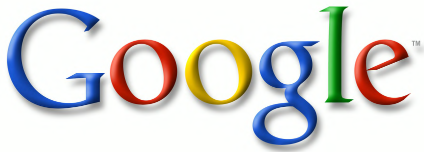






Sir Windham Dalling, Bar.t


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

LES VIES
DES
HOMMES ILLUSTRES
DE LA
FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à present.

Par M. D'AUVIGNY.

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM,

Et se vend

A PARIS, chez LE GRAS, Grande Salle du Palais, à l'L Couronnée.

M. DCC. XXXIX.



TAYLOR INSTITUTION
11 SEP 1950
LIBRARY

PREFACE.

Le genre d'Histoire le plus utile, est sans doute celui qui célebre les grands hommes; & Plutarque en le préferant, lui a assuré la prééminence. Il a fait voir combien les actions particulieres, sont plus capables que les faits généraux d'intéresser & d'instruire, que leur récit enflâme l'imagination, éleve l'ame & la dispose à l'Héroïsme: les grands hommes, dont elles sont émanées, étant pour ainsi dire, comme des miroirs devant lesquels on ne se contemple que pour imiter mieux de si parfaits modéles.

On a reconnu dans les tems modernes toute la beauté du projet de Plutarque & la gloire qu'il pouvoit procurer à une Nation. Les Auteurs des éloges, des Présidens, des Sécretaires d'Etat, des hommes illustres, *&c. ont voulu l'imiter; mais ils n'ont donné pour la plûpart, qu'un éloge très-succint de quelques-uns des grands hommes de la France, & c'est leur Histoire que je présente au public. En m'éloignant ainsi de la route que ces Auteurs ont suivie, je me fraie un chemin nouveau & je m'approche davantage de*

l'idée de Plutarque. Cependant comme il s'est particulierement attaché aux guerriers, j'ai crû devoir aussi ajouter à son plan. Chaque genre a ses Héros qui méritent tous d'être célebrés ; & s'attacher à un seul, c'est négliger le moyen d'exciter une émulation générale. Ainsi quoique je sçusse qu'il existe plusieurs de ces Ouvrages, je n'ai point été détourné d'y travailler de nouveau. La principale gloire d'un projet utile appartient sans doute à l'inventeur ; mais il en réjaillit sur celui qui marche sur ses traces. Créer est aussi souvent l'effet du hazard que du génie, la perfection ne peut être que le fruit de la reflexion & du tems.

Ce Livre comprendra tous les genres qui conduisent à la gloire, & sera divisé en quatre parties. Les Ministres composent la premiere, les Capitaines formeront la seconde, la troisiéme & la quatriéme contiendront les Hommes illustres dans l'Etat Ecclésiastique, la Magistrature, les Sciences & les Beaux Arts. Par le moyen de cette division on pourra sans confondre les faits, leur donner une juste étenduë, en observant néanmoins, de ne se servir de l'Histoire générale, que pour la liaison, & l'intelligence des faits particuliers. J'ai commencé par les Ministres,

comme la partie la plus difficile, & la plus propre à donner une juste idée du reste de l'Ouvrage; & parce qu'ils sont l'ame du Gouvernement, & si on le peut dire, de la Nation entiere, qu'ils avilissent ou qu'ils élévent suivant leurs bonnes ou leurs mauvaises dispositions; dépositaires de l'autorité Royale, des graces & des bienfaits, ils sont en cela créateurs des talens de tous les genres, & le principe connu de tous les événemens politiques. Il a donc été essentiel de les peindre, non tels que la plûpart des contemporains se le sont imaginé, mais tels qu'ils étoient véritablement; c'est-à-dire, ayant eu de tout tems des qualités & des défauts, mais moins des unes & des autres que le Public ne leur en a donné.

Lorsqu'il est question d'hommes publics, & surtout dans les premieres places, on ne peut rapporter avec trop d'éxactitude les moindres circonstances de ce qui les concerne; c'est par les détails que l'on apprend les motifs, & à quoi l'on doit les succès heureux; ce que l'on tient du hazard, plus favorable souvent que la prudence, & ce qu'il est permis d'imputer aux passions, & à l'incapacité. Il a été impossible de remplir ce projet sans entrer dans des détails qui exigeoient le

plus grand ménagement ; ce n'est pas néanmoins cette circonspection qui m'a gêné le plus ; l'Histoire de quelque genre que ce soit, ne peut être utile qu'autant qu'elle est conforme à la vérité, & l'Historien est le juge de tous ceux dont il rapporte les actions ; mais le Public prononce à son tour sur les jugemens qu'il a rendus. S'il adopte les préventions aveugles de la multitude, les gens sensés le condamnent avec justice ; & s'il les combat, le grand nombre est contre lui ; préferant ce qui peut le recréer, à ce qui seroit capable de l'instruire, il n'approuve en général que ce qui paroît hardi & méchant. Ainsi en travaillant aux Vies des Hommes illustres, & commençant comme j'ai fait par les Ministres, j'ai senti que j'avois à lutter contre le penchant naturel de la Nation pour la critique & la malignité. La plûpart des Lecteurs instruits de quelques traits qui circulent dans le monde, lisent avec une intention presque décidée de condamner l'Auteur, & de révoquer en doute tous les faits qu'il rapporte, s'ils ne sont accompagnés de ces tours malins, de ces traits satiriques qui les leur ont fait gouter ailleurs ; ils trouvent mauvais qu'on les leur représente sous une forme differente ; & saisissant comme le plus

vrai ce qui leur semble le plus fin & plus mordant, ils regardent ce qu'ils ont entendus dire par des gens mal instruits & prevenus, ce qu'ils ont lû dans un Auteur hardi, comme des Anecdotes certaines, & ce qu'ils lisent ensuite comme des faits corrompus par la flatterie, ou déguisés par la crainte. Ceux qui pensent de cette sorte, l'emportent au moins par le nombre, & décident en quelque façon de la destinée présente des Ouvrages. Et pour joüir de la gloire d'être lû, combien d'Auteurs ont sacrifié le respect dû à la vérité, & porté des coups mortels à la réputation de ceux qu'ils pouvoient aisément justifier, s'ils avoient eu le courage de s'opposer à l'effet des calomnies répanduës par leurs ennemis, & adoptées par cette multitude d'esprits corrompus, qui se persuadent que la vérité, ne se trouve plus que dans la satire? Le Vassor en est un exemple. Cet Auteur écrivit avec force, il sçut exposer ses faits dans le plus beau jour & les semer à propos de refléxions solides : en un mot, il eut fait un chef-d'œuvre de son Histoire de Loüis XIII. si montrant moins de passion, il ne sembloit l'avoir composé exprès pour outrager la mémoire du Cardinal de Richelieu. On avouë avec lui que ce Mi-

nistre eut des défauts ; mais il ne convient avec personne de ses grandes qualités. Il se sert pour le peindre des plus noires couleurs ; épuisé de venin, il employe celui des autres, & va chercher dans les plus affreux Libelles, de quoi composer un nouveau poison. Il suprime adroitement ce qui peut servir à la justification, & ne rapporte d'une action du Cardinal que ce qui peut la rendre odieuse. De cette sorte, pour paroître dire courageusement la vérité, on conserve dans un Ouvrage d'affreux mensonges ; est-ce l'amour du vrai qui fait distiller le fiel de la plume de cet Historien? & qui l'engageant à anticiper sur les tems, rend Loüis XIV. l'objet des invectives qu'il n'a pû appliquer à Richelieu ? Chassé de France, & se trouvant dans la mauvaise fortune, il se laissa seduire par l'amour du gain, & le plaisir de la vengeance ; il crût n'y pouvoir parvenir qu'à force d'injustices & de calomnies. C'est néanmoins sur le rapport & la hardiesse de pareils Ecrivains que l'on a jugé plusieurs de nos Ministres Modernes. Limiers & tant d'autres qui ne valent pas l'honneur d'être nommés, ou dont le nom seroit avili par l'Ouvrage, ont suivi en differentes manieres la route tracée par le Vassor : avec quelle fureur ne se sont-ils pas déchaînés, à l'occasion des évenemens

facheux des dernieres guerres de Loüis le Grand? Ils n'ont pas voulu croire qu'un seul peuple, sans que l'on fit joüer d'intrigues secrettes, pût être à la fin vaincu par une foule de Nations réunies; comme si le Ciel en accordant à ce peuple un grand nombre de victoires, se fut engagé à le rendre éternellement invincible. Ce que l'on dit alors de plus contraire au respect dû aux Puissances, fut aisément adopté par une multitude mécontente. De quels noms odieux n'eut-on pas chargé dans ces tems de délire, quiconque auroit osé s'opposer à cette foule de Mémoires remplis de calomnies? & dire que les François, toujours dignes de vaincre par leur valeur, pouvoient avoir été vaincus par leur imprudence, que Montfort contre les Albigeois, Edoüard à Creci, le Prince de Galles dans les plaines de Poitiers; Charle VIII. à Fornoüe, durent à leur bonheur & à leur courage, les victoires qu'ils remporterent sur des ennemis supérieurs. Ne fut-il permis que sous le regne de Loüis XIV. d'oublier que la valeur, le nombre & les autres avantages, qui dépendent des hommes, furent toujours un présage heureux; mais non pas de surs garans de la victoire? De combien d'accidens imprévus les succès ne dépendent

t'ils pas ? il seroit difficile de dire si le hazard en donne moins que la prudence.

En composant cette Histoire des Ministres, je ne me suis arrêté ni à l'effet des Libelles, ni aux préventions contraires, & je n'ai point cru contredire le titre de mon Livre, qui annonce des Hommes Illustres, en plaçant dans cette premiere partie, des Ministres, qui, pour n'avoir pas fait briller leur génie aux dépens du repos & du sang des peuples, pour avoir été Débonnaires & Citoyens, semblent devoir être regardés avec indifference, & en quelque sorte oubliés. Loin de mettre les vertus paisibles en un rang inférieur, le plus grand de tous les hommes, est celui qui sçait le mieux faire le bonheur de ses semblables. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de talens, & surtout de ceux qui sont propres à gouverner les hommes, il est nécessaire de rapprocher les tems, les mœurs, la disposition des esprits, la situation présente de la Nation, & de ses voisins. Tel fut grand Ministre sous le regne de Philippe Auguste, de Charles III. qui ne paroîtra point mériter ce titre aujourd'hui, sans que pour cela il ait eu en effet moins de capacité & de génie. Les mœurs des hommes, ainsi que leur façon de penser changent à chaque siécle ; mais il n'est

pas décidé qu'ils se perfectionnent. Je n'ai donc crû devoir omettre aucun des Ministres anciens, qui se sont distingués dans leur siécle : je n'ai pas même exclus de cet Ouvrage, ceux à qui le public reproche de grands défauts ; mais j'en ai parlé avec précaution, & comme on a fait de Silla, de Marius, de Cézar, de Pompée. Peut-on montrer dans notre Histoire, des François qui ayent fait à leur Patrie autant de maux que ces Romains en ont causés à leur République ?

Le Lecteur en ces occasions, ne doit pas être moins en garde contre lui-même, que contre l'Historien. Si celui-ci est souvent partial, l'autre est presque toujours prévenu. Il est de la sagesse & de l'équité de dérober à la connoissance des siécles avenir, les défauts domestiques des Hommes célébres, qui n'ont pu nuire qu'à eux-mêmes ; & dont le souvenir ne peut servir qu'à les dégrader. Pour être supérieurs en dignité aux autres hommes, pour avoir de grands talens, des qualités brillantes, on n'est exempt ni de passions, ni de foiblesses. Il faut donc excuser ces dernieres, & quelquefois les injustices qu'elles font commettre, surtout quand elles ne réjaillissent que sur la fortune des particuliers. Tout concoure, jus-

qu'au bien même, à séduire & à tromper les gens élevés en dignité; la vertu est modeste & souvent n'ose se produire; l'ambition prend sa place : elle se masque, rampe, s'insinuë, & emporte, sous le nom de mérite, ce qu'on ne destinoit qu'à lui. De plus avant de juger les Ministres, rapproche-t'on les tems, examine-t'on les vuës? & le souvenir des circonstances capables de les justifier, est-il bien conservé?

Au reste, j'ai fait tous mes efforts pour découvrir la vérité & pour la distinguer de sa ressemblance; mais on a pris tant de soin de donner au phantôme qu'on lui substituë, des ornemens semblables aux siens, qu'il est aisé de s'y méprendre, & presque impossible de faire croire qu'on ne s'est pas mépris.

Je puis seulement assurer le Public, que je n'ai rien avancé que sur les plus surs garans; plusieurs personnes respectables, ayant bien voulu me communiquer des Mémoires importans sur les derniers Ministres que j'ai eu à traiter. M. l'Abbé de Pomponne a eu la bonté de rassembler lui-même les matériaux nécessaires pour la vie de son illustre pere, il m'a donné tous les faits & le stile seul est de moi. A l'égard du reste, je suis en état de justifier que je l'ai puisé dans des sources ap-

prouvées ; & que je me suis donné tous les soins possibles, pour rendre les faits avec la modération convenable : sans oser espérer néanmoins, que ces ménagemens si difficiles à observer, seront généralement reconnus. Un Auteur d'Histoires Modernes à toujours beaucoup à craindre de la vanité, & de l'humeur ; sans compter les dédains & les mauvais offices que lui rendent, cette foule d'esprits superficiels, uniquement épris de l'érudition légere & mêlée, sans idée, sans suite dans l'esprit, incapables de joindre à leur objet, les détails & les circonstances ; & qui, comme si toutes les actions étoient conséquentes du génie & des projets, veulent connoître dans un portrait presque toujours imaginé, un Ministre qui souvent s'est méconnu lui-même ; esprits sistematiques, mais sans étenduë, prolixes & embarassés dans leur laconisme, obscurs & embrouillés à force de vouloir paroître clair & concis, préferant le médiocre, qu'ils ont retenu à force de voir & de vivre, au bon & à l'utile qu'ils n'auroient pu devoir qu'au travail & au génie, & qui n'ont enfin retiré d'autre fruit de leurs études frivoles, que le dédain du vrai sçavoir.

Les personnes que je viens de peindre

ſont prévenuës contre la façon naturelle d'écrire l'Hiſtoire Moderne ; amis du faux, pourvu qu'il brille, ils veulent du ſentiment, des penſées, où il ne faut que du jugement & des faits. Quoiqu'inſtruits du crédit de ces perſonnes, peut-être eſtimables à tous autres égards, j'ai voulu dire la vérité, & ſeulement comme je l'ai ſcu, ſans inventer pour plaire ; je ſouhaite que mon Ouvrage ſoit aſſez bien reçu du Public pour mériter qu'on me fourniſſe les matériaux néceſſaires pour les Vies des Miniſtres, dont je n'ai pas encore parlé, & pour celles des Capitaines auſquelles je me diſpoſe à travailler.

On a jugé à propos de retrancher de cet Ouvrage, les Vies de Meſſieurs de Villeroi & de Geſvres, auſquelles on n'avoit pû donner l'étenduë convenable.



LES HOMMES ILLUSTRES

Contenus dans le premier Volume.

LES



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

SUGER, ABBE' DE S. DENIS, RE'GENT DU ROYAUME SOUS LOUIS VII.

SUGER nâquit l'an 1081, de Parens pauvres & inconnus. Quoiqu'un Historien * de notre siécle lui donne une origine illustre, nous avons bien plûtôt lieu de croire qu'il étoit de basse extraction, puisqu'on ne connoît ni le lieu de sa naissance, ni sa famille; il Naissance de Suger.

* Dupin, 12. siécle.

dit lui même, que Dieu l'a tiré d'un état pauvre & indigent, pour le faire asseoir entre les Chefs de son peuple*. On peut même avancer qu'entre tous les hommes d'un mérite distingué, dont l'Histoire a immortalisé le nom & les actions, il s'en trouve peu qui ait eu une origine plus obscure. Mais loin que cette bassesse de la naissance de Suger nuise à sa gloire, elle en tire au contraire tout son éclat: le mérite, qui fait la véritable noblesse, est rarement héréditaire; & celui-là est digne des plus grands éloges, qui se rend le premier illustre de sa race.

Quelques-uns ont crû qu'il étoit de Toury en Beauce, fondez apparemment sur ce que ce petit lieu se vante encore aujourd'hui d'avoir vû naître un si grand homme. D'autres le font sortir de la Ville de Saint Denis même; mais ce ne sont que des conjectures. Ce qu'il y a de certain, est qu'en l'an 1091, selon un Ancien Nécrologe de l'Eglise de S. Denis, lorsqu'il n'étoit encore que dans sa dixiéme année, ses parens le consacrerent

Il est consacré à l'état Monastique.

* *Representans mihi quomodo valida Dei manus me pauperem de stercore erexerit & cum Principibus Ecclesiæ & Regni consedere fecerit.* Sug. Testam.

à l'état Monaſtique dans cette Abbaye. Cette coutume de fixer ainſi le ſort des enfans, avant qu'ils euſſent atteint l'âge de diſcernement, étoit déja aſſez ancienne. Elle a été ſagement abolie par l'Egliſe, qui a déclaré nuls ces engagemens involontaires, à moins qu'ils ne fuſſent confirmez par l'enfant même à l'âge de 16 à 17 ans.

Pour donner plus de poids à cette conſécration, on y ajoutoit des cérémonies. Le pere & la mere étoient obligez de préſenter leur enfant à l'Autel, dans le tems qu'on alloit commencer le Saint Sacrifice; & là, après avoir offert le pain & le vin deſtinez à la célébration des Miſtéres, ils enveloppoient ſa main, ſa promeſſe, & ſon oblation dans la nappe qui couvroit l'Autel. Par cette offrande il contractoit des obligations ſi étroites, qu'il ne pouvoit plus retourner dans le monde : il étoit cenſé dèſlors appartenir au Monaſtere. Comme il faiſoit vœu de pauvreté, il n'avoit plus de prétentions ſur les biens de ſes parens; & ceux-ci promettoient avec ſerment de ne lui donner rien, de quelque maniere que ce fût, de peur de lui faire violer la religion de ſon vœu. Il falloit

Forme de cette conſécration.

cependant avant toutes choses, que l'Abbé eût agréé l'enfant, & que ses parens en eussent fait une donation par écrit. Cet Acte * étoit chargé d'anathêmes & de malédictions contre ceux qui y contreviendroient directement ou indirectement.

Idée qu'on avoit alors des Moines.

De quelqu'esprit que fussent poussez les parens de Suger, lorsqu'ils le consacrerent à l'état Monastique, on peut dire qu'ils firent cette démarche dans un tems assez favorable. La réputation de sainteté que l'Ordre de Saint Benoît s'étoit acquise dans les premiers tems de son Institut, étoit encore si grande, que le vulgaire, autrefois accoutumé à voir des Saints sous l'habit Monacal, croyoit encore qu'il suffisoit de le porter pour être un Chrétien prédestiné : rien de plus ordinaire alors, que de voir des personnes de la plus haute naissance renoncer à tout, pour se renfermer dans un Cloître. Les Rois eux-mêmes, pleins de ces préjugés favorables, y faisoient élever leurs enfans, & confioient à des Solitaires le soin de leur éducation. C'étoit là (qui le croiroit ?) où

* On en voit une formule dans les Annales de Cîteaux.

les Princes apprenoient à regner, & où se formoit l'homme de guerre & l'homme d'Etat. Cependant les Moines, à dire le vrai, avoient dèslors bien dégeneré des mœurs de leurs Peres.

L'Abbaye de Saint Denis n'avoit pas été exempte de cette dépravation répanduë dans tout l'Occident. Dès le 8e. siécle, on n'y observoit plus de Régle; & les Moines en étoient venus à cet excès de relachement, qu'avec l'esprit de Religion, ils en avoient même quitté l'habit. Ce n'est pas qu'on n'eût tenté plusieurs fois d'y mettre la Reforme, & qu'on n'eût indiqué plusieurs Conciles à cet effet; mais on n'avoit rien avancé : les Moines bravoient également la puissance Royale & l'autorité Ecclésiastique. Etat de l'Abbaïe de S. Denis.

Enfin le Concile de Paris, qui s'assembla l'an 829 sous Loüis le Débonnaire, vint pourtant à bout d'y mettre une Reforme, mais qui ne fut pas de longue durée. Vers la fin du 10e. siécle, les Moines se trouvant réduits à vivre du travail de leurs mains, par le ravage des Normans, qui avoient pillé le Trésor de leur Eglise, & désolé leur terres, leur indigence fit qu'on

eut moins de peine à rétablir la régularité parmi eux. Il est assez singulier de voir la licence militaire contribuer à la reformation de la licence monacale. Odilon Religieux de Cluny, vint en 994 pour les remettre dans le chemin de la perfection Religieuse. Mais cinquante ans s'étoient à peine écoulez depuis la mort de ce Saint Abbé, que le désordre & le luxe, qui en avoient été bannis par ses soins, y rentrerent avec l'oisiveté & l'opulence.

Suger est envoyé au Prieuré de l'Etré.

Ce fut dans des circonstances si peu propres à inspirer de la piété à un jeune Novice, que Suger entra dans cette Maison. Faut-il s'étonner de l'esprit mondain & profane qu'il eut toute sa vie. Peu après sa réception, Yve, qui pour lors étoit Abbé de Saint Denis, l'envoya au Prieuré de Saint Martin de l'Etré, où il passa le tems à dormir, à chanter, & à ne rien faire. On ne peut excuser cette faute que ses supérieurs commirent dans son éducation, qu'en supposant qu'ils ne voulurent pas qu'un enfant fût témoin de la guerre scandaleuse, allumée entre les Religieux & l'Abbé, au sujet de l'élection de ce dernier,

que ceux-ci prétendoient n'être point Canonique.

L'Abbé Yve étant mort, Adam qui lui succéda, entrevit dans le jeune Suger d'heureuses dispositions ; il le retira de Saint Martin, & l'envoya près de Poitiers, pour y étudier les Humanités. Il revint de-là à Saint Denis, pour y commencer son cours de Philosophie. Alors se développerent ces rares talens, qui le firent dans la suite admirer. Il fit en peu d'années des progrès surprenans. Sa pénétration lui rendoit aisé ce qu'il y a de plus épineux. La supériorité de son génie, jointe à une prudence au-dessus de son âge, le fit dèslors regarder comme un excellent sujet, né pour le commandement. Il sçavoit saisir en tout le solide & le vrai ; le faux ne lui imposoit point ; sa vivacité lui faisoit quelquefois former des desseins, que son génie fecond en expédiens sçavoit toujours accomplir. Il parloit avec beaucoup de facilité, & les choses les plus communes avoient de l'agrément dans sa bouche. Souple & adroit, il s'entendoit surtout à manier l'esprit de ses Supérieurs, & à s'insinuer dans leurs bonnes graces.

Etudes de Suger.

Loüis, fils aîné de Philippe I. est élevé à S. Denis.

Ce fut en ce tems-là, que Loüis surnommé le Gros, fils de Philippe I. Roi de France, fut envoyé à Saint Denis pour y être élevé. Ce Prince, qui à toutes les graces du corps joignoit une ame & des inclinations dignes de son rang, gagnoit le cœur de tous ceux qui l'approchoient. Ce n'est pas qu'il admît sans distinction toutes sortes de Moines dans sa familiarité, & qu'il ne choisît ses amis avec beaucoup de discernement. Il falloit avoir un vrai mérite pour obtenir son estime & son amitié.

Suger gagne ses bonnes graces.

Il ne connut pas plûtôt Suger, qu'il conçut pour lui cette inclination qui ne s'est jamais démentie. Ses manieres douces & insinuantes, son air enjoüé & spirituel, le charmerent. Car c'étoit dans les Monasteres que se trouvoient alors ces hommes d'un esprit cultivé, qui forment aujourd'hui la bonne compagnie. Notre jeune Religieux ménagea les bonnes graces de Loüis avec tant de prudence, que ce Prince n'eut pas lieu de se repentir de son choix. Ce furent là les premiers dégrez, par lesquels Suger s'éleva à ce haut point de grandeur où il parvint dans la suite. Loüis étant retourné à

la Cour pour prendre part au Gouvernement, n'oublia pas son favori. Il lui donna d'abord quelques emplois, dont il s'âquitta avec succez; ce qui fit juger à ce Prince qu'il étoit capable de remplir les Charges les plus importantes. Peu à peu il vint à lui accorder toute sa confiance, & il n'entreprit rien dans la suite sans le consulter.

Le jeune Moine possedoit déja tout ce qui fait l'homme de Cour. L'Abbé Adam, courtisan délié, ayant chaque jour de nouvelles preuves de l'esprit admirable de Suger, qui lui étoit très-attaché, ne laissoit passer aucune occasion de le produire, & de le faire valoir. Comme il ne se traitoit rien d'important à la Cour en ce tems-là, que les Abbés de S. Denis n'y fussent appellez, Adam s'appliquoit à former le jeune Suger aux grandes affaires, pour lesquelles il lui voyoit de rares dispositions.

Il devient favori de l'Abbé Adam.

Un jour Adam ayant été mandé au Conseil, & ne pouvant s'y rendre, il nomma Suger pour aller tenir sa place. Quoiqu'il n'eût alors que vingt-trois ans, il ne laissa pas de proposer un projet, qui marquoit déja son habileté

Suger se mêle de quelques affaires importantes.

dans les affaires, & dont l'exécution fut heureuse. C'étoit au sujet de l'alliance que Philippe avoit dessein de contracter avec le Comte de Montlhéry, dont Loüis devoit épouser la fille. Ce fut encore par l'avis de Suger, que Philippe reçut favorablement Guy de Rochefort à son retour de la Terre-Sainte, & qu'il lui rendit la Charge de Sénéchal. Vers le même-tems, Brunon Légat du Saint Siége étant arrivé en France, indiqua par ordre du Pape un Concile à Poitiers, où Suger accompagna son Abbé. Il s'agissoit de regler dans cette Assemblée, comment on envoyeroit des secours aux Chrétiens d'Orient contre les Sarazins, qui vouloient les chasser de la Palestine.

Il défend son Abbaïe contre les reproches de l'Evêque de Paris, en présence du Pape.

Après la tenuë de ce Concile, qui aboutit à faire prendre les armes à plusieurs Princes & Seigneurs, le Pape Pascal II. épouvanté des ménaces de l'Empereur Henri V. avec lequel il étoit en differend au sujet des Investitures, résolut de se refugier en France, pour se mettre à couvert de sa persécution. Suger fut encore député par son Abbé, qui ne put y aller en personne, pour complimenter ce Pon-

tiſe au nom de l'Abbaye. Mais par malheur Galon Evêque de Paris, qui ſe trouva à cette cérémonie, voulut profiter de l'occaſion, pour ſe plaindre au Saint Pere des Moines de S. Denis. Suger, qui repréſentoit la perſonne de ſon Supérieur, eſſuya pour lui des reproches de la part de ce Prélat, qui accuſa hautement ces Religieux de mener une vie licentieuſe, & ce qui lui déplaiſoit davantage, de s'être ſouſtraits à ſon obéiſſance. Suger repréſenta modeſtement les Priviléges de l'Abbaye. Mais le Saint Pere y eut ſi peu d'égard, pour le cas dont il s'agiſſoit, que ſi l'on veut s'en rapporter à l'Auteur de l'Hiſtoire de l'Egliſe de Paris, Suger fut obligé de faire ſatisfaction à ce Prélat, & de promettre au nom de l'Abbé, & de l'Abbaye, qu'à l'avenir on auroit pour lui plus de déference. Mais c'eſt un fait dont Suger ne convient pas. * « Je » défendis, dit-il, ma cauſe avec » tant de chaleur, & je produiſis des » titres ſi autentiques, que le Pape » & l'Evêque furent obligez d'avoüer

* *Contra Dominum Episcopum viriliter stando, aperta ratione, & canonico judicio satisfecimus.* Suger. p. 289.

» que le bon droit étoit de mon côté. Cependant la Lettre que ce Pontife écrivit à cette occasion à l'Abbé & aux Moines de Saint Denis, nous donne lieu de douter de la sincérité de Suger. Le Pape les reprend de ce qu'ils renversoient l'Ordre Hiérarchique de l'Eglise, en recevant le crême & les ordres d'un autre que de leur Evêque; & il défend à tous Evêques & Métropolitains, de leur donner ni l'un ni l'autre, sans une permission expresse de l'Evêque de Paris. Il blâme encore ces Moines, de ce que contre la défense des Canons, ils entendoient les confessions des Laïques, & il leur enjoint de ne plus le faire à l'avenir.

Le Pape vient à S. Denis.

Quoiqu'il en soit, Suger ne laissa pas de prononcer un Discours à la loüange de ce Pape, au nom de l'Abbé & des Religieux de Saint Denis. Il accompagna ensuite le Saint Pere dans le voyage qu'il fit à la Charité, pour consacrer l'Eglise de cette Ville, & dans celui qu'il fit à Tours, pour visiter le Tombeau de Saint Martin. Au retour de ce Pélerinage, il conduisit le Pape à l'Abbaye de Saint Denis, où il arriva sur la fin du Carême de 1106. Le Roi & le Prince son fils,

vinrent l'y trouver ; & après les cérémonies ordinaires, ils eurent ensemble une Conférence secrette, dans laquelle le Pontife les conjura de soutenir le Siége Apostolique contre les invasions de l'Empereur. Ce que ces deux Princes lui promirent.

Concile de Troye.

L'année suivante, le Pape ayant convoqué un Concile général à Troye, pour y agiter la question des Investitures, dont l'Empereur prétendoit s'attribuer le droit, Suger y accompagna l'Abbé de Saint Denis, en qualité de Chapelain du Roi. Comme le détail de ce qui se passa en cette Assemblée n'est point de notre sujet, nous nous contenterons de dire, que de part & d'autre, il y eut de grandes contestations, qui ne servirent qu'à aigrir les esprits de plus en plus ; de sorte que le Pape se disposa à retourner à Rome, dans le dessein d'y convoquer un autre Concile général, où cette grande affaire fut enfin décidée.

Nous remarquerons en passant, que Suger rapporte qu'entre tous les Prélats Allemands, qui assisterent au Concile de Troye, l'Archevêque de Tréves qui parloit au nom de l'Empereur, étoit le seul qui n'avoit rien de cette

fierté barbare qu'on remarquoit dans les autres. Au contraire, il étoit, dit-il, si poli & si affable, qu'on l'auroit pris pour un François. Tant on avoit bonne opinion de la Nation Françoise dès ce tems-là. Nous ajouterons que le Pape charmé des grands talens qu'il avoit remarquez dans Suger, l'invita en partant à se trouver au Concile de Rome, qui ne s'assembla que plusieurs années après.

Loüis VI monte sur le Trône.

Philippe ayant laissé le Trône à Loüis son fils, par sa mort arrivée le 29 Juillet 1108, le crédit de Suger augmenta considérablement à la Cour. Le nouveau Roi le chargea de conduire le corps de son pere à Saint Benoît sur Loire, où ce Prince par son Testament avoit choisi sa sépulture; n'ayant pas voulu qu'on le portât à Saint Denis, à cause de quelques mécontentemens qu'il avoit reçus des Moines de cette Abbaye. Suger, qui apparemment n'avoit pas lieu de se loüer de lui, dit fort hardiment qu'il ne méritoit pas d'y être inhumé, parce qu'il n'avoit pas assez honoré cette Eglise. Au retour des funérailles de Philippe, il assista au Sacre de Loüis, qui se fit à Orléans, avec les cérémonies ordinaires.

L'Abbé Adam, ravi de voir son éléve si avant dans les bonnes graces du Roi, voulut pour complaire à ce Prince revêtir Suger des premieres dignités de l'Abbaye. Pour cet effet, quoiqu'il ne fût encore que dans sa 28e. année, il le fit Prévôt de Berneval & de Toury. C'étoient les deux Charges les plus importantes de la Maison. Ces emplois, aussi commodes qu'honorables, donnoient à l'heureux Moine qui en étoit pourvû, beaucoup de liberté, & le dispensoient de la triste vie du Cloître. Le Prevôt n'avoit d'autre devoir à remplir, que celui de faire valoir les terres de sa dépendance.

Suger est fait Prevôt de Berneval & de Toury.

Dès que Suger se vit en possession de ces deux Prevôtés, il employa le crédit qu'il avoit à la Cour, pour délivrer celle de Berneval de l'oppression des Officiers de Henri Roi d'Angleterre. Mais il eut besoin de tout son courage & de toute son habileté, pour affranchir celle de Toury de la tirannie d'un Seigneur de son voisinage, nommé Hugue, Baron du Puiset, qui mettoit à contribution toutes les terres situées aux environs des siennes. Retranché dans son Château qu'il avoit fortifié, il exerçoit impunément

Sa querelle avec le Seigneur du Puiset.

toutes sortes de violences, & bravoit même la puissance royale.

Le nouveau Prevôt ayant appris qu'entre tous ceux qui avoient des sujets de plaintes contre ce Seigneur, la Comtesse de Chartres & le Comte de Blois son fils, étoient les plus maltraités, & par conséquent les plus aigris; il persuada à la Comtesse de présenter une Requête au Roi, signée d'elle, de l'Archevêque de Sens, & des Evêques de Chartres & d'Orléans, qui comme elle, étoient interessez à faire cesser les violences du Seigneur du Puiset, s'offrant de l'appuyer de son crédit auprès du Roi. Après bien des difficultés, que cette Dame ne lui opposa, que parce qu'elle craignoit que le Roi ne pût venir à bout de réduire ce Seigneur plus aisément que Philippe son pere, qui l'avoit tenté plusieurs fois inutilement, elle consentit enfin, rassurée par les promesses du Prevôt, à faire cette démarche.

Suger ne la vit pas plûtôt dans cette disposition, qu'il prit les devants, & se rendit à la Cour pour exciter l'indignation du Roi contre l'ennemi commun, & le disposer à donner une audience favorable à la Comtesse. Il

lui fit une peinture affreuse des ravages que le Baron du Puiset faisoit sur les terres de ses voisins, où il n'épargnoit ni le sacré, ni le profane. Loüis, qui haïssoit naturellement l'injustice & la violence, fut ému à ce récit, & jura qu'il châtieroit un sujet rebelle, que l'impunité avoit rendu insolent. La Comtesse arriva dans le même tems à la Cour; & sa Requête confirma tout ce que le Prévôt avoit dit.

Le Roi ayant mandé son Conseil, où Suger se rendit avec l'Abbé Adam, l'Archevêque de Sens, & quelqu'autres Prélats interessés dans cette affaire, il fut arrêté qu'on procéderoit d'abord contre le Seigneur du Puiset, selon les formes ordinaires de la Justice. On lui fit donc à cet effet plusieurs sommations, ausquelles ce Baron n'ayant répondu qu'avec mépris, le Roi après l'avoir déclaré criminel de Leze-Majesté, se mit à la tête d'une armée, pour aller exécuter lui-même la Sentence. Suger ayant par ordre du Roi levé des Troupes & fortifié Toury, s'y renferma, pour attendre l'arrivée de ce Prince.

Le Roi fit d'abord investir la Place, & se mit en devoir de l'assiéger dans

Le Roi fait la guerre au Baron.

les formes. Mangonneaux, Befiers, Baliftes, furent mis en ufage; mais le Rebelle avoit fi bien pris fes méfures, & il fe défendit avec tant de courage, qu'après plufieurs affauts inutiles, le Roi fut contraint de fe retirer avec perte.

Suger fut fenfiblement touché de ce mauvais fuccès; d'autant plus, qu'étant auteur de cette guerre, il craignoit les reproches qu'on lui en pouvoit faire; mais il ne perdit point courage, & prit le parti d'employer la rufe où la force étoit inutile. Comme on alloit travailler à l'exécution du projet qu'il avoit formé, qui étoit de faire tomber les murailles du Château, par une efpéce de mine, un certain Curé du Diocèfe de Chartres, pouffé autant par fon reffentiment contre le Baron, que par fon courage, fe préfente feul à la bréche, renverfe ce qui s'oppofe à fon paffage, & crie aux foldats du Comte de Chartres de le fuivre. Le Comte, honteux de voir un Prêtre lui montrer l'exemple, fait promtement avancer fes Troupes, & monte à l'affaut avec tant de furie, que malgré la vigoureufe réfiftance des affiégez, il fe rend maître du rempart,

& y fait arborer son Drapeau.

A cette vûë, l'Armée Royale confuse se presente pour partager avec les Chartrains la gloire de cette action ; elle se joint à l'armée du Comte, & la seconde avec tant de vigueur, qu'après les plus grands efforts, tant du côté des assiégez, que des assiégeans, la Place fut enfin emportée, & livrée à la fureur du soldat Victorieux.

Le Baron est blessé & fait prisonnier.

Le Baron ayant été blessé, lorsqu'il se retiroit dans le Donjon du Château pour se défendre jusqu'à la fin, il fut obligé de rendre les armes, & de se laisser conduire devant le Roi. Ce Prince après lui avoir fait quelques reproches, l'envoya sous bonne garde à Château-Landon, en attendant qu'il fût décidé de quelle maniere on le traiteroit. Il fit ensuite démolir son Château, & vendre ses meubles & ses équipages à l'enchere.

Après que cette guerre eut été ainsi heureusement terminée, Suger représenta au Roi qu'il étoit de sa gloire & de sa piété, de dédommager les terres de l'Abbaye de Saint Denis, des pertes qui leur avoient été causées par les incursions du Baron. Le Roi écou-

ta favorablement sa demande, & ordonna que la Ville de Toury seroit fortifiée à ses dépens, nommant Suger pour Gouverneur de la Place.

Il fait sa paix avec le Roi.

Cependant le Baron du Puiset, sortit de prison quelques tems après, & fit sa paix avec le Roi, moyennant la Seigneurie de Corbeil, qu'il ne voulut céder qu'à condition qu'il seroit rétabli dans son Château. Suger, à qui cette clause ne plaisoit point, & qui ne s'étoit donné tant de mouvement, que pour être délivré de ce facheux voisin, fit toutes les instances possibles pour la faire changer; mais il ne pût rien obtenir, & le Baron l'emporta.

Lorsque ce Seigneur se vit rétabli dans son Château, il commença par en faire relever les tours & les murailles. Son dépit ensuite le portant à chercher les moyens de se venger de Suger, qu'il regardoit comme l'Auteur de son désastre, il forma secrettement le dessein de surprendre Toury.

Ruse du Baron.

Comme l'entreprise n'étoit pas facile à exécuter, tant que le Prevôt y seroit, il eut recours à la ruse pour l'en tirer. Pour cet effet, ayant com-

muniqué son dessein au Comte de Chartres avec lequel il s'étoit racommodé, & qui pour lors étoit disgracié du Roi; celui-ci, selon qu'ils en étoient convenus, se rendit à Toury, sous prétexte de quelques affaires d'importantance qu'il avoit à communiquer au Prevôt. Le Comte en l'abordant, lui demanda d'abord son amitié, & dans l'entretien qu'il eut avec lui, il l'engagea à aller trouver le Roi qui étoit en Flandre, pour lui promettre de sa part une entiere soumission, & faire sa paix avec lui.

Suger va trouver le Roi.

Suger, qui ne soupçonnoit pas le Comte capable d'une aussi lâche trahison, offrit tout ce qui dépendoit de lui, & promit de ne rien négliger pour que cette démarche eût un heureux succès. Cependant par une précaution qui ne fut pas inutile, il donna, avant de partir pour la Flandre, le commandement de la Place à un homme dont la fidélité & le courage lui étoient connus; & il augmenta la garnison. Les traîtres ne le virent pas plûtôt éloigné, qu'ils investirent la Ville de toutes parts.

Cependant Suger s'entretenoit pendant la route du plaisir qu'il alloit cau-

ser au Roi, en lui apprenant que le Comte de Chartres vouloit rentrer dans son devoir, & qu'il l'avoit même chargé de venir lui demander sa grace; il comptoit surprendre agréablement le Roi en lui annonçant cette nouvelle; mais il fut étrangement surpris lui-même, lorsqu'il en apprit une autre à laquelle il ne s'attendoit pas, & qui étoit plus vraye que celle qu'il apportoit.

Le Roi, qui avoit des Espions, ayant été averti de ce qui se tramoit contre le Prevôt, revenoit à la hâte pour chatier les factieux. Suger le rencontra près de Corbeil, & lui ayant exposé le sujet de son voyage, ce Prince le railla sur sa crédulité, & le renvoya à Toury, où il lui promit de se rendre incessamment pour le secourir. Suger, aussi confus qu'indigné, se met à la tête de ses gens, reprend le chemin de Toury, & enrolle tout ce qu'il rencontre d'hommes capables de porter les armes. Il arriva sur le soir, & ayant passé avec autant de bonneur que de hardiesse à travers le Camp ennemi, il fut reçû dans la place. Il soûtint plusieurs assauts en attendant l'arrivée du Roi; & les Assiégeans furent

toujours repoussez avec perte.

Tandis que le Baron s'obstinoit à ce siége, il reçut avis qu'un détachement commandé par le Sénéchal Garlande, s'avançoit au secours de Toury. Il leva le siége aussi-tôt, & se retira avec précipitation dans son Château, résolu de s'y bien défendre. Le Sénéchal y arriva presqu'aussi-tôt que lui, & trouva ses gens encore occupez aux travaux. Le lendemain matin le Roi parut devant Toury; & le jour suivant toute son armée se trouva rassemblée au pié des murailles du Puiset.

Le Baron se retire à l'arrivée du Roi.

Ce Prince, pour mettre ses soldats dans la nécessité de vaincre ou de mourir, fit renvoyer tous les chevaux, & se proposa d'attaquer la Place par deux endroits. Il donna la conduite de la premiere attaque au Sénéchal; & se mettant lui-même à la tête de la Noblesse, il se chargea de la seconde, malgré les instances de plusieurs Seigneurs, qui ne vouloient pas qu'il exposât ainsi sa personne. Mais la fortune ne seconda point son courage: il perdit plus de monde à ce second siége qu'au premier; & après avoir couru risque lui-même à deux differentes fois d'y perdre la vie, il fut contraint

Le Roi assiége le Puiset, & est contraint de lever le siége.

de le lever & d'aller cacher sa honte dans Toury, avec le reste de son armée. Telle étoit alors la foiblesse de nos Rois.

Les rebelles retournent au siége de Toury.

Les ennemis devenus insolens par cet avantage, & par un renfort de cinq cens lances que le Roi d'Angleterre leur envoya dans le même tems, prirent la résolution d'aller forcer le Roi jusques dans Toury. Ils s'avancerent effectivement en bon ordre, ne comptant pas moins que de se rendre Maîtres de sa personne. Mais ils le trouverent qui les attendoit avec une armée plus nombreuse & plus forte que la premiere; ce qui leur fit rebrousser chemin avec précipitation, & remettre l'exécution de leur dessein à une occasion plus favorable. Le Roi les suivit de près, & arriva presqu'aussitôt qu'eux devant le Puiset. Comme il se disposoit à une attaque, les assiégez firent une sortie sur ses troupes; mais il furent repoussez, & obligez de se renfermer dans l'enceinte du Château. Cependant le long séjour que les troupes du Roi faisoient à Toury, commençant à incommoder le Prevôt, à cause des dommages qui en sont les suites ordinaires, il conseilla

à

à ce Prince de s'aller poster à une demie lieuë du Puiset. Ce qu'il fit, plus par considération pour Suger, que pour son propre intérêt.

Le Roi le met en fuite.

Tandis que l'armée Royale étoit occupée à se retrancher dans ce nouveau Camp, le Comte de Chartres averti du désordre où elle étoit vient fondre sur elle à la tête des siens, & la met en déroute. Il alloit la dissiper entierement, si le Roi secondé des Principaux Seigneurs de sa Cour, après avoir rallié une partie des fuïards, ne l'eût repoussé avec tant de vigueur, qu'il le contraignit lui-même de prendre la fuite, & de se retirer plus vîte qu'il n'étoit venu. Il le poursuivit jusqu'au Puiset, où le Comte ne rentra pas sans beaucoup de peine avec les débris de son armée.

Le lendemain matin, pendant que le Roi tenoit Conseil sur les mesures qu'on devoit prendre pour la réduction de la Place, le Comte de Chartres, qui avoit été blessé dans sa déroute, députa secrettement un homme de confiance, pour demander au Roi la permission de se faire transporter à Chartres, avec promesse de quitter les armes, & le parti du Baron. Ce Prin-

ce eut la générosité d'accorder cette grace au Comte. Alors le Baron se voyant seul, sa garnison réduite à un petit nombre, & sans aucune ressource, craignant d'ailleurs le ressentiment du Roi, qui pour cette fois ne pouvoit que lui être funeste, songea serieusement à pourvoir à sa sureté. Ainsi la nuit suivante, ayant pris ce qu'il avoit de plus précieux, il s'évada par une porte secrette. Le Roi souffrit avec peine que ce Rebelle eût échappé à sa justice; mais il fallut qu'il se contentât de faire ruiner pour la seconde fois son Château.

Suger va au Concile de Rome.

Ce fut ainsi qu'après trois ans de guerre Suger se vit enfin paisible possesseur de sa Prévôté. Lorsqu'il eût reparé ses pertes & remis toutes choses en un meilleur état, il songea à acquitter la promesse qu'il avoit faite au Saint Pere, de se trouver au Concile de Rome. Il y arriva avec les Prélats François au mois d'Avril, de l'année 1112. Ce voyage ne lui fut pas inutile. Pendant tous le tems qu'il demeura à Rome, il étudia le caractere & le génie des Italiens; il apprit chez eux l'Art de la Politique, & s'appliqua à connoître les affaires étrangeres,

& à démêler les intérêts de la Cour Romaine, d'avec ceux de l'Empereur. Ces connoiſſances lui furent d'un grand ſecours, comme nous le verrons dans la ſuite. Il s'inſinua dans les bonnes graces du Saint Pere ; par les preuves qu'il lui donna de ſa capacité, gagna l'eſtime & l'amitié des Cardinaux, & partit enfin avec les autres Prélats du Royaume pour revenir en France, où il trouva à ſon arrivée un changement auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre.

Nouvelles hoſtilités du Baron du Puiſet.

Le Seigneur du Puiſet profitant de ſon abſence, avoit fait agir des perſonnes d'une ſi grande conſidération, que le Roi lui avoit accordé une ſeconde fois ſa grace. Il ne fut pas plûtôt retabli dans ſon Château, que la Prévôté de Toury ſe vit comme auparavant expoſée aux incurſions continuelles de ce Seigneur. Suger en fut très-affligé. Il connoiſſoit le génie du Baron, & ſçavoit bien qu'il n'y avoit point de paix à eſpérer avec lui. Il étoit parti pour Rome, dans l'idée qu'il n'auroit jamais rien à craindre de ſa part, & il n'avoit pris aucune précaution. Ses gens n'attendoient que ſon arrivée, pour lui porter de nouvelles

plaintes contre les violences du Baron. Il voulut avoir un éclairciſſement avec ce Seigneur, qui ſelon ſa coutume lui allégua de mauvaiſes raiſons.

Suger fait lui-même la guerre au Baron.

Honteux d'aller encore implorer le ſecours du Roi, & craignant d'ailleurs de fatiguer ſa bonté, il réſolut de faire tête lui ſeul au Baron, & de lui rendre guerre pour guerre. Pour cet effet il augmenta ſes troupes de pluſieurs Compagnies de Cavalerie, & les deſtina à faire des courſes ſur l'ennemi. Il ſe mit lui-même à leur tête, & porta le fer & le feu ſur les terres du Baron. Un de ſes partis ayant enlevé adroitement le Commandant de la Citadelle du Puiſet, il le fit conduire dans les priſons du Monaſtere. On dira peut-être que cette conduite ne s'accordoit guere avec ſa profeſſion; mais la coutume autoriſoit en ce tems-là toutes ſortes de perſonnes à ſe faire juſtice elles-mêmes. Quoique l'Egliſe eût déja fait ſes efforts pour abolir ce déſordre, il ne ceſſa que ſous le Regne de Charles V. qui ſçut y remedier par la ſageſſe de ſes Ordonnances.

Le Roi prend les armes.

Cependant Suger n'auroit vû de long-tems la fin de cette guerre, qu auroit peut-être ſuccombé, ſi le Ba-

ron, joignant l'ingratitude à l'injustice, & oubliant qu'avec son rétablissement, il devoit la vie à son Roi, n'eût par un excès de perfidie poussé à bout la patience de ce Prince, en faisant entrer les Anglois en France. Le Roi prit les armes, & après avoir repoussé l'ennemi, il résolut de mettre enfin le Seigneur du Puiset hors d'état de jamais se revolter. C'est ce que Suger attendoit avec impatience. Il étoit fatigué de se voir harcelé continuellement, & exposé à tout moment à perdre la vie, ou la liberté.

Le Puiset fut donc assiégé pour la troisiéme fois. Ce derniere siége ne fut ni moins meurtrier, ni moins difficile que les deux précédens, & il auroit peut-être duré plus long-tems, si le Baron dans une sortie, n'eut tué de sa main le Sénéchal Garlande, qui s'opposoit à sa retraite. Il comprit qu'après avoir privé le Roi d'un homme qui lui étoit si cher, il n'y avoit rien à espérer de sa clemence; c'est pourquoi il prit la fuite & alla se jetter dans les troupes qui partoient pour l'expédition de la terre Sainte, où il périt. Le Baron prend la fuite.

Le Roi, qui pendant les trois siéges Suger va

au-devant du Pape.

du Puiſet avoit remarqué dans toutes les occaſions l'induſtrie & le courage de Suger, l'employa depuis toutes les fois qu'il eut beſoin d'un homme de tête. Mais ce qui fait bien voir en quelle conſidération il étoit à la Cour, c'eſt que le Pape Gelaſe ayant réſolu de paſſer en France, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, pour ſe mettre à couvert des perſécutions de l'Empereur Henri, il fut député pour aller recevoir ce Pontife. Le S. Pere le vit avec beaucoup de plaiſir. Les Cardinaux qui le connoiſſoient, pour l'avoir vû à Rome au Concile de Latran, lui firent tout l'accueïl poſſible. Il aſſura le Pape, au nom de ſon Maître, de ſa ſoumiſſion & de celle de ſes peuples au Vicaire de J. C. & le pria de marquer un lieu, où ce Prince pût conferer avec lui des moyens les plus propres pour le rétablir ſur le Siége de Saint Pierre. Il revint à la Cour avec la réponſe du Saint Pere, & donna de ſa part au Roi la bénédiction Apoſtolique.

Concile de Reims.

Ce Pape étant mort peu de tems après ſon arrivée en France, Calixte III. lui ſuccéda. Ce fut lui qui indiqua un Concile général à Reims, pour

l'affaire des investitures qui duroit depuis si long-tems, & qui loin d'être terminée, étoit plus embroüillée que jamais. Le Roi s'y rendit, accompagné de Suger & des Seigneurs les plus qualifiez de sa Cour. Entr'autres Canons de ce Concile, on en fit un, qui deffendoit au Clergé de recevoir l'investiture d'aucun bien de l'Eglise de la main d'une personne Laïque. Suger ayant remontré au Roi que ce Réglement préjudicioit aux droits de la Couronne, le Prince s'y opposa, & demanda que le Canon fût reformé; ce qui lui fut accordé.

Comme le dessein du Pape étoit de terminer le Concile par l'Excomunication de l'Empereur, qui avoit refusé de s'y trouver, le Roi de France qui n'étoit pas en bonne intelligence avec ce Prince, étoit résolu de laisser agir le Saint Pere. Mais Suger, dont les vûës s'étendoient plus loin, & qui prévoyoit que l'Empereur ne manqueroit pas de venger cet affront sur la France, fit toutes les instances possible pour engager le Roi à s'y opposer. Il ne put rien obtenir, & la Sentence d'Excomunication fut prononcée. L'Empereur Henri y est excomunié.

Ce que Suger avoit prévû ne man-

qua pas d'arriver. L'Empereur, indigné de ce qui s'étoit fait contre lui en ce Concile, jura que la France & la Ville de Reims en particulier, éprouveroient les effets de son ressentiment. Il ne put mettre ces terribles ménaces à exécution. Etant retourné en Allemagne pour faire de nouvelles levées, il donna le loisir au Roi de France d'en faire autant de son côté, & de se mettre en état de se faire craindre lui-même.

Suger est envoyé à Rome.

Après la tenuë du Concile, le Pape, à la sollicitation des Italiens, retourna à Rome. Le Roi ayant à traiter avec lui d'un affaire d'importance, chargea Suger de cette négociation, & nomma l'Abbé de Saint Germain des Prés, pour l'accompagner dans ce voyage.

Le Pape le reçut avec toutes les marques de distinction, qui convenoient à la dignité de celui qui l'envoyoit. Il étoit connu du Saint Pere qui l'avoit vû au Concile de Reims. Lorsqu'après avoir terminé sa négociation, Suger se disposa à partir, le Pontife qui avoit une haute idée de ses talens, voulut le retenir & l'attacher à sa personne; mais il remercia sa Sainteté de l'honneur qu'elle lui vouloit faire, &

reprit la route de France.

Cependant Adam Abbé de S. Denis, étant mort le 19 Février de l'année 1122, pendant que Suger étoit encore en chemin, les Religieux sans attendre son retour, l'élurent d'une voix commune pour remplir la place vacante. Il apprit lui-même cette nouvelle par un Domestique de l'Abbaye, que les Religieux envoyerent au-devant de lui, & qu'il rencontra en deça des Monts. Il apprit en même tems que cette élection s'étant faite sans l'agrément du Roi, il avoit fait mettre en prison ceux des Religieux qui étoient venus lui présenter le décret pour le confirmer, & qu'il l'avoit déclaré nul. Dans cette conjoncture, Suger, après avoir premierement donné des larmes à la mémoire d'Adam qui lui avoit servi de Pere, & qu'il regardoit comme l'auteur de son élévation, renvoya une partie de ses gens à Rome, pour consulter sa Sainteté sur la conduite qu'il devoit tenir dans une affaire si délicate; & il donna ordre à une autre partie de se rendre à grandes journées à la Cour de France, pour y reconnoître la disposition des esprits; pendant que de son côté

Il est élû Abbé de S. Denis.

il s'avançoit lentement, à dessein de ne pas entrer dans le Royaume, sans avoir des nouvelles positives de l'une ou l'autre Cour.

Il n'étoit pas encore arrivé à Lyon, lorsque ceux qu'il avoit envoyez en France, revinrent avec des nouvelles plus favorables qu'il n'avoit lieu de l'espérer. Le Roi avoit rendu la liberté aux prisonniers, & n'attendoit que son arrivée pour confirmer son élection. En effet, ce Prince, par une distinction bien glorieuse, se rendit à S. Denis le jour que Suger y arriva. Il le reçut avec toutes les marques d'estime & d'affection, qu'un sujet puisse désirer, & confirma le décret de son élection.

Il reçoit l'Ordre de Prêtrise.

Suger rendit compte au Roi de la négociation dont il l'avoit chargé pour la Cour de Rome; & après avoir été rendre ses devoirs à son Predécesseur sur son tombeau, il se disposa à recevoir la Prêtrise, que l'Evêque de Senlis lui confera le lendemain de son arrivée. Le jour suivant l'Archevêque de Bourges lui donna la bénédiction Abbatiale, en présence du Roi & de toute la Cour.

Lorsque l'Abbé Suger se vit tran-

quille, tous ses soins furent de connoître les devoirs de sa nouvelle dignité. Un certain jour on vint l'avertir qu'un Evêque & un Religieux de son Ordre, lui demandoient une audience particuliere. C'étoit Manassez Evêque de Meaux qui lui amenoit le célebre Pierre Abelard, échappé des prisons de Saint Denis, où ses Confreres l'avoient fait mettre, pour avoir osé soutenir que Saint Denis l'Aréopagite, n'étoit jamais venu en France & n'avoit pû souffrir le Martyre sous Dece.

Suger reçût l'Evêque & le Religieux avec cette politesse qui lui étoit naturelle. Il connoissoit Abelard depuis long-tems, & étoit à peu près de même âge. Comme il n'avoit point eu de part aux poursuites que ses Confreres avoient faites contre cet homme célebre, il sembloit qu'il dût être plus disposé à le favoriser. Mais le contraire arriva. Pierre Abelard à S. Denis.

Abelard, scandalisé depuis long-tems des désordres qui regnoient dans l'Abbaye de Saint Denis, ayant pris le dessein de se retirer ailleurs, étoit venu pour cet effet avec l'Evêque de Meaux, en demander la permission au nouvel Abbé. Suger après plusieurs

refléxions, déclara qu'il ne pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit, faisant entendre que la ſortie d'un tel homme ne donneroit pas une idée avantageuſe de la conduite de ſes Religieux.

Abelard ne ſe rebuta point, & réſolut de tenter d'autres voyes. Il étoit aimé du Sénéchal Etienne de Garlande, qui par le poſte qu'il occupoit, & par la faveur dont le Roi l'honoroit, étoit en état plus que perſonne de lui rendre ſervice. Ce fut à lui qu'il s'adreſſa. Le favori agit ſi efficacement auprès du Roi, que Suger à ſa ſollicitation fut obligé d'accorder à ſon Religieux la permiſſion qu'il lui demandoit.

Suger aſſiſte au premier Concile de Latran.

Quelque tems après, il partit pour Rome, dans le deſſein de mettre ſon Abbaye & tout ce qui en dépendoit, ſous la protection du Saint Siége. Le Saint Pere lui fit une réception convenable à ſa dignité; & les Cardinaux ſurtout, qui l'avoient vû en France, & qui connoiſſoient ſon mérite, s'empreſſerent de lui donner des marques de leur eſtime. Le Pape confirma ſon élection, & l'invita à aſſiſter au Concile général de Latran, dont l'ouver-

ture se fit peu de tems après son arrivée à Rome en 1123. Suger parut en cette assemblée, non plus en qualité de député, comme auparavant, mais comme Abbé d'un des plus célebres Monasteres qu'il y eût alors.

Les Evêques firent de grandes plaintes dans ce Concile contre les Abbés, de ce qu'ils s'ingeroient de faire les fonctions Episcopales. On peut croire que l'Abbé de S. Denis ne demeura pas dans le silence ; mais malgré tout ce que lui & ses Confreres purent alléguer, le Concile fit un Canon, qui soumettoit les Abbés aux Evêques Diocésains pour l'Ordination des Clercs, la consécration des Autels, &c. avec deffense de se servir des Ornemens Episcopaux, & qui interdisoit aux Moines les *fonctions Curiales.*

Il va au Mont-Cassin.

Pendant la tenuë de ce Concile, il fit connoissance avec Oderise nouvellement élû Abbé du Mont-Cassin. Il étoit venu à Rome, pour être beni des mains du Pape. Cette cérémonie se fit à la fin du Concile. Comme Oderise se disposoit à retourner à son Abbaye, il invita Suger à venir voir ce Monastere célebre, où l'Ordre de S. Benoît avoit pris naissance. Suger ac-

cepta ses offres, & partit avec lui. Ce ne fut pas le seul voyage qu'il fit dans l'Italie ; il visita tous les lieux que la dévotion des peuples rendoit célebres.

Son retour en France.

Peu de tems après son arrivée, le Pape lui écrivit de la maniere la plus obligeante, pour l'inviter à venir à Rome tenir dans l'Eglise un rang plus élevé. Ses amis comptoient que c'étoit pour être Cardinal ; peut-être se flattoit-il lui-même de cette espérance. Quoiqu'il en soit, il n'alla pas jusqu'à Rome ; car ayant appris dans sa route la mort du Pape arrivée le 12. Decembre de l'année 1124, & l'élection de Lambert d'Ostie, qui lui succéda sous le nom d'Honoré II. il revint sur ses pas, & arriva à Paris vers le milieu du Carême de 1125.

Affaires dont il est chargé.

Son retour fit plaisir au Roi, qui avoit apprehendé de perdre un si fidéle serviteur. Pour l'attacher entierement à l'Etat & à sa personne, il lui donna des emplois plus considerables, que ceux dont il l'avoit revêtu jusqu'alors. Il avoit l'Intendance de la Justice, & la rendoit dans son Abbaye, où il connoissoit des causes ordinaires. Les affaires de la guerre, & les né-

gociations étrangeres étoient encore de son département.

Le 23 Mai de l'année 1125, l'Empereur Henri V. qui avoit eu de si grands demêlez avec le Saint Siége, au sujet des Investitures, ayant laissé par sa mort le Trône Imperial vaçant, la Diete s'assembla à Mayence pour procéder à l'élection de son Successeur. Le Roi, que cette affaire interessoit, y envoya l'Abbé de Saint Denis, qui s'y rendit avec un train convenable. Il traversa par ordre du Roi l'élection des deux Neveux de l'Empereur Henri, à qui ce Prince en mourant avoit envoyé les marques de l'Empire, témoignant par-là que son intention étoit qu'ils lui succedassent. Mais les Electeurs peu contens du gouvernement de Henri, & poussez par Suger, donnerent l'exclusion aux deux Princes, & proclamerent Empereur Lothaire Duc de Saxe, qu'ils firent couronner à Aix la Chapelle, au mois de Septembre de la même année 1125.

Suger est envoyé en Allemagne.

Après cette affaire terminée à l'avantage de la France, Suger pensa aux interêts de son Abbaye. Il se fit faire une restitution par le Comte de

A son retour il veille aux interêts de son Abbaye.

Morſpec, qui s'étoit emparé d'une terre voiſine de ſa Seigneurie, appartenant à l'Abbaye de Saint Denis. Le Comte fit une échange de cette terre, avec d'autres biens qu'il avoit en France, aux environs de Metz, qu'on nomme à préſent le Prieuré de la Celle.

Guerre contre le Comte d'Auvergne.

Dans le même tems, l'Evêque de Clermont ayant été chaſſé de ſon Egliſe par les violences du Comte d'Auvergne, le Roi pouſſé autant par ſon zéle pour la Religion, que par ſon amour pour la Juſtice, prit les armes afin de retablir ce Prélat ſur ſon Siége. Suger l'accompagna dans cette expédition, à la tête des troupes qu'il avoit levés ſur les terres de l'Abbaye. C'eſt à cette guerre qu'on peut rapporter l'origine de ſa converſion, c'eſt-à-dire, le deſſein qu'il forma de rétablir la régularité parmi ſes Religieux, & de mener lui-même une vie conforme à ſon Etat. L'armée de France mit le Siége devant Clermont: les attaques & la défenſe furent vives de part & d'autre; il y périt beaucoup de monde, & Suger lui-même manqua d'y perdre la vie. La Ville fut enfin obligée de ſe rendre, & de reconnoître ſon Evêque.

Au retour de ce Siege, Suger faisant refléxion à la fragilité de la vie, & aux dangers dont la providence l'avoit préservé, pensa plus serieusement qu'il n'avoit encore fait à remplir les devoirs de sa profession. La connoissance qu'il avoit faite pendant cette guerre avec Charle Comte de Flandre, surnommé le Bon, Prince aussi recommandable par sa piété que par sa valeur, & les entretiens fréquens qu'il avoit eus avec lui, contribuerent beaucoup à lui faire prendre cette résolution; mais la fin malheureuse de deux de ses amis, dont l'un étoit Ponce Abbé de Cluny, & l'autre Oderise Abbé du Mont-Cassin, que le Pape indigné de leurs désordres avoit déposez, & traitez avec sévérité, acheva entierement de le déterminer; de sorte qu'il ne pensa plus qu'à se reformer, lui & ses Religieux.

Il forme le dessein de reformer sa conduite & son Abbaye.

Il commença à mettre la main à cette pieuse entreprise en l'année 1127, la 5e. de son administration, la 2e. du Pontificat d'Honoré II. & la 19e. du Regne de Loüis le Gros. Il trouva heureusement beaucoup de docilité dans ses Religieux, qui, à son exemple,

embrasserent la reforme sans aucune opposition. Cette nouvelle ne se fut pas plûtôt répanduë dans le monde, que tout ce qu'il y avoit alors de personnes de piété, lui écrivirent pour le feliciter. S. Bernard * avoüe dans une de ses Lettres, qu'il n'en esperoit pas tant de lui; qu'il auroit été satisfait, s'il avoit voulu seulement retrancher son équipage & cette pompe mondaine, avec laquelle il paroissoit en public; mais qu'il avoit plus fait, puisque non content de se reformer lui-même, il avoit procuré le même bien à sa Communauté.

Les personnes du monde n'eurent plus dèslors un si libre accès dans l'Abbaye. L'administration de la Justice fut transferée ailleurs. Les gens d'épée & d'affaires n'y parurent plus. Si notre Abbé paroissoit en public, c'étoit avec la simplicité qu'exigeoit son Etat. Il avoit même formé le dessein de ne plus aller à la Cour; mais la disgrace du Sénéchal Etienne de Garlande, qui arriva dans le même tems, l'y rengagea tout de nouveau. Le Roi le chargea de toutes les affaires de l'Etat, & voulut se reposer entierement

* Bernard., Ep. 78.

ſur lui. On le vit donc encore dans le grand monde ; mais ce fut avec une modeſtie qui édifia. Le ſoin des affaires publiques ne lui fit point négliger celles de ſon Monaſtere. Il tenoit la main à l'obſervation des Reglemens, & rien n'y ſouffroit de ſon abſence.

Peu de tems après cette Reforme, c'eſt-à-dire, l'an 1128, il entreprit de réünir à l'Abbaye de Saint Denis, celle d'Argenteüil, qu'il croïoit lui appartenir, fondé ſur des Piéces qu'il avoit trouvées, étant encore jeune Religieux, dans les papiers de la maiſon de Saint Denis. Il envoya deux Députés à Rome, avec ordre de repréſenter au Pape le Contrat de fondation, & ſurtout d'inſiſter beaucoup ſur la vie peu édifiante des Religieux de cette Abbaye.

Il fait réunir à ſon Abbaye le Monaſtere d'Argenteüil.

Le Pape chargea ſon Légat d'examiner cette affaire. Suivant les intentions de ſa Sainteté, on aſſembla un Concile Provincial à Saint Germain des Prés, au commencement de l'année 1129, où ſe trouva un grand nombre d'Evêques & d'Abbés. Le Roi, à la perſuaſion de Suger, y aſſiſta avec la Reine, ſon fils aîné, & le

Chancelier. Le Légat condamna ces Religieux, tant à cauſe des deſordres dont on les accuſoit, qu'en vertu du Contrat de fondation, que Suger produiſit, à être transferés ailleurs, ordonnant que les Moines de Saint Denis leur ſeroient ſubſtitués. Cette Sentence fut confirmée par le Roi, & par le Pape Honoré II.

Il prend le parti des Benedictins d'Etampes.

Les Moines de Saint Martin d'Etampes, ayant été chaſſez dans le même tems de leur Egliſe, par les Chanoines & le Clergé de la même Ville, Suger prit leur deffenſe, & obtint du Roi un Arrêt, qui condamnoit les Chanoines à de grandes reparations, & remettoit les Religieux en poſſeſſion de leur Maiſon.

Schiſme cauſé par l'élection de 2. Papes.

L'an 1130 arriva dans l'Egliſe ce ſchiſme ſcandaleux, cauſé par l'élection du Cardinal de Saint Ange, qui prit le nom d'Innocent II. & par celle de Pierre de Léon, à qui on donna le nom d'Anaclet II. Le parti de ce dernier devint ſi puiſſant dans Rome, qu'Innocent, & ceux qui tenoient pour lui, furent contrains de ſortir d'Italie, & de ſe refugier en France. Le Roi avant de le reconnoître, convoqua une Aſſemblée de tous les Pré-

lats, & Seigneurs de ſon Royaume à Etampes, pour réſoudre ce qu'on devoit faire. Saint Bernard ayant été pris pour arbitre du conſentement de toute l'Aſſemblée, il décida en faveur d'Innocent. Le Clergé de France ſouſcrivit à ſa déciſion, & promit obéiſſance à Innocent, comme au véritable Pape. Le Roi lui députa en même tems l'Abbé Suger, pour l'aſſurer de ſa ſoumiſſion, & de celle de ſes peuples. Le Saint Pere le reçut avec de grands témoignages de joye, & l'Evêque d'Albano, le même qui en qualité de Légat Apoſtolique l'avoit ſecondé dans l'affaire d'Argenteüil, le fit connoître à ſa Sainteté, qui après lui avoir donné des marques d'une eſtime particuliere, le chargea de ſes remercimens pour le Roi, & lui promit d'aller à Saint Denis.

Ce Pontife y arriva effectivement dans la ſemaine Sainte de l'an 1131, & y paſſa les Fêtes de Pâques. Suger profita de cette occaſion favorable, pour lui faire confirmer la réunion du Monaſtere d'Argenteüil à l'Abbaye de S. Denis. Il en obtint encore une Bulle, par laquelle le Pape accorde à l'Abbaye de nouveaux droits, & la confir-

L'union du Monaſtere d'Argenteüil confirmée.

me dans la possession des anciens. Le Pape alla de Saint Denis à Roüen ; & ayant ensuite employé près de deux ans à visiter les principales Eglises du Royaume, il indiqua un Concile général à Reims pour la Saint Luc de la même année 1131.

Mort du fils aîné du Roi.

Pendant que toutes choses se disposoient pour le Concile, un malheur plongea le Roi & toute la France dans la tristesse. Loüis ayant fait couronner Philippe son fils aîné âgé de 14 ans, il arriva un jour, que ce jeune Prince se divertissant aux environs de Paris, un pourceau s'étant embarassé entre les jambes de son cheval, le fit tomber. Le Prince se blessa si dangereusement, qu'il mourut la nuit suivante. Le Roi à cette nouvelle s'abandonna à la douleur, & ce fut inutilement que Suger, qui ne le quittoit point, mit tout en usage pour lui donner quelque consolation.

Son second fils est Couronné.

Pendant que toute la France étoit dans la désolation, Suger uniquement occupé du bien de l'Etat, & prévoyant les troubles qui arriveroient, si le Roi venoit à manquer, engagea ce Prince à faire couronner Loüis son second fils. Cette cérémonie se fit au Concile

de Reims, en présence du Roi, & de tous les Etats du Royaume assemblez à cet effet. L'Election d'Innocent y fut aussi confirmée, & Pierre de Léon Antipape solemnellement excomunié.

Maladie du Roi.

Lorsque le Roi, par l'avis de Suger, se fut assuré un Successeur, il ne mit plus de bornes à la faveur dont il l'honora. L'Abbé de Saint Denis ne quittoit presque plus la Cour, excepté lorsque le Roi alloit à quelque expédition; alors il profitoit de son loisir, pour reparer son Abbaye, & y affermir de plus en plus le bon ordre. Ce Prince, dont toute la vie s'étoit passée dans les fatigues de la guerre, revenant du Château de Saint Brice sur Loire, dont le Siége lui avoit coûté beaucoup de peine, tomba malade sur la route, & fut obligé de s'arrêter à Mont-Richard en Touraine. Suger, qui y fut mandé, n'abandonna point le Roi pendant toute cette maladie, & il en reçut dans cette extrêmité les marques de la plus tendre affection. Ce Prince laissa par son Testament de grands biens à l'Abbaye de Saint Denis, & se disposa à la mort qu'il crut proche. Mais sa maladie n'eut pas de

ſuite ; il recouvra même la ſanté en peu de tems, & vint à Saint Denis en rendre à Dieu ſes actions de graces.

Suger ſe diſpoſe à la mort.

Suger, qui avoit été témoin des ſentimens de piété, que ce Prince avoit fait paroître aux approches de la mort, en fut ſi touché, qu'il penſa ſerieuſement à ſe diſpoſer à la ſienne. Il fit ſon Teſtament, où il témoigne ſa reconnoiſſance envers Dieu, pour toutes les graces dont il l'avoit comblé pendant le cours de ſa vie, & où il ordonne des prieres & des aumônes pour le repos de ſon ame, faiſant à cet effet differentes fondations. C'eſt ainſi qu'il ſe préparoit à la mort ; mais il avoit encore un grand rôle à joüer ſur la Scene de ce monde, avant d'en ſortir. Tous les honneurs, dont nous l'avons vû revêtu juſqu'à préſent, n'étoient, pour ainſi dire, que les préludes de celui auquel la Providence le deſtinoit. Nous allons bientôt le voir aſſis, comme il le dit lui même dans ſon Teſtament, non ſeulement entre les Princes, mais même *à la tête des Princes du peuple*.

Mariage du jeune

Pendant que Suger étoit occupé à mettre ordre aux affaires de ſa conſcience

cience, & de ſon Monaſtere, la Cour de ſon côté ſe trouvoit aſſez embaraſſée ſur la reponſe qu'elle devoit rendre aux Ambaſſadeurs du Duc d'Aquitaine, qui offroit la Princeſſe Eleonore ſa fille en mariage au jeune Roi Loüis VII. lui conſtituant pour ſa dot l'Aquitaine & le Poitou. Suger, qui fut mandé au Conſeil, enviſageant les grands avantages que la réünion de ces Provinces apportoit à la France, perſuada au Roi d'accepter les offres du Duc. Tout le Conſeil acquieſça à ſon ſentiment. Ainſi les Ambaſſadeurs furent renvoyez, avec aſſurance que le jeune Roi ſe rendroit inceſſamment à Bordeaux, pour y épouſer la Princeſſe Eléonore.

Roi, avec Eléonore d'Aquitaine.

Il partit en effet peu de tems après, avec une ſuite convenable à ſa dignité, ſous la conduite de Raoul Comte de Vermandois, & de Thibaud Comte de Blois. Suger, & deux autres Miniſtres des plus expérimentez, lui furent donnés pour Conſeillers. Le jeune Prince fit ſon entrée à Bordeaux, avec une magnificence digne de la Majeſté Royale. La cérémonie de ſon Mariage fut auſſi auguſte que pompeuſe, & elle fut terminée par

le Couronnement de la jeune Reine de France.

Mort de Loüis VI.

Peu de tems après la célébration de ce Mariage, arriva à Bordeaux la nouvelle de la mort du Roi, décedé le premier d'Août de l'an 1137 âgé de soixante ans, dont il en avoit regné 29. Toute la Cour du jeune Roi en fut consternée. Suger sentit la perte qu'il venoit de faire, dans un Prince qui n'avoit cessé de le combler de bienfaits. Cet évenement faisant changer entierement les choses de face, il fallut penser à prendre de nouvelles mésures. Suger, comme Chef du Conseil, fit comprendre au Roi, qu'un prompt retour à Paris préviendroit les troubles, que son absence pourroit occasionner. Le jeune Prince defera à son avis, & partit sur le champ de Bordeaux avec toute sa Cour. Il passa par Orléans, où il calma quelques émotions populaires, & arriva à Paris, où il fit son entrée avec la Reine son épouse, au milieu des acclamations d'un peuple nombreux.

Guerre contre le Comte de Toulouse.

Lorsque Loüis VII. se vit affermi sur le Trône, il pensa à recouvrer le Comté de Toulouse, qui faisoit partie de la succession de la Reine sa femme.

Il fut arrêté dans le Conseil, qu'après avoir fait au Comte de Toulouse les sommations ordinaires, on lui déclareroit la guerre en cas de refus. Suger, qui étoit un des Chefs du Conseil, ne fut point de ce sentiment. Le droit d'Eléonore sur le Comté de Toulouse ne lui paroissoit pas évident, d'autant qu'Alphonse qui en étoit le possesseur, produisoit un Contrat de vente en bonne forme. Il crut d'ailleurs qu'il étoit dangereux de commencer un Regne par la guerre, qui entraîne avec elle des frais immenses, & qui occasionne toujours quelques désordres dans un Etat. Mais les sollicitations de la jeune Reine l'emporterent sur son avis. Le malheureux succès de cette entreprise servit à mettre au jour l'habileté & l'expérience de l'Abbé de S. Denis, à qui le Roi donna dèslors toute sa confiance.

Pendant tout le tems que dura cette guerre, Suger retiré dans son Abbaye exécuta le projet qu'il méditoit depuis plusieurs années. C'étoit de donner plus d'espace à la Nef de son Eglise. Le Plan qu'il en avoit tracé lui-même, ayant été rempli en moins de trois ans, il invita plusieurs Evêques &

&Prélats à en venir faire la consécration. Comme la partie supérieure de l'Eglise, qu'on nomme le Chevet, n'avoit point de rapport avec cette Nef qu'il venoit d'élever, il la fit rebâtir sur le même Plan. Le Roi vint en poser lui-même la premiere pierre. Cette cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence. L'Abbé de S. Denis reçut de ce Prince de grand témoignages de bienveillance en cette occasion.

Differend entre la Cour de France & la Cour de Rome.

Il s'éleva la même année de grandes contestations entre la Cour Romaine & celle de France, au sujet de l'élection de Pierre de la Châtre, que le Pape Innocent II. malgré l'opposition du Roi vouloit installer sur le Siége Episcopal de Bourges. Le Saint Pere excommunia le Roi, & mit le Royaume en interdit. Les choses alloient être poussées bien loin de part & d'autre, si l'Abbé de S. Denis n'eût enfin persuadé à ce Prince de consentir à ce que sa Sainteté exigeoit.

Guerre contre le Comte de Champagne.

Ces troubles étoient à peine appaisez, qu'il en survint de plus grands. Raoul Comte de Vermandois ayant conçû une forte passion pour Petronille sœur de la Reine, fit casser son mariage avec la niéce du Comte de

Champagne, pour épouser cette Princesse. Le Pape s'opposa à ce divorce, & excommunia le Comte. Le Roi entra avec une armée dans les terres du Comte de Champagne qu'il regardoit comme l'Auteur des censures; mit le Siége devant Vitry en Pertois, & réduisit la Ville en cendre, sans épargner la principale Eglise, où s'étoient retirez, comme dans un azile inviolable, plusieurs milliers de personnes de tout âge & de tout sexe.

Saint Bernard, qui sçavoit que ce Prince ne se conduisoit que par les conseils de l'Abbé de Saint Denis, lui écrivit d'une maniere très-forte à ce sujet. Celui-ci n'y répondit qu'en s'excusant avec modération. L'Abbé de Clairvaux adressa ensuite une Lettre véhémente au Roi lui-même *, dans laquelle il lui représente l'énormité de son crime, & le ménace des Jugemens de Dieu, qui étoient prêts d'éclater sur lui. Cette demarche ne fut pas sans succès; le Roi ouvrit les yeux, reconnut sa faute, & se condamna lui-même. Que de refléxions à faire sur cette sainte hardiesse d'un Sujet!

Suger, qui pendant la guerre que

* S. Bern. Ep. 22.

L'Eglise de S. Denis achevée par les soins de Suger.

1145.

le Roi fit au Comte de Champagne, avoit fait travailler continuellement à la partie supérieure de son Eglise, voyant enfin tout l'édifice achevé, invita grand nombre d'Evêques & de Prélats à en venir faire la Dédicace. Le Roi avec toute sa Cour rendit cette cérémonie plus auguste par sa présence, & fit de riches dons à l'Eglise de S. Denis.

Voyage de la Terre Sainte résolu.

Les Ambassadeurs des Princes Chrétiens d'Orient arriverent en France cette même année 1145. Ils avoient passé par Rome, & le S. Pere les avoient chargés d'une Lettre pour le Roi, par laquelle il l'exhortoit à envoyer des secours aux Chrétiens de la Palestine, contre les Sarazins qui faisoient tous les jours de nouveaux progrès. Ce Prince ravi de trouver une occasion si favorable pour expier le massacre de Vitry, dont sa conscience étoit continuellement allarmée, convoqua les Etats du Royaume à Bourges, où il fut resolu que le Roi passeroit en Orient avec une armée.

Suger, qui prévoyoit que les suites d'un voyage si long pourroient être préjudiciables à l'Etat, après avoir mis tout en usage, pour détourner le

Roi d'aller en perſonne à cette expédition, le conjura du moins de ne s'engager à rien, ſans avoir conſulté auparavant l'Abbé de Clairvaux. Il écrivit enſuite ſecrettement au Pape, pour lui repréſenter de quelle conſéquence il étoit que le Roi ne ſortît point de ſes Etats. Le Saint Pere lui fit reponſe, que le zéle du Roi lui paroiſſoit ſi ardent & ſi ſincere, qu'il ne pouvoit s'y refuſer; qu'au reſte il étoit plus à portée de connoître ce qui étoit le plus expédient.

La Bulle, par laquelle Saint Bernard étoit chargé de prêcher la Croiſade, étant arrivée en France, le Roi fit aſſembler les Etats à Vezelai, & y reçut la Croix des mains de l'Abbé de Clairvaux. Son exemple fut ſuivi d'une infinité de perſonnes, de toutes conditions, & de tout ſexe; mais entr'autres de la Reine & des premieres Dames de ſa ſuite, qui voulurent avoir part à la ſainte expédition.

Suger déclaré Régent du Royaume.

Le Roi avant ſon départ convoqua une autre aſſemblée à Etampes, pour y faire choix d'un Miniſtre, qui gouvernât le Royaume pendant ſon abſence. Saint Bernard lui nomma l'Abbé Suger, qui fit de grandes inſ-

tances pour ne point accepter cet emploi important, & ne se rendit qu'au commandement exprès du Pape. Il étoit âgé alors d'environ soixante ans. Tout le monde étoit convaincu qu'il ne lui manquoit aucun des talens nécessaires pour bien gouverner; on le regardoit même comme le plus habile Ministre qu'il y eût alors dans l'Europe. Doux, poli, affable, ferme dans ses résolutions, intrepide dans le danger, bien loin qu'il eût brigué cette dignité, toutes ses pensées n'étoient que pour la retraite qu'il méditoit depuis long-tems. Obligé enfin de se rendre à l'autorité du Pape & du Roi, l'humilité qu'il fit paroître en refusant cet honneur, ne servit qu'à l'en faire juger plus digne.

Pendant que toutes ces affaires se traîtoient, le Pape Innocent II. fut obligé de se refugier en France, pour se soustraire à la fureur des Arnaldistes. Le Roi s'avança jusqu'aux Portes de Paris pour le recevoir. Suger ne parut point dans cette cérémonie; mais le Pape l'envoya chercher, & lui commanda de nouveau de se soumettre à la volonté du Roi, qui n'étoit autre que celle de Dieu. Depuis ce

jour-là tous les Ordres du Royaume le respecterent, comme celui qui représentoit la personne du Roi.

Un demêlé, qui survint dans le même tems entre les Officiers du Pape, & le Chapitre de Sainte Geneviéve, lui fournit la premiere occasion de faire usage de l'autorité qui venoit de lui être confiée; car le Roi lui renvoya la connoissance & le jugement de cette affaire. Il y avoit long-tems que Suger avoit formé le dessein de faire remplacer les Chanoines de cette Eglise, par des Moines de son Abbaye. Il saisit cette circonstance pour se plaindre de la vie scandaleuse qu'ils menoient, & remit l'exécution de son projet après le départ du Roi.

Ce Prince alla à Saint Denis passer les Fêtes de Pâque de cette année 1147, & y retourna à la Pentecôte; auquel jour il prit l'Oriflame, & reçut du Pape, qui s'y étoit rendu, la Bénédiction Apostolique, la Panetiere & le Bourdon. Ensuite de cette cérémonie, il dîna au Refectoire avec les Religieux, & après avoir remis entre les mains de l'Abbé les Lettres Patentes de sa Regence, il partit enfin pour se rendre à Mets, où tou-

tes ſes troupes devoient ſe raſſembler.

Il introduit des Ch. Reg. de S. Victor dans la Maiſon de Sainte Geneviéve

Ce fut peu après ſon départ, que malgré les oppoſitions du Chapitre de Sainte Geneviéve, Suger vint à bout d'introduire dans cette Maiſon, des Chanoines Reguliers de S. Victor. Son intention étoit, comme nous venons de le dire, d'y mettre de ſes Religieux; mais il rencontra des difficultés qu'il ne put vaincre.

Le Roi étant arrivé en Hongrie, écrivit à ſon Miniſtre, & lui enjoignit ſurtout de ne point le laiſſer manquer d'argent. La Place que Suger occupoit étoit trop élevée, pour ne lui pas faire des envieux; les Evêques ſurtout montrerent beaucoup de répugnance à lui obéïr. Il en porta ſes plaintes au Saint Pere, qui menaça de l'excomunication ceux qui lui réſiſteroient.

L'année d'après le départ du Roi, qui étoit 1148, il reçut une ſeconde Lettre de ce Prince, qui ne lui avoit point écrit depuis qu'il étoit ſorti de Hongrie, par laquelle il lui marquoit qu'il ſe diſpoſoit à partir de Conſtantinople pour la Syrie, & lui enjoignoit comme dans la premiere, de lui envoyer

de l'argent. Après les Fêtes de Noël de la même année, le Regent tint Conseil à Paris, pour remédier aux troubles qui s'étoient excitez en quelques Provinces. On y décerna des peines contre ceux de Reims entre autres, qui s'étoient revoltez contre leur Archevêque.

Il se repandit au même tems un bruit par toute la France & l'Allemagne, que l'armée du Roi & celle de l'Empereur avoient été taillées en piéce par celle des Turcs. Le Regent en fut allarmé; mais il apprit bientôt la vérité, qui étoit que les seules troupes Impériales avoient été défaites, & que la perfidie des Grecs étoit cause de ce malheur.

L'ouverture du Concile de Reims s'étant faite le Dimanche d'après la Mi-Carême de la même année, la Doctrine de Gilbert de la Porée Evêque de Poitiers, qui soutenoit que les qualités formelles qui sont en Dieu ne sont pas Dieu, y fut examinée. Les Evêques du Clergé de France, sans attendre la décision du Pape, dresserent une Formule de Foi, & choisirent, par le conseil de Saint Bernard, l'Abbé de Saint Denis, pour la

Condamnation de la Doctrine de Gilbert de la Porée.

présenter au Pape, non-seulement parce qu'en qualité de Regent, il étoit le Supérieur du Clergé, mais encore par l'opinion qu'ils avoient de sa prudence & de sa fermeté. Ils n'avoient d'autres vûës en cela, que de prévenir les desseins de certains Cardinaux, qui paroissoient favoriser les sentimens de Gilbert.

Cette démarche n'eut pas le succès dont on s'étoit flatté; le Pape trouva mauvais que le Clergé de France voulût lui prescrire des Loix. Il fit même une severe reprimande à l'Abbé de Clairvaux, & ayant assemblé de nouveau les Peres du Concile, il condamna lui-même les propositions de Gilbert. On n'avoit pas alors des idées aussi claires qu'aujourd'hui de la supériorité des Conciles sur le Pape, & des bornes de la puissance du Saint Siége.

Conduite de Suger dans le gouvernement.

Le Concile fini, le Regent s'appliqua à remedier aux désordres causez par l'avarice de certains particuliers, qui profitoient de l'absence du Roi pour s'emparer des biens de l'Eglise. Il fit des Reglemens severes contre eux. Ses soins s'étendoient sur tout. La brigue, non plus que le crédit de ceux qui étoient en place, ne put rien

sous son Ministere. Il menagea le trésor Royal avec tant d'œconomie, que sans charger les peuples, il trouva le moyen d'envoyer de l'argent au Roi, toutes les fois qu'il lui en demanda. Fléau des oppresseurs & protecteur de l'innocence, il étoit craint & respecté de ce qu'il y avoit de plus grand dans le Royaume, ainsi que le témoignent les titres de Grandeur & d'Altesse, qui lui étoient donnés par les personnes de la premiere considération. La crainte que son autorité imprimoit, parut surtout à l'occasion que nous allons dire. Geofroi Duc de Normandie, ayant refusé de servir dans l'armée de France, en qualité de Vassal de la Couronne, le Regent après avoir employé d'abord les prieres, parla en Maître, & lui commanda de se rendre incessamment à son devoir, sinon qu'il le traiteroit comme un sujet rebelle. Le Duc, qui le connoissoit capable de faire ce qu'il disoit, prit le parti d'obéïr. Sa fermeté.

La réputation de sa sagesse étoit répanduë chez tous les étrangers. Henri Roi d'Angleterre, le prit pour arbitre du demêlé qu'il eut avec la France. Robert Roi de Sicile, ayant appris qu'il devoit passer sur ses terres, Son Autorité.

vint au-devant de lui. David Roi d'Ecosse lui envoya une Ambassade pour lui demander son amitié. Voici encore un fait, qui prouve que les Princes du Sang même n'étoient pas dispensez de lui obéir. Le Comte de Vermandois, que le Roi avoit nommé son Lieutenant général, pour commander les armées en son absence, s'étoit emparé de la grosse Tour de Bourges, dont sa Majesté en partant avoit confié la garde à l'Archevêque de cette Ville. Le Prélat s'en plaignit au Regent, qui commanda au Comte d'un ton si absolu de se désister de son entreprise, que ce Prince obéit sur le champ.

On reçoit de facheuses nouvelles.

Sur la fin de l'année 1148, le Roi lui écrivit d'Antioche, qu'il avoit perdu la plus grande partie de ses troupes par la perfidie des Grecs : & qu'après avoir couru lui-même les plus grands dangers, il étoit arrivé dans cette Ville avec ce qui lui restoit de monde. Ces nouvelles accablantes jetterent l'allarme dans toute la France ; on reconnut trop tard combien on auroit agi sagement, si ont eût suivi le conseil de Suger, qui avoit taché de détourner le Roi d'aller en personne

à cette périlleuse expédition. Le Regent écrivit au Roi, & le conjura de se rendre incessament en France, où sa présence étoit nécessaire. Il appréhendoit que quelques mécontens, soutenus par le Roi d'Angleterre, ne saisissent cette occasion, pour causer des soulevemens dans le Royaume. Il crut néanmoins qu'il étoit de sa prudence d'agir dans de si tristes conjonctures en homme qui ne craignoit rien, & de faire courir des bruits contraires à ces facheuses nouvelles.

Le Roi, outre le mauvais succès de ses armes, étoit encore accablé de chagrins domestiques, que lui causoit la Reine sa femme, qui se comportoit en Orient d'une maniere peu convenable à sa dignité. Il fit confidence de sa peine à Suger, le priant de lui marquer comment il devoit agir. Cette circonstance augmentoit encore la douleur du Regent, d'autant plus que c'étoit par son conseil, que la Reine avoit suivi le Roi à cette guerre. Il pria instament ce Prince, dans sa Lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, de suspendre l'effet de son ressentiment, jusqu'à ce qu'il fût de retour en France, où il prendroit le parti qu'il jugeroit le meilleur.

Robert Comte de Dreux, frere du Roi, étant revenu de la Croisade vers le même tems, n'eut pas plûtôt reconnu la disposition des peuples, qui se plaignoient hautement du malheureux succès de la guerre sainte, que ce Prince naturellement témeraire & entreprenant forma le dessein de se mettre sur le Trône. Il tentoit la fidélité des Provinces, & tachoit de s'emparer des meilleures Places. Le Regent, qui avoit reçu des avis de plusieurs endroits, étudioit tous les mouvemens du Comte. Lorsqu'il fut pleinement convaincu de sa perfidie, il fit assembler les Etats du Royaume à Paris, où Robert s'étant trouvé, il le poussa si vivement, qu'il le contraignit d'avouer sa faute & de rentrer dans l'obéissance. Les factieux irritez de ce que la prudence du Regent avoit rompu leurs mesures, ne pouvant se venger directement sur lui-même, donnerent au Roi des soupçons contre la fidélité de son Ministere, par des Lettres qu'ils lui firent tenir secrettement.

Pendant la tenuë des Etats, le Comte de Dreux, & Henri fils du Comte de Champagne, ayant eu quel-

que differend, ces jeunes Princes, dont la fierté égaloit le courage, avoient resolu de le vuider par un duel. Le Regent en ayant été informé, leur défendit à l'un & à l'autre de tirer l'épée, sous peine d'être arrêtez en cas de désobéissance.

Cependant le Roi, dont on avoit indisposé l'esprit contre un de ses plus zélez serviteurs, s'avançoit à la hâte vers la France. Il arriva à Rome le 29 Juillet de l'an 1149, où il exposa au Pape le projet qu'il avoit formé d'une nouvelle Croisade. Le Saint Pere lui parla avantageusement de Suger, & donna de grands éloges à la sage conduite qu'il avoit tenuë pendant sa Regence. Un témoignage si respectable effaça aussi-tôt de l'esprit de ce Prince impressions peu favorables qu'on avoit données. Il écrivit de Rome à Suger, pour lui témoigner l'empressement qu'il avoit de le revoir. Il lui ordonna dans cette Lettre de partir avant les Princes du Sang pour venir au-devant de lui, afin qu'avant toutes choses il pût apprendre de sa propre bouche, quel étoit l'état de son Roïaume, & comment il devoit agir quand il y seroit rentré.

Le Pape fait au Roi l'éloge de Suger.

Retour du Roi en France.

Sa Majesté y arriva enfin dans le mois de Novembre de l'an 1149, après deux ans & quatre mois d'absence. Elle fit une entrée aussi magnifique à Paris, que si son armée fut revenuë triomphante ; on frappa même plusieurs Médailles à ce sujet. Suger remit entre les mains de son Prince les rênes de l'Etat, avec plus de joye qu'il ne les avoit acceptées : sa fidélité fut comblée des éloges qu'elle méritoit. Le Roi crut ne pouvoir mieux lui témoigner sa reconnoissance, qu'en lui donnant le nom de Pere de la Patrie, & il voulut qu'au titre de Regent près, il eût toujours la même autorité.

Suger reforme l'Abbaye de S. Corneille de Compiégne.

Ce fut environ vers ce tems-là, que Suger, à la sollicitation du Pape, entreprit de mettre la reforme dans l'Abbaye secularisée de S. Corneille de Compiegne. Dessein d'autant plus difficile à exécuter, que les Chanoines de cette Eglise avoient à leur tête Philippe de France frere du Roi. Il leur fit d'abord signifier les ordres du Pape & du Roi, ausquels ayant refusé non seulement de se soumettre, mais s'étant même revoltez contre les Officiers de sa Majesté, le Roi y alla en

personne, les fit chasser de leur Maison, dont il mit en possession les Religieux de Saint Denis, sous la conduite d'Eudes qu'il nomma leur Abbé.

Sur ces entrefaites, la guerre s'étant allumée entre le Roi, & Henri Duc d'Anjou & de Normandie, Suger représenta avec tant de prudence & de sagesse que cette guerre étoit contraire à leurs interêts, que la paix fut aussi-tôt concluë & signée. Il avoit ses vûës particulieres en leur persuadant de quitter les armes. Les affaires des Chrétiens d'Orient étoient presque désespérées; le zéle de ceux d'Occident étoit tellement rallenti par le mauvais succès de la derniere Croisade, que personne ne se trouvoit plus disposé à leur porter du secours. Or il craignoit que cette nouvelle guerre, que le Roi avoit resolu de faire au Duc de Normandie, ne reculât & ne détruisît même le projet que ce Prince avoit formé de faire passer des troupes en Orient.

Il empêche la guerre entre le Roi & le Duc de Normandie.

Dans le même tems le Patriarche d'Antioche & le Pape lui écrivirent conjointement, le priant d'employer son crédit auprès du Roi, pour l'engager à tenir la promesse qu'il avoit

faite aux Chrétiens en quittant la Palestine. Le Roi, à la persuasion de Suger, convoqua une assemblée des Prélats du Royaume à Chartres; on y fit la lecture des Lettres du Pape & du Patriarche d'Antioche; mais on se separa sans rien décider.

Il entreprend une nouvelle Croisade.

Dans ce refroidissement universel des esprits, l'Abbé de Saint Denis ne se rebuta point. Comme il mesuroit ses forces à son zéle & à son courage, il resolut de faire lui seul ce que les autres n'osoient entreprendre ensemble. Il exposa ses intentions au Pape dans une Lettre qu'il lui écrivit, & tint son dessein secret jusqu'à ce que la reponse fut venuë de Rome. Le Saint Pere, après avoir fait des refléxions sur le grand âge de Suger, & sur le peu d'apparence qu'un Religieux pût réussir, où les forces réunies de tant de Rois avoient été inutiles, ne laissa pas cependant, en considération de son zéle & de sa piété, de lui faire expédier le Bref qu'il demandoit.

Il assemble une armée.

Il ne l'eut pas plûtôt reçu, qu'il rendit son dessein public. Pour tenir une conduite opposée à celle des premiers Croisez, il resolut de ne mener en Orient qu'une armée de 12 mille hommes, mais composée de l'élite du

Royaume. Il trouva bien-tôt plus de monde qu'il ne lui en falloit ; tous vouloient servir sous un Chef, dont la prudence avoit toujours fait réussir les entreprises les plus difficiles. Il employa une année à faire les préparatifs nécessaires pour cette guerre. Une seule chose l'inquiétoit ; c'étoit de voir le Trône sans héritier ; il sollicita vivement le Roi d'y pourvoir avant son départ, en demandant la dissolution de son mariage avec Eleonore, dont il n'y avoit pas d'apparence qu'il eût jamais d'enfans mâles, & qu'il avoit resolu d'ailleurs de repudier à cause de ses désordres.

Tandis que cette affaire délicate se traitoit à la Cour de France & à celle de Rome, Suger, qui ne perdoit point son projet de vûë, avoit déja pris des mésures pour faire embarquer ses troupes au mois de Mars de l'année suivante. Il se disposoit lui-même à ce voyage par toutes sortes d'actions de pieté. S'étant rendu à Tours, il renouvella sur le Tombeau de Saint Martin le vœu qu'il avoit fait de passer dans la Palestine. Mais Dieu, qui se contenta de son zéle, & de la sainteté de ses intentions, permit qu'il tombât malade au retour de ce voya- Il tombe malade.

ge de piété. Il ne laissa pas, tout foible, & tout accablé qu'il étoit, de prévenir les difficultez que sa mort pourroit apporter à l'exécution de son pieux dessein, en chargeant du soin de cette expédition le plus vaillant & le plus expérimenté de ses Capitaines, à qui il assigna des fonds nécessaires pour l'entretien des Troupes.

Jugement sur les Croisades.

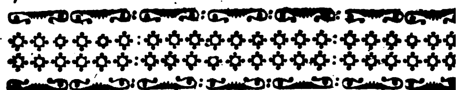
Je dirai à cette occasion, que quoiqu'un grand Historien * ait condamné ces guerres d'outre-mer, elles me paroissent néanmoins dignes d'un courage chrétien, guidé par la raison, puisqu'il s'agissoit de délivrer de l'oppression les Fidéles de l'Orient, & de chasser des Usurpateurs cruels & impies. Quelles guerres furent jamais plus conformes à l'équité naturelle & à l'esprit de la Religion? Si les Croisades n'ont eu aucun succès, & si elles ont fait périr des milliers de Chrétiens, c'est que les mesures étoient mal prises, & que la discorde regnoit toujours entre les Chefs. Les Princes avoient tort d'abandonner leurs Etats, & d'aller en personne à cette guerre: ils auroient dû se contenter d'y envoyer des Généraux expérimentés & de bonnes troupes, après avoir fait

* M. Fleuri.

entr'eux un Traité, par rapport à la conduite de la guerre, & au partage des conquêtes. En ce cas je crois que l'entreprise auroit réussi. Mais en ce tems-là un courage féroce, où il entroit un peu de religion, tenoit lieu de lumieres & de prudence.

Cependant Suger songea serieusement à mettre ordre pour la derniere fois à l'affaire de son salut. Ayant fait assembler ses Moines, il les conjura de ne pas attendre après sa mort, pour lui choisir un Successeur. En même tems il fit écrire à Saint Bernard son fidéle ami, pour le prier de venir l'assister dans ces derniers momens; mais le Saint Abbé n'ayant pû quitter son Monastere, les Evêques de Noyon, de Senlis & de Soissons lui rendirent ce pieux Office. Ce fut entre leurs bras qu'il expira le 13e. Janvier de l'an 1152, dans la soixante-dixiéme année de son âge, & la soixantiéme de sa profession. Mort de Suger.

Le Roi honora ses funérailles de sa présence, & témoigna par ses larmes combien il étoit sensible à la perte qu'il faisoit d'un si sage & si fidéle Ministre. La France le regretta, comme celui qui méritoit à juste titre le nom de Pere de la Patrie.



GUILLAUME DE BLOIS

dit LE CARDINAL DE CHAMPAGNE,

Premier Ministre sous Philippe Auguste.

Naissance de Guillaume de Blois.

LA maison de Champagne venoit de s'allier à celle de France. Loüis VII. dit le jeune, qui regnoit alors, prit soin de l'avancement des cadets de cette illustre Maison, & surtout de Guillaume, depuis surnommé de Blois. Il étoit quatriéme fils de Thibaut le Grand ou le Vieux IIIe. du nom, Comte de Champagne, dont Loüis VII. avoit épousé la fille. Guillaume naquit vers l'an 1135. A peine étoit-il sorti de la premiere enfance, que Thibaud écrivit à Saint Bernard, pour le prier d'employer son crédit en faveur de son fils, afin de l'avancer dans l'Etat Ecclésiastique.

La

La protection de Saint Bernard valoit mieux à cet égard, que celle des Souverains même : le peuple avoit pour lui une vénération profonde, & les Ecclésiastiques de tous les Ordres lui témoignoient une déférence entiere ; il assura le Comte de Champagne de la disposition favorable où il étoit pour le jeune Prince ; mais il se deffendit en même tems de solliciter pour lui les dignités de l'Eglise ; alleguant qu'il étoit retenu par la crainte de charger sa conscience en faveur d'un jeune homme, qui avoit peut-être moins de vocation pour l'état que pour la fortune ecclésiastique : cependant il promit de s'employer en tout ce qui pourroit lui être avantageux, après qu'il auroit eu le tems d'examiner ses dispositions. Saint Bernard mourut, avant que Guillaume eût été nommé Evêque de Chartres ; dignité qu'il obtint onze années après la mort de ce Saint Abbé. Peu de tems après, on le transféra de Chartres à l'Archevêché de Sens.

Il est fait Ev. de Chartres, puis Archev. de Sens.

1164.

Alexandre III. Souverain Pontife, étant alors en France, avoit besoin de gagner l'affection des Grands du Royaume ; & lorsqu'il fut question 1168.

Il est nommé Légat du Pape.

de nommer un Légat, à l'occasion du differend survenu entre Thomas, Archevêque de Cantorbéri, Primat d'Angleterre, & le Roi Henri, il revêtit de ce titre le nouvel Archevêque de Sens. Tout le monde sçait la fin scandaleuse & tragique de ce funeste differend. Le Roi d'Angleterre trouva desCourtisans trop dévoüés à servir son ressentiment; & la Chaire Archiépiscopale de Cantorbéri se vit soüillée par le meurtre de celui qui l'occupoit. L'opiniâtreté de ce Prélat contre un puissant Roi étoit à la vérité une faute; mais elle fut punie par un crime. L'Archevêque de Cantorberi eut à peine rendu le dernier soupir, que son Tombeau devint célébre par les miracles, qu'on crut qui s'y opéroient. Les Prélats de tous les Royaumes de la Chrétienté bientôt embrasserent hautement sa deffense. Alexandre III. fut sollicité de toutes parts, de reconnoître Thomas pour Saint & pour Martir; mais le Pontife avoit alors des ménagemens à garder. La Canonization du Primat d'Angleterre ne pouvoit que lui attirer le ressentiment d'un Monarque, qui ne croyoit pas avoir fait un Martyr.

Meurtre de Thomas de Cantorbéri.

Cependant Guillaume Archevêque

de Sens, rempliſſant avec exactitude ſes fonctions de Légat, rendit compte au Saint Pere de la mort tragique de Thomas, & lui conſeilla de lancer les foudres de l'Egliſe ſur le meurtrier de ce Prélat. Il étoit vivement preſſé d'en agir ainſi auprès du Pape, par ſon ſucceſſeur à l'Evêché de Chartres, qui étant l'éleve de l'Archevêque de Cantorbéri, ſollicitoit, par reconnoiſſance, la vengeance de la mort de ſon Maître. L'Evêque de Chartres, dans ſes Lettres à Guillaume, lui donne le titre de Sainteté, titre alors attaché à la dignité d'Evêque, auquel on a crû devoir ſubſtituer le titre de Révérence, & enſuite celui de Grandeur.

La prudence & le zéle, que Guillaume de Champagne avoit fait paroître durant ſa légation, tant pour tout ce qui concernoit les interêts du Pape, que pour ce qui regardoit le ſervice de Loüis le jeune, lui mériterent d'être placé ſur le Siége Archiépiſcopal de Reims, alors le plus conſidérable du Royaume; il eſt à croire qu'il quitta Sens ſans regret pour un Siége éminent, qui avoit été plus d'une fois le partage des Princes du Sang Royal de France.

Il passe en Angleterre.

Peu de tems après, il se détermina à passer en Angleterre, pour être témoin des miracles qui s'opéroient, disoit-on, sur le Tombeau de l'Archevêque de Cantorbéri. Le Roi Henri II. regnoit encore, & témoignoit un grand repentir de la fureur qu'il avoit exercée contre le Primat. Pour se reconcilier avec le Clergé, il recevoit avec de grands honneurs tous les Prélats, qui se rendoient dans ses Etàts pour honorer le Tombeau de Thomas, qualifié par tout de Saint & de Martir. Guillaume de Champagne méritoit une distinction particuliere par sa naissance, par sa dignité, & par l'honneur qu'il avoit d'être beau-frere du Roi de France, dont le Roi Henri étoit le vassal. Aussi ce Prince n'oublia-t'il rien de ce qui pouvoit rendre plus magnifique la réception qu'il fit à l'Archevêque. Il vint lui-même au-devant du Prélat avec toute sa Cour, & le combla de présens.

Sacre de Philippe Auguste.

Guillaume resta peu en Angleterre. Il pouvoit s'apercevoir aisément du chagrin que son séjour en ce Païs-là causoit au Roi Henri. Quelque effort qu'il fit pour le cacher, ce Prince ne pouvoit que souffrir beaucoup, lorsqu'il voyoit les plus grands Prélats de l'Eglise ve-

nir honorer le Tombeau de celui qu'il avoit fait assassiner. L'Archevêque revint donc en France, & se rendit à Reims, où il eut bientôt après l'honneur de sacrer son neveu Philippe Auguste, que Loüis le jeune associoit au Trône; imitant en cela Loüis le Gros son pere, dont la même politique, alors nécessaire, avoit pris une semblable précaution à son égard. Le Sacre des Rois de France ne s'étoit jamais fait avec tant de dignité & de magnificence. Loüis voulut que tous les Pairs s'y trouvassent, ainsi que tous les vassaux de la Couronne, le Roi d'Angleterre en qualité de Duc de Normandie, Philippe Comte de Flandre, &c.

Le Roi auroit bien voulu pouvoir assister au Sacre de son fils, qu'il aimoit tendrement; mais sa mauvaise santé l'en empêcha. Il avoit attendu long-tems la naissance de ce Prince, qui fut pour cela surnommé *Dieu-donné*. Le pieux Monarque, par rapport à une maladie de son fils, avoit voulu aller, suivant la mode, au Tombeau de Thomas de Cantorbéri, implorer le Ciel pour le recouvrement de sa santé. Il en revint malade lui-même, & attaqué d'une paralysie. Pour cette rai-

ſon il ſe hâta de faire ſacrer Philippe.

Guillaume de Champagne profitant de ſon grand crédit ſur l'eſprit du Roi, obtint un Réglement, par lequel on aſſuroit à perpétuité aux Archevêques de Reims le privilége de pouvoir ſeuls ſacrer les Rois de France. Ce Reglement, ouvrage de Loüis le jeune, fut confirmé par une Bulle du Pape. Le Roi mourut peu de tems après, & laiſſa le Trône à ſon fils.

Mort de Loüis le jeune.

Le crédit de l'Archevêque de Reims ne fut plus le même au commencement de ce nouveau Regne. Les ennemis, que lui avoit ſuſcitez ſon autorité paſſée, ſe liguerent tous pour l'éloigner de la Cour. Ce fut en vain qu'il eſſaya de s'y ſoutenir. Le parti qui lui étoit contraire, l'emporta: il fut diſgracié; & quoique ſa naiſſance ſemblât l'appeller à la tutelle du jeune Roi, elle fut confiée au Comte de Flandre, ſous qui les freres Clement furent chargés du Miniſtere.
1181. On n'a pas jugé qu'il fût utile d'en rapporter l'Hiſtoire, à cauſe du peu d'éclat de leur adminiſtration. Guillaume s'inquiéta médiocrement d'une diſgrace ſi peu méritée, & tourna toute ſon attention du côté de la Cour de

Rome, dont il obtint peu de tems après le Chapeau de Cardinal : alors le Prélat prit le nom de Cardinal de Champagne.

Guillaume est fait Cardinal.

Cette éminente dignité, quoiqu'elle ne fût pas encore arrivée au dégré de splendeur où on la voit aujourd'hui, donna un nouveau lustre à celui qui venoit d'en être revêtu ; & Philippe Auguste rendant justice à son mérite & à sa capacité, le remit dans sa premiere faveur, & le fit Ministre d'Etat. Alors le Cardinal s'occupa uniquement à réparer les désordres qui s'étoient glissés dans les affaires, & à extirper sur tout l'hérésie des Vaudois, qui ménaçoient l'Etat des plus grands troubles. Il employa pour la détruire un moyen, qui ne lui auroit pas attiré en ce tems-ci les éloges qu'il reçut dans ce siécle de barbarie. On brûla par son ordre à Arras un grand nombre d'Hérétiques; mais ce suplice, loin d'intimider & de corriger ceux qui resterent, ne fit qu'augmenter la prévention de leur Secte, contre une Religion qui se montroit cruelle & sanguinaire. On peut excuser le Ministre, en disant qu'il n'usa de cette rigueur qu'à la sollicitation du Comte de Flandres.

Il fait brûler les Hérétiques.

Pendant que le Cardinal de Champagne s'efforçoit de détruire les Vaudois par le feu, Philippe Auguste employoit le fer contre d'autres Hérétiques appellés Cotereaux, qui infectoient le Berri; ils eurent l'audace de combattre contre ce Prince; mais
1183. ils furent punis de leur témérité, & l'armée du Roi les tailla en piéces. A cette guerre contre les Cotereaux & les Vaudois succéda celle qu'il fit au Comte de Flandre, qui avoit été son Tuteur, & avec qui il avoit été long-tems dans une liaison intime. Le Cardinal de Champagne avoit été aussi étroitement uni avec ce puissant Vassal de la Couronne; mais sollicité par les Comtes de Clermont, par le Seigneur de Couci & par plusieurs autres, à qui le Comte avoit fait quelque injustice, il porta son Maître à lui déclarer la guerre: elle fut sanglante, & punit bien le Comte de toutes ses usurpations.

Il porte le Roi à faire la guerre au Comte de Flandre.

Si la guerre avoit été faite à l'instigation du Cardinal Ministre, la paix fut aussi son ouvrage; mais avant qu'elle pût être concluë, il se donna une sanglante bataille entre les Flamands & les François. Les premiers pas-

ſerent la Somme, & voulant ſe rendre redoutables par des ruines & des ravages, ils pillerent & brûlerent tout ſur leur chemin. Ils ne prétendoient pas moins que de ſaccager toutes les Villes, qui ſont depuis la Somme juſqu'à Paris, de s'emparer de cette Capitale, & de la réduire en cendres après l'avoir pillée. La ruë, qui porte aujourd'hui le nom de la Calende, étoit dèſlors ainſi appellée; c'étoit là ſurtout que les Flamands vouloient aller, pour y planter, diſoient-ils, leurs *Dragons* : ils donnoient ce nom à leurs étendarts. Ces idées de carnage & de conquêtes firent bientôt place à la terreur & à la conſternation; les Flamands ayant appris que le Roi s'avançoit contre eux à la tête d'une puiſſante armée, reculerent au-delà de nos Frontieres, & abandonnerent même la défenſe des leurs. Alors le Comte de Flandre, craignant qu'on ne lui rendît les ravages qu'il avoit exercés en France, demanda humblement la paix, & on la lui accorda.

Le Comte mérita cette indulgence du Miniſtre de France, par la franchiſe avec laquelle il en uſa avec lui; il lui écrivit, & reconnut qu'il ne pou- Le Card. lui accorde la Paix.

voit obtenir ſa paix que par ſon moyen, & que c'étoit de lui qu'il la vouloit tenir. L'amour propre du Cardinal fut flatté de cette confiance : il calma l'eſprit de ſon Maître, & remit le Comte dans ſes bonnes graces. Philippe, quoique juſtement irrité, ne lui faiſoit la guerre qu'à regret ; il avoit été ſon Pupille, & regardoit comme un trait d'ingratitude la deſtruction d'un Souverain, qui avoit eu ſoin de ſon enfance. Il fut donc bien aiſe que ſon Miniſtre, en ménageant l'honneur du Trône & l'interêt de l'Etat, lui épargnât une guerre indécente & ruineuſe.

Il ſçut ſi bon gré au Prélat de ce ſervice important, que dans une Lettre que ce Monarque envoya au Pape par Etienne de Tournay Abbé de Sainte Geneviéve de Paris, il déclare au Saint Pere, qu'il ne peut conſentir à laiſſer partir pour Rome un homme auſſi néceſſaire à ſon Etat, que le Cardinal de Champagne, & qu'il le prie de trouver bon que ce Prélat n'obéiſſe point aux Brefs réïterés, que ſa Sainteté lui envoyoit pour l'attirer auprès d'elle ; ajoûtant qu'il étoit l'*œil de ſes conſeils & le bras droit de ſes deſſeins*, qu'il

l'avoit rendu le dépositaire & le deffenseur de ses interêts, qu'il le regardoit *comme aussi vaillant que la lance qu'il portoit*, & reconnoissoit que sans lui, *il se croiroit incapable de faire la guerre ou la paix*. Des expressions aussi fortes de la part d'un Roi tel que Philippe, qui ne pouvoit ignorer que sa Lettre deviendroit publique, témoignent le cas extrême que ce Prince faisoit de son principal Ministre, le premier des Cardinaux qui en France ait été revêtu de cet Emploi.

Malgré la Lettre du Roi, & les vives instances de ce Prince auprès du Pape Lucius III. qui l'aimoit tendrement, comme l'ayant vû naître étant Légat en France, malgré, dis-je, les instances du Roi, le S. Pere insista pour que le Cardinal de Champagne se rendît auprès de lui. Le Ministre voyant le Royaume dans une grande tranquillité, & que les affaires pourroient durant quelques tems se passer de sa présence, fit le voyage de Rome, & vit enfin le Pape; qui l'avoit tant désiré. Le Pontife mourut peu de jours après l'arrivée du Cardinal, qui assista à l'élection d'Urbain III son successeur. Il fit encore dans la suite un voyage en Ita-

Le Card. va à Rome.

1185.

lie, sans pour cela quitter le Ministere; ce qui prouve la difference des affaires de ce tems-là à celles de ce tems-ci. Aujourd'hui un premier Ministre de France ne seroit guere en état de faire de suite deux voyages en Italie.

Philippe va à la Terre Sainte.

Philippe, suivant la coutume des Princes de son tems, voulut entreprendre le voyage de la Terre Sainte; ce qui étoit partir exprès de l'Occident, pour aller tuer des hommes dans l'Orient, & s'en revenir ensuite, sans rapporter d'autre fruit que celui d'avoir témoigné un zéle inutile. On faisoit de grands & vains préparatifs pour ces expéditions. Les guerres contre les peuples voisins épuisent les Etats: des guerres si éloignées devoient coûter beaucoup à ceux qui les entreprenoient. Le Cardinal de Champagne étoit trop éclairé pour ne pas reconnoître l'abus de ces pieux voyages d'outremer; mais il étoit Cardinal, & ne pouvoit s'opposer avec bienséance à une œuvre que Rome souhaitoit, & que l'on regardoit alors comme la plus agréable à Dieu, & la plus favorable à son Eglise.

L'impétueux Richard I. regnoit alors en Angleterre; ce Prince étoit d'autant

plus puissant, qu'outre les forces de son Isle, il en avoit encore de considérables dans la France, dont il possedoit les plus riches Provinces. Philippe Auguste lui avoit rendu des services essentiels; mais la reconnoissance n'étoit pas une des vertus de Richard; il ne respiroit que la guerre & les combats; & cette inclination sanguinaire est rarement accompagnée de la justice & de l'équité. Ayant fait la paix avec le Roi de France & le Comte de Flandre, il vouloit chercher une occasion de se signaler en Orient. Philippe consentit à être du voyage; mais il n'étoit pas dans le dessein de partir avant le Roi d'Angleterre, de peur que ce Prince entreprenant n'attaquât ses Etats en son absence. Pour obvier à tous les inconveniens, le Roi confia la Regence de son Roïaume à la Reine Alix de Champagne sa mere & au Cardinal de Champagne, 1190.
frere de cette Princesse.

Après cette précaution, Philippe se rendit à Saint Denis pour y prendre le bourdon, la béface, & les sandales, qui y étoient en dépôt, & il les reçut des mains du Cardinal de Champagne, qui après le départ du Roi,

exerça de concert avec la Reine les fonctions de Regent. Ainsi on vit alors la Maison de Champagne gouverner seule le Royaume de France; ce qu'elle fit avec l'applaudissement des peuples. Quelques-uns prétendent que malgré la qualité de Reine Alix ne possedoit qu'un pouvoir subordonné à celui de son frere, & la plûpart des Historiens le nomment toujours le premier.

Son retour.

Il ne joüit pas long-tems de cette autorité. Philippe, attaqué d'un mal dont la cause & le remede étoient inconnus, se hâta de revenir en France, & reprit les rênes du gouvernement. Reconnoissant alors combien ces voyages de Terre Sainte étoient nuisibles aux Souverains & à leurs Etats, il se promit bien de rester dans le sien, & de laisser aux autres Princes la gloire d'acquérir de l'expérience sur ce point, au même prix que lui.

Son arrivée pensa être signalée par une guerre contre Baudoüin IV. Comte du Hainault, qui venoit d'hériter du Comté de Flandre, par la mort de Philippe d'Alsace Souverain de cet Etat, mort au Siége d'Acre. Le Roi

rance demandoit au Comte Bau-
n l'hommage du nouvel Etat
venoit d'acquérir, & la propriété
'Artois pour la dote de la Reine
mme, fille de Baudoüin IV. &
e du feu Comte de Flandre. Le
ite de Hainault ne voulut point
ord se dessaisir, en faveur de sa fille,
e Souveraineté aussi considérable.
esseur de la Flandre & du Hai-
t, il lui étoit d'une grande impor-
e de ne pas voir le Roi de Fran-
aître de l'Artois. Cette Pro-
e donnoit une trop grande facilité
attaquer les deux autres. Bau-
n avoit pour lui une raison de po-
ie, qui eût suffi, si ses forces
nt été moins bornées; car les loix
lus équitables cédent toujours à
i qui peut les mépriser impuné-
t. Mais il avoit affaire à un Mo-
ue belliqueux, qui loin de céder
Province à la crainte de combat-
ontre son beau-pere, lui auroit fait
erre pour une bicoque. Baudoüin se
onc obligé de succomber; l'Artois
nt une partie du domaine de Phi-
e, & cet accommodement fut l'ou-
e du Cardinal de Champagne, qui
égocia avec beaucoup d'habileté.

Philippe ſuivoit en tout les vûës de ſon Miniſtre, qui étoient droites, & conformes à la néceſſité des affaires. Les Miniſtres ſubalternes, dirigés par un Chef ſi attentif & ſi clair-voyant, concouroient tous au bien de la choſe publique; aucun ne s'écartoit de la route preſcrite: on ne voyoit point alors à la Cour d'embarras, d'incertitude, de confuſion, de lenteur dans l'expédition des affaires.

Le Card. fait le pelerinage de S. Jacque en Galice.

Outre les deux voyages que Guillaume avoit entrepris en Italie, il eut encore le tems d'en faire un à Saint Jacque en Galice. C'étoit un vrai pellerinage, & non un voyage politique. Après cette pieuſe équipée, le Cardinal de Champagne flétrit la gloire de toutes les bonnes actions qu'il avoit faites, par ſa trop grande condeſcendance

1193. pour le Roi ſon Maître; & il fit voir en cette occaſion qu'auprès des Princes il n'eſt preſque point de vertu réelle.

Le Roi repudie ſa femme Ingelburge.

La Reine étant morte, Philippe épouſa en ſecondes nôces Ingelburge, fille du Roi de Dannemarck. La cérémonie du mariage ſe fit dans l'Egliſe de N. D. d'Amiens. Le ſéjour des Rois de France n'étoit pas, comme il

l'a été depuis, fixé dans la Capitale, Ville alors peu considérable, par rapport à ce quelle est aujourd'hui. Philippe avoit paru d'abord éperduëment amoureux d'Ingelburge, qui étoit en effet une très-belle Princesse; mais par un changement si incompréhensible que plusieurs l'attribuerent à un sortilége, dès le lendemain du mariage ce Prince ressentit pour sa nouvelle épouse un éloignement invincible: sa présence lui devint insupportable; & ne pouvant souffrir quelle partageât plus long-tems le Trône, il entreprit de faire casser son mariage.

Un pareil lien, formé à la face des Autels & aux yeux de toute l'Europe, avoit paru jusque là indissoluble; le Roi même fut d'abord effrayé des obstacles qu'il auroit à surmonter pour réussir; mais il trouva de laches courtisans, qui pour plaire à leur Souverain, dépoüillant tous sentimens d'honeur, de vertu & de religion, lui aplanirent la route qui devoit le conduire au crime: ils lui dirent que les Rois avoient des priviléges au-dessus du vulgaire; que ce qui étoit sacré & inviolable pour les autres hommes, ne devoit point l'être pour les Potentats,

Le Card. juge en faveur du divorce.

Le Roi avoit plus de confiance au Cardinal qu'en tout autre ; & si ce Prélat avoit été d'un avis contraire à ses sentimens, peut-être en auroit-il changé. Mais le Ministre aplaudit au dégoût de son Maître, & en qualité de Légat Apostolique, il déclara nul le mariage de Philippe avec Ingelburge, sous prétexte quelle étoit parente de la feuë Reine. Tout le monde se recria sur un divorce aussi scandaleux. On reprocha au Roi & encore plus au Cardinal, qu'ils n'avoient pû ignorer avant le mariage cette alliance qu'ils faisoient servir de prétexte pour le rompre. Ingelburge chassée du Trône reclama la protection du Pontife ; plusieurs Evêques François s'assemblerent à ce sujet par son ordre. On blâma hautement la conduite du Cardinal & des autres Prélats, qui avoient avec lui décidé cette affaire. Enfin le Roi voyant qu'il alloit être condamné, ne voulut point attendre le Jugement définitif, & termina tout d'un coup la procédure, en reprenant de lui-même Ingelburge.

La conduite du Cardinal de Champagne en cette occasion l'avoit mis en mauvaise odeur dans l'esprit des

gens de bien : mais le grand monde, toujours partisan du crédit & de la faveur, sçut bientôt l'excuser. Le Pape le déclara même son Légat dans toutes les Gaules. Il ne survêçut pas longtems à ce surcroit d'honneur ; & après avoir vû mourir les deux aînés de sa maison, le Cardinal mourut lui-même à Laon, âgé de soixante sept à huit ans : de Laon on transporta son corps dans l'Eglise Cathédrale de Reims, où il est enterré. Sa mort. 1202.

Il possedoit les Titres d'Archevêque de Reims, de Cardinal Légat par toute l'Allemagne & les Gaules, & de principal Ministre d'Etat. On lui reproche d'avoir préferé les marques extérieures de la Religion à l'exercice intérieur des vertus qui en sont l'essence ; de ne s'être pas assés opposé à quelques actions injustes de Philippe Auguste ; d'avoir eu un zéle cruel pour la conservation du dépôt de la foi ; d'avoir témoigné une dureté odieuse à l'égard d'un Evêque Prince de Liége, persécuté par l'Empereur, qui s'étoit réfugié dans la Ville de Reims, & qu'il y laissa mourir de faim, pendant qu'une dévotion mal entenduë le conduisoit jusque dans la Ga-

lice, pour y offrir des présens à Saint Jacque. Au reste, on l'a mis au nombre des bons Ministres, parce qu'il n'a pas commis autant de mal, que le grand nombre de ceux que l'Histoire compte au nombre des méchans.

S. Bernard dit qu'on l'avoit destiné à l'Eglise dès son enfance. Presque tous les Auteurs considérables de son tems parlent de lui avec estime. Pierre de Blois lui adressa deux Lettres. Etienne de Tournai lui en écrivit 25 sur divers sujets. Pierre Comestor lui dédia son *Histoire Scolastique*, & le Poëte Gautier son *Alexandriade*. Les Historiens l'appellent quelquefois le Cardinal de Reims, & il fut surnommé *aux blanches mains*. Si Philippe Auguste est le premier de nos Rois depuis Hugue Capet, qui ait eu un plan de politique régulier & suivi, on en peut faire honneur à son premier Ministre.



GUERIN, CHEVALIER DE S. JEAN DE JERUSALEM.

Depuis Evêque de Senlis, Chancelier de France, principal Ministre sous le Regne de Louis VIII.

L'Histoire ne parle point des Ministres que Philippe Auguste a pû avoir après la mort du Cardinal de Champagne ; soit que ce Prince gouvernât par lui-même, de quoi il étoit fort capable, soit que le train des affaires, méritât peu qu'on en fit mention. Loüis VIII. succéda à Philippe son pere, & confia le principal Ministere à Guérin, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Ce dernier Titre prouve qu'il étoit noble d'extraction.

Elevation de Guérin au Ministere.

1223.

A l'égard de sa capacité, Philippe lui-même en avoit jugé avantageusement, en recommandant au Cardinal de Champagne son Oncle, de lui donner entrée dans les Conseils. Ses avis servirent beaucoup au Cardinal durant sa regence, & Philippe eut depuis une grande confiance en lui. Il l'employa dans l'affaire qui survint entre Hugue Comte de S. Pol, & Renaut Comte de Boulogne. Ils en vinrent aux invectives, & le premier s'emporta si fort, qu'il frappa l'autre très-rudement au visage, & le mit tout en sang. Alors tous deux mirent l'épée à la main, & la querelle ne se seroit terminée que par la mort de l'un ou de l'autre Comte, si plusieurs personnes ne les avoient separés. Le Comte de Boulogne promit de se venger avec éclat de l'affront sanglant qu'il avoit reçu.

Philippe, qui avoit voulu prevenir les suites d'une affaire aussi facheuse, envoya Guérin au Comte de Boulogne, comme à l'offensé, pour le prier de sa part de lui sacrifier le ressentiment de l'injure que lui avoit faite le Comte de Saint Pol; Mais il répondit au Ministre, qu'il ne pardonne-

roit jamais à ſon ennemi, *à moins qu'il ne trouvât moyen de lui remettre dans le viſage le ſang qui en étoit ſorti.* Cette réponſe déplut fort au Roi, & le Comte de Boulogne s'en étant apperçu, quitta la Cour avec le Comte de Flandre, & les principaux vaſſaux de la Couronne. Ils ſe revolterent bien-tôt après contre le Roi, & Guérin alors Evêque de Senlis le ſervit non-ſeulement de ſes conſeils, mais encore de ſon bras.

Guerre contre le Comte de Flandre.

Ferrand ou Ferdinand de Portugal fils du Roi Sanche, par l'entremiſe du Roi de France, avoit épouſé une fille de Baudouin Comte de Flandre, & ſon mariage l'avoit rendu Souverain de ce Pays. Par une ingratitude extrême, il oublia que ſa fortune étoit l'ouvrage de Philippe, & ſe ligua contre lui avec le Roi d'Angleterre, & Otton Empereur d'Allemagne. Les Comtes de Flandre & de Boulogne commencerent par s'emparer de Tournay, place qui appartenoit au Roi, & ménacerent pluſieurs autres Villes. Philippe, qui s'apprêtoit à paſſer en Angleterre, envoya Guérin, & Gaucher de Chatillon, un des aïeux du fameux Gaucher de Chatil-

lon Connetable de France, V. d
pour reprendre Tournai, ave
de porter la guerre ensuite dans
des deux Vassaux rebelles. Gu
Gaucher, quoique de beauco
ferieurs en troupes à leurs en
reprirent Tournai, & se rendi
maîtres de la campagne ; ce
donna lieu de s'emparer de p
Villes de Flandre.

Le Comte se consoloit de
tes, par l'espoir de les reparer
avec avantage. Le Roi d'An
Jean Sans-terre, à qui Philippe
d'enlever la Normandie, av
des levées extraordinaires, no
ment pour recouvrer une si be
riche Province, mais encore p
vahir le reste de la France : ses
quoique grandes, n'étoient pc
core proportionnées à un tel
Voulant assurer mieux le su
son entreprise, il appella à son
comme je le viens de dire, a
Comtes de Flandre, de Boul
les autres Vassaux mécontens,
Empereur d'Allemagne. Les c
rés rassemblerent toutes leurs t
L'Anglois passe en Anjou, po
diversion & occuper en ce F

une partie des troupes de Philippe Auguste ; & Otton, avec les Comtes de Flandre & de Boulogne, s'avance vers Tournay. Guerin, Gaucher de Chatillon, & les autres fidéles serviteurs du Roi conseillerent à ce Prince, de se porter du même côté avec son armée, malgré la supériorité des ennemis. Philippe & Otton se trouverent donc campés à trois lieuës l'un de l'autre. Le premier à Tournay, & le second au Château de Mortagne situé sur l'Escaut ; le Roi avoit envie de combattre les ennemis en arrivant ; mais on l'en détourna, en lui représentant, que leur supériorité les favoriseroit trop dans un terrein aussi désavantageux que le chemin qui conduisoit de Tournay à Mortagne. Le Comte de Louvain, gendre du Roi, & qui, pour être du Pays en connoissoit mieux les routes, conseilla à Philippe de laisser au contraire les ennemis dans leur poste, & d'aller ravager le Hainaut par le Pont de Bouvines.

Cette marche avoit aussi ses difficultés, & ne pouvoit s'exécuter sans risque, en présence d'un ennemi supérieur en forces, qui n'attendoit que

Bataille de Bouvines.

1214.

l'instant favorable pour attaquer.
pendant le lendemain qui étoit ur
manche, Philippe décampa & pı
route du Pont de Bouvines. Aussi
que l'Empereur Otton l'eut appri
ne douta point que ce ne fût une
te, & marcha à la tête de toute
armée pour attaquer les François
leur retraite. Les troupes du Roi
tinuerent leur route, & ce Pı
voulut les voir passer devant lui, a
auprès de sa personne les plus gr
Seigneurs du Royaume, & sur
l'Evêque Guérin, que Rigord,
ton, Historien contemporain, (
pelain, & Médecin de Philippe Aı
te, qualifie de Généralissime de
mées de France, & qu'il appelle *le
du Roi*, qui lui faisoit part en tou
l'autorité Royale; il ne lui donn
néanmoins le titre de Ministre.
gord fut témoin oculaire de
fameuse action, n'ayant pas qui
Roi durant la bataille; c'est d
qu'on tient ce récit.

Guérin apperçut les Coureur
revenoient à toute bride; ils lui a
rent qu'Otton s'avançoit en dilig
& que dans peu de momens il a
joint l'arriere-garde des Frar

l'Evéque courut alors vers l'endroit où étoit Philippe, & en lui rendant compte de la marche de l'ennemi, lui prouva la néceſſité du combat. Le Roi lui laiſſa toute la liberté d'agir comme il le jugeroit à propos. Guérin ayant pris avec lui le Vicomte de Melun, & quelques eſcadrons, monta ſur une petite colline, d'où ils examinerent à loiſir l'ordre de bataille, & à peu près le nombre des ennemis. Après avoir fait ſes obſervations, Guérin s'en retourna ſeul auprès du Roi, pour lui déclarer qu'il étoit tems de ſe préparer à la bataille, ſi on ne vouloit voir mettre en piéces l'arriere-garde, & perdre tous les bagages. Les principaux Chefs de l'armée, qui environnoient alors Philippe, étoient d'un avis contraire à celui de Guérin. Gaucher de Chatillon même opinoit pour la retraite. Plus ſcrupuleux que l'Evêque, il alleguoit qu'il ſeroit ſcandaleux de combattre un Dimanche, & qu'on ne pouvoit le faire dans le lieu où les troupes étoient alors; que ſi on vouloit attendre au lendemain, elles pourroient choiſir un poſte plus favorable, & s'en prévaloir avec ſuccès. La premiere de ces raiſons fait connoître la ſorte de piété

qu'on avoit en ce tems-là ; l'autre ne pouvoit être goûtée, en ce que les ennemis étoient trop près, pour permettre qu'on passât impunément le Pont de Bouvines. L'Evêque Guérin avoit remarqué qu'Otton & les siens s'avançoient avec une vitesse extraordinaire, les étendarts déployés, les *Satellites*, qu'on nomma depuis Archers, à pié, & enfin comme des gens qui avoient impatience de combattre.

Cependant ayant égard à l'infériorité de ses troupes, Philippe parut vouloir suivre le conseil de Gaucher, & de ceux qui demandoient la retraite. Pour la faciliter & la rendre plus prompte, ce Prince donna ordre qu'on élargît le Pont de Bouvines, & pendant qu'on y travailloit, il se fit désarmer à demi, & se mit à l'ombre. Il ne resta pas long-tems en cet état : on lui vint dire, que les ennemis alloient joindre son arriere-garde ; que le Vicomte de Melun, à la tête de quelque Cavalerie, escarmouchoit déja avec eux ; & que ce Seigneur accablé par le nombre demandoit du secours. Le Roi reconnut alors que l'avis de Guérin étoit le seul qu'on avoit du suivre ; il reprend ses armes en

diligence, rappelle les troupes qui étoient déja passées, fait revenir l'Oriflamme, ordonne aux trompettes de sonner la charge, & toutes ses troupes crient à la fois *bataille, bataille.*

Pendant que Guérin, Gaucher de Chatillon, & les autres Chefs les mettoient en ordre, le Roi entre dans une petite Eglise dédiée à Saint Pierre; il y dit quelques prieres, & monte ensuite à cheval : *Allons*, dit-il, *enfans, secourir les nôtres; les Macabées en on fait de même au jour du repos; les assemblées des fidéles prient Dieu pour nous, & en commun.* Aussi-tôt il passe à l'arriere-garde de son armée, & suivi d'un escadron composé de tout ce que la France avoit de plus illustre Noblesse, ce Prince se fait voir aux ennemis. Ils le remarquerent avec surprise; on les avoit assurés que Roi avoit déja passé le Pont de Bouvines, avec une grande partie de son armée, & qu'on auroit bon marché du reste. Sa présence les allarma; ils changerent leur premier ordre d'attaque, & voulant prendre les François en flanc, ils se mirent le soleil aux yeux. Ce mouvement retardant le combat, donna plus de tems pour se mettre en

ordre. L'armée Françoise fut divisée en trois corps ; le Roi environné de tous ses courtisans, des volontaires, & du reste de la Noblesse, prit le commandement du corps de bataille ; l'Evêque de Senlis se mit à la tête de l'aîle droite, ayant pour le seconder, Eude Duc de Bourgogne Prince du Sang de France, & proche parent du Roi, le Comte de Saint Pol Gaucher de Chatillon, le Comte de Beaumont, & le Baron de Montmorenci. L'aîle gauche combattit sous les ordres de Robert Comte de Dreux, & de Philippe Evêque Comte de Beauvais son frere, tous deux Princes du Sang. Les Communes, qui n'avoient point encore eu le tems d'arriver à l'armée, mais qui alloient la joindre dans peu d'heures, furent destinées à former un corps de reserve, pour soutenir les corps de troupes qui pourroient plier pendant le combat.

L'Oriflamme étoit déployée à la tête du centre que le Roi commandoit : les soldats qui attachoient de grandes vertus à cet étendart, le voyoient voltiger avec joye. Les ennemis de leur côté étoient aussi séparés en trois corps ; Otton se reserva, comme Phi-

lippe, le corps de la bataille ; il vouloit l'avoir en tête : cet Empereur étoit monté dans un chariot magnifique, sur le haut duquel il avoit fait arborer l'Aigle impériale qui déchiroit un dragon. Le Comte de Flandre se mit à la tête de l'aîle gauche, & la droite fut donnée au Comte de Salisberi ; ce Seigneur en l'absence du Roi d'Angleterre, qui étoit alors en Anjou, commandoit les troupes Angloises. Les armées étant prêtes à se charger, l'Evêque de Senlis parcourut tous les rangs, exhortant les troupes à combattre avec valeur contre des ennemis seulement redoutables par leur nombre. Il représenta à la Noblesse, qu'elle étoit née pour deffendre l'Etat, & que le Roi attendoit tout de son courage. Ce Prélat recommanda surtout aux soldats, de se donner dans la mêlée le plus d'espace qu'il leur seroit possible, afin de combattre plus à l'aise, & de montrer un plus grand front aux ennemis. l'Evêque joignit ensuite le Comte de Saint Pol. Ce Seigneur conservoit un vif ressentiment contre plusieurs personnes, qui l'avoient accusé auprès du Roi, d'avoir des correspondances avec l'enne-

mi. Si tôt qu'il apperçut l'Evêque, il lui cria; *vous verrés aujourd'hui si je suis bon traître.* Aussi-tôt après on commença les Pseaumes; les trompettes les entonnerent, pendant que Rigord avec un Clerc de Chapelle, les chantoit derriere Philippe Auguste. Alors toute l'armée demanda au Roi, qu'il lui donnât sa bénédiction : ce qu'il fit avec d'autant plus de joye, qu'une demande de cette espéce témoignoit une vénération & une confiance de bon augure.

Guérin avoit déja fait charger l'ennemi. Les archers du Soissonnois attaquerent d'abord; ils étoient fort adroits à tirer des fléches, & ils mirent le désordre parmi les Flamans qu'ils avoient en tête. Ceux-ci reprirent bientôt leur premiere place, & lançant à leur tour un grand nombre de traits contre les archers Soissonnois, ils en tuerent plusieurs, & les quitterent ensuite, pour chercher à combattre des troupes plus renommées. Gaucher de Chatillon, qui avoit promis d'effacer dans le sang de l'ennemi, le soupçon de l'intelligence qu'on l'accusoit d'avoir avec eux, suivit les Flamans à la tête des Dragons

ou Sergens, perça leurs rangs, entra au milieu de l'aîle droite qu'ils formoient, la passa toute entiere, revint ensuite sur ses pas, & se promena, pour ainsi dire, parmi ces troupes en désordre, qui fuioient par tout devant lui. L'Evêque Guérin, qui s'étoit porté de ce côté là, voyoit avec plaisir les succès de Gaucher de Chatillon; ce Seigneur faisoit en effet des prodiges de valeur, & l'aîle droite des ennemis qu'il avoit en tête, fut entierement mise en déroute au bout de trois heures de combat.

Philippe de son côté se conduisoit avec le même courage & la même prudence, que si la victoire avoit dépendu de lui seul. Guérin, à cause de son titre d'Evêque, ne vouloit donner la mort à personne; il se contentoit d'ordonner qu'on la donnât: ainsi faisant l'office de Général, Philippe Auguste crut pouvoir donner carriere à sa valeur, & se conduire seulement en soldat. Ce Prince, accompagné de ce que la France avoit de plus vaillant, chargea Otton avec tant de vigueur, qu'il rompit ses rangs; mais les Allemans se remettant promptement en ordre, chargent à leur tour les Fran-

çois & les font reculer. Alors les Communes, qu'on attendoit, arrivent; quoique mal armées, elles courent au secours de Philippe, & s'attachent aux Allemands; ceux-ci continuent de se battre avec un courage extraordinaire.

Par l'ordre d'Otton les plus braves d'entr'eux cherchent le Roi de France: son courage le leur livra bientôt; il combattoit au milieu d'eux. Alors tous les coups s'adressent à lui, & tous les efforts se réunissent contre sa personne; la plûpart des siens sont renversés à ses piés; enfin il se trouve presque seul. Mais il continua de se deffendre le sabre à la main, & tua tous ceux qui oserent s'approcher. Galon de Montignac, à qui l'on avoit confié l'étendart Royal à cause de son extrême valeur, baissoit & relevoit sans cesse cet étendart, pour faire entendre le péril où étoit le Roi, & appeller du secours. L'adresse, la force, & la bonté des armes de ce Prince le garantirent long-tems des coups qu'on lui porta; mais un soldat Allemand s'approchant avec un de ces javelots à deux crochets à chaque côté de la pointe, l'atteignit vers la gorge au dé-

faut de la cuirasse. Le Roi ne fut pas blessé de ce coup ; mais les crochets du javelot s'étant arrêtés entre la cuirasse & la mantonniere du casque, le Soldat tirant le Monarque de toutes ses forces, l'entraîna de dessus son cheval, & l'abatrit par terre. Philippe désespéré d'une chûte, qui alloit le mettre au pouvoir de ses ennemis, ne perd rien de son jugement, ni de son courage ; il fait un puissant effort & se releve : le soldat le suit, le tenant toujours avec son javelot. L'Empereur s'appercevant de la situation du Roi, accourt vers lui pour le percer avec sa lance ; mais un gros de Seigneurs François, renversant à grands coups de sabre tous ceux qui vouloient les arrêter, arrive au secours du Roi. Pierre Tristan descendit promptement de son cheval, & le présenta à Philippe.

Ce Prince étant remonté, poussa à son tour les ennemis, & arriva avec sa troupe auprès de l'Empereur. Pierre de Mauvaison saisit la bride de son cheval, & dans le même tems un autre Gentil'homme lui porta un grand coup d'épée dans l'estomach : l'épée plia sur la cuirasse d'Otton, qui

enfin abandonné de tous les siens, & se défendant toujours en désesperé, plusieurs Gentilhommes François se jetterent à la fois sur lui, & vinrent à bout de le porter par terre : un soldat alloit le tuer, si l'Evêque Guérin, qui étoit présent, n'eût retenu le coup qu'il lui portoit. La victoire resta entierement à Philippe : l'ingrat Ferrand, Comte de Flandre, fut fait prisonnier, & on l'amena chargé de chaînes dans la Tour du Louvre à Paris, d'où il ne sortit que sous le regne de Loüis IX. Otton se retira avec honte dans ses Etats, & le Roi d'Angleterre, qui étoit resté en Anjou, se vit contraint de reculer devant le Prince Loüis, fils de Philippe Auguste, qui le battit, & le força de se retirer dans ses Etats.

Cependant Guérin n'exerçoit pas alors les seules fonctions d'un homme de guerre & d'Etat : il remplissoit souvent celles d'Evêque, & s'occupoit surtout à terminer les differens qui naissoient entre les particuliers ; il étoit en tout d'une équité & d'une exactitude extrême, & le Roi ne remplissant point un vœu qu'il avoit fait à la bataille de Bouvines, qui étoit de fonder une Abbaye *en l'honneur de Dieu & de*

dont il se servoit avec tant de force & d'adresse, qu'aucun guerrier ne renversa cette journée là autant d'ennemis que lui: quand avec sa massuë il les avoit étourdis & terrassés, le Prélat ordonnoit aux gens de sa suite de les égorger, ne voulant pas, disoit-il, contrevenir à l'ordre du Pape, qui lui deffendoit de tremper ses mains dans le sang. Le scrupule de l'Evêque de Senlis étoit d'un dégré de plus; armé de toutes piéces, & l'épée à la main, il se contentoit d'animer les autres au carnage, sans vouloir combattre lui-même.

Enfin, les Prince de Dreux & de Courtenai, aidés de l'Evêque de Beauvais, vinrent à bout d'enfoncer les Anglois, & de les mettre en fuite. Renaut Comte de Dammartin & de Boulogne, plus animé qu'aucun autre Chef, par le souvenir d'un affront qu'il avoit reçû, & par la crainte de tomber entre les mains du Roi, ne paroissoit point ébranlé du désordre de ses alliés. Il fait ferme avec ce qu'il a de troupes, & contraint l'armée victorieuse de se rassembler toute pour l'accabler. On lui offrit plusieurs fois quartier, qu'il refusa avec opiniâtreté,

ges & des guerres. Il arriva même qu'elles furent une fois pillées ; la plus grande partie des papiers se trouva perduë, & le reste ne se recouvra qu'après beaucoup de tems & de peine. On remarque encore à l'avantage de Guérin, qu'il signoit tous les actes immédiatement après le Roi, & avant tous les Princes du Sang. Les Courtenai joüissoient de ce grand titre sans contredit, sous les Regnes de Philippe Auguste, & de Loüis VIII. son fils. On voit par tout néanmoins leurs signatures au-dessous de celle du Chancelier.

Prise de la Rochelle.

Loüis, par le Conseil de son Ministre, ne donna point de repos aux Anglois, & alla même les assiéger jusque dans la Rochelle, Forteresse qu'dès-lors on jugeoit imprénable. Timoleon de Savari étoit chargé de la deffendre avec trois cens Chevaliers & un grand nombre de soldats ; il se vit cependant contraint de rendre cette Place importante à son légitime Souverain. Le Roi pour gagner les habitans de la Rochelle, leur conserva les mêmes Priviléges dont ils joüissoient sous les Rois d'Angleterre, alors Ducs de Guyenne. Les Historiens font hon-

neur à Guérin du succès de cette expédition. Il voulut dans le même tems que le Roi déterminât enfin quelle devoit être la place du Chancelier de France ; il obtint que ce premier Magistrat du Royaume auroit séance entre les Pairs ; ce qui étoit un rang bien glorieux dans un tems où les Pairs étoient Souverains.

Guérin fait regler le rang du Chancelier.

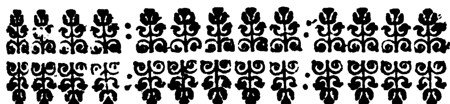
Le Roi, qui avoit à cœur l'extinction de l'hérésie, se prépara à une Croisade contre les Albigeois ; il partit donc pour le Languedoc, Province qu'ils occupoient presque entierement. Ce Prince les vainquit partout où il les rencontra ; mais ses travaux eurent une funeste issuë : il se sentit attaqué d'une maladie dangereuse, & mourut à Montpellier, âgé de quarante ans, après un Regne de trois années & quelques mois. Guérin avoit été nommé l'Exécuteur Testamentaire de Philippe Auguste ; il le fut encore de Loüis VIII. son fils. Mais pénétré de douleur d'avoir été témoin de la mort de deux grands Rois, qui l'avoient honoré de toute leur confiance, il quitta le monde, remit la dignité de Chancelier à Blanche, mere de Loüis IX. Régente du Royaume.

Mort de Loüis VIII.

Retraite & mort de Guérin.

abdiqua son Evêché, & prit l'
de Religieux dans le Monaster
Châlis, situé dans le Diocèse
Senlis. Il y vêçut seulement deu
nées, & mourut le dix-neuf d'.
mille deux cens trente, âgé de
1230. xante & dix ans. On le regretta b
coup en France, & surtout p
les Moines, à qui ce Ministre
fait beaucoup de bien.





PIERRE DE VILLEBEON,

Chambellan & principal Ministre sous Loüis IX.

APrès la mort de Loüis VIII. Loüis IX. son fils monta sur le Trône ; & la Régence fut déferée à Blanche de Castille sa mere, Princesse à qui l'amour & les chansons de Thibaud de Champagne Roi de Navarre ont fait tort dans l'esprit de la postérité, mais qui a été parfaitement justifiée par des Juges éclairés. On ne nie point que le Comte de Champagne ne l'ait aimée ; on convient aussi qu'elle ménagea par sa douceur l'esprit de ce puissant Vassal de la Couronne, dans un tems que le

Régence de Blanche de Castille. 1226.

nombre des mécontens n'étoit déja que trop redoutable ; mais on réfute aisément ceux qui prétendent qu'une si sage Princesse répondit à un amour criminel ; on le prouve par la constance du Comte : il est rare qu'on chante si long-tems une passion satisfaite.

Loüis IX. choisit Villebeon, pour son Ministre.

La Reine Blanche administra le Royaume durant la minorité de son fils, avec une sagesse & une prudence, qui soumit enfin les mécontens, & dissipa tous les troubles qui s'étoient élevés dans le commencement de sa Régence. Loüis IX. devenu en état de gouverner par lui-même, lui conserva toujours une partie de son autorité, & comme il sçavoit que le seul moyen de parvenir à une administration équitable étoit de se servir d'hommes vertueux, il choisit pour son principal Ministre Pierre de Villebeon, second fils d'Adam de Villebeon, dit le Chambellan, & arriere petit fils d'un autre Villebeon, aussi Chambellan de France.

Villebeon suit le Roi à la Terre-Sainte.

L'expérience, que Loüis avoit faite de l'affection de Villebeon pour sa personne, & de son intelligence dans les affaires, fut ce qui détermina ce

Prince à le déclarer son premier Ministre. On ne lui reconnoit ce titre, que durant la premiere Croïsade qu'entreprit Saint Loüis en Egipte. Le Sire de Joinville Sénéchal de Champagne, témoin oculaire de tout ce qui se passa en cette occasion, ayant été un des principaux Chevalier de l'armée de S. Loüis, rapporte qu'après la défaite de ce Prince près de Massoure, & la captivité de la meilleure partie de sa Noblesse, il délibéra s'il devoit reprendre le chemin de France, ou tenter de continuer la guerre en Egypte; ce dernier avis prévalut, & le Roi ordonna à tout ce qui lui restoit de Chefs, de travailler à faire des recruës.

Alors chacun demanda de l'argent: il étoit rare à la Cour de Loüis en Egipte; & pour faire des troupes, il falloit de grandes sommes, qu'on n'étoit gueres en état d'accorder. Loüis s'impatientant de la lenteur de ces levées, assembla son Conseil, & en demanda la raison aux Ministres. Pierre de Villebeon, comme le premier de ceux qui portoient ce titre, répondit au nom de tous, que les Chefs de l'armée demandoient infiniment au-des-

fus de ce qu'on étoit en état de leur accorder, & même de ce qu'ils avoient besoin. Il accusa surtout le Sire de Joinville d'avoir des prétentions exorbitantes. Celui-ci se deffendit sur le champ ; il représenta au Roi, avec combien de peine & de dépenses il l'avoit suivi jusque dans le fond de l'Egypte ; & cependant il ne demandoit que deux mille livres, pour lever une compagnie entiere, toute composée de Chevaliers. Cette somme de deux mille livres étoit alors assez considérable : Loüis ordonna qu'elle fût destinée au Sire de Joinville.

Cet Historien, quoique mécontent du premier Ministre, lui rend justice, & dit que *le Chambellan étoit le plus droit, & le plus loyal homme qu'il eut jamais connu en la Maison du Roi.* Joinville donna à Pierre de Villebeon une marque essentielle de l'estime qu'il avoit pour sa personne. Dans un combat contre les Sarrazins, ce premier Ministre s'étoit engagé si avant dans les ennemis, qu'ils l'envelopperent ; & après une longue résistance, ils le firent prisonnier. Joinville accourut à son secours, rompit les infidéles, & l'arra-

cha d'entre leurs mains. Je ne parlerai point ici du mauvais ſuccès de cette expédition, ni du triſte ſort du Roi qui fut fait priſonnier. Je renvoye pour ce détail à l'Hiſtoire de France, & à tout ce qui a été écrit ſur le Regne de Saint Loüis.

Retour du Roi.

Loüis de retour en France, eut plus de confiance encore en ſon premier Miniſtre, & l'employa dans l'accommodement du Comte Henri de Luxembourg, avec Thibaud II. Comte de Bar ſon beau-frere, qui étoient en guerre au ſujet de la relevance d'une terre, dont celui-ci prétendoit devoir l'hommage au Comte de Champagne, & non à celui de Luxembourg ſon beau-frere.

Cependant le Roi, après avoir mis ordre aux affaires de ſon Etat, & rétabli ſes finances, partit une ſeconde fois pour la Terre-Sainte; il laiſſa la Regence du Royaume à Mathieu de Vendôme, Abbé de Saint Denis, voulant avoir auprès de lui ſon premier Miniſtre. Loüis fit donc voile pour l'Afrique, & arriva au Port de Tunis. D'abord il s'en rendit Maître, & ſurprit la Ville de Carthage. Le Roi de Tunis avoit attiré le Monarque ſur

les côtes d'Afrique, par les pr
ses qu'il avoit faites à ce Prince
brasser le Christianisme ; en
qu'on s'attendoit à recevoir de l
tes sortes de secours ; mais bie
de paroître disposé en faveur des
çois, on le vit venir au-devant
à la tête d'une puissante armée.
ne fut point étonné de la perfi
Sarrazin ; il monta à cheval, 1
son armée en bataille, & s'a
contre le Roi infidéle. Le Comte
tois frere du Roi, jeune Prince
de courage, se mit à la tête d'u
de Cavalerie, & se saisit avec ell
poste avantageux, qui le mettoi
tée d'envelopper les ennemis,
qu'ils voulussent combattre. L
de France comptoit beaucoup
haute valeur de son frere ; il er
gnoit même la trop grande viv
& avoit mis plusieurs personn
près de lui, pour le retenir.

Exploits de Villebeon.

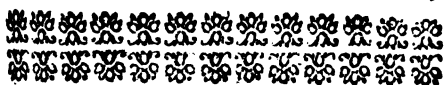
L'armée de Tunis, rema
qu'on l'attendoit en bon ordre
s'avancer d'avantage, & s'arrêt
me pour faire ses observations.
de Villebeon voulut à son tour
connoître ; il monta à cheva
Amauri Chevalier de Saint J
Jéru

Jérusalem, & environ trente autres se coulant avec eux le long du rivage de la mer, il s'approche de l'endroit où le Comte d'Artois étoit en embuscade avec la plus grande partie de la Cavalerie de l'armée. Les ennemis, qui n'avoient point apperçu l'embuscade du Comte d'Artois, remarquerent la marche de Villebeon, & détacherent contre lui un certain nombre de gens à cheval, avec ordre de le repousser & de s'assurer de la côte. Le Ministre, loin de les éviter, fut à leur rencontre, & les chargea en flanc, dans le dessein de les obliger à reculer jusque dans l'embuscade du Comte d'Artois: leur lâcheté les sauva de ce péril. Loin de combattre, ils reculerent avec précipitation, regagnerent le gros de leur armée, & laisserent la côte libre à Villebeon.

Les ennemis ne parurent point le lendemain de toute la journée; c'étoit le jour du Sabbat; les autres jours on livra plusieurs petits combats; mais on n'entreprit rien de décisif, jusqu'à l'arrivée du Comte d'Anjou Roi de Sicile, frere du Roi. Ce Monarque n'eut point le plaisir de voir son frere, qu'il aimoit tendrement; la conta- Il meurt de la peste à Tunis.

gion se mit dans son armée, il y
rut, & son fils Philippe rappor
corps en France. Pierre de Vill
étoit mort de la peste avant lui
furent, comme ceux du Roi, ra
tés en France, & Philippe le
Successeur de Loüis IX. lui fit
de magnifiques obseques dans l
se de Saint Denis, où il voulu
son Tombeau fût placé aux pie
Roi son pere.





MATHIEU DE VENDÔME, ABBÉ DE S. DENIS,

Régent du Royaume sous Loüis IX. & Principal Ministre sous Philippe le Hardi.

LOrsque Saint Loüis se sentit attaqué devant Tunis de la maladie qui ravageoit son armée, il fit venir Philippe le Hardi son fils, & lui donna entr'autres conseils, celui d'accorder à Mathieu de Vendôme la premiere place dans le Ministére, qui devenoit vacante par la mort de Pierre de Villebeon. Mathieu de Vendôme étoit Abbé de Saint Denis, & Loüis IX. lui avoit confié durant son absence la Regence de ses Etats. Philippe suivit les intentions de son pere, & l'Abbé de Saint Denis, en se dé-

De Regent il devient premie. Ministre.

1270.

mettant de la Regence, occu]
place de premier Ministre. Ce
veau Regne fut tout different de
de Loüis IX. On ne parla plus de
sades, ni de Terre-Sainte; Phi
s'occupa du soin de défendre son
pre Pays, & de reparer les désor
qui ne manquent jamais de se g
dans les Etats abandonnés par leu
verain.

Mathieu de Vendôme lui fut e
mement nécessaire, dans le com
cement d'un Regne, qui ne po
être que fort difficile. Ses grand
plois font connoître assez son m
A l'égard de sa naissance, il étoit
de la Maison de Vendôme, qui
la suite des tems s'est fonduë
l'auguste Maison de Bourbon. C
à lui que Saint Loüis remit les
couronnes, dont on se sert au
ronnement des Rois, avec une
plus petite que les deux autres
les Monarques avoient sur leur
durant le dîner de la cérémonie. A
ce tems-là les Chambellans ét
les gardiens des couronnes roya

Pierre la Brosse favori du Roi.

Durant un tems considérable,
thieu de Vendôme possede en
ment la confiance de son Prince

le regardoit avec le même respect, que s'il eût été son pere. Mais Pierre la Brosse, qui avoit été, à ce qu'on prétend, simple Barbier, s'empara peu à peu de sa faveur, & nuisit beaucoup à celle du premiere Ministre. Il voulut même entreprendre sur la réputation de Marie de Brabant, seconde femme de Philippe le Hardi, qu'il accusa d'avoir empoisonné le Prince Loüis de France, fils aîné de ce Monarque, & d'une autre femme que cette Princesse. Il insinua en secret à Philippe que Marie de Brabant haïssoit les enfans du premier lit, parce qu'ils excluoient du Trône ceux qu'elle espéroit avoir; & que pour sçavoir si elle étoit coupable ou non de la mort du Prince, il falloit consulter les Devins, oracles infaillibles, qui découvroient le passé & l'avenir. Les Devins étoient alors fort à la mode en France; les plus grands Seigneurs même se méloient de ce métier ridicule, & le Vidame de Laon l'exerçoit alors avec beaucoup de réputation; mais une *Beguine* du village de Nivelle, l'emportoit sur tous les autres dans cette prétenduë science. Ce fut à elle que Pierre la Brosse conseilla au Roi d'avoir recours, pour sçavoir

qui étoit la cause de la mort du l
Loüis, le supposant toujours
empoisonné.

Le Roi prenant l'affaire fort à
en parla à son premier Ministre;
ci, un peu déchu de sa faveur, v
la rétablir à quelque prix que ce
supplanter, s'il étoit possible,
lent la Brosse, son concurrent
ennemi. Mais il eut en cette oc
une condescendance, qui lui f
dre une partie de sa réputation
de blâmer, comme il le dev
folle crédulité du Roi, il s'offr
ler lui même à Nivelle, consu
nouvelle Sibille. Il fit même se
d'ajouter foi à ses prédictions,
son Maître qu'il devoit cette
che à la sureté de la Maison 1
qui étoit en danger depuis
soupçonnoit des empoisonnem
Cour.

Villebeon va consulter la Beguine de Nivelle.

On vit alors un principal M
de France, revêtu du caract
Prêtre, de Religieux, & d'Abb
Denis, quitter la Capitale, ab
ner les affaires du Royaume,
à la superstition, & aller dans
tit Village de Flandre, consult
ment une fourbe accreditée pa

postures. Il prit pour compagnon de son voyage Pierre Evêque de Bayeux, parent de la Brosse, qui étoit dans son intime confidence ; celui-ci voulant, comme la Brosse, faire tomber sur la Reine Marie de Brabant le soupçon de l'empoisonnement du Prince Loüis, prévint la Beguine de Nivelle, & l'instruisit de ce dont il s'agissoit, lui promettant de grandes recompenses, si elle vouloit charger la Reine.

Cependant cette femme effrayée des noms de Roi & de Reine de France, & de la présence d'un Ministre, qui l'interrogeoit d'un air sévére, se montra embarrassée & inquiéte ; elle ne répondit rien que d'incertain & d'obscur ; en sorte que Philippe ayant été instruit de ce qu'elle avoit dit, & de la démarche de l'Evêque de Bayeux, ne douta plus que la Brosse ne l'eût trompé ; & qu'il n'eût voulu perdre une Reine innocente, pour regner ensuite avec plus d'empire sur son esprit. Le Monarque résolut dèslors de le punir, mais il en differa l'exécution, pour s'instruire plus à fond des intrigues de ce scélérat ; enfin ayant appris, par l'entremise d'un Moine, les liaisons de la Brosse avec les Espa-

La Brosse est disgracié & condamné à mort.

gnols ennemis de l'Etat;il fit arr
traître, & l'envoya prisonnier a
teau de Vincennes, d'où il ne
que pour subir le supplice qu'il
mérité par ses crimes.

Mathieu Regent du Royaume.

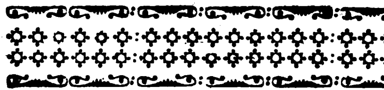
Mathieu de Vendôme recouvr
sa premiere autorité sur l'esprit c
& ce Prince étant parti pour f
guerre à Pierre d'Arragon, usur
du Royaume de Sicile, sur
Comte d'Anjou, frere de Saint
& oncle de Philippe, il laissa
gence du Royaume à son premi
nistre; le préférant ainsi à la R
femme, & aux Princes de son
Pendant l'absence du Roi, M
de Vendôme leva de grandes so
de deniers sur le peuple; & ce
rive bien rarement, on paya ce
veaux impôts avec joye, parce
Finance en étoit destinée à f
guerre à un Prince excommun
qu'on regardoit comme une
très-méritoire. Philippe s'emp
plusieurs places du Roi d'Arr
qui fut tué par un parti des Fra
ce qui n'empêcha pas que Phili
se vît peu de tems après obligé
venir dans ses Etats, sans av
aucun fruit de cette expédition

Mathieu de Vendôme ne ſurvêçut pas long-tems au départ du Roi pour l'Arragon ; il mourut dans une âge fort avancé au mois de Septembre de l'année 1286. Son corps fut inhumé à S. Denis, ſous une tombe de cuivre, qui touche à la porte de fer par laquelle on entre dans le chœur ; on y voit encore aujourd'hui une inſcription. Pluſieurs Auteurs ont donné de grands éloges à ce Miniſtre, qui étoit lui-même Auteur. Il avoit mis en vers Elegiaques l'Hiſtoire de Tobie ; mais il ne nous reſte rien de cet Ouvrage, que Jean Hérold, ſçavant d'Allemagne, appelle néanmoins *un Livre d'or.* Quelques-uns auſſi l'ont regardé comme un Saint, ſurtout les Moines, que cet Abbé, Maître de toutes les Finance du Royaume, avoit comblés de bienfaits. Son voyage à Nivelle, pour conſulter une devinereſſe, ne s'accorde guere avec cette idée de ſainteté ; mais on ne doit pas juger à la rigueur les Miniſtres des Rois.

Sa mort.

1286.





PIERRI
LA BROSS

Ministre d'Etat sous le
de Philippe le Hardi.

SI je fais cet Article pour un s
tel que Pierre la Brosse, ou
che, ce n'est pas que je croye qu'i
distingué par aucune action r
mandable, ni qu'il mérite par l
me d'avoir place parmi les h
illustres, qui sont l'objet de c
vrage. Mais le titre dont il
revêtu, le rang que le célebre
lui a donné parmi les *Favoris*,
a publié l'Histoire, son nom
qui se trouve dans tous les
riens de France, m'obligent
placer ici, comme Ministre d'

Sa naissance & sa premiere condition.

Pierre la Brosse, homme de
basse extraction, nâquit en To
où il embrassa la profession de

gien. Comme il avoit autant d'eſprit que d'habileté dans ſon Art, il jugea à propos de quitter le ſéjour de la Province, & de ſe faire connoître à la Cour : il s'y avança par ſes intrigues, & devint d'abord Chirurgien de Philippe de France, fils aîné de Loüis IX. A peine Philippe fut-il parvenu à la Royauté, ſous le nom de Philippe III. ſurnommé le Hardi, qu'il fit la Broſſe ſon Chambellan. Il l'employa dans les plus grandes affaires, où il réuſſit, & enfin il l'éleva juſqu'au Miniſtere. * Cette élévation le rendit ſi inſolent, qu'il attenta même ſur la perſonne des Princes & des plus grands Seigneurs du Royaume.** On prétend qu'il empoiſonna Loüis de France, fils aîné du Roi Philippe III. & d'Iſabelle d'Aragon ſa premier femme, & qu'il tacha enſuite de perſuader au Roi que la Reine Marie de Brabant, ſa ſeconde femme, avoit été l'Auteur de cet empoiſonnement, dans la vûë d'approcher de la Couronne quelqu'un des enfans, qu'elle eſpéroit avoir de ce Prince. Le P. Daniel le fait un peu moins criminel. « Quand le Roi, dit-il, eût épouſé Marie de Brabant,

Il devient favori du Roi & miniſtre.

1276.

* Le P. Daniel. ** V. l'Art. précédent.

» la Brosse appréhendant que c
» Princesse,qui commençoit à pren
» beaucoup d'ascendant sur l'espri
» Roi, ne ruinât son crédit, en
» prit de les broüiller ensemble.
» fut là au moins le soupçon de q
» ques courtisans; car c'est ainsi q
» parle fort sagement l'Historien c
» temporain * sans assurer la cl
» trop fortement; persuadé qu'il é
» que la malignité attribuë souve
» ceux qui ont la confiance des Pr
» ces, des desseins qu'ils n'ont p
» par la seule raison, qu'il seroit
» leur intérêt de les avoir. » Qu
qu'il en soit, dans le tems que le 1
se préparoit à faire la guerre au
de Castille Alfonse X. surnommé l'
trologue, il perdit le Prince Lo
son fils aîné, & le genre de sa m
fit soupçonner qu'il avoit été emp
sonné. On prétend que la Brosse
naître au Roi cet odieux soupçon
qu'il tacha de lui persuader que c
toit la Reine qui avoit fait empois
ner le Prince, & qu'elle avoit en
d'en faire autant à l'égard des de
autres fils de France, Philippe & Ch
le Comte de Valois, afin que le

* Nangis.

mort pût ouvrir le chemin du Trône aux enfans qu'elle pourroit avoir de lui. Cette idée frappa tellement l'esprit du Roi, qu'il fit donner des Gardes à la Reine, & informer contre elle.

La conduite que tint dans cette affaire Pierre Benoît Evêque de Bayeux, parent de la femme de la Brosse, qui lui avoit procuré cet Evêché, fit que le Roi eut quelque défiance des intrigues de la Brosse. Sur ces entrefaites, le Comte d'Artois, qu'il avoit envoyé à la tête d'un armée contre le Roi de Castille, & qui venoit d'avoir une entrevuë avec lui, comprit par les discours de ce Prince, qu'il avoit des intelligences à la Cour de France & des espions dans le Conseil, qui l'informoient de toutes les délibérations. Etant revenu à la Cour, il fit part au Roi de ce qu'il avoit découvert; les soupçons tomberent sur la Brosse, favori du Roi, & qui depuis quelque tems étoit presque son seul Ministre.

Philippe néanmoins jugea à propos de dissimuler, jusqu'à ce qu'il fût plus éclairci. Il tarda peu à l'être. On intercepta une Lettre en chiffres écrite au Roi de Castille, avec le cachet de

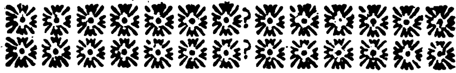
Sa perfidie.

ce Ministre. On n'a jamais s
qu'elle contenoit ; mais ce qui
fit assez connoître qu'elle avo
déchiffrée, & qu'on y avoit r
nu les intrigues & la trahison
Brosse. Le Roi assembla son C
à Vincennes, dans l'absence
Brosse, & il y fut résolu de l
ter. Le Ministre la Brosse fut co
d'abord à Janville en Beauce,
suite ramené à Paris. Son Proc
Il est pendu ayant été fait en présence de
1276. que Barons, il fut condamné
pendu, & tous ses biens furent
fisqués au Roi. Le Duc de l
gogne, le Duc de Brabant
Comte d'Artois & plusieurs a
Seigneurs voulurent voir cette
cution, * & il s'y trouva beau
de Noblesse, à qui la mort
méchant homme étoit trés-a
ble, parce qu'il leur avoit r
de mauvais services auprès du
Les Princes peuvent se conva
par une infinité d'exemples sen
bles, qu'ils risquent beaucoup,
qu'ils confient leurs secrets &
autorité à des hommes nez
vres, & d'une basse extrac

* Du Puy.

En général que peut-on attendre de ces gens, à qui la bassesse & l'indigence ont refusé l'éducation, & par conséquent les sentimens & les mœurs ?





ENGUERRAND DE MARIGNY,

COMTE DE LONGUEVILLE,

Principal Ministre sous Philippe le Bel.

Naissance de Marigni.

ENguerrand de Marigny étoit d'une famille ancienne de Normandie, au Bourg de Lyons, à quelques lieuës de Roüen. Outre une moitié de ce Bourg, qui lui appartenoit, les Marignis joüissoient encore de plusieurs terres, entre autres, de celle de Rosey. Le premier & véritable nom de ces Gentilshommes fut celui de le Portier, que Hugue le Portier quitta pour prendre celui de Marigny, en épousant Mahaud héritiere des biens, des armes, & du nom de cette Maison, que son mari & ses descendans porterent depuis.

Leur premier fils fut Enguerrand de Marigny II. du nom, qui vivoit

en 1240; celui-ci eut aussi un fils, qui porta, comme son pere, le nom de Marigny, & le laissa à Enguerrand III. Sire de Marigny, Comte de Longueville, principal Ministre d'Etat du Roi Philippe le Bel. Quelques Auteurs prétendent qu'il ne posseda jamais cette dignité; mais qu'il fut seulement revêtu de celle de sur-Intendant des Finances, ou d'une Charge équivalente. D'autres au contraire l'appellent, comme Guillaume de Champagne, & l'Evêque Guérin, *le cœur du Roi*; mais ce qu'ils accordent à celui-ci, au-dessus de ces deux Ministres, sont les titres de Gouverneur principal de l'Etat, & de Coadjuteur du Royaume.

Il accompagna le Roi Philippe le Bel dans ses expéditions de Flandre, & lui suggera les expédiens nécessaires pour avoir de l'argent; ce qui lui mérita la confiance du Roi, & éleva sa fortune à un tel point, que les François le traitoient avec le même respect que le Souverain même. Ses richesses augmenterent par l'administration d'un grand Royaume, & causerent de la jalousie aux Seigneurs de la Cour.

Sa grande Autorité.

1296.

Il fonde la Collégiale d'Ecoüis

Il fonda une Eglise Collégiale dans le Bourg d'Ecoüis, dont il étoit Seigneur. Pour faire sa Cour au Ministre, on lui apporta de tous côtés des Reliques ; le Pape Clément V. lui accorda en même-tems de grands priviléges pour sa fondation, & le Roi son Maître ne lui refusa rien de ce qui pouvoit rendre cet établissement aussi glorieux que solide. Par reconnoissance, Enguerrand de Marigny déclara qu'il l'avoit formé, dans le dessein de faire prier Dieu pour l'ame de la Reine, Jeanne de Navarre, & pour la conservation de la santé du Roi. Outre l'Eglise Collégiale d'Ecoüis, le Ministre fonda un Hôpital dans le même Bourg, pour y loger les pauvres passans ; ce qui rendit sa piété recommandable parmi le peuple, mais ne fit qu'augmenter l'envie des grands.

Haine du Comte de Valois pour Marigni.

Enguerrand portoit alors le titre de Comte de Longueville ; & comme je le viens de dire, il alloit de pair avec tous les Princes du Sang. Charle Comte de Valois, frere du Roi, avoit conçu une haine extrême pour ce Ministre. Ce Prince prenoit hautement la protection du Comte d'Harcourt, contre le Seigneur de Tancar-

ville, au ſujet d'un grand differend ſurvenu entre ces deux Seigneurs. La cauſe en étoit légere : c'étoit pour un moulin ; mais l'un & l'autre ſe le diſputoient avec acharnement, & la querelle s'étoit échauffée à un point, que le Roi même ſe vit obligé d'en prendre connoiſſance. Le jugement en fut renvoyé à Enguerrand, qui donna gain de cauſe à Tancarville, ſans ſe mettre en peine du Comte de Valois qui le protégeoit ; ce Prince fut outré du peu d'égard qu'Enguerrand avoit eu pour lui, dans une affaire où il s'étoit ſi vivement interreſſé ; & il jura dèſlors de s'en venger dans la ſuite ; ce qu'il fit avec trop de ſuccès pour ſa réputation.

Les guerres de Flandre, où le Roi ſe vit auſſi-tôt engagé, ſuſpendirent le reſſentiment du Comte, & on ne ſongea plus qu'à cette expédition. Enguerrand y eut beaucoup de part, & ſe trouva à la fameuſe campagne de 1302, où Philippe le Bel perdit la 1302.
plus conſidérable partie des forces de ſon Etat. Pour l'intelligence d'un évenement, où Enguerrand ſe trouva compris, & qui fut à la fin l'occaſion de ſa perte, il eſt néceſſaire de remon-

ter jusqu'à la source de la q
survenuë entre le Comte de F
& Philippe le Bel. Le premier
ligué avec le Roi d'Angleterre
celui de France, dont il étoit
par-là regardé comme un rebe
Etats avoient été confisqués a
fit de son Seigneur Suzerain, s
voit s'en emparer; les Rois de
& d'Angleterre avoient depu
paix, sans y comprendre le Co
Flandre.

Philippe auroit facilement p
né la revolte de son Vassal; m
bert Comte d'Artois s'oppos
acte de clémence; il ne souhai
que l'abaissement du Comte d
dre son rival & son voisin; &
mettre enfin de telles disp
dans l'esprit du Roi, que ce Pr
va une armée pour entrer en F
sous les ordres du Comte de
aussi-tôt que la treve, qui a
concluë, viendroit à expi
Comte de Flandre étoit d'un
Guerre de Flandre. avancé pour se mettre à la tête

Gand. Guillaume ſon frere ſe chargea de deffendre Dam, & Gui ſon ſecond frere s'enferma dans Ypres. Le Comte de Valois fit le dégât autour de ces places; n'oſant en former le ſiége, il s'empara ſeulement de Dixmude. La campagne ſuivante, le Prince ayant accordé aux Gantois la conſervation de tous leurs priviléges, ils lui ouvrirent les portes de leur Ville. Le Comte de Flandre, déſeſperé de cette perte, demanda à s'aboucher avec le Comte de Valois; celui-ci y conſentit, & l'infortuné Souverain, après être convenu, avant d'aller trouver le Roi, que s'il ne pouvoit réuſſir à conclure la paix dans le cours de l'année, on le laiſſeroit revenir en Flandre, ſe mit à la diſcretion du Comte de Valois, & ſe rendit à la Cour de Philippe, avec Robert, Gui, & Guillaume, trois de ſes fils, laiſſant les trois autres en Flandre.

Le Comte de Savoye, qui étoit alors en faveur, préſenta au Roi le Comte & ſes trois fils, avec une foule de Seigneurs Flamans, qui les accompagnoient; ils ſe jetterent tous enſemble aux pieds du Monarque, & pendant qu'ils étoient dans cette humilian-

te posture, le Comte de Valois rendit compte au Roi son frere du traité qu'il avoit fait avec le Comte de Flandre, & de sa promesse de le reconduire dans ses Etats, en cas qu'on ne lui accordât point la paix. Cependant ce Prince accablé d'années étoit toujours à genoux, *demandant grace & pardon* pour tout le passé; les Princes ses fils imitoient leur pere, & rien n'étoit plus touchant qu'un pareil spectacle. Le Roi, par le conseil de son Ministre, garda quelques tems le silence, les regardant d'un air fort froid. Ensuite il leur dit qu'il leur accordoit la vie; mais qu'à l'égard du reste du traité, il ne le tiendroit point, le Comte de Valois l'ayant fait sans sa participation. Cet Arrêt fut un coup de foudre pour le malheureux Comte de Flandre; on le conduisit, lui & ses fils, en differentes prisons, malgré les efforts du Comte de Valois, qui représentoit sans cesse combien on l'outrageoit, en manquant à une parole solemnelle qu'il avoit donnée au nom du Roi.

Ce Prince ne fit aucune attention à ses plaintes, & se rendit au contraire en Flandre, pour en prendre possession, comme légitime Souverain; il fit

son entrée en cette qualité dans les plus grandes Villes de cet Etat ; & y mena avec lui Jeanne sa femme Reine de Navarre. Cette Princesse, en entrant dans Bruges, fut jalouse de la beauté & de la magnificence des femmes de cette Ville : le commerce l'avoit renduë florissante, & tous ses habitans vivoient dans l'opulence ; le luxe en étoit une suite, & les femmes de Bruges parurent à cette entrée avec les habits les plus brillans. La Reine en les regardant, s'écria avec chagrin : *Je croyois être ici la seule Reine, & j'en crois voir cinq ou six cens.* Les Citoyens de Bruges payerent cher l'ajustement de leurs femmes : on les accabla d'impôts. Mais s'étant revoltés sous la conduite des trois autres fils du Comte de Flandre, qu'il avoit laissés dans ses Etats, la journée de Courtrai les vengea. Ils y firent périr l'élite de la Noblesse Françoise.

Bataille de Courtrai.

Le Roi crut devoir retourner en Flandre, pour y châtier les rebelles ; il s'y rendit à la tête d'une armée de cinquante mille hommes de pied & de douze mille chevaux, ayant pour Lieutenans Généraux, le Comte de Valois & Loüis Comte d'Evreux ses

1304.

freres. Philippe, après avoir inutilement tenté le passage d'un Pont sur l'Escaut, vint camper à Mons en Puelle, à peu de distance de l'armée des ennemis. Elle étoit commandée par Philippe, un des fils du Comte de Flandre; ce Prince avoit combattu long-tems en Italie sous les ordres de Charle de Sicile, & avoit même obtenu un établissement considérable dans cette Isle; mais il quitta tout, pour venir au secours de sa Patrie, & venger la prison de son pere & de ses freres. Les Flamans le recurent avec joye: ils comptoient beaucoup sur l'expérience qu'il devoit avoir acquise dans les guerres d'Italie, & ils lui défererent aussi-tôt le commandement de leur armée. Philippe de Flandre ne doutoit pas que ses troupes n'eussent du courage; mais elles manquoient de discipline, & il n'eut garde de les exposer tout d'un coup à combattre contre les François; il songea au contraire à se retrancher à leur vûë; ce qu'il fit par une barricade en rond de tous ses chariots; cette enceinte avoit environ une lieuë & demie de tour; on avoit eu soin de laisser de distance en distance quelques ouvertu-

res

tes pour faire des sorties. Ce retranchement n'arrêta pas les François ; ils vinrent escarmoucher, & leurs machines ayant fracassé quelques chariots, plusieurs soldats monterent sur les débris, & de là tirerent une grande quantité de fléches contre les Flamans, dont ils tuerent quelques-uns & se retirerent sans dommage.

Les Flamans demanderent alors le combat à leurs Chefs ; ils manquoient de vivres ; la chaleur du jour avoit d'ailleurs été excessive ; ils ne vouloient point être exposés le lendemain à souffrir pareillement & de la faim & du chaud. Il fallut donc céder à leur impatience, & donner la bataille, quoiqu'il eût été bien plus à propos de la differer. Philippe de Flandre ordonna trois attaques à la fois ; les trois troupes donnerent sur le camp des François avec tant de fureur, que le quartier des Comtes de Valois & de Saint Pol, furent enlevés en un moment. Un des Chefs des Flamans avoit chargé avec la même vigueur le quartier du Roi ; ils pénetrerent jusqu'à sa tente ; plusieurs d'entr'eux entrerent dedans, & trouverent le couvert déja mis pour le souper ; mais ce Prince n'y

étoit plus. Au bruit de la premiere allarme, il étoit sorti, & avoit rassemblé une petite troupe de gens de cœur, tous à pied comme lui; il n'avoit point eu le tems de mettre sa cotte d'armes, & ce fut ce qui le sauva; on le prit seulement pour un Seigneur de marque, & ceux qui l'avoient chargé, s'occuperent à chercher le Roi. Quelques Seigneurs instruits du péril de ce Prince volent à son secours; la milice de Paris arrive auprès de lui; on lui donne un cheval: bientôt il se fait reconnoître aux ennemis, en les chargeant.

Bataille de Mons; victoire des François.

1304.

Le Comte de Valois, qui avoit été le premier obligé de prendre la fuite, avoit rallié une partie de ses soldats; il se rendit comme les autres auprès du Roi, & alors le combat devint général: il fut sanglant, mais plus funeste aux Flamans qu'aux François. Ceux-ci supérieurs en Cavalerie passerent sur le ventre aux ennemis, & les contraignirent de fuir après leur avoir taillés six mille hommes en piéces. Le Roi resta encore quelque tems en Flandre après cette victoire, qu'il reconnut ne devoir qu'à Dieu seul; en conséquence il fit de grands présens à S.

nis, & à d'autres Eglises de ses
its. A son retour à Paris, il entra
it armé dans la Cathédrale de
te Ville, & monté sur le même
val qui l'avoit porté durant la ba-
le de Mons en Puelle. Il ordonna
même tems une fondation de cent
es de rente dans la même Eglise.
statuë équestre, qui fut érigée à ce
t, est encore aujourd'hui à Notre-
ne de Paris, au bout de la Nef,
oite du côté du Chœur.
l accorda la paix l'année suivante
Flamans, & leurs rendit Robert
ié des fils de Gui leur Souverain,
t dans sa prison. Mais le nouveau
ice ne vêçut pas en meilleure in-
gence avec les François, & Phi-
e le Bel, qui ne cherchoit pas à
gner les occasions de faire la guer-
ix Flamans, la leur déclara enco- 1314.
uelques années après. Il fut ques-
d'amasser les fonds nécessaires à
pareille expédition; le Roi réso-
iour cela d'employer un moyen
naire, qui étoit de faire un em-
it à ses sujets. Ce Prince se ren- 1315.
e premier jour du mois d'Août
la grande Cour du Palais; il
ta sur un Trône richement paré,

avec le Sire de Marigni; les Princes, les Prélats & les Grands du Royaume, se tinrent sur l'échaffaut où étoit posé le Trône: les députés des principales Villes de France, qui avoient été mandés à ce sujet, & une multitude infinie de peuple se tinrent dans la Cour, mais tous à portée de voir le Roi.

Discours de Marigny au peuple.

Le Monarque s'étant assis sur son Trône, fit signe à Marigny d'expliquer sa volonté. Personne ne l'ignoroit; mais comme les impôts commençoient à devenir trop communs aux yeux du peuple, il falloit de grandes précautions pour le résoudre à prêter de bonne grace, ce qu'on avoit dessein de lui demander. Enguerrand commença donc par citer tous les tems, où les François avoient témoigné leur zéle à leurs Souverains, en leur offrant non-seulement leurs biens, mais encore leurs propres personnes; il dit qu'on ne devoit point regarder la demande du Roi comme un impôt, mais comme une chose qu'il vouloit tenir seulement de l'affection de ses sujets, & dont il sçauroit les dédommager avec avantage. Il remontra ensuite la nécessité où Sa Majesté se trouvoit de fai-

re la guerre au Comte de Flandre, infracteur d'un traité solemnel : il ajouta que ce Prince rebelle devoit de grandes sommes au Roi ; qu'il n'en demandoit d'autres, que pour se faire payer de celles-ci, & se mettre par le recouvrement de ces deniers, en état de procurer dans la suite du soulagement à ses peuples.

Après cet exposé des besoins de l'Etat, le Ministre revint sur les exemples d'affection, que les François avoient donnés dans toutes les occasions à leurs Souverains ; & comme la multitude, qui remplissoit la Cour du Palais, étoit surtout composée de Parisiens, il les loüa en particulier de leur attachement & de leur soumission ; il dit que l'honneur de joüir plus souvent que les autres de la présence du Souverain, leur inspiroit en naissant ces deux qualités, qui seules étoient capables de les rendre le modele des autres peuples. Il finit en disant que s'il étoit difficile aux autres Nations de refuser quelque chose à leur Prince, il étoit presqu'impossible aux François de ne point accorder toutes les demandes de leur Roi, surtout quand elles étoient justes, quand le be-

soin étoit pressant, quand il les faisoit lui-même en personne.

Le peuple accorde l'argent qu'on lui demande.

Toute l'assemblée applaudit au discours éloquent de Marigny; les Seigneurs surtout lui donnerent de grands éloges, pour éblouïr le peuple, sur qui devoit tomber tout le fais de l'emprunt. Ce peuple en effet témoigna le plus grand zéle, & chargea le nommé Etienne Barbette, un des plus riches & des plus considérables Bourgeois de Paris, de répondre pour eux. Celui-ci le fit d'autant plus volontiers, qu'il étoit interessé lui-même dans les affaires du Roi; il promit donc, que les habitans de Paris contribueroient de ce qui leur seroit possible pour la guerre de Flandre. Barbette fut charmé de la confiance, que le peuple lui témoigna en cette occasion. Quelques années auparavant il avoit pensé en être la victime, à cause d'un impôt qu'on l'avoit chargé de recouvrer. Les députés des Provinces firent les mêmes protestations que les Bourgeois de Paris, & assurerent le Roi qu'ils l'aideroient de tout leur pouvoir à dompter ses ennemis. Enguerrand les remercia au nom de Sa M. & ce Prince leur fit lui-mê-

me quelques politesses à ce sujet. Tout ce que les Communes avoient promis fut ponctuellement exécuté, & on ne songea plus qu'à lever une puissante armée, capable d'accabler tout d'un coup les Flamans.

Le Roi la divisa en quatre corps. Le commandement du premier fut donné au fils aîné de Philippe, Loüis Roi de Navarre, surnommé Hutin: Ce Prince marcha vers Doüai. Philippe Comte de Poitiers, frere de Loüis Hutin, s'avança du côté de Saint Omer, à la tête du second corps. Le troisiéme fut conduit vers Tournay par Charle dit le Bel, le dernier des fils du Roi: à cause de sa jeunesse on lui avoit associé dans le commandement le Comte de Valois, frere du Roi. Le quatriéme corps marcha sous les ordres de Loüis Comte d'Evreux, second frere du Roi, pour faire lever le siége de Lille formé par le Comte de Flandre. L'intention du Roi n'étoit pas d'occuper ses armées à prendre les places de ce Prince; il ne vouloit que l'intimider tout à coup, par ce grand nombre de troupes, dont il couvroit son Pays.

Quatre armées marchent contre le Comte de Flandre.

Robert Comte de Flandre voyant

voyant qu'il ne pouvoit en effet s'opposer aux progrès de quatre armées à la fois, resolut de se soumettre ; il envoya donc parler d'accommodement à Enguerrand de Marigny, qui étoit dans l'armée de Loüis Hutin, ce Ministre avoit ordre de hâter la conclusion du Traité. Le grand nombre de soldats levés tout à coup avoit presque consumé tout le produit de ses emprunts, & il ne pouvoit sans ruiner absolument les finances, & compromettre sa réputation, faire durer long-tems une guerre si ruineuse. Enguerrand étoit chargé à ce sujet d'ordres secrets, & lorsqu'il fut question d'accommodement, le premier Ministre ne rendit compte qu'au Roi du Traité. Le Comte de Valois, qui se flattoit de la confiance de son frere, s'imagina que Marigny agissoit en partie à son insçû, & il témoigna sur tout un violent dépit, lorsque sans avoir eu aucune part dans les conférences du Ministre avec le fils aîné du Comte de Flandre, il reçut ordre de ramener les armées en France.

Traité conclu avec le Comte.

On accusa hautement Enguerrand de Marigny d'avoir trahi l'Etat, pour

Le C. de Valois mé-

conserver le Comte de Flandre. Le peuple imbu des idées & des plaintes du Comte de Valois, les répétoit sans cesse, & reprochoit au Ministre d'avoir sacrifié le bien général à son bien particulier. Ce qui prouvoit l'injustice de ces accusations, étoit le silence de Philippe, & la confiance que ce Prince continuoit d'avoir en Marigny; mais la multitude, qui ne pénétre pas les raisons d'Etat, & qui ignore les ressorts secrets de la politique, aimoit mieux le croire aveugle sur ses intérêts, que de soupçonner les raisons solides qui avoient engagé le Ministre à conclure le Traité avec le Comte de Flandre. Ainsi ce peuple, qui quelques mois auparavant étoit si favorablement disposé pour Marigny, le regarda alors comme un ennemi de l'Etat, & attendit avec impatience le moment de s'en voir délivré. Le Comte de Valois, pour augmenter la prévention, répandit par tout que le Comte de Flandre avoit envoyé à Marigny deux barils d'argent doré, pleins d'or. Le peuple crédule, reçut avec avidité cette accusation du Comte de Valois, qui ne croyoit pas le fait lui-même; mais la jalousie & l'animosité four-

content du Traité souleve le peuple contre Marigny.

nissent des exemples trop communs d'une conduite aussi honteuse.

Le premier Ministre s'embarrassa peu des calomnies des Grands, & de la facheuse prévention du peuple, tant que vêcut Philippe ; & il ne songea qu'à seconder le Roi dans les sages établissemens qu'il continuoit de faire pour le bien de son Royaume. C'étoit lui qui avoit rendu le Parlement sédentaire à Paris, d'ambulatoire qu'il étoit auparavant. Cette Compagnie avant lui suivoit la Cour des Rois, qui assistoient toujours à ses délibérations, parce qu'ils s'assembloient seulement lorsqu'ils le jugeoient à propos. Cependant Philippe le Bel, en fixant la
1302. résidence du Parlement à Paris, ne le rendit pas pour cela perpétuel ; il ne s'assembloit qu'en certains tems de l'année. Le même Roi fit quelques changemens à la Cour de l'Echiquier de Roüen ; & par son ordre Marigny se transporta dans cette Ville pour ce sujet. L'*Echiquier* étoit un Tribunal des Ducs de Normandie. On y rece-
1303. voit, comme aux Parlemens, les Appels des Sentences des Sénéchaux, des Baillifs, des Vicomtes, & autres Tribunaux subalternes du Duché.

L'Echiquier conserva ce nom jusqu'au Regne de Loüis XII. qui changea la forme de ce Tribunal, sans lui donner rien de plus que ce qu'il avoit auparavant. François I. en 1515, abolit le nom d'Echiquier, & donna à cette Assemblée celui de Parlement.* Cette quantité de grand Vasseaux, qui possedoient la plus grande partie des plus belles Provinces de France, avoient chacun leurs Jurisdictions & leurs Tribunaux, ausquels ils donnoient differens noms, quoiqu'ils eussent à peu près les mêmes fonctions à remplir & à peu près la même autorité. Tels étoient encore *les grands jours* à Troye, Capitale de Champagne; & séjour ordinaire des Comtes Souverains de cette Province; Philippe-le-Bel donna aussi des Réglemens pour ce Tribunal. Il établit encore un Parlement à Toulouse, & par-là les affaires dont celui de Paris étoit accablé prirent un autre cours; ce qui fut un grand soulagement pour les peuples. Philippe plaça le Parlement de Paris dans ce qu'on appelle à présent le Palais. Il avoit été bâti

* Nov. descript. de la Normandie.

en partie par les ſoins d'Engu
de Marigny ; mais quoiqu'aug
il ne contenoit pas encore cett
titude de Salles, qui le rende
jourd'hui un des plus grands
de l'Europe.

En même tems que Philipp
noit des ordres ſi avantageux
public, il avoit trouvé le mo
réunir au domaine de la Co
les Comtés de Bourgogne, d'A
lême, de la Marche, & les S
ries de Luſignan, & de Foug
Bretagne. Ces grands ouvr
conſommerent durant l'admini
d'Enguerrand. Si l'on charge l
niſtres des fautes que commet
Princes ſous leſquels ils gouve
par un retour équitable la gl
leurs belles actions doit auſſi
lir ſur eux. Philippe, qui avoi
nu les intérêts de ſa Couronn
tant de fierté & de ſuccès,
trop peu pour le bonheur de
1314. jets. Il mourut le vingt-neuvi
Novembre, âgé de quarante
Mort de
après un regne de vingt ne

joüirent-t'ils de sa mort ; surtout ceux qui soutiennent l'autorité des Pontifes sur le temporel des Rois. Philippe s'étoit efforcé avec vigueur de les désabuser de ces idées chimériques.

Le C. de Valois cherche à perdre Marigny.

Enguerrand ayant perdu un Roi qui l'aimoit tendrement, vit tout à coup changer sa fortune. Loüis Hutin fils aîné de Philippe lui succéda à l'âge de 26 ans ; c'étoit un jeune Prince, qui avoit hérité quelque chose de la fierté de son pere, mais qui se laissoit absolument conduire par le Comte Charle de Valois son oncle, le plus grand des ennemis de Marigny. Celui-ci se soutint néanmoins un certain tems contre tous ses efforts : la puissance de sa famille, qu'il avoit extrêmement élevée durant sa faveur, le servit beaucoup en cette occasion. Mais le Comte de Valois, qui ne déséspéroit pas de trouver les moyens de le perdre, cherchoit avec empressement à les faire naître au plûtôt. Les peuples de Vermandois, de Beauvoisis, de Champagne, de Bourgogne, & de Forêts, s'étant révoltés au sujet des impôts établis sur leurs Provinces, le Comte de Valois leur fut envoyé ; il les appaisa, & voulant faire retom-

ber un coup si facheux sur la tête de Marigny, il promit au peuple de lui sacrifier le seul auteur, selon lui, des maux qu'ils souffroient.

On veut lui faire rendre compte de son administration.

Le Comte de Valois revint à la Cour, & dit au Roi son neveu que les peuples se plaignoient avec raison qu'on les accabloit tous les jours par de nouvelles exactions; & qu'il étoit important de faire rendre compte à Marigny de l'administration des Finances, dont il avoit été chargé. Dans un Conseil, où le Roi & les personnes les plus considérables de l'Etat se trouverent, le Comte de Valois repêta à Loüis qu'on ne pouvoit remettre l'ordre dans les Finances, qu'en demandant compte à Marigny. Le Roi lui dit donc qu'il vouloit sçavoir ce qu'étoient devenuës les Finances du feu Roi, & tout l'argent de l'épargne.

Querelle entre le C. de Valois & Marigny.

Enguerrand répondit au Roi qu'il étoit prêt de le satisfaire, & qu'il pouvoit ordonner: *Tout à l'heure*, s'écria le Comte Valois; *rendés votre compte tout maintenant*. Marigny, sans s'étonner, mais picqué de ce qu'un autre que le Roi lui parloit avec tant de hauteur & de fierté, répondit froi-

dément que ce compte ne seroit pas si difficile à rendre qu'on pensoit, & s'adressant au Comte de Valois : il ne consiste, lui dit-il, qu'en deux Articles ; *j'ai remis entre vos mains les deniers les plus clairs de l'épargne, & le reste je l'ai employé à payer les dettes du feu Roi par ses ordres.* Le Comte de Valois, naturellement prompt & violent, ne pût souffrir qu'on rejettât sur lui la dissipation des deniers de l'Etat. *Vous en avez menti*, dit-il à Enguerrand. *C'est vous même*, repliqua le Ministre. Alors le Prince en fureur, sans respect pour la présence du Roi, voulut tirer l'épée pour percer Marigny ; on retint son bras : Marigny, qui ne se voyoit pas le plus fort, sortit du Conseil, & se retira dans sa maison. Menacé hautement par un Prince du Sang oncle d'un Roi, dont il gouvernoit l'esprit, Enguerrand n'en témoigna pas moins d'assurance & de fermeté, & il se rendit à son ordinaire chez le Roi ; mais le Comte de Valois irritant chaque jour le jeune Monarque contre son ennemi, il en obtint la permission de le faire arrêter ; ce qui fut exécuté quelques semaines après, le 10 de Mars.

1315. Enguerrand fut conduit à la Tour
Marigny est mis en prison. du Louvre ; mais sous prétexte qu'il en étoit Capitaine, Charle Comte de Valois obtint qu'on le transferât dans les prisons du Temple, dont il étoit plus sur. Alors on l'accusa d'avoir sollicité le Roi de faire des impositions extraordinaires, & d'avoir par-là causé le soulévement de la plûpart des Provinces ; d'avoir retenu, entre autres deniers, quarante mille écus, que le feu Roi envoyoit au Pape, & quinze mille florins, dont ce Prince faisoit présent à Edmond de Goth, parent de ce Pontife. On l'accusa encore d'avoir fait sceller par le Chancelier des Lettres en blanc, pour les remplir sans doute de faux comptes, & enfin d'avoir trahi le Roi & la France, dans la guerre de Flandre, terminée à son instigation. Il s'agissoit de prouver tous ces faits. Pour celà, on transfera Enguerrand au Château de Vincennes, où se trouverent le Roi, les Princes, & un grand nombre de Conseillers d'Etat, les Pairs de France, des Prélats, des Barons, & tout ce qui pouvoit former une assemblée auguste. Jean d'Asnieres, célébre Avocat de ce tems-là, fut chargé

le plaider contre Enguerrand; il ne suivit pas son sentiment particulier, mais les instigations du Comte de Valois. Aussi son Plaidoyer parut l'ouvrage d'un discoureur, qui vouloit égarer l'attention de ses auditeurs par un ennuïeux galimathias, & séduire les Juges par une déclamation vehemente, dénuée de raisons.

On dit que l'Avocat parla d'abord de la gloire de Dieu; que de-là il descendit au sacrifice d'Abraham, & rabattit tout d'un coup sur cette multitude de serpens, qui avoient infecté la France, & surtout le Poitou, du tems de Saint Hilaire. C'étoit pour leur comparer Marigny. Il déduisit ensuite, avec aussi peu de bon sens, les Chefs d'accusation contre ce Ministre; mais ce qui surprit le plus l'assemblée, fut qu'on entreprit de lui donner des conjectures pour des preuves, & qu'il ne se présenta aucun témoin. Marigny voulut alors refuter l'Avocat; & son Discours sans doute auroit été plus solide & plus précis; mais contre toutes les regles de l'équité, on lui imposa silence; & quelque instance qu'il fit, on lui refusa

Plaidoyé de J. d'Asnieres contre Marigny.

tous les moyens de se justifier.
vêque de Beauvais son frere n
même obtenir qu'on lui com
quât le Mémoire d'accusation
Roi, qui étoit présent, sentit l'inj
d'une pareille procédure ; mais
fit entendre que Marigny étoi
vaincu, & qu'on n'avoit plus q
donner un supplice proportionn
crimes.

Ce Prince équitable, mais f
& qui s'appercevoit de l'animo
son oncle, contre le malheureu
guerrand, ne pouvoit se resoud
condamner, se représentant san
les grands services qu'il avoit re
l'Etat. Tout ce que ses ennem
rent obtenir alors, fut un ord
le releguoit dans l'Isle de C
Mais la haine du Comte de
n'étoit point assouvie par cet e
vouloit la mort d'Enguerrand.
avoir le tems de lui supposer d
veau crimes, il pria le Roi de d
l'exécution de ce jugement ; o
tôt il le pria d'attendre encore,

sollicitation de ce prisonnier d'Etat, elles avoient employé un Magicien nommé de Lor, pour attenter sur la vie du Roi, par le moyen de certaines figures de cire, fort communes en ce tems-là, & dont le sacrilége usage, s'est renouvellé depuis sous la Régence de Cathérine de Médicis. Les scélérats qui se servoient de ces figures, prétendoient faire passer à ceux qu'elles représentoient, tous les outrages qu'ils jugeoient à propos de leur faire; ils croyoient que l'objet de leur fureur se trouvoit réellement ou piqué ou brûlé, s'ils piquoient ou brûloient leur représentation; de façon qu'en peu de tems ils comptoient leur donner la mort. * Peu de jours après que la femme & la sœur de Marigny, avec leur complice, eurent été mises en prison, celui-ci se pendit de désespoir. On présenta en même tems au Roi les images de cire, dont il étoit question. L'existence de ces figures parut à ce foible Prince une preuve complette, comme si les ennemis d'Enguerrand n'avoient pas pû les fabriquer eux-mêmes, ou comme si la Dame de Marigny, follement prevenuë qu'elle sau-

* On appelloit cela *envouter* (*à voto.*)

veroit son mari par ce moyen, n'eût pas pû l'employer sans sa participation.

Il est condamné à mort.

On n'eût aucun égard à tout ce qui pouvoit parler en faveur de Marigny. Sa femme & sa sœur furent transferées à Vincennes. Le Comte de Valois eut soin d'y faire tenir une seconde Assemblée de Juges, plus mal disposés encore que les premiers; il leur montra les images de cire; & il ajouta qu'Enguerrand avoit sans doute ordonné, ou approuvé ces moyens de se tirer de prison. Les Juges, sans attendre des preuves plus sérieuses, se contenterent de ces simples présomptions. Marigny fut donc déclaré atteint & convaincu de tous les faits dont on l'avoit chargé, & en conséquence condamné à être pendu. Quelques jours après l'exécrable prononcé de cet infâme Arrêt, dont on a vû depuis plus d'un exemple, tant il y a quelquefois de corruption & de scélératesse chez les Juges, on ramena cet infortuné prisonnier au Château de Vincennes : il fut outragé sur la route, & ses conducteurs souffrirent que le peuple le maltraitât. On lui lût enfin sa Sentence, sur quoi il demanda encore d'être entendu;

mais on lui refusa cette justice, qui s'accorde aux plus grands criminels.

Le lendemain, veille de l'Ascension, ce grand Ministre, confident & favori de Philippe le Bel, fut pendu à Montfaucon, lieu patibulaire, à quelques distances de Paris, que Marigny avoit fait bâtir lui-même, pour y exposer les malfaiteurs. Etant arrivé à l'endroit où il devoit subir un supplice si injuste, il protesta, *qu'il mouroit aussi innocent des images de cire, que de la dissipation des Finances; qu'à l'égard des impositions dont on le faisoit auteur, il les avoit crû nécessaires au bien de l'Etat, & qu'il avoit donné là dessus son avis comme les autres: Que pour ce qui regardoit l'altération des monnoyes, on sçavoit bien qu'elle ne se pouvoit faire sans le consentement du Souverain, & que le Roi Philippe, dont il avoit été le principal Ministre, étoit assés généralement connu pour un Prince incapable de se laisser gouverner, & qui n'auroit pû être trompé dans une chose aussi visible & aussi interessante; qu'on sçavoit bien que le feu Roi avoit eu recours à ce moyen, si souvent employé avant lui, pour subvenir aux frais immenses des guerres de Flandre.* Enguerrand ajou-

Le Jugement est exécuté.

ta, *que comme son innocence étoit palpable, cette raison même lui avoit fait refuser la grace d'être entendu, sur toutes les calomnies dont ses ennemis l'avoient chargé.* Marigny soulageoit ainsi, pour un instant, la douleur qu'il ressentoit de mourir innocent, & par un supplice si infame.

Après l'exécution, on abattit sa statuë, qu'il avoit autrefois placée dans le Palais, aux pieds de celle de Philippe le Bel son Maître. A la place on mit son portrait dans la même niche avec ces deux Vers au-dessous, qui l'accusoient d'avoir été insatiable.

> Chacun soit content de ses biens,
> Qui n'a suffisance n'a riens,

Le peuple, qui ne manque jamais d'insulter lâchement au malheur des Ministres disgraciés & punis, & de leur supposer des crimes énormes, lors même que leur conduite bien éclaircie a été irreprochable, ou même loüable, accabla de malédictions la mémoire de Marigny, le regardant comme un traitre & un concussionnaire, & comblant d'éloges le Comte de Valois qui l'avoit fait punir.

Cependant, la haine de ce Prince

étant satisfaite, il se répentit bientôt d'en avoir suivi les injustes & aveugles mouvemens : les remords l'agiterent. Pour les dissiper, s'il étoit possible, il chercha de tous côtés de nouvelles preuves contre Marigny, & prit pour elles tout ce qui se presenta de vraisemblable sur ce chapitre. Son esprit sçut se nourrir quelque tems de ces vaines idées ; mais la vérité se fit jour à travers tout ce qu'il voulut lui opposer. Une violente maladie dont il fut alors attaqué l'effraya ; elle acheva de le persuader de son crime, & de l'innocence de celui qu'il avoit fait périr. Remords du Comte de Valois.

Loüis Hutin même, touché du sort d'un Ministre fidéle, à qui il étoit particulierement redevable de la facilité qu'il avoit trouvée à monter sur le Trône de Navarre, reconnut qu'Enguerrand n'étoit point mort coupable. Ce Prince enlevé à la fleur de son âge laissa aux enfans de Marigny dix mille livres ; cinq mille pour l'aîné, qui avoit l'honneur d'être son filleul, & le reste pour ses autres freres. Ce don fut fait, ainsi que le porte le Testament, *pour la grande infortune, qui leur advint de la condamnation de leur pere*, & pour l'amour que la Reine, mere du Roi, portoit à la Dame Ce que la Cour fait pour réparer son injustice.

de Marigny. Pour consoler Jean de Marigny, frere d'Enguerrand, de la mort honteuse de son frere, & pour faire connoître en même tems que la Cour étoit persuadée de son innocence, on lui donna dans la suite l'Archevêché de Roüen, en la place de l'Evéché de Beauvais. Quelle reparation ! L'interêt de la justice & de la société n'exigeoit-il pas plûtôt qu'on condamnât au dernier supplice tous les infames Juges, qui après une Procédure odieuse, avoient signé un Arrêt de mort, dont l'injustice étoit si manifeste. Un exemple au moins étoit nécessaire pour la postérité. Pourquoi voit-on quelquefois des Magistrats iniques, qui sacrifient tout à leur passion ou à celle des autres ? c'est qu'on leur pardonne. Plus ces Juges sont puissans, moins leurs prévarications devroient être impunies.

Pénitence du Comte de Valois.

Le Comte de Valois, comme je le viens de dire, tomba dangereusement malade ; il devint paralitique de la moitié du corps, & attribuant un mal si funeste à la colere du Ciel justement irrité contre lui, il ordonna de distribuer un grosse somme d'argent à tous les pauvres de Paris.

Ceux,

x qui étoient chargés de cette
·ibution, disoient à chaque pau-
, en lui donnant l'aumône, *priez*
ı pour Monseigneur Enguerrand, &
' *Monseigneur Charle*, nommant
ours Marigny le premier, comme
'rince l'avoit ordonné. Toutes ces
ques d'humilité & de repentir
ent bien fléchir la miséricorde Di-
: ; mais elles n'effacerent point la
ıe, que le Prince avoit faite à sa
ire, en faisant souffrir une mort
ɔminieuse à un homme de qualité,
le sujet de son Maître, & dont il
noissoit mieux que personne l'in-
rité & l'innocence. La honte, qui
vrit un moment le nom de Ma-
ıy, sera éternelle pour la mémoire
Charle Comte de Valois.
Ce Prince, avant de mourir, avoit
une réparation plus autentique
ore aux manes d'Enguerrand, en
ıandant lui-même à Philippe le
ıg, frere & Successeur de Loüis
:in, la permission de faire transf-
ter son corps des Chartreux où il
t, au Bourg d'Escoüis, terre qui
it appartenu au malheureux Ma-
ıy, & où il avoit fait construire
Tombeau pour toute sa famille.

Ce Prince ne croyoit pouvoir trop faire pour la mémoire d'Enguerrand. Le peuple, qui l'avoit vû conduire au supplice avec une espéçe du joye, reconnoissoit lui-même alors son injustice, & rougissoit de ses premiers sentimens; quelques-uns mêmes attribuerent à cette iniquité, & non sans raison, tous les malheurs qui vinrent fondre peu de tems après sur la France, & qui frapperent surtout la Maison Royale. Tous les Rois de la branche de Charle de Valois ont fait depuis à l'envi des efforts pour relever la famille des Marignis, & reparer le crime de leur Ancêtre, dont l'infamie sembloit rejaillir sur eux.

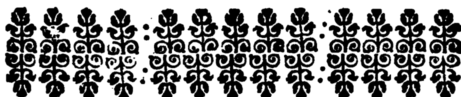
Ce que les Rois descendans du C.de V. font pour la famille de Marigny.

Les trois fils de Philippe le Bel étant morts, sans avoir laissé d'enfans mâles, la Couronne tomba sur la tête de Philippe de Valois, fils de Charle auteur de la mort d'Enguerrand; ce Monarque voulut rétablir sa mémoire, & avança le fils aîné de cet infortuné Ministre, qui avoit embrassé le parti des armes. Jeanne de France Reine de Navarre eut soin d'une des filles de Marigny, & cette Demoiselle étant restée seule de la famille, le Roi lui donna l'argent nécessaire pour ra-

cheter tous les biens de sa Maison, qui avoient été confisqués. Cependant il fit en sorte, en favorisant la Demoiselle de Marigny, de ménager la réputation de Charle de Valois son pere. Cette riche héritiere fut mariée ensuite avec Jean de Melun, fils aîné du Comte de Tancarville, Connétable & Grand Chambellan, héréditaire de Normandie. Le Roi voulut en même tems, que Jean de Marigny Archevêque de Roüen, eût une des premieres places dans son Conseil d'Etat. Dans la suite Loüis XI. dont Charle de Valois étoit le sixiéme Ayeul, désirant ajouter encore à tant de réparations faites à la mémoire de Marigny, permit à ses descendans, l'an 1475, de lui élever un Mausolée dans l'Eglise d'Escoüis, où le corps de ce Ministre étoit inhumé; il consentit même qu'on y mît une épitaphe honorable, & tout ce qu'on jugeroit pouvoir être le plus avantageux, pourvû qu'on n'y parlât point de l'injustice du Comte Charle de Valois. Il ordonna, pour observer les bienséances à cet égard, qu'on exprimât dans l'épitaphe, qu'il l'avoit accordée aux sollicitations des Chanoines de la Col-

légiale, & en considération
Sainte Vierge, Patrone du lieu,
qui ce Prince avoit une singulie
votion. Loüis X I. auroit méri
plus grand éloge, si sans aucun
pour le rang du Comte de Valo
n'avoit pensé qu'à réparer l'inju
La famille des Marignys fut con
des réparations qu'elle obtint;
la postérité ne doit pas l'être. O
leur accorda comme une grace
pendant c'étoit assez faire, ce me
ble, pour un Prince coupable
mort injuste d'un Gentil'hom
d'un fidéle Ministre d'Etat, que
pas proscrire la mémoire de l'a
d'un si grand crime.





PIERRE DE LA FOREST,

Archevêque de Roüen, Chancelier, Cardinal, & premier Ministre sous le Regne de Jean.

PIerre de la Forêt, d'une famille médiocre du Maine, se rendit d'abord recommendable par sa vertu & son sçavoir. Il nâquit à Suse, Village situé à quatre lieuës du Mans, & étoit fils de Philippe de la Forêt, & de Marguerite de la Chapelle sœur de Geofroi Evêque du Mans, dit de la Chapelle, parce que, comme sa sœur, il étoit né à la Chapelle-Saint Aubin près du Mans. Son pere ne pouvant lui laisser de grands biens, voulut lui laisser un héritage plus précieux; il s'appliqua à lui donner de l'éducation.

Sa naissance & son éducation.

Il le fit étudier avec soin, & le jeune de la Forêt surpassa les espérances & les vœux de son pere. Après les premieres études qu'il avoit achevées à douze ans, il apprit la Philosophie de l'Ecole; ensuite il s'appliqua au Droit, qu'il fut bientôt en état de professer lui-même. Il l'enseigna successivement à Orléans & à Angers, avec beaucoup d'applaudissement & un grand concours d'auditeurs. Ce n'étoit pas seulement par son sçavoir qu'il se distinguoit; on estimoit encore les qualités de son cœur, qui étoient peu communes.

Il est Professeur en Droit.

Quelques Ecrivains ont prétendu qu'il avoit été Moine, & puis Abbé de Saint Denis. Mais si l'on en croit Auberi, cet Historien exact, * la Forêt n'a jamais été Religieux de Saint Benoît. Il se peut fort bien qu'on l'ait confondu avec Gille Rigaud, qui fut Abbé de Saint Denis, & puis Cardinal. Jacque Doublet & Claude Robert croyent qu'il avoit succédé à ce Gille Rigaud, lorsque cet Abbé reçut le Chapeau de Cardinal. On voit cependant dans plusieurs Historiens, que la Forêt étoit déja Evêque de

* Histoire des Cardinaux, Tome I.

Paris, & que ce fut lui-même qui conféra à Rigaud son ami les marques de sa nouvelle dignité. Les Auteurs *de Gallia Christiana* ont suivi la même opinion que Doublet ; mais ils n'ont pas fait attention que la Charge d'Avocat Général, qu'on va le voir posseder bientôt, étoit incompatible avec l'Etat d'un Religieux. D'ailleurs, selon ce sentiment, il faut nécessairement le supposer Moine & Evêque de Tournay tout ensemble.

Il est certain que la Forêt, ayant embrassé l'Etat Ecclésiastique, possеda successivement divers Bénéfices dans l'Eglise de S. Martin de Tours, & qu'ensuite il fut Chanoine de Paris, & de Roüen. L'Evêque du Mans Gui de Laval, lui avoit donné d'abord la Cure de Chendré-le-Gaudin : mais un homme de son mérite n'étoit pas fait pour être Curé de Campagne. Il alla à Paris, & s'y attacha au Barreau, où bientôt il se distingua. Ce fut alors qu'on le pourvut des Bénéfices, dont j'ai parlé ci-dessus. Ils ne manquoient jamais d'être alors le partage de la sagesse, du sçavoir, & des talens. Il embrasse l'Etat Ecclésiastique. Ses divers Bénéfices.

Philippe de Valois connoissant ses Il est Avo-

catGénéral au Parlem. de Paris.

rares qualités, le choisit pour son Avocat Général au Parlement de Paris. Dans ce premier dégré d'élévation, Pierre ne démentit point la bonne opinion qu'on avoit conçûë de lui. Zelé pour le bien de l'Etat, il ne sçut ce que c'étoit que de faire sa Cour par la flatterie; & s'il parvint successivement à differens dégrés d'honneur, il les dut tous à sa vertu, & non à ses intrigues. Il s'acquitta de sa Charge d'Avocat Général avec intégrité; & mérita par sa bonne conduite la confiance du Roi, qui ne dédaignoit pas de le consulter souvent, & de suivre quelquefois ses avis judicieux, dont il se trouva toujours bien. Il eut part à divers événemens de ce Regne. Cependant né sans ambition, & ne pensant nullement à augmenter sa fortune, il bornoit tous ses soins à remplir dignement les devoirs de sa Charge; mais la France, qui étoit alors agitée de grands troubles, avoit trop d'interêt d'employer ses bons sujets à sa conservation, pour laisser plus long-tems la Forêt dans ce métier de Judicature.

Garde des Sceaux du

Le Duc de Normandie, fils unique du Roi, & qui regna depuis

sous le nom de Jean, ayant conçu une vraie estime pour ce Magistrat, voulut l'avoir auprès de sa personne, & dans son Conseil. Il le fit son Garde des Sceaux, & bientôt lui procura l'Evêché de Tournay. Philippe, qui n'estimoit pas moins le mérite de la Forêt, voulut qu'il quittât cet Evêché pour celui de Paris, alors vaçant par la translation d'Auboüin à l'Evêché d'Auxerre, nommé en même tems Cardinal. Cependant le Roi voulut toujours l'avoir dans son Conseil. La Forêt y assista, non en courtisan soumis aveuglément aux volontés du Prince, mais en honnête homme, en vrai Citoyen. Le Roi, qui vouloit sincérement soulager son peuple ruiné depuis tant d'années par les malheurs de la guerre, se préparoit suivant les conseils de l'Evêque de Paris, à remédier aux maux de la France, lorsque la mort enleva ce Monarque. Il nomma, avant de mourir, la Forêt pour un de ses exécuteurs testamentaires.

Duc de Normandie & Evêq. de Tournay.

1348.

1349.

Evêque de Paris, & Conseiller d'Etat.

1350.

Loin que cette mort apportât quelqu'obstacle à l'élévation de la Forêt, Jean Successeur de Philippe se fit un devoir de se l'attacher. Il le fit d'a-

Il est Chan. & premier Minist. d'Etat sous le Roi Jean.

bord ſon Chancelier, * & Chef de ſon Conſeil, & bientôt il ne ſe gouverna plus que par ſes avis. Quoique la Forêt fut attaché à la Cour par ſon rang de principal Miniſtre, il ne diminuoit rien de ſes ſoins pour ſon troupeau, ni de ſon zéle pour l'Egliſe en général. Il s'appliqua ſurtout à reformer divers abus, que le malheur des tems avoit introduits dans la diſcipline Eccléſiaſtique.

Il juge en faveur de l'Univerſité contre ſon Chapitre.

Il avoit donné peu auparavant une preuve qu'il ne ſuivoit en tout que les regles de la juſtice, & qu'il ignoroit ce que c'étoit que la partialité. Les Chanoines de Notre-Dame de Paris, ayant pris querelle avec les ſupôts de l'Univerſité, pendant le convoi du Roi Philippe, ces derniers furent fort maltraités, & le Recteur lui-même reçut pluſieurs coups. Il demanda auſſi-tôt juſtice au Roi. Ce Prince ne croyant pas devoir la lui refuſer, demanda l'avis de l'Evêque de Paris, qui loin de ſoutenir ſon Chapitre, opina pour la punition des coupables. Cependant l'affaire fut remiſe au juge-

* Le Pere Anſelme dit qu'il l'étoit déja en 1349 ; mais il ne s'accorde point en cela avec les Hiſtoriens du regne de Jean.

ment de l'Abbé de Saint Denis, qui s'en rapporta au ferment des Chanoines. Tous jurerent fur les faints Evangiles, qu'ils n'avoient point commis de violence, & ils furent abfous. *

L'Abbé de Saint Denis étoit Gille Rigaud, dont j'ai parlé ci-deffus. Cet illuftre perfonnage, qui avoit rendu de grands fervices à l'Etat & à l'Eglife, en fut recompenfé par le Chapeau de Cardinal, que lui envoya le Pape Clément VI. La Forêt vit l'élevation de fon ami fans jaloufie; il reçut même une Bulle du Pontife, qui le commettoit pour donner le Chapeau à l'Abbé de Saint Denis. Il fit cette cérémonie accompagné de l'Evêque de Laon, & en préfence du Roi. Mais Rigaud ne joüit pas longtems de fa nouvelle Dignité; il mourut peu de tems après. On remarque que trois Abbés de S. Denis, moururent fucceffivement cette année; ce qui penfa ruiner cette riche Abbaye, parce que les frais de la réception du nouvel Abbé étoient immenfes. Les Moines furent, dit-on, obligés, pour fub-

Il donne le Chapeau de Card. à G. Rigaud fon ami.

* Hiftoire de Paris, de Dom Felib. T. I.

sister, de vendre des joyaux de leur trésor.

Le Roi Jean s'étoit fait sacrer dès le mois de Septembre 1350. A son retour de Reims, il fit son entrée à Paris. Le Chancelier de la Forêt étoit alors absent. Le Roi avant d'entrer dans Notre-Dame, fit entre les mains de l'Archevêque de Sens, qui tenoit la place de l'Evêque, le serment accoutumé de conserver les Privilèges de l'Eglise de Paris. Il y a apparence que Pierre de la Forêt tarda peu à revenir, puisqu'il eut part aux sages Reglemens que fit le Roi pour la Police de cette Ville. Ce Prince dès le commencement de son regne fit plusieurs Ordonnances, entr'autres, contre les Mendians, dont le grand nombre causoit du désordre. Il les bannit de la Capitale, & pour faire voir que le défaut de Religion & de charité n'avoit point de part à ce Reglément, il fit plusieurs fondations pieuses. La Forêt, à l'exemple de son Maître, donna sa maison pour en faire un Collége, qui porta le nom de Tournay, & qui a été depuis réuni à celui de Navarre. D'autres Prélats s'empresserent de monter le même zéle pour lu-

Il fonde le Collége de Tournay.

té publique, & bientôt on vit un
nd nombre de Colléges, où les
ivres étudians trouvoient tout à la
une subsistance commode, & des
ours pour leurs études.

l y avoit déja trois ans que la Fo-
étoit Evêque de Paris, lorsque Jean
Marigny Archevêque de Roüen,
it venu à mourir, on l'éleva aussi-
sur ce grand Siége. Jean de Ma-
ny étoit frere du fameux Enguer-
d de Marigny, ce Ministre infor-
é de Philippe le Bel, qu'une
ne implacable fit périr injustement
un supplice infame, comme on
vû ci-dessus. La Forêt alla d'abord
ndre possession de sa nouvelle Di-
té; mais il ne fut pas long tems
s son Diocèse: le Roi le fit revenir
Cour aussi-tôt après la prise de
session.

Il est élû Archev. de Roüen. 1353.

Charle le Mauvais Roi de Navar-
le plus cruel ennemi que jamais la
nce ait eu, quoique François, &
ice du Sang Royal de France, peu
tent du Royaume qu'il possedoit,
nandoit encore les Comtés de
mpagne & de Brie, de Jeanne
ne de Navarre femme de Phi-
e le Bel, malgré la cession que la

Troubles excités par le Roi de Navarre.

conduit aussi-tôt au Câteau-Cambresis. On prit en même tems plusieurs Seigneurs de sa suite, ausquels on fit trancher la tête. Par ce coup d'éclat, on épouventa les mécontens; les plus timides rentrerent dans le devoir, & les autres n'oserent branler.

Cependant comme le Roi étoit persuadé qu'ils n'attendoient qu'une occasion favorable pour remuer; & sçachant d'ailleurs que l'Angleterre armoit pour faire une irruption en France, après l'expiration de la treve, il voulut se mettre en état de résister à ses ennemis. Mais pour cela il lui falloit de l'argent. Le peuple épuisé par les dernieres guerres étoit peu en état d'en donner. On résolut néanmoins de mettre de nouveaux impôts; & pour le faire avec moins de risque, le Roi convoqua à Paris une Assemblée des Etats du Royaume. Jean de Craon Archevêque de Reims fut député pour le Clergé, Gaucher de Brienne Duc d'Athènes pour la Noblesse, & Etienne Marcel Prevôt des Marchands pour le peuple. Le Chancelier leur fit un discours, dans lequel il leur représenta les dangers du Roi & de l'Etat, le besoin pressant qu'on

Assemblée des Etats.

Discours du Chancel. aux Etats.

avoit d'argent & de troupes, pour resister à l'ennemi commun, & pour soumettre les Grands, toujours portés à la revolte. Après qu'il eut cessé de parler, les Députés délibérerent entr'eux, & consentirent de fournir au Roi une armée de trente mille hommes, entretenuë pour un an. On assigna la solde de cette armée sur un impôt qui seroit levé sur les denrées. Mais comme il ne suffisoit pas, on établit une capitation, dont personne ne fut exempt, non pas même les Princes du Sang.

Le Roi ne fut pas long-tems à faire usage des secours que les Etats lui avoient accordés. Il commença par pacifier la Normandie. Philippe d'Evreux, après la prise du Roi de Navarre son frere, s'étoit retiré dans les places fortes que l'un & l'autre possedoit, avoit levé des troupes, & aidé du Duc de Lanclastre, il ravageoit impunément la Normandie, & prenoit même des Villes. Le Roi envoya des troupes pour s'opposer à ses progrès. Après plusieurs petits combats, on le contraignit de se tenir en repos.

Cependant le fort de la guerre n'étoit pas de ce côté là. Le Prince de

Galle, dont l'habileté égaloit la valeur, étoit entré en Guyenne à la tête d'une armée nombreuse. Il s'avança en faisant des conquêtes jusqu'à Romorentin. Le Roi resolut d'aller lui-même s'opposer à ses progrès, laissa le Chancelier pour gouverner en son absence, & s'avança au-devant de l'ennemi. Le Prince de Galle, qui à force de vaincre, avoit considérablement affoibli son armée, étant informé de la marche du Roi, vit bien qu'il avoit trop tardé à faire retraite. Il tacha néanmoins de regagner promptement la Guyenne; mais le Roi, qui le suivoit de près, le joignit dans les plaines de Maupertuis. Ce fut là que se donna la fameuse bataille de Poitiers ou de Maupertuis, si glorieuse pour le jeune Prince Anglois, & si honteuse pour la Noblesse Françoise, qui en cette occasion perdit toute la gloire qu'elle s'étoit acquise dans les Regnes précédens, & abandonna lâchement son Roi. Ses propres fils, excepté le plus jeune, nommé Philippe, quitterent le champ de bataille: leur exemple fut suivi par les troupes, & le Roi demeura seul à la tête d'un petit nombre de braves soldats, que le déses-

Bataille de Poitiers.

seul soutenoit contre toute l'ar-
Angloise. Il fallut enfin céder à la
:itude. Le Roi, après avoir vû pé-
. ses côtés la plûpart de ceux qui
ompagnoient, se rendit prisonnier
le peu qui lui restoit d'Officiers
: soldats. Après la prise du Roi,
)auphin revint à Paris, où il fut
reçu des Bourgeois, que le Chan-
:r avoit maintenus dans la fidéli-
malgré les intrigues du Roi de Na-
e, qui, quoique prisonnier, avoit
ours des émissaires dans la Capi-
, qui lui gagnoient des Partisans.
s la tranquillité ne dura pas long-
s.

e Dauphin délibera avec le Chan-
:r sur les moyens de remedier aux
ıx de l'Etat. Il fut resolu d'assem-
les trois Ordres du Royaume,
r leur demander du secours. Le
ıphin se fit d'abord déclarer Lieu-
ınt Général du Royaume; après
i on parla de lever des troupes, &
nettre des impôts. Le Chancelier
n ordinaire fit un discours, où il
;nit les bésoins pressans de l'Etat.
répondit qu'on accorderoit tout
qu'il demandoit; mais il fut bien
ıné d'entendre en même tems que

Haine du Roi de Navarre contre le Chan. de la Forêt.

ſa tête ſeroit le prix de ſes demandes ; & qu'on ne donneroit du ſecours au Dauphin, qu'à condition qu'on feroit le Procès au Chancelier, & aux autres Miniſtres. C'étoit un effet des intrigues du Roi de Navarre. Ce Prince ſçachant bien que ſa détention, qui duroit encore, partoit des conſeils de la Forêt, cherchoit à s'en venger. Du fond de ſa priſon, il faiſoit joüer les reſſorts de ſa politique juſque dans le Conſeil du Dauphin. Le Prevôt Marcel, qui lui étoit tout dévoüé, & qui voyoit ſa propre élevation dans la ruine du Chancelier, le ſeul qui pouvoit s'oppoſer à ſes pernicieux deſſeins, demanda qu'on lui fît ſon Procès. Le Dauphin ſurpris d'une telle demande en témoigna ſon indignation ; mais ce n'étoit plus le tems, où ſon autorité devoit être reſpectée : il eut beau reſiſter, le peuple ſoulevé par le Prevôt des Marchands le contraignit de céder à la néceſſité.

Le Chancelier jugea donc à propos de ſe retirer de l'Aſſemblée, & de ſortir de Paris. Après ſon départ, le Prevôt comptant avoir aiſément gain de cauſe en ſon abſence, propoſa de

ıer au Dauphin un conſeil com-
de douze perſonnes, priſes dans
ue ordre. Une telle propoſition
. le Dauphin; mais il n'oſa en té-
;ner ſa colere; croyant que le
leur parti étoit de diſſimuler, &
ngédia l'Aſſemblée ſous prétexte
voyage qu'il vouloit faire à Metz.
ffet, ce Prince étant ſorti de Pa-
alla rejoindre le Chancelier, &
rendirent enſemble à Metz auprès
Empereur Charle IV. oncle ma-
:l du Dauphin, & conférerent
ce Prince ſur les moyens de ren-
ą liberté au Roi, & de pacifier
ɔyaume. Les Légats d'Innocent
'inrent auſſi dans le même deſ-
Ce Pontife, depuis ſon inſtalla-
ſur le Siége Pontifical, n'avoit
de travailler, mais toujours inu-
ıent, à reconcilier les deux Cou-
es de France & d'Angleterre. Le
ge des Légats fut ſans fruit, ſi
ɔſt pour la Forêt, qui reçut dans
Ville le Chapeau de Cardinal.
ape, charmé de ſa vertu & de ſon La Forêt eſt fait Cardinal.
voulut l'en recompenſer par cet-
ute Dignité.
: Dauphin, informé que le déſor- 1356.
ıugmentoit dans Paris, y revint

au plûtôt avec le Cardinal de la Forêt. Les Parisiens, qui admiroient sincerement le mérite de la Forêt, se trouverent en foule à son entrée. Les Collégiales & les Communautés Régulieres voulurent aussi y assister, dans la vûë de faire honneur au nouveau Cardinal, pour qui en cette occasion on eut autant d'égards que pour le Dauphin même. Le Prevôt Marcel s'y trouva, mais par politique. Charle profitant de cette heureuse disposition des esprits, se fit d'abord déclarer Regent; mais Marcel contraint de céder insista à vouloir au moins qu'on donnât un Conseil au Dauphin. Le Cardinal s'y étant opposé, & ayant Conseillé au Régent de faire publier une nouvelle monnoye, reveilla la haine des séditieux. Le Prevôt en profita, pour demander de nouveau qu'on lui fit son Procès. En vain Charle essaya de le gagner. Les conférences, qui se tinrent à ce sujet dans Saint Germain l'Auxerrois, furent inutiles.

Le Prevôt voyant qu'on le craignoit, en devint plus fier; il refusa de consentir à la nouvelle publication, & insista toujours sur la perte du Cardinal, comme d'un ennemi du bien public,

auphin croyant le contenter, fit
re garnison dans la maison du
ier Président, Simon de Bussi,
nsentit à une reforme dans le Par-
nt, & dans son Conseil; mais il
ra qu'il ne permettroit jamais
n touchât aux biens & à la per-
e du Cardinal.

ir ce refus, le peuple prit les ar-
& alloit faire un mauvais parti au
hin & à son Ministre, si celui-ci,
gardant comme une victime qu'il
it sacrifier au repos public, ne fût
de Paris, & n'eût abandonné
séditieux sa maison, dont on pilla
eubles. Après son départ les cho-
llerent toujours de mal en pis, &
s devint le Théâtre de ces trou-
horribles, qui penserent perdre
it sans retour. Pour surcroît de
ieur, le Roi de Navarre trouva
en de sortir de prison. Peut-être
si le Cardinal n'avoit pas pris le
i de la retraite, il auroit subi le
ie sort que Robert de Cler-
it, & Jean de Conflans, que le
ôt Marcel eut l'insolence de faire
acrer dans la chambre même du
phin.

Le Cardinal sort de Paris.

our le Cardinal de la Forêt,

comme il avoit vû ſa haute fortune ſans ambition, il en ſoutint la chute ſans regret. Il fit plus : voulant joüir d'un repos qu'il ne pouvoit trouver en France, il reſolut de ſe débarraſſer des liens qui l'attachoient à cette Cour. Pour cet effet, il ſe rendit à Bordeaux, & remit au Roi Jean, qui étoit encore dans cette Ville, ſa dignité de Chancelier, & les Sceaux qu'on lui avoit confiés. Il vouloit ſe retirer; mais il reçut ordre du Pape de ſe joindre aux Légats, pour tâcher de rétablir la paix entre la France & l'Angleterre. On entra en conférence avec le Prince de Galle, & on conclut enfin une treve de deux ans entre ces deux Couronnes. Le Roi pria enſuite le Cardinal, puiſqu'il vouloit le quitter, de l'aider au moins de ſes Conſeils, pour le choix de ceux qui lui ſuccéderoient dans ſes Charges. Le Cardinal lui déſigna deux perſonnes capables de les poſſeder. L'un étoit Jean Dormans Evêque de Bauvais, que le Roi fit ſon Chancelier, & en qui il eut depuis beaucoup de confiance. L'autre étoit Gille Aiſſelin de Montaigu, qui ayant reçu les Sceaux, en fit uſage même en Angleterre, où il ſuivit le

Il remet au Roi les Sceaux & la Charge de Chancelier.

Il nomme au Roi ceux qui doivent remplir ſes Charges.

Ionarque prisonnier. Il fut depuis
ioré du Chapeau de Cardinal. Après
te abdication, la Forêt vit partir
Roi pour l'Angleterre, & ce Prin-
en partant lui fit l'honneur de le
er qu'il se souvînt de lui.

Tandis que le Cardinal abdiquoit
ontairement sa dignité de Chance-
& les Sceaux, il apprit que les
isiens plus furieux que jamais
ient contraint le Dauphin de le
larer déchu du Ministère & de
tes ses Charges. Mais presque dans
même tems, il sçut que ce Prin-
aidé de la Noblesse avoit repris
te son autorité dans Paris, que le
vôt Marcel avoit subi la peine de
crimes, & que le Regent avoit
mé en sa faveur une Déclaration,
le rétablissoit avec honneur dans
dignité de premier Ministre. On
t aussi-tôt informer la Forêt de ce
ngement; mais il persista dans son
lication. Le Dauphin eut beau le
sser de revenir: il se retira à Avi-
on, où il fut bien reçû du Pape.

Déclaration du Régent en faveur de la Forêt.

Le Pontife, qui connoissoit son mé-
, sçut bientôt le mettre à profit.
lui donna sa confiance, & l'envoya
gat en Sicile. Le Cardinal de la

Le Card. Légat en Sicile.

Forêt passa dans cette Isle un tems assez considérable, toujours occupé des maux de sa Patrie, quoiqu'ingrate. Enfin il revint à Avignon, où il eut bientôt une nouvelle occasion de rendre service à son Prince.

Il est envoïé par le Pape en Angleterre.

Le Pape, qui brûloit du désir de voir revivre la paix dans l'Europe, pour mieux exécuter un dessein qu'il méditoit, députa la Forêt avec le Cardinal de Perigueux en Angleterre, où l'on tint long-tems des conferences qui furent d'abord assez infructueuses. On se rassembla ensuite proche de Calais, enfin à Bretigny. Là fut conclu le Traité qui porte le nom de ce lieu, où l'on s'assembla pour procurer la délivrance du Roi, qui revint d'Angleterre, & fit son entrée à Paris, accompagné du Cardinal de la Forêt, toujours digne de sa confiance. Ce Prélat commençoit à gouverner les affaires comme auparavant, lorsque quelque discussions étant survenues sur l'exécution du Traité de Bretigny, les hostilités recommencerent. Le Roi voulant employer la médiation du Pape, lui députa le Duc de Bourbon & le Cardinal de la Forêt. Mais ce voyage ayant été inutile, par l'opposi-

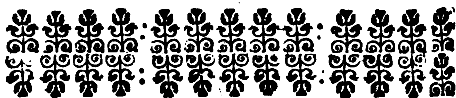
Il rentre dans le Ministere.

1359.

tion des Etats du Royaume aux Articles du Traité, le Roi resolut de retourner en Angleterre, & il exécuta cette étrange résolution malgré son Conseil. Le Roi retourne en Angleterre.

Dès que la Forêt en fut informé, se croyant pour lors inutile au Roïaume, où il prévoyoit bien que les troubles alloient recommencer, il se retira à Avignon, où étoit la Cour du Pape. La peste, qui ravageoit cette Ville, l'obligea de se transporter à Ville-Neuve; mais sa fuite ne le garantit point de la contagion: il en fut atteint, & en mourut le vingt-septiéme de Juin 1361, âgé de 56 ans. Le Pape lui fit faire des obseques dignes de son rang & de son mérite. Le Card. se retire à Ville-Neuve, où il meurt de la Peste. 1361.

Le Cardinal de la Forêt fut un homme de bien, un esprit judicieux & éclairé. Politique habile, zelé pour le service du Roi & pour le bien de la Nation, il exerça avec succès un Ministere difficile, dans des tems orageux, environné d'ennemis, qui ne l'étoient de sa personne, que parce qu'ils l'étoient de l'Etat. On peut le mettre au nombre des plus grands hommes, qui ayent mis la main au timon des affaires de ce Royaume. Son éloge.



JEAN DELAGRANGE

dit LE CARDINAL D'AMIENS.

Sur-Intendant des Finances & premier Ministre sous le Regne de Charle V.

Il entre dans l'Ordre de S. Benoït.

JEan de la Grange étoit d'une famille Noble du Beaujolois, qui subsiste encore aujourd'hui. Il fut d'abord Moine dans l'Ordre de Saint Benoît, où il fit de bonnes études pour ce tems-là, & devint sçavant dans le Droit Civil & Canonique. Ayant beaucoup de vivacité, de pénétration & de mémoire, son merite lui procura l'Abbaye de Fécamp en Normandie. Il accompagna le Cardinal Gui de Bologne, qu'Innocent VI. envoyoit Légat en Espagne, pour ménager la paix entre les Rois d'Arragon & de Castille. Dans le Traité de

Le Pape l'envoye en Espagne.

paix conclu entre ces deux Princes, Jean Abbé de Fécamp, & Pierre Abbé de Dijon sont nommés Nonces de sa Sainteté.

L'Abbé de Fécamp de retour en France se fit connoître du Roi Charle V. a qui il fit présent d'un beau Manuscrit. Ce Prince, qui lui trouva beaucoup d'esprit pour les affaires, l'admit dans son Conseil privé; & quelques tems après il le choisit pour son premier Ministre, & lui confia la Sur-Intendance de ses Finances. Tant que Charle V. vêcut, la Grange possséda toujours son estime & ses bonnes graces, & eut une très-grande autorité dans l'Etat. Le Roi le fit pourvoir de l'Evêché d'Amiens, & lui procura le Chapeau de Cardinal, que lui accorda le Pape Grégoire XI.

Charle V. le choisit pour son premier Ministre.

Il est fait Evêque d'Amiens & Cardinal.

1375.

Après la mort de Charle V. il se trouva dans une fâcheuse situation. Fier, dur, haut, il s'étoit attiré la haine du peuple, qui le regardoit comme l'Auteur de tous les subsides extraordinaires, dont il avoit été accablé sous le regne du feu Roi *: on prétendoit même qu'il n'avoit pas fait un

* V. les Vigiles de Charle VII. par Martial de Paris.

coupable, une foule de gens igno
commis au recouvrement des im
tions, s'étoit extrêmement enga
ce que le peuple ne voit jamaîs
murmurer, & sans détester celui
peut mettre ordre. De plus, il n'
point sçu se rendre agréable au
Charle VI. qu'on avoit eu soin d
venir contre lui. Ce jeune Princ
de 12 à 13 ans, quand il parvir
Couronne, l'avoit pris en aver
lorsqu'il n'étoit encore que Dau
de sorte qu'aussi-tôt après la mo
Roi son pere, il dit à Pierre de S
Trésorier de l'épargne & son C
bellan, *Dieu merci, nous voilà d
du Capelan.*

Le Cardinal, frappé de ces pa
du nouveau Roi, vit bien que tou
autorité & sa grandeur étoient
velies avec son Maître : il prit so

Le Card. se retire à Avignon.

qu'il avoit amassées dans l'exercice lucratif de sa Sur-Intendance, c'est-à-dire, qu'il avoit volées au Roi & au Royaume. Guaguin * Auteur de la Vie de Charle VI. dit qu'il se rendit à Avignon, *per Duacum*; ce qui a fait croire à un Auteur moderne, que la Grange s'étoit d'abord retiré à Doüai en Flandre & de là à Avignon. Cependant Juvenal des Urins assure positivement que le Cardinal d'Amiens (c'est ainsi qu'on l'appelloit) se rendit directement à Avignon, ne s'étant arrêté qu'à *Doué*, Château, (comme le remarque cet Auteur contemporain) qui appartenoit à Jean des Mares, pour lors Avocat du Roi au Parlement de Paris: ce qui pouroit bien avoir contribué dans la fuite à la mort ignominieuse de ce vertueux Magistrat.

L'Antipape Clément VII. fit un très-bon accueïl à notre Cardinal, & lui échangea son titre de Cardinal Prêtre du titre de Sainte Marcelle, en celui de Cardinal Evêque de Frescati. La Grange, si l'on en croit Th. Walsingham, étoit un des plus grands ennemis du Pape Urbain VI. Ce Pape,

* *Vita Car. VI. init.*

dit l'Auteur Anglois*, ayant, quelques jours après son élection, assemblé un Consistoire, déclama contre les mœurs corrompuës de la Cour Romaine, & particulierement contre l'avarice de quelques Cardinaux, qui dans leurs Légations, n'avoient pour but que leur bien particulier, & non le bien des peuples, ou celui du S. Siége : surtout il insista contre la perfidie du Cardinal d'Amiens, qui par les ordres de Grégoire XI. ayant fait plusieurs voyages en France & en Angleterre, pour ménager la paix entre ces deux Couronnes, avoit plûtôt cherché dans ces Légations les moyens de s'enrichir, que de faire réussir les vûës salutaires du Pape, & dont tous les travaux se reduisoient à d'horribles concussions. Urbain ajouta, selon le même Historien, que ce Cardinal s'étoit efforcé d'augmenter la mésintelligence qui étoit entre les Rois de France & d'Angleterre, afin que leurs perpétuelles divisions lui donnassent sujet de retourner souvent dans leurs Etats, avec le même titre de Légat, & avec l'espérance d'un pareil butin. Le Cardinal de la Grange, qui étoit

* Walf. *in Rich. II. an.* 1378.

présent à ce Consistoire, se sentit extrêmement ému. Il se leva brusquement transporté de colere, & s'étant approché de la chaire du Pape, il protesta hautement que tout ce que que l'Archevêque de Bari (c'est ainsi qu'il qualifioit Urbain) avoit dit, étoit faux & qu'il soutiendroit le contraire. Aussi-tôt il sortit, suivi de plusieurs Cardinaux de son parti.

Ce recit de Walsingham paroit bien fabuleux. Quelle apparence que les Romains, qui avoient demandé avec tant d'instance un Pape Italien, l'eussent ainsi laissé insulter impunément par un Cardinal François. Il est bien plus raisonnable de s'en rapporter à Thierri de Niem, * qui étoit pour lors à Rome, en qualité de Sécretaire d'Urbain VI. Cet Historien dit que le Pape ayant assemblé un Consistoire public, le Lundi de la troisiéme Semaine d'après Pâque, y fit un long discours, sur ces paroles de l'Evangile, *Ego sum Pastor bonus, &c.* ** dans lequel il invectiva en général contre les mœurs des Cardinaux & des autres Prélats. Mais cet Auteur, qui

* Lib. 1. de Schism.

** Joan. ch. 10.

étoit dans le Consistoire avec les autres Officiers du Pape, ne dit point que le Saint Pere taxa aucun des Cardinaux en particulier, & encore moins qu'il y reçut un démenti. Il remarque seulement que dans le discours d'Urbain, il y avoit plusieurs traits, qu'il auroit du supprimer, parce qu'aigrissant par-là le Collége des Cardinaux, il ne pouvoit espérer autre chose que ce qui arriva bientôt après, c'est-à-dire, un schisme. Walsingham peut avoir raison, lorsqu'il prétend que le Cardinal d'Amiens étoit absent de Rome, quand Urbain fut élû. Car Grégoire XI. peu de tems avant sa mort, avoit envoyé le Cardinal d'Amiens Légat à Lucque, où se devoit conclure le traité de paix entre le Pape & les Florentins, qui étoient en guerre. Le Légat en allant à Lucque, passa par Viterbe, qui étoit nouvellement réduite sous l'obéïssance du Saint Siége, & il y fut reçu avec de grands honneurs.

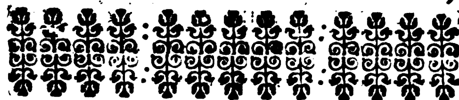
Froissart * dit que le Cardinal d'Amiens, sous le Pontificat de Grégoire XI. fut envoyé en Bearn, pour intercéder en faveur de Gaston le jeu-

* Tom. 2. ch. 77.

te, que le Comte de Foix son pere avoit fait mettre en prison. Gaston Phebus Comte de Foix avoit épousé Agnès, sœur de Charle le Mauvais, Roi de Navarre. Un differend s'étant élevé entre ce Prince & le Comte de Foix, Agnès prit le parti de son frere, & se retira en Navarre auprès de lui. Gaston Phœbus avoit eu d'elle un fils unique, nommé Gaston, qui obtint de son pere la permission d'aller voir sa mere à la Cour de Navarre, où il fit quelque séjour. Lorsqu'il étoit sur le point de s'en retourner, le Roi Charle abusant de la jeunesse & de la simplicité de son neveu, lui donna un petit sac rempli d'un poudre empoisonnée, & lui fit accroire, que s'il en pouvoit jetter secrettement sur quelque mêts que le Comte son pere mangeroit, ce seroit un moyen infaillible de voir bientôt son pere & sa mere parfaitement reconciliez. Le jeune Gaston étant de retour en Bearn, fut surpris avec ce poison. Le Comte son pere le fit mettre dans une Tour du Château d'Ortez, & voulut garder lui-même la clef de la Chambre où il étoit renfermé. On apportoit tous les jours à dîner & à

souper au prisonnier ; mais une noire mélancolie mêlée de frayeur s'étant emparée de son esprit, & le jeune homme ne pouvant plus ni manger ni boire, il fut bientôt reduit à l'extrêmité. Le Comte informé du dangereux état de la santé de son fils, qu'il aimoit tendrement malgré la rigueur qu'il exerçoit, accourut à sa prison. Il tenoit alors un canif, avec lequel il venoit de se couper les ongles : dans le tems qu'il s'efforçoit de consoler son fils par toutes sortes de caresses, il lui enfonça, sans y penser, le canif dans la gorge, & lui fit une blessure, dont il mourut peu d'heures après. Le Cardinal ayant appris cette triste nouvelle à Beziers, crût ne pas devoir continuer son voyage.

Sa mort. Le Cardinal d'Amiens, comme nous avons dit, suivit le parti de Clément VII. Après la mort de cet Antipape, ayant embrassé celui de Benoît XIII. autre Antipape, il mourut à Avignon le 24. Avril 1402. & fut
1402. inhumé dans l'Eglise de Saint Martial. Son corps fut depuis transporté à Amiens, & mis dans l'Eglise Cathédrale, où l'on voit son Epitaphe.



JEAN DE MONTAGU,

Sur-Intendant des Finances sous Charle VI.

JEan de Montagu, Vidame de Laonois, Sieur de Montagu en Laye & de Marcoussis près de Montl'héri, Conseiller & Chambellan du Roi, Sur-Intendant des Finances & Grand Maître de France, naquit à Paris de parens d'une condition médiocre. Il étoit fils de Gérard de Montagu, Sécretaire du Roi Charle V. & Trésorier de ses chartres. Jean sçut gagner les bonnes graces de ce Prince, qui le revêtit des plus grands emplois. Charle VI. eut pour lui les mêmes yeux que son pere; il l'admit dans son Conseil, le fit Grand Maître de sa Maison & Sur-Intendant de ses Finances. Montagu s'enrichit ex-

Elévation de Jean de Montagu.

trêmement dans un Emploi de cette espéce, où la conscience, qui seule peut mettre un frein à la cupidité, est éblouïe par l'ambition, & étourdie par le tumulte des affaires. Ses richesses immenses & son grand crédit procurerent à sa famille bourgeoise les plus hautes dignités & les plus illustres alliances. Il fit l'un de ses freres Evêque de Paris, après la mort de Pierre d'Orgemont, fils d'un Chancelier de France : il fit l'autre Evêque de Chartres, puis Archevêque de Sens, & ensuite Chancelier. Mais le Prélat ne garda pas long-tems cette Charge. Il avoit l'ame martiale, & tout Evêque qu'il étoit, il se trouva à la bataille d'Azincourt, où il fut tué. Outre cela Montagu fit Charle son fils unique Chambellan du Dauphin Duc de Guyenne, & lui fit épouser Catherine d'Albret, fille de Charle d'Albret Connétable de France. Elisabeth sa fille aînée épousa en premieres nôces Jean Comte de Rouci, & en secondes Pierre de Bourbon Sire de Préaux. La seconde, nommée Jacqueline, épousa Jean de Craon Sire de Montbazon, Grand Echanson de France, & en secondes nôces Jean Malet de

Ses alliances.

ıville Grand Fauconnier. Jeanne la
.fiéme fut mariée à Jacque de
ırbon, Baron de Thuri. Pour lui
voit épousé Jacqueline de la Gran-
parente du Cardinal de ce nom,
ıt on a vû la vie ci-dessus.
Montagu, Ministre fier, capricieux
brutal, se fit un grand nombre
ınemis dans tous les ordres de l'E-
, jugeant la politesse, la douceur,
abilité, des qualités moins néces-
es à un Ministre, que la sévérité, la
ıeresse, & la hauteur. Il avoit pris
tel ascendant sur tous ceux qui
ient part au Gouvernement, qu'il
l'administration générale de toutes
affaires, & devint l'homme le plus
ſant, & conséquemment le plus
ɔlu, le plus riche, & le plus envié du
yaume. Son attachement politique
Duc d'Orléans lui avoit attiré la
ıe du Roi de Navarre & du Duc
Bourgogne, que de son côté il
ardoit avec raison comme des per-
ɔateurs de la tranquillité publique,
de dangereux ennemis de l'Etat.
Montagu étoit fidéle serviteur
Roi & de la Reine, & malgré
défauts il aimoit l'Etat, dont
ırtant il étoit haï, & son de-
, dont il s'acquittoit en Ministre

Son caractère.

habile & zelé. Les deux Princes jurerent sa perte, & profiterent du tems que la Reine étoit absente, tandis que le Roi, accablé de sa triste maladie, étoit hors d'état de le protéger contre ses ennemis.

Troubles de l'Etat.

Tout le monde sçait les troubles qui agitoient alors le Royaume, & le déplorable état auquel les deux factions d'Orléans & de Bourgogne le réduisirent. La tranquillité publique parut néanmoins prête à se rétablir, par l'heureuse reconciliation du Duc de Bourgogne & du jeune Duc d'Orléans, qui se fit solemnellement à Paris, en présence du Roi & de la Reine, du Dauphin, des Rois de Sicile & de Navarre, des autres Princes du Sang, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Prélats, assemblés pour cet effet dans l'Eglise de Notre-Dame. On conclut après cette cérémonie le mariage du Comte de Vertus, frere du Duc d'Orléans, avec la fille du Duc de Bourgogne, & on espéra que cette alliance acheveroit d'éteindre entiérement l'inimitié des deux Branches Royales. Mais bientôt cette espérance s'évanoüit. Les Ducs d'Orléans & de Bourgogne continuerent de se haïr & de se nuire, & les deux

1408.

emblerent encore plus animés
ıravant.
:es entrefaites, la Reine sortit 1409.
s, & se retira à Melun avec le
ın. Les Ducs de Berry & de
ɪgne, le Roi de Navarre & les
Princes la firent prier de reve-
s la Capitale, pour travailler
:ert à la reformation de l'Etat.
sçait par quelles vûës politi-
· Reine refusa de revenir, ni
oi elle abandonna, pour ainsi
Gouvernement aux Princes op-
u Duc d'Orléans. Elle leur ré-
qu'elle ne reviendroit que vers
e l'année, & qu'en attendant
ɔur, ils pouvoient toujours com-
à agir pour la reformation,
ı étoit convenu. Cette répon-
ı Reine détermina les Princes à
ncer par faire rendre compte
:eux qui avoient manié les Fi-
; & pour cet effet ils nomme-
s Comtes de la Marche, de
ne & de Saint Pol, qui furent
s de cette commission.
tagu, privé de la protection de Montagu
e par son absence, se trouva est arrêté.
ıns une facheuse situation, li-
ressentiment de ses plus puis-

sans ennemis. Par ordre des Ducs de Berry & de Bourgogne, Pierre des Essarts Prevôt de Paris l'arrêta dans une Ruë, & le conduisit au Châtelet. On arrêta en même tems Martin Gouge Evêque de Chartres, qui étoit du Conseil de la Reine, & plusieurs autres personnes qui avoient des Emplois importans.

Ces violences imprévûës allarmerent le Public, & si le Prevôt Pierre des Essats n'avoit été accompagné de toute sa milice, lorsqu'il arrêta Montagu, il y auroit eu peut-être quelque sédition. On tarda peu à faire le Procès au malheureux sur-Intendant; on lui donna des Commissaires, & il avoüa dans les tourmens de la question tous les crimes dont ses accusateurs vouloient qu'il fût coupable. Sur cet aveu, dicté par la force de la douleur & non par celle de la vérité, les Juges prononcerent l'Arrêt de sa condamnation. Il fut conduit aux Halles, revêtu d'une Robe mi-partie de blanc & de rouge. *Il fut mis*, dit le Journal de Paris, *en une charrete, vêtu de sa livrée, d'une houpelande de blanc & de rouge, chaperon de même, une chauce rouge, &*

Il est condamné à mort.

l'autre blanche, un Chaperon doré, les mains liées devant, une croix de bois entre ses mains, haut assis en la charrette, deux trompettes devant lui. Etant arrivé au lieu de son supplice, au milieu de toute la Bourgeoisie qui étoit sous les armes, il protesta hautement que la force des tourmens lui avoit arraché l'aveu de plusieurs crimes imaginaires; & que sa conscience ne lui reprochoit que quelques malversations dans les Finances. On lui trancha la tête, qui fut mise au bout d'une lance, & son corps fut porté au Gibet de Montfaucon.

Son supplice.

Le Roi, qui étoit alors malade, n'apprit cette exécution que lorsqu'il fut en santé. Il demanda son Ministre, & on lui dit son triste sort. De peur de l'irriter, on lui fit entendre que Montagu avoit été trouvé coupable de crimes énormes, & digne du dernier supplice. Au bout de trois années, la famille de l'infortuné Ministre obtint enfin la permission de détacher son corps du Gibet; ce qui se fit avec beaucoup de cérémonie. Le Prevôt des Essarts fut obligé de s'y trouver avec douze autres personnes: un grand nombre de Religieux

Sa mémoire est réhabilitée.

lance, y fut auſſi portée en pr
ſion, & de là tranſportée ave
corps à l'Egliſe des Céleſtins de
couſſis, dont il étoit le Fondate
où il fut honorablement inh
Charle de Montagu ſon fils uni
Chambellan du Duc de Guye
aſſiſta à cette cérémonie avec un g
nombre de Seigneurs. Il obtint e
me tems que la mémoire de ſon
fût réhabilitée.





PIERRE
ES ESSARS,

Intendant des Finances sous Charle VI.

erre des Essars, Seigneur de la Motte, de Tilly, & de Villerval rtois, Chevalier, Conseiller, ıbellan, & Maître d'Hôtel du Prevôt de Paris, Grand Bouteil- : France, & depuis *Souverain Gou- ur des Finances*, sous le Regne harle VI. étoit fils de Philippe Essars II. du nom, Seigneur de ux, qui prenoit la qualité de Maî- 'Hôtel du Roi en 1384, & celle onseiller au Grand Conseil en 4. Celui-ci étoit fils de Philippe ssars I. du nom, Argentier du Roi, l'Hôtel du Roi & du Dauphin, qui dans la guerre de Normandie en 5, & la même année, à la journée oitiers, où il fut blessé & fait pri- er. Ce Philippe étoit second fils erre I. Argentier du Roi en 1320. Origine de Pierre des Essars.

On voit par-là, que toute cette famille, de pere en fils, étoit dévoüée à la Finance, base de sa grandeur, & de celle de tant d'autres familles pareilles.

Il porte les armes dans sa jeunesse.

Pierre des Essars, dont il s'agit dans cet Article, porta les armes dans sa jeunesse & passa en Ecosse, où il combattit contre les Anglois, qui le firent prisonnier dans une action. De retour en France, il s'attacha au Duc de Bourgogne, dont il fut le partisan déclaré.

1402.

Il s'attache au Duc de Bourgogne.

Ce Prince, qui avoit alors tout pouvoir dans le Royaume, qu'il se faisoit un jeu de troubler & de pacifier à son gré, le fit Prevôt de Paris, & ensuite Grand Bouteiller de France, & Président de la Chambre des Comptes, Charge dont il fut obligé presqu'aussitôt de se démettre, ainsi que de celle de Prevôt de Paris, dans laquelle il fut néanmoins rétabli l'année suivante, par l'autorité du Roi & du Dauphin Duc de Guyenne.

1408.
1410.
1411.

Le Duc d'Orléans eut beau en faire des plaintes; il fut encore fait malgré ce Prince, *souverain Maître & reformateur des Eaux & Forêts de France & souverain Gouverneur des Finances du Royaume*, c'est-à-dire, sur-Intendant, Charge dont il se démit dans la suite, moyennant une somme de dix mille livres, qui fut levée sur le peuple, pré-

cisement pour cela. Alors il sortit de Paris, & parut renoncer aux affaires.

Des Essars jugea ensuite à propos de s'attacher particulierement au Dauphin; ce qui lui fit perdre les bonnes graces & la protection du Duc de Bourgogne. Etant revenu à Paris deux années après, & étant entré secrettement dans la Bastille, pour la défense du parti qu'il soutenoit, il en fut tiré par la faction des Bouchers, qui le mirent en prison dans la Tour du Louvre, puis dans celle du Palais où son Procès lui fut fait. On l'accusa d'avoir voulu enlever le Roi & le Dauphin. Pour ce crime réel ou imaginaire, il fut condamné à avoir la tête coupée, & exécuté aux Halles le 1 Juillet 1413. Son corps fut porté à Monfaucon, où 4 ans auparavant il avoit fait mettre celui de Jean de Montagu.

Il s'attache au Dauphin

1413.

On lui tranche la tête.

L'Historien, appellé le Moine de S. Denis, dit qu'il étoit homme violent & emporté, qu'il agissoit avec plus de chaleur & de précipitation que de jugement en tout ce qu'il exécutoit; qu'il s'embarassa dans les factions, & s'engagea dans le perilleux maniment des Finances du Royaume; qu'il se laissa aller à la passion aveugle d'élever sa famille, & ne pensa qu'à enrichir son

Jugement du Moine de S. Denis.

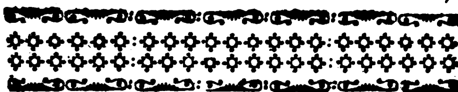
frere & ses amis. Que pour cet effet; il porta le Duc de Bourgogne à exiger de l'argent des Peuples sous des titres colorés de reformation, d'emprunt, & d'autres prétextes. Un Plaidoyer du Parlement porte qu'il *convoita moult d'offices*, & fit tant, qu'il fut Prevôt de Paris, Grand Bouteiller de France, Souverain Administrateur des Finances du Royaume, & Me. d'Hôtel du Roi: « Qu'en ces Etats il se maintint telle- » ment, qu'il n'y avoit ne Chancelier, » ne Président, qui lui eût osé faire dé- » plaisir; *tandem* fut pris & exécuté. «

Sa femme Marie de Ruilly poursuivit dans la suite le Procureur Général du Roi, au sujet de la mort de son mari. Elle obtint la restitution des biens confisqués, & la rehabilitation de sa memoire.

Sa mémoire est réhabilitée.

Charlotte des Essars Maîtresse de Henri IV. puis femme de François de l'Hôpital Seigneur du Hallier, Maréchal de France, mort en 1651 étoit de cette famille, dont il y a encore aujourd'hui une branche en Picardie, qui porte pour armes de Gueule à 3 croissans d'or, différente de la Maison des Essars de Normandie, au Diocèse d'Evreux, qui est une des plus anciennes & des plus nobles de la Province.

GEORGE



GEORGE DE LA TREMOUILLE,

Ministre d'Etat sous le regne de Charle VII.

GEorge Seigneur de la Trémoüille, Comte de Boulogne, & d'Auvergne, Baron de Sulli, de Craon, de Saint Hermine, & de l'Isle Bouchard, étoit fils de Gui de la Trémoüille, Garde de l'Oriflamme de France. Sa haute naissance & son mérite personnel le rendirent bientôt considérable à la Cour de Charle VI. Il épousa même en premieres nôces une Princesse du Sang, sœur du Duc de Berri, & une alliance aussi illustre lui ayant procuré, avec plusieurs autres Charges, celle de Grand Maître Reformateur des Eaux & Forêts de France, cette dignité l'attacha à la 1413.

Cour, & ſon courage fit qu'il ſe trouva à toutes les expéditions importantes de ſon tems.

Etat de la France ſous Charle VI.

Jamais regne ne fut plus agité que celui de Charles VI. Ce Prince étoit attaqué d'un mal incurable, dont les accès ſouvent repétés le rendoient incapable de conduire lui-même ſon état, & laiſſoient paſſer tour à tour le gouvernement du Royaume, des mains du Duc d'Orléans & du Dauphin, en celles du Duc de Bourgogne, & de la Reine Iſabelle de Baviere; alors celui qui en étoit dépoüillé, cabaloit contre ſon adverſaire, & ſouvent ſes intrigues étoient auſſi funeſtes à la France, que les plus ſanglantes défaites: de ces agitations, de ces changemens, de ces jalouſies, on vit naître les plus horribles forfaits.

Le Duc de Bourgogne, non content de la ſouveraineté d'un des plus floriſſans Etats de l'Europe, vouloit encore étendre ſon autorité abſoluë ſur le Royaume de France: il avoit des vertus & de grandes qualités, & ſi l'on avoit accordé l'adminiſtration de l'Etat à celui qui auroit été le plus capable de le conduire, ce Prince auroit eu peu de concurrens. Auſſi re-

prochoit-il au Duc d'Orléans ſon ennemi, de vouloir ſe charger d'un fardeau trop péſant pour lui, & le renvoyoit-il à ſes amuſemens frivoles, & à ſes Maîtreſſes. L'un & l'autre s'aigrirent de plus en plus. Le Duc d'Orléans en fut la victime : ſon ennemi le fit aſſaſſiner. Le Duc de Bourgogne ne porta pas loin la peine de cet attentat ; le Dauphin accompagné de Tannegui du Chatel, & de quelques autres, le fit aſſaſſiner à ſon tour. Ces deux Princes laiſſerent des vengeurs, & à leur ſujet la diſcorde s'empara de tous les eſprits.

Les Anglois profiterent de ces circonſtances favorables : ils mirent ſur pied des armées nombreuſes, & de concert avec le Duc de Bourgogne, fils de celui que le Dauphin avoit crû devoir ſacrifier aux mânes du Duc d'Orléans, & au ſalut de l'Etat, ils ménacerent d'envahir le reſte du Royaume. Les François s'oppoſerent à leur efforts ; ils leverent des troupes, s'avancerent contre les ennemis, & leur livrerent bataille près d'Azincourt. Ils firent voir en cette occaſion de combien peu ſert le courage, qui n'eſt accompagné ni de la pruden-

Bataille d'Azincourt.

ce, ni de la discipline. Les François combattirent d'abord comme des lions: leurs ennemis les reçurent avec autant de valeur; mais cette valeur étoit reglée: elle l'emporta sur la fougue des François; on les tailla en piéces, & ceux qui ne voulurent point fuir, tomberent entre les mains des Anglois: le Duc d'Orléans, & plusieurs autres Princes du Sang furent faits prisonniers. La Trémoüille, qui s'étoit extrêment distingué, eut le même sort: les vainqueurs l'emmenerent en Angleterre, ou le garderent dans les Provinces qu'ils possedoient en France.

1415.

Caractere de Charle VI.

Un si grand désastre consterna tout le Royaume. Charle VI. dont le cœur étoit très sensible, & le malheur continuel, gémit sur sa propre situation, & plus encore sur celle de ses infortunés sujets; sa tendresse pour eux étoit extrême, & connoissant que sa maladie seule attiroit tous les évenement facheux qu'ils essuyoient, son ame en étoit pénetrée. Les peuples, instruits de ses sentimens, quoique plongés dans la misere & dans l'accablement, plaignoient leur Roi bien plus qu'il ne se plaignoient eux-mê-

mes. Ils ne le voyoient jamais paroître en public, sans donner des témoignages d'une sensibilité extrême, & la tristesse étoit universelle, sitôt qu'on le sçavoit dans les accès de son mal. Jamais on ne lui attribua aucun des malheurs qui désolerent la France pendant son regne, & jamais en effet il n'eut de part à la moindre injustice; ce fut aussi sa sensibilité & son désir de voir ses sujets heureux, qui le rendirent plus cher à la France, qu'aucun Roi qui aye jamais regné. Le peuple lui donna même le surnom de Bien-aimé, titre préférable à ceux que la bassesse a décernés aux Monarques.

Cependant George de la Trémoüille, ayant amassé l'argent nécessaire pour payer sa rançon, sortit des mains des Anglois, & se retira dans ses terres; de-là il passa à la Cour du Duc de Bretagne, alors une des plus belles de l'Europe; la paix y regnoit, & c'étoit dans cet azile, que se refugioient tous ceux qui fuyoient les malheurs de la guerre. Le Duc Jean V. regnoit sur cet Etat, dans la conjoncture présente, ce Souverain étoit plus considérable que jamais. Charle VI. venoit de mourir, & le Royaume iné- 1422.

Charle VII. monte sur le Trône.

galement partagé entre Charle VII. son fils & le Roi d'Angleterre, Henri VI. sembloit fort près de sa ruine. Les deux nouveaux Roi, jetterent à la fois les yeux sur le Duc de Bretagne; le premier comme sur le seul qui pouvoit retablir sa fortune, & le second comme sur un Prince, dont les forces le mettroient en état de perdre Charle VII. sans ressource.

Caractere d'Artur de Bretagne.

Ce Monarque, si prudent & si mesuré dans toutes ses démarches, ne s'adressa pas d'abord au Duc Jean V. mais à Artur Comte de Richemond son frere, qui disposoit absolument de son esprit. Celui-ci avoit à sa suite les plus grands Seigneurs de la Bretagne & de la France même; la Trémoüille entre autres se distinguoit parmi eux. Artur en avoit fait son ami & son confident; ce qui étoit bien flatteur pour la Trémoüille: car le Comte de Richemond n'aimoit que ceux qu'il estimoit beaucoup, & il n'accordoit son estime qu'à la vertu & aux qualités les plus solides. On peut dire que le Comte possedoit lui-même toutes celles qui peuvent former un grand homme; il brûloit du désir d'acquérir de la gloire, & se précipi-

t dans toutes les occasions qui sem-
ient lui en offrir ; & parce qu'on
lattoit d'avoir l'air d'Alexandre le
ınd , il s'efforçoit de ressembler à
Héros par ses belles actions , plus
ore que par sa figure. A force de
ıloir imiter ce Conquérant , il en
ıit pris jusqu'à ses défauts. Si son
ırage étoit extreme , sa fierté étoit
:essive : il exigeoit trop des autres ;
Prince sembloit ignorer que la mo-
ation & la douceur sont les quali-
les plus aimables , & que sans elles
ıéroïsme est farouche & sauvage ;
:ur ne pardonnoit aux autres aucun
défauts les plus excusables, les plus
nmuns , & les plus tolerez dans la
iété ; on auroit dit que lui seul
ıit entrepris de corriger l'espéce hu-
ine de toutes ses foiblesses. Doüé
ne probité rare , & d'une fermeté
épreuve de tout événement , il de-
ndoit le même désinteressement ,
ıême droiture,& le même héroïsme
ıs tous lesCourtisans,sans songer que
vertus auroient été peut-être dan-
euses à montrer dans tout autre si-
tion , que celle où ce Prince se trou-
t alors : mais adoré des Bretons ,
'e de leur Souverain , chéri des

plus puiſſans Seigneurs de France; en état de mettre par lui-même juſqu'à vingt mille hommes ſur pied, y avoit-il alors quelqu'un en Europe, dont il eût quelque choſe à craindre?

Dans ces conjonctures Charle VII. réduit à ſe tenir borné dans le cercle des Provinces qui lui reſtoient, tremblant pour leur conſervation, implorant ſans ceſſe le ſecours de ſes voiſins, obligé de les ménager tous, & ne ſe ſoutenant que par leur moyen, Charle VII. dis-je, députa au Comte de Richemond, dont la réputation l'avoit favorablement prévenu. Celui-ci mécontent des Anglois, & trouvant d'ailleurs qu'il étoit plus généreux d'embraſſer le parti le plus foible, ſe rendit auprès de Charle, à la tête de pluſieurs Seigneurs, menant avec lui le Sire de la Trémoüille; le Roi le reçut avec de grands honneurs, ſans ſortir néanmoins de ſa dignité,
1423. jamais Prince n'ayant été plus grand dans la diſgrace.

Caractere de Charle VII.

Artur étoit venu voir Charle, dans la diſpoſition de le ſervir utilement, & de s'attacher ſincerement à lui. Dans ce deſſein, il s'appliqua à le connoître, non pour ſe prêter à ſon caracte-

re (Richemond étoit incapable de cette foiblesse) mais pour découvrir les véritables causes d'une infinité de fautes que ce Prince avoit commises, & qui l'avoient mis à deux doigts de sa perte. Charle VII. avec une figure avantageuse, avoit l'ame grande & débonnaire; pardonnant aisement à ceux qui avoient eu le malheur de l'offenser, & n'offensant jamais personne; il fut libéral jusque dans la misere, & l'opulence ne le rendit point prodigue; jamais on ne lui vit aucun mouvement d'impatience ni de colere, & son ame préparée à tous les événemens sçut se posseder également dans les bons & les mauvais succès; il veçut toujours sobrement, sans être néanmoins ennemi de la joye & des plaisirs innocens. On lui reprocha de s'être trop livré à son penchant à l'amour; ce fut en effet là son plus grand défaut: il s'attacha à l'objet de sa passion, comme s'il n'avoit point eu son propre Royaume à conquérir, & plus d'une de ses Maîtresses lui vit négliger pour elles le soin de ses plus importantes affaires. Cependant quelques Auteurs le loüent de sa continence, & prétendent qu'il ne goûtoit

Jean Chartier.

d'autre volupté avec les Dames, que celle de les voir & de les entendre. Ce Prince se fit un devoir d'attirer à sa Cour ce qu'il connut de gens de mérite, préferant néanmoins les bonnes mœurs aux grands talens. Son plaisir ordinaire durant ses repas étoit d'entendre ses Courtisans s'entretenir de differens sujets d'Histoire, leur permettant quelquefois de se dire quelques plaisanteries, capables de le réjoüir; mais ne voulant jamais qu'ils compromissent personne dans leurs discours; détestant la médisance & la raillerie, sources ordinaires des dissentions & des querelles. Dans les tems les plus facheux, on ne le vit jamais négliger ses devoirs de piété; & il vouloit que toute sa Cour suivît son exemple à cet égard; les blasphémateurs & les impies en furent bannis sans espoir de retour. On voyoit regner parmi ses courtisans l'esprit d'ordre & de société; aucun d'eux ne s'avisoit de vouloir se distinguer, ou par des airs étourdis, ou par une folle profusion: tout y étoit à peu près égal. Aucun Roi ne le surpassa dans son amour pour la justice, & dans sa charité pour les pauvres. Cependant

rince si judicieux & si sage se
ıit gouverner ; son cœur porté à
connoissance faisoit qu'il se con-
trop à ceux qui l'avoient obligé ;
ui continuoient de lui témoigner
éle. Lorsque le Comte de Riche-
d & la Trémoüille arriverent à
ges, Tannegui du Chatel & Lou-
voient la principale administra-
des affaires, & possedoient en-
ment la faveur de leur Maître.
tur, que le Roi venoit de faire
nétable de France, s'imagina
les malheurs de Charle étoient
z par la mauvaise conduite de
avoris ; il demanda leur éloi-
ıent & l'obtint, quelque repug-
e que le Roi eût à sacrifier Tanne-
lu Chatel, le fidéle compagnon
s infortunes, & à qui ce Prince
redevable de la vie. Le Seigneur
Giac, & le Camus de Beaulieu,
derent à Tannegui & à Louvet.
r se déclara aussi-tôt leur ennemi,
é d'une défaite, qu'il venoit d'es-
r à Saint James : le Connétable,
jetta toute la faute sur le Seigneur
Giac, l'accusant d'avoir retenu
ent destiné à payer ses troupes ;
cela il le fit arrêter par les Sei-

Le Connétable fait mourir le Seigneur de Giac.

gneurs d'Albret & de la Trémoüille.
Le Roi le redemanda en vain ; toute la colere que ce Prince témoigna en cette occasion, ne put le sauver. Artur croyant que le bien de l'Etat demandoit la mort de ce Ministre, avoit, comme je le viens de dire, chargé d'Albret & la Trémoüille de se saisir de Giac. Sa femme, qui étoit d'une beauté rare, avoit été long-tems Maîtresse du Duc de Bourgogne, & l'étoit

1426. alors de la Trémoüille. Ayant complotté avec lui & avec d'Albret la perte de son mari, elle leur fournit elle-même le moyen de le surprendre : ils entrerent pendant la nuit dans la Chambre du malheureux Giac, qui étoit pour lors à Issoudun, & l'enleverent d'entre les bras de sa femme, cette perfide feignant de le vouloir défendre. La Trémoüille & d'Albret emmenerent Giac *presque nud, sans être chaussé ni vêtu, sinon d'un manteau, & d'une botte, qu'il avoit eu le tems de chausser, & sans que personne s'en apperçût, sinon sa femme, qui étoit au lit toute nüe.*

Jean-Chartier.

La Trémoüille épouse sa Veuve.

Giac fut conduit droit à Bourges, & de-là à Dun-le-Roi, terre qui appartenoit au Connétable de Riche-

mond ; ce Seigneur lui fit faire son Procès par le Bailli du lieu, & ayant été condamné, on le jetta dans la riviere une pierre au coû. Quelques-uns prétendirent qu'il avoit été convainçu des plus grands crimes ; d'autres assurerent qu'il étoit innocent ; mais tous convinrent, qu'il n'étoit point permis au Connétable de décider ainsi de la vie des sujets du Roi, quelque coupables qu'ils fussent. La Trémoüille, moins délicat qu'avide des grands biens que possedoit la Veuve de Giac, l'épousa presque aussi-tôt après la mort de ce Ministre, & joignant ainsi d'immenses richesses à de grandes dignités, il se vit en état d'arriver à tout. Le Connétable ne fut point encore satisfait par la mort de Giac. Peu de tems après, on poignarda par ses ordres le Camus de Beaulieu, Gentil'homme d'Auvergne, Président au Parlement de Provence, Successeur de Giac. Le Connétable vouloit, & il le disoit assez hautement, que tous ceux qui osoient aspirer au poste dangereux de favoris, payassent ainsi de leur vie leur criminelle ambition.

Le Camus poignardé.

Depuis ce moment, le Comte de

Le Conné-

table se rend odieux au Roi.

Richemond devint en horreur à Charle ; il ne pouvoit entendre son nom sans fremir. Artur vit bien alors qu'il en avoit trop fait, & que pour avoir voulu guérir le Roi par des remedes trop violens, il lui avoit rendu son Médecin odieux. Cependant la roideur de son caractere le rendant incapable de ployer jamais, il protesta de nouveau que son intention étoit de perdre tous les favoris, qui abuseroient de la confiance de leur Souverain. Une résolution si loüable, si l'exécution en avoit été plus moderée, causa la haute fortune de la Trémoüille.

Richemond s'apperçevant que la plûpart des Grands de l'Etat paroissoient affligés de la profonde mélancolie où leur Roi étoit plongé, & qu'ils commençoient à plaindre le sang qu'il avoit versé, crut qu'il étoit nécessaire de donner quelque satisfaction à Charle, & de regagner les Seigneurs, en leur faisant connoître qu'il ne s'opposoit point, par une basse envie, au penchant que le Roi témoignoit pour quelques-uns d'entr'eux, & qu'il ne se montroit contraire à cette inclination, qu'autant qu'elle tomboit

sur des sujets indignes. Pour cela, Artur resolut de donner lui-même un nouveau favori au Roi; mais il vouloit être sûr du sujet qui rempliroit cette place, afin de disposer, comme il le jugeroit à propos, de l'autorité Royale, dont à la vérité il ne prétendit jamais faire qu'un usage convenable au bien de l'Etat, présumant peut-être en cela un peu trop de ses lumieres.

Le choix du Connetable tomba sur la Trémoüille; il crut ne pouvoir donner au Roi un meilleur sujet, & il se promit tout de sa reconnoissance. La Trémoüille à une haute naissance, & à de grandes richesses, joignoit un esprit souple, adroit, insinuant; outre ces qualités agréables, il avoit toutes celles qui sont nécessaires pour remplir la premiere place dans le Ministere, une grande capacité & de l'expérience; on connoissoit aussi son courage; il en avoit donné des preuves à la bataille d'Azincourt: on lui reprocha dans la suite d'avoir été trop ami de l'intérêt & de sa propre grandeur, de n'avoir point assés ménagé ni les auteurs de sa fortune, ni ceux qui pouvoient y nuire. Au reste,

La Trémoüille favori & Ministre.

si la Trémoüille parût oublier les services du Connétable, au moins sembla-t'il constant dans sa reconnoissance pour le Roi son Maître, & on le trouvera bien moins coupable à l'égard du premier, si l'on considére, qu'Artur en avançant son ami, avoit un autre but que celui de l'obliger, & que d'ailleurs il se devoit tout entier à son Roi, qui lui donnoit toute sa confiance.

Le Connétable réussit donc à mettre la Tremoüille dans les bonnes graces de Charle. Ce Prince avoit pénétré le motif qui le faisoit agir, & on prétend qu'il n'auroit jamais accordé sa confiance à la Trémoüille, s'il n'avoit été persuadé que ce Seigneur sacrifieroit bientôt le Comte de Richemond à l'avantage de posseder sa faveur. Ainsi l'on vit en peu de tems le Sire de la Trémoüille aussi cher à son Roi, que l'avoient été & Tannegui & Louvet. Convainçu de son zéle & de sa capacité, *il lui confia le gouvernement de son Royaume*, & la principale administration de ses affaires.

Bellefôret. Jean-Chartier.

Artur commençoit à se loüer de son expedient, lorsqu'il s'apperçut que la Trémoüille devenu tout puissant ne

ſongeoit qu'à conſerver ſon crédit, en éloignant tous ceux qui pouvoient ou chagriner le Roi, ou l'inquiéter lui-même. Charle, qui ne cachoit rien à ſon Miniſtre de ſes mécontentemens ſecrets, lui avoit montré à découvert toute la haine qu'il avoit conçuë contre le Connétable, lui repétant qu'il n'oublieroit jamais l'exil de Tannegui du Chatel, & la mort funeſte de Giac, & de le Camus, que le vindicatif Richemond avoit ſacrifiés au coupable déſir de montrer qu'il pouvoit impunément braver ſon Souverain. Au moins c'étoit ainſi que le penſoit le Monarque prévenu, & ce qu'il y a de certain, c'eſt que la Trémoüille ne ſe mit point en peine de le déſabuſer.

Ainſi lorſqu'il fut queſtion d'aller faire la guerre aux Anglois & aux Bourguignons, qui continuoient d'inonder la France, on éloigna le Connétable du commandement des armées, de peur de le rendre trop puiſſant, & de voir augmenter encore ſon exceſſive fierté. La Trémoüille, en ſe conformant ainſi à la diſpoſition de ſon Maître, ſuivoit ſon inclination particuliere : le Connétable devenu

Le Connétable & la Trémoüille ſe broüillent.

l'occasion de sa haute fortune, sembloit vouloir en exiger l'hommage, & le rendre seulement l'instrument de ses desseins. Quelque avantageux qu'ils parussent, la Trémoüille ne trouvoit pas toujours son compte à les faire réussir : souvent même il les condamnoit, à cause de l'éloignement invincible qu'avoit le Roi pour tout ce qui venoit du Connétable. Celui-ci ne pardonnant aucun ménagement, & donnant le nom de lâcheté à tout ce que les autres appelloient complaisance, demandoit à la Trémoüille plus de fermeté & de vigueur contre les répugnances de Charle; il se recrioit, aussi-tôt que le nouveau favori lui opposoit quelque obstacle, & la Trémoüille ne pouvoit le contredire en rien, sans s'exposer à être taxé de foiblesse, ou d'ingratitude. Il se rebuta enfin de tant de hauteur, & s'aigrissant de plus en plus par les sanglans reproches qu'il en recevoit, il ne balança point de l'éloigner de la Cour, persuadé qu'il ne pouvoit rien faire qui fût plus agréable au Roi, & de plus convenable à sa fortune. Richemond se mettoit déja en état de l'attaquer, & de détruire son propre ouvrage.

Siége de Montargis par les Anglois.

Les Anglois profitant de ces dissentions domestiques, mirent le siége devant Montargis. Leur armée étoit commandée par les Comtes de Warvik, & de Suffolc & Milord Poll, frere de ce dernier, trois des plus braves hommes de leur tems : ils avoient peu de troupes ; mais elles étoient composées de vieux soldats, qu'une longue expérience avoit rendus presqu'aussi en état de commander que leurs Chefs mêmes. D'ailleurs ils comptoient moins en cette occasion sur la force ouverte, que sur le défaut de munitions de la part des assiégés. Pour cela, ils bloquerent la place, & bâtirent des Forts de distance en distance, pour empêcher qu'aucun secours n'entrât dans la Ville. Les habitans, resolus de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité, s'appercevant que les munitions commençoient à leur manquer, lâcherent leurs écluses, & inonderent le camp des Anglois. Alors ceux-ci se virent obligés de faire de nouveaux travaux, pour se garantir des eaux, qui les environnoient de toutes parts ; cependant comme ils étoient préparés à cet accident, ils le supporterent avec courage, & continuerent le siége avec

une nouvelle vigueur. Les assiégés se trouverent bientôt assaillis par un ennemi, contre lequel l'expérience & la valeur sont des ressources inutiles : le pain leur manqua.

La Trémoüille, instruit de l'état où ils se trouvoient, crut devoir signaler les commencemens de son administration, en envoyant du secours à cette place. Il sçut y déterminer le Roi, & le Bâtard d'Orléans partit pour Montargis, à la tête d'un corps des meilleures troupes de Charle. Ce Bâtard d'Orléans étoit le Comte de Dunois, fils du Duc d'Orléans si lâchement assassiné par le Duc de Bourgogne : il étoit gendre de Louvet, & avoit témoigné son attachement pour ce favori disgracié, en le suivant jusqu'à Avignon, où Louvet avoit choisi sa retraite. Mais le Roi, ou plûtôt le Connétable, aussi ardent ami des sujets vertueux, qu'il étoit ennemi déclaré de tout mauvais Citoyen, avoit profité de la nouvelle faveur de la Trémoüille, pour faire rappeller en France un Seigneur qui pouvoit être d'un si grand secours à l'Etat : on voulut même, pour honorer son arrivée, lui donner la gloire de délivrer Montargis.

Dunois marcha donc au secours de cette Ville, & quoiqu'il fût obligé de combattre, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, il vint à bout de vaincre les Anglois, alors reputés invincibles, & par qui les troupes du Connétable même avoient plus d'une fois été battuës. Le parti du Roi donna de grands éloges à la valeur du Comte de Dunois, & on commença à le regarder comme le plus ferme appui de la Couronne. On fit alors moins de cas des grands talens du Comte de Richemond, & le Roi, toujours obsédé par la Trémoüille, marqua à son égard plus d'éloignement que jamais.

Le Comte de Dunois bat les Anglois.

Le Connétable se trouvant alors en quelque sorte exilé à Vannes, fit une ligue avec les Comtes de Clermont & de la Marche Princes du Sang, le Maréchal de Boussac & quelques autres. Tous ensemble leverent des troupes, & commencerent la guerre civile, protestant néanmoins qu'ils n'en vouloient point au Roi, mais seulement à la Trémoüille, à de Prie, & à de la Borde, qui, selon lui, partageoient ensemble la faveur de Charle, & en abusoient de concert. Les conféderés ayant appris que le Roi

Revolte du Connétable.

1427.

étoit à Loches, s'avancerent vers Bourges, dont les habitans leur livrerent les portes ; ils croyoient y surprendre la Trémoüille ; mais de Prie, & la Borde y étoient seuls, le premier ayant accompagné le Roi. Ces deux hommes, bien surs qu'on n'en vouloit qu'à eux, se sauverent avec précipitation dans une grosse Tour, où ils se défendirent avec une vigueur, qui fit répentir plus d'une fois les confederés de n'avoir pas differé leur entreprise. De Prie fut tué aux premieres attaques d'un coup de trait ; mais sa mort ne diminua rien du courage de la Borde ; il exhorta ce qui lui restoit de soldats à continuer de combattre avec la même résolution, les assurant qu'on viendroit bientôt à leur secours.

En effet, la Trémoüille n'eut pas plûtôt appris le péril où étoit la Borde, & celui qu'il avoit couru lui-même, qu'il pressa le Roi de marcher contre les rebelles, & de faire connoître par une action de vigueur, à quoi se devoient attendre à l'avenir les Sujets insolens, qui s'aviseroient d'attaquer ses Ministres. En même tems la Trémoüille, plein de feu & de courage, rassemble ses amis, conti-

nuë de solliciter le Roi, & ce Prince d'autant plus sensible à l'insulte qu'on lui faisoit, que le Connétable en étoit l'auteur, abandonne tout ce qui pouvoit l'attacher à Loches, monte à cheval, & suivi seulement de ses Gardes, & de tout ce que la Trémoüille avoit assemblé de Courtisans, va à toute bride au secours de la Borde. Les Comtes de la Marche & de Clermont étonnés de cette résolution, & ne voulant pas s'exposer à paroître les armes à la main contre leur Roi, se retirerent aussi-tôt, & abandonnerent leur entreprise.

La Trémoüille vivement piqué n'en resta pas-là; il attaqua à son tour ses ennemis: ceux-ci se défendirent; on se prit mutuellement des Villes & des Châteaux, il se donna même de petits combats. La Trémoüille tantôt vainqueur, & quelquefois vainçu, eut au moins l'avantage de ne combattre, que sous ombre de défendre l'autorité Royale, & en vengeant sa propre querelle, de ne paroître occupé qu'à défendre les intérêts & la gloire de son Maître. Les Comtes de Clermont & de la Marche, & le Connétable, qui ne s'attendoient pas à trouver tant 1428.

prison d'Angleterre, ne le fut m
l'accommodement.

Les confedérés consentirent à r
bas les armes, & que la principa
ministration des affaires restât
les mains de la Trémoüille. Po
croit de triomphe, le Duc d'Ale
& les Comtes de la Marche
Clermont consentirent que le
nétable ne fut point compris d
traité qui venoit de se conclu
resta banni de la Cour, privé
pensions, & déclaré ennemi d
& de l'Etat; on défendit d'avo
cun commerce avec lui, de lui d
aucun secours de soldats ni de v
sous peine d'être puni comme
nel de leze-Majesté, le Roi sa
soit ainsi la haine qu'il conservoi
tre le Connétable.

Les confedérés abandonnent le Connétable.

Belleforêt.

Pendant que les forces de C

Les Anglois

France, & la plus importante de celles qui reſtoient au Roi. Aux premieres nouvelles du Siége d'Orléans, le Comte de Dunois, & tout ce que la France avoit de plus illuſtre & de plus brave ſe jetterent dans cette Ville, reſolus de la défendre juſqu'à l'extrêmité. Cependant le Roi s'obſtinant à refuſer les troupes, que le Connétable ne ceſſoit de lui offrir, auroit été contraint de ſuccomber, s'il ne fût venu tout à coup un ſecours, auquel on ne s'attendoit pas, & qui fit d'autant plus d'impreſſion, qu'on le regarda comme envoyé du Ciel.

Je veux parler de Jeanne d'Arc, ſi célébre ſous le nom de la Pucelle d'Orléans. Sans entrer dans le détail de ce qui la concerne, ni rapporter les differentes opinions que l'on eut alors, & que l'on a eues depuis ſur cette fille extraordinaire, je me contenterai de dire qu'ayant gagné la confiance de Charle VII. elle délivra Orléans, preſque dans le moment, que ſes défenſeurs épuiſés de fatigue, & ayant perdu tout eſpoir, ſongeoient à capituler avec les ennemis. La Pucelle victorieuſe ſongea à d'autres expéditions; les François qui croyoient voir

La Pucelle d'Orléans.

en elle quelque chose de Divin, reprirent leur premiere audace, & séconderent son courage. Charle même, que son indolence avoit rendu jusque là comme insensible à ses malheurs, monta à cheval. La Trémoüille le vit quitter à regrèt les bords de la Loire; il craignit que le grand nombre de Seigneurs qui toujours environnent les Rois, lorsqu'ils se trouvent à la tête de leurs armées, ne rendît Charle plus difficile à gouverner.

La Pucelle avoit formé le dessein de réunir toutes les forces du Roi & de ses alliés, afin de le mettre plus en état de profiter des avantages qu'il venoit de remporter; le Connétable étoit celui de tous, qui pouvoit être alors le plus utile, & par son grand crédit, & par le nombre de bonnes troupes, qui le suivoient. D'ailleurs, si plusieurs Seigneurs embrassoient les intérêts de la Trémoüille, d'autres (& c'étoit la plûpart des
1429. Princes du Sang) soutenoient le parti d'Artur, & refusoient de secourir le Roi, jusqu'à ce qu'il lui eût rendu justice. La Trémoüille s'y opposoit de toutes ses forces. En vain voulut on lui représenter qu'il étoit nécessaire d'avoir

e armée puiſſante, pour reſiſter aux
ıglois, qui ne manqueroient pas de
ppoſer au Roi durant le long trajet
'il avoit à faire, pour arriver à
ims, où il s'agiſſoit alors de le fai-
ſacrer. La Trémoüille ne ſe laiſſa
ıcher par aucun motif; il compre-
it trop que les forces du Connéta-
,& celles des Princes jointes enſem-
l'emporteroient ſur celles du Roi,
ju'ils deviendroient ainſi les Maî-
; de ſa perſonne. A quoi ne ſe ſe-
:-il pas vû expoſé, ayant à faire à
gens plus irrités que jamais, &
ſe ſeroient ſentis en état de ſe
ıger ſans avoir rien à craindre.
.a Pucelle voyant la réſiſtance du
niſtre, ſe plaignit qu'on s'opposât
: décret du Ciel; elle dit que la
émonie du Sacre inſpireroit aux
nçois plus de vénération pour leur
i; que les Saints lui étoient appa-
, pour le lui commander, *& que*
montroit bien que la cérémonie d'ice-
Sacre étoit une grande autorité que
u octroyoit au Roi de France, par la
tu des Saintes Oraiſons ſur eux pro-
cées par le Primat de la Gaule Belgi-
. Mais il s'en falloit bien, que la
de la Trémoüille à cet égard fut
Belleſ.

aussi vive que celle de Jeanne d'Arc; il craignoit plus de maux de la part d'Artur, qu'il n'esperoit de biens de la cérémonie.

LeRoi qui ne vouloit mécontenter ni la Pucelle, ni ceux qui demandoient comme elle le retour d'Artur, déclara qu'il étoit dans l'intention de se servir de son Connétable ; mais qu'il ne le vouloit point avoir auprès de sa personne étant pressé de l'envoyer sur les frontieres de Normandie, pour arrêter les progrès des Anglois de ce côté là. Richemond, qui étoit naturellement le plus généreux de tous les hommes, obéit; il voulut bien même paroître content de ce qu'enfin le Roi consentoit à se servir de lui. A sa sollicitation, ses amis vinrent trouver Charle, qui prit la route de Reims. Tous les mouvemens que la Pucelle s'étoit donnés pour le rappel de Richemond, ne servirent qu'à augmenter l'éloignement que la Trémoüille avoit déja pour elle. Ce Seigneur croyoit entrevoir de la supercherie dans le nouveau genre de mission de cette héroïne rustique. Il se défioit à ce sujet du Comte de Dunois & de quelques autres ; mais sans faire part au

Le Connétable est envoyé en Normandie contre les Anglois.

La Trémoüille opposé à la Pucelle.

ses soupçons, il se contentoit
ecevoir de la Pucelle que les
i lui convenoient.
.oi étant arrivé auprès d'Au-
vec toute son armée, on s'i- Math. de Couci.
que cette Ville, assés mal four-
tout ce qui pouvoit servir à sa
, se rendroit à la premiere
:ion; elle refusa de le faire, &
lle ordonna aussi-tôt de mon-
ssaut. Les soldats y étoient pré-
les Chefs de l'armée y consen-
l'autant plus volontiers, qu'ils
iettoient de faire un grand bu-
rsque le Roi leur fit dire que
ention étoit de passer outre,
iquer Auxerre. Toute l'armée
a, sur un ordre qui paroissoit
à contre tems. On se représen-
la prise d'Auxerre infiniment
ile, qu'elle ne l'étoit en effet;
rémoüille, soupçonné d'avoir
:e Conseil au Roi, fut chargé
:cations. Il étoit vrai que ce
ır connoissant de quelle im-
:e il étoit d'arriver à Reims,
ue les Anglois se fussent mis en
disputer le passage, étoit d'a-
ie s'arrêter à aucun siége, per-
que si le Roi venoit à bout de

pénétrer jusqu'à Reims, & de soumettre cette Ville, toutes celles qu'il auroit laissées derriere lui, se rendroient d'elles-mêmes.

Dans cette idée, il avoit jugé à propos de traiter avec les habitans d'Auxerre, qui s'engagerent à lui donner deux mille écus pour sa part, & à fournir des vivres pour l'armée, à condition qu'on leur accorderoit la neutralité : le Roi fut satisfait de ces raisons; mais la multitude, & la plûpart des Grands continuerent de se plaindre. La Trémoüille s'en inquiéta peu, & quelques jours après, il eut la satisfaction de voir, que l'Archevêque de Reims Chancelier de France, & qui étoit pour lors à l'armée, pensoit comme lui sur le compte de la Pucelle, & sur la conduite que le Roi devoit tenir durant sa route.

Bellef. Regnault de Chartres occupoit alors le Siége de Reims, & la premiere dignité de la Magistrature; ce Prélat, doüé d'un grand sens & d'un véritable zéle, s'opposoit, comme le Ministre, à tout ce qui pouvoit rétarder l'arrivée de Charle à Reims : la Pucelle au contraire ne demandoit que siéges, & que batailles; & lors-

le Roi & ſon armée furent arrivés
environs de Troyes en Champa-
, Jeanne vouloit abſolument fai-
ſiéger cette place, qui étoit très-
:, autant par les Ouvrages qui la
endoient que par ſa nombreuſe
iiſon. Elle s'obſtina de telle ſorte,
int de perſonnes conſidérables pa-
nt être de ſon avis, que l'affaire
niſe en délibération. La Trémoüil-
onſeilla de paſſer outre, & de ſe
:enter des vivres que fourniroient
c de Troyes. L'Archevêque de
ns apuya ce ſentiment, & parlant
ertement ſur le peu d'eſtime qu'il
t pour la Pucelle : *faut-il croire*
Bergerotte, dit-il, & ſur ſes fan-
es, expoſer toutes une armée ? Bellef.
iite le Prélat repréſenta au Roi,
l n'avoit ni artillerie, ni aucune
choſes néceſſaires pour former un
e de cette conſéquence, & que ſi
voit jugé qu'il étoit à propos de
ien entreprendre contre Auxerre,
avoit plus de raiſons encore à ne
it riſquer le ſiége de Troyes.
.e Roi, qui auroit voulu pouvoir
faire à la fois, & ceux qui le preſ-
nt d'attaquer Troyes, & ceux
s'oppoſoient à cette expédition,

craignant d'ailleurs, que s'il rejettoit si souvent tous les projets de la Pucelle, le soldat ne perdît quelque chose de ce profond respect qu'il avoit pour elle, répondit à l'Archevêque de Reims, qu'il falloit au moins entendre cette fille & la faire venir au Conseil. Si tôt que la Pucelle fut arrivée, elle demanda au Roi, si elle seroit cruë : *selon ce que vous dirés*, répondit ce Prince. *Gentil Roi de France*, reprit-elle alors, *si vous voulés ici demeurer devant votre Ville de Troyes, elle sera en votre obéïssance devant deux jours, soit par force ou par amour, & n'en faites nul doute.* L'Archevêque de Reims prenant la parole, lui répondit : *Jeanne, qui seroit certain de l'avoir dans six, on l'attendroit bien; mais dites-vous vrai?* Elle réitera ses instances, & l'avis du Conseil fut conforme au sien. Il fut suivi d'un heureux succès; Troyes se soumit au Roi, qui continua sa route vers Reims, recevant à chaque pas les clefs des Villes, qui se soumettoient d'elles-mêmes à sa domination.

Le Roi est sacré à Reims.

A l'approche du Roi, les Remois se souleverent contre les Anglois : ils prirent les armes, chasserent leur garnison, & députerent sur le champ à

arle, pour l'assurer de leur fidélité.
si ce Prince ne trouva aucun obs-
e à son entrée dans Reims; toute
'ille retentit d'acclamations, & de
de joye, surtout quand on eut
arqué l'exacte discipline que Char-
aisoit observer à ses troupes : en-
l fut Sacré le 17 de Juillet. Le Duc 1429.
lençon représenta le Duc de Bour-
ne, le Comte de Clermont repré-
a le Duc de Normandie, & la
moüille, le Duc de Guyenne;
neur qu'il avoit souhaité passion-
ent, & pour lequel ce Seigneur
oit si fort obstiné à tenir le Con-
ble éloigné de la Cour. Le Roi
quinze jours à Reims, pour don-
ordre à quelques affaires qu'il y
oit regler; il en sortit ensuite pour
prendre possession de plusieurs
es, qui se soumettoit à lui à l'envi
nes des autres. Le Duc de Bet-
Gouverneur de toutes les Provin-
le France soumises aux Anglois,
bien que la fortune de l'Angleter-
lloit enfin céder au bonheur de la
ce, & qu'il n'étoit pas possible
aincre les François, que lorsqu'ils
nt ou désunis ou mal comman-
; cependant ce Prince assembla

promptement une armée, dans l'intention d'enfermer Charle dans la champagne, & de l'empêcher de regagner les Provinces de la Loire. Il s'avança donc contre lui, s'imaginant que le Roi inférieur en troupes temporiseroit, comme il avoit toujours fait, & lui donneroit le tems de faire venir de nouveaux ſecours, avec leſquels il lui ſeroit aiſé de l'accabler.

Le Roi marche contre les Anglois.

Mais outre que Charle avoit autant de courage que de prudence, ce Prince étoit accompagné de ce que l'on connoiſſoit de plus habiles Généraux en Europe; c'eſt pour cela, qu'on ajouta à tous les titres de Charle VII. celui *de Charle le bien ſervi*. Le Comte de Dunois conſeilla au Roi de marcher droit aux ennemis, perſuadé qu'on en triompheroit d'autant plus aiſément, qu'ils s'imaginoient qu'on cherchoit à les éviter. Charle ſuivit cet avis; & il diſtribua ſon armée en pluſieurs corps, dont il confia le commandement au Duc d'Alençon & de Bar, aux Comtes de Clermont & de Dunois, que la Pucelle ne quittoit point. Le Monarque ſe chargea du corps de reſerve, ayant ſous lui la Trémoüille & quelques autres. Le

Duc de Betfort, instruit de la resolution du Roi, fit retrancher son camp, s'imaginant que l'ardeur des François leur feroit mépriser cet obstacle, & que poussé par leur impétuosité naturelle, ils viendroient se livrer aux Anglois, comme ils avoient fait à Poitiers & à Azincourt. Mais sans avoir rien perdu de cette bravoure, qui leur a été souvent funeste, les François avoient acquis de la prudence, qui seule rend avantageuse la premiere qualité. Ils laisserent donc le Duc de Betford se morfondre dans son camp, & disposés à le bien recevoir s'il s'avisoit d'en sortir, ils continuerent leurs conquêtes à sa vûë. Les François voulant faire connoître à leurs ennemis, qu'ils ne les évitoient point par crainte, allerent plusieurs fois escarmoucher contre eux; la Trémoüille, qui vouloit aussi se signaler, se méla avec les escarmoucheurs, & avec les Anglois. *Ce Seigneur de la Trémoüille, qui étoit bien joli, prit sa lance, & vint jusqu'au fraper;* mais son cheval ayant été tué sous lui, il y auroit lui-même perdu la vie, s'il n'eût été promptement secouru.

Histoire de Charle VII. dite de la Pucelle d'Orléans.

Hist. de Charle VII

Le Connétable d'un autre côté cou-

roit la Normandie, pillant les Villes & les Villages, ravageant les Campagnes, & s'emparant des meilleures Places. Betford ne voyant aucun lieu d'entamer l'armée de Charle, décampa & fut en Normandie, pour s'opposer aux progrès du Connétable. Par son éloignement, le Roi se trouva Maître absolu de toute l'Isle de France, à l'exception de Paris.

Politique de la Trémoüille.

Tous ces avantages causoient une joye sensible aux vrais serviteurs du Roi. Mais la Trémoüille prenoit peu de part à la satisfaction commune; il

1432. éprouvoit avec douleur ce qu'il avoit autrefois prévû. Charle à la tête d'une armée victorieuse, occupé sans cesse à recevoir de nouveaux hommages, comblé d'éloges, & tout couvert de lauriers, étoit bien moins facile à gouverner que dans sa maison de Bourges, où tout sembloit contribuer à l'asservir. Aussi le Ministre faisoit-il tous ses efforts pour l'y reconduire, & quelques uns des Chefs ayant proposé le Siége de plusieurs Places, il s'y opposa fortement, & son avis l'emporta.

Cependant le moment de sa chute approchoit. Les Grands Seigneurs du Royaume étoient la plûpart pour le

Connétable, & ce Prince ne cessoit de solliciter l'éloignement d'un favori, qui seul nuisoit autant aux affaires de son Maître que tous les Anglois ensemble. A n'en juger que par les apparences, on auroit crû la fortune de la Trémoüille plus assurée que jamais. Le Roi, quoique moins prévenu en sa faveur, lui donnoit encore hautement la préference; il n'en étoit pas moins le canal de toutes les graces du Souverain, & l'administration des affaires du Royaume étoit toujours entre ses mains. Les Peres du Saint Concile assemblé à Bâle, sous le Pontificat de Martin V. avoient écrit à la Trémoüille pour lui demander sa protection durant leur voyage, en sorte que tout continuoit de s'adresser à lui. Peut-être même auroit-il pû se conserver dans son crédit, sans un accident, qui augmenta le nombre de ses ennemis, & ouvrit enfin les yeux du Roi.

Les Peres du Concile de Bâle lui écrivent.

Ce fut la perte de Montargis, dont les Anglois s'emparerent. La Trémoüille, qui connoissoit la mauvaise disposition du peuple & des Grands, ne douta point qu'on ne redoublât bientôt les coups qu'on lui portoit, &

que le Roi même, obsédé de toutes parts, ne l'abandonnât à la fin : le Connétable pensoit comme lui à cet égard ; mais il vouloit que sa chute fût plus éclatante. Il se ligua pour cela avec Charle d'Anjou, le dernier des freres de la Reine ; espérant par ce moyen de faire entrer cette Princesse dans le complot : mais elle refusa de prendre part à aucune ligue, assurant seulement qu'elle n'oublieroit rien de ce qui pourroit rendre son frere agréable au Roi, & lui faire prendre la place que la Trémoüille occupoit dans son cœur.

Complot contre la Trémoüille.

Le Connétable, croyant qu'on ne pouvoit prendre trop de sureté, lorsqu'il étoit question de surprendre un favori, engagea dans ses intérêts le Seigneur du Bueuil, neveu de la Trémoüille, dont il étoit mécontent. Du Bueuil accepta avec joye la proposition qu'on lui fit d'enlever son oncle, & on n'attendit plus que l'occasion de pouvoir exécuter ce projet. Elle se présenta bientôt. Le Roi s'étant rendu au Château de Chinon, la Trémoüille l'y suivit. Olivier Fétart, Lieutenant de Gaucour, Gouverneur de ce Château, étant du parti du Conné-

table, ouvrit une poterne pendant la nuit, & fit entrer du Bueuil, de Coitivi & plusieurs autres, avec environ cinquante hommes d'armes, pour les seconder. Les deux premiers entrerent dans la chambre de la Trémoüille, qui étoit couché & qui dormoit; ce Seigneur se réveilla au bruit qu'ils firent, & voulut se mettre en défense; mais les conjurés se jettant sur lui, le renverserent, & lui donnerent un coup de dague dans le ventre. Cette blessure, quoique profonde, ne fut pas dangereuse: la Trémoüille en eut obligation en son embonpoint excessif; la graisse & les chairs se trouverent seulement endommagées. Du Bueuil se saisit de son oncle, & le conduisit lui-même au Château de Montresor, où il le laissa sous bonne garde.

Il est conduit en prison.

1435

Le Roi ayant appris l'accident arrivé à son Ministre, témoigna une grande colere; mais la Reine sa femme, qui étoit dédommagée par le pouvoir qu'elle avoit sur son esprit du peu d'empire quelle avoit sur son cœur, vint à bout d'appaiser ce premier feu. Charle d'Anjou redoublant ses efforts pour lui plaire, en vint à bout; le Connétable fut rappellé, & la

Le Connétable est rappellé.

Cour devint plus brillante que jamais. La Trémoüille se vit absolument oublié, & dans une assemblée des Etats, qui se tint cette année à Tours, le Roi eut la foiblesse d'avoüer que l'action de du Bueuil avoit été faite par son ordre & pour son service; préferant ainsi le parti d'adopter cet attentât à celui de le désavoüer, sans oser le punir.

La Trémoüile achete sa liberté.

La Trémoüille resta donc entre les mains de ses ennemis: ils se comporterent à son égard avec plus de modération que ce Seigneur n'en devoit attendre. On commença par lui redemander le Vicomte de Thouars, qu'il avoit fait arrêter sous un mauvais prétexte; on exigea aussi six mille écus de rançon; & à ce prix, la Trémoüille recouvra sa liberté. Ce Seigneur sortit de sa prison le cœur ulceré contre le Roi, & se retira dans ses terres, ne respirant que la vengeance, & souhaitant qu'il se présentât quelque occasion de faire éprouver au Roi même, toute l'étenduë de son ressentiment.

Désordres causés par les troupes du Roi.

La Trémoüille fut long-tems à l'attendre; mais elle se présenta enfin. Le Roi avoit recouvré plus des deux tiers de son Royaume, & ce qui lui

t à conquérir, paroissoit devoir
ôt céder aux troupes aguerries
avoit sur pié. Mais des accidens
vûs arrêterent tout à coup ses
ès; il éprouva qu'en exauçant
eux du grand nombre, on ne
pas de faire beaucoup de mé-
ns, & qu'il est souvent dange-
de réprimer certains désordres.
ens de guerre, depuis les grands
s de Charle, vivoient avec une
e effrenée, ravageant les cam-
es avec autant de fureur, que
emi le plus animé; ils étoient di-
en differentes troupes; chacune
son Chef, & chaque Chef avoit
protecteur un homme considé-
à la Cour, avec lequel il parta-
le produit de ses excursions. Ce-
ant le peuple, accablé depuis
tems par les ennemis de l'Etat,
rs par les troupes de son Roi
e, n'étoit plus en état de payer
pôts, & périssoit de misere.
Roi gémissoit de voir dans cet
les sujets fidéles, qui lui avoient
é de si grandes preuves de leur
il resolut enfin de remedier à
maux: il manda donc auprès de
sonne les principaux Chefs de

ses troupes, & leur dit qu'il étoit las de voir, qu'*à chacun combattant, falloit avoir dix chevaux de bagage & de fretin, comme pages, femmes, valets, & toute telle maniere de coquinaille, qui n'étoient bons qu'à détruire le pauvre peuple; il déclara qu'à l'avenir, chaque homme d'armes n'auroit que trois chevaux, & non plus.* Par cet Arrêt les deux tiers des troupes se trouverent reformés; mais celles qui se trouverent dans ce cas, se réunirent, formerent de nouveaux corps, & ne subsisterent plus que de vols & de rapines. On les poursuivit; quelques-uns de leurs Chefs payerent ces désordres de leur tête; mais en même tems les Seigneurs de la Cour, qui tiroient un grand profit de ces désordres, firent une ligue entre eux, sous prétexte de vouloir éloigner du Conseil ceux qui corrompoient l'esprit du Roi.

Bellef.

Ligue contre le Roi.

Cette ligue fut dangereuse par le nombre, & par la qualité des personnes qui la composoient: les Ducs d'Alençon, de Bourbon, & de Vendôme, le Bâtard d'Orléans, les Seigneurs de Chaumont, de Boucicaut, &c. Le Dauphin même, qui fut depuis Loüis XI. se mit de la partie, ce qui donna un

id relief à la ligue, & redoubla
quiétude de Charle. Le Seigneur
a Trémoüille, qui depuis sa dis-
:e n'avoit pensé qu'aux moyens
a venger, se réjoüit d'avoit trou-
occasion de se revoir encore aux
es avec le Connétable ; il pressa
Seigneurs ligués d'entreprendre
nptement quelque expédition ca- 1439.
le de donner de la réputation à
parti, & de diminuer celle des
es du Roi. Jamais on ne montra
de joye, que la Trémoüille en
oigna en cette occasion : il écrivit
ettement aux Conjurés, *qu'il vou-* Hist. Chronolog. de Charle VII.
être de leur alliance, & y vouloit
'oyer le corps & la chevance. En effet
Trémoüille parût bientôt avec un
os de bonnes troupes, & comme
eigneur étoit puissamment riche,
onction ne pouvoit être que très-
ntageuse au parti. De cette foule
ligués Charle ne parut craindre
le Comte de Dunois ; les autres
ui semblerent quelque chose, que
:e que ce grand Capitaine étoit
: eux. Il fit donc sa principale as-
e de le regagner, bien certain que
:este du parti tomberoit de lui-

même, si-tôt qu'il se verroit privé de cet appui.

Mauvais succès des Confederés.

Le Bâtard d'Orléans, déja mortifié d'avoir mis cette tache à sa gloire, céda bientôt aux sollicitations de son Roi; il quitta les rebelles, & ne pensa plus qu'à faire oublier qu'il avoit été à leur tête; la Trémoüille tint bon avec les Princes & le Dauphin: ils attaquerent ensemble des Villes & des Châteaux, en prirent plusieurs, & battirent souvent des détachemens des troupes du Roi. Jacque de Chabannes, qui suivoit le parti du Dauphin & des Princes, ayant appris que Charle faisoit transporter son artillerie de Brulle à Aigueberse, se mit en embuscade & l'enleva, malgré tout ce que le Roi pût faire pour la reprendre. Cette perte ne l'empêcha pas de poursuivre vivement les rebelles, & de les contraindre à reculer devant lui de Ville en Ville. Le Seigneur de la Trémoüille avoit alors avec lui cent hommes d'armes, & marchoit avec le Duc de Bourbon, & quelquefois avec le Dauphin, en attendant que le Vicomte de Loumegne, & Sallesars fussent arrivés à leur secours; mais ceux-ci ne présumant rien de bon d'un par-

ti, qui perdoit chaque jour de ses premieres forces, changerent d'avis & se rendirent à l'armée du Roi. A cette nouvelle, les Seigneurs ligués perdirent courage; celui des partisans du Roi augmenta au contraire; les confederés se virent refuser les portes de toutes les Villes, dont ils s'étoit promis le plus d'assistance; leurs troupes, qui avoient d'abord été belles & nombreuses, déseroient à chaque instant.

Le Dauphin & le Duc de Bourbon penserent alors à faire leur paix; elle fut aisément concluë entre un pere & un fils, qui la souhaitoient également. Le Duc de Bourbon rentra en grace; le Duc d'Alençon se soumit à son tour. La Trémoüille fut compris dans leur traité, & ne tira d'autre fruit de cette revolte, qui lui coûta beaucoup, que le plaisir de s'être vengé pendant un tems. Il se retira une seconde fois dans ses terres, avec plus de désir que jamais & de se venger de ses ennemis, & de revenir à la Cour, dont l'entrée lui sembloit interdite pour jamais.

Cependant le Connétable de Richemond, par la mort de son neveu

Pierre Duc de Brétagne, étant parvenu dans la suite à la succession du Duché, la Trémoüille reparut à la Cour, & fut présent à l'hommage solemnel, que ce Prince fit au Roi dans le Château de Chinon, du Duché de Bretagne; & du Comté de Montfort. Les Historiens qui parlent de la Trémoüille à cette occasion, le représentent, même durant sa disgrace, comme un *homme fort considérable, & par sa propre condition & par ses grandes alliances.* On conseilla au nouveau Duc de Bretagne, de remettre au Roi l'épée de Connétable de France, ayant alors un rang supérieur à cette dignité; il répondit avec cette grandeur d'ame, qui lui étoit naturelle, que l'épée de Connétable l'ayant honoré dans sa jeunesse, il vouloit l'honorer dans sa vieillesse; il trouvoit d'ailleurs, en gardant cette épée, l'avantage de commander les armées & toute la Noblesse de France, outre que cette dignité ayant souvent été sollicitée, par les Princes du Sang Royal de France, elle ne pouvoit déparer un Duc de Bretagne.

Math. de Couci.

1445.

1446. Mort de la Trémoüille.

Pour la Trémoüille, il resta comme exilé dans sa terre de Sulli, où il mou-

ut le 6. Mai 1446. Il laissa de sa seconde femme Catherine de l'Isle Bouchard, Veuve de l'infortuné Giac, Loüis I. du nom, Sire de la Trémoüille, & George de la Trémoüille Sire de Craon, &c. Le premier posséda de grandes Charges, & eut plusieurs enfans, dont sont issus les Ducs de la Trémoüille; George mourut sans laisser d'enfans, & tous les grands biens de cette riche & illustre Maison passerent aux descendans de Loüis. Celui des fils de ce dernier, qui se distingua le plus, fut Loüis II. Seigneur de la Trémoüille, Vicomte de Thouars, Prince de Talmont, &c. qui avoit épousé la sœur puînée de Françoise d'Amboise Duchesse de Bretagne : il servit avec honneur sous le Regne de Loüis XI. & commanda avec gloire sous les regnes de Charle VIII. & de Loüis XII. S'il fut quelquefois vainçu, il sçut réparer ses pertes avec avantage, & soumettre presque toute l'Italie à son Roi.

Le Comte de la Marche favori du Roi.

Le Comte de la Marche, frere du Roi de Sicile & de la Reine de France, succéda à la Trémoüille dans la faveur de Charle; mais outre qu'il n'eut pas, comme le premier, l'ad-

ministration des affaires, celles où ce Prince fut mêlé sont si peu intéressantes, qu'on auroit crû devoir les omettre, quand même il eût fait les fonctions de Ministre. Mais loin d'être revêtu de ce titre peu convenable d'ailleurs à un Prince du Sang, le Comte n'étoit bien avec le Roi, que parce qu'il falloit toujours à ce Prince quelque favori, & que la Reine, dont Charle respectoit la sagesse & les vertus, ne cessoit de lui parler en faveur de son frere.

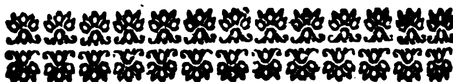
Xacon Sur-Intendant des Finances sous ce regne.

Xacon peut être à juste titre regardé comme Ministre : il fut Intendant des Finances sous Charle VII. Il sembleroit même que Jacques Cœur & lui l'auroient été ensemble, au moins l'un & l'autre éprouverent-ils à peu près le même sort & presque en même tems ; on commença néanmoins par Xacon. Les grands Seigneurs du Royaume, du moins ceux qui s'intéressoient le plus à la fortune de Charle, tentoient toutes sortes de moyens pour reparer le désordre de ses Finances. Par leur conseil, on fit le Procès à Xacon, & ce Ministre infidéle ayant été convaincu de péculat, fut condamné à être pendu ; mais les richesses

:hesses immenses qu'il avoit amassées, pour lesquelles on le punissoit, le sauvent : il gagna tous les courtisans ; à force de donner, il vint à bout de re commuer sa peine. Au lieu de la ort infâme qui lui étoit destinée, on contenta de l'exiler. Mais un supice, aussi cruel dans un sens que tous ux que les hommes ont pû inventer, ngea bientôt les malheureux qu'il oit sacrifiés à sa fortune. La plus af:euse misere vint l'accabler dans le :u de sa retraite : après avoir lutté ıelque tems contre tous les chagrins ıi en sont inséparables, Xacon mout dévoré d'inquiétudes & de reords. Voilà tout ce qu'on peut dire r le compte d'un homme, qui, quoiıe Ministre, n'a rien laissé de mémoble que ses crimes & sa punition.

Il meurt dans la misere.





JACQUE COEUR,

Sur-Intendant des Finances sous le regne de Charle VII.

JAcque Cœur, Seigneur de Saint Fargeau, de Puisaye, de Touci, de Beaumont, de Champignelles, & Argentier ou Sur-Intendant des Finances du Roi Charle VII. naquit à Bourges, de Pierre Cœur, d'un des principaux Marchands de cette Ville, qui l'éleva dans le négoce, & lui donna de si excellentes Leçons, qu'en peu de tems il devint le plus riche, & le plus habile Négociant de l'Univers.

Jacq. Cœur prête de l'argent au Roi.

La situation de Charle VII. surtout pendant que ce Prince demeura à Bourges, mit souvent Jacque Cœur à portée de lui rèndre des services essentiels; il s'en acquitta avec une générosité sans égale, & Charle VII. par le moyen de ses differens prêts,

tant trouvé dans une meilleure for-
ne, n'oublia pas son créancier. Jac-
ie Cœur lui apprit de son côté à
ndre un Royaume florissant par le
ul moyen du commerce. Toutes les
illes de France furent ouvertes aux
[archands Etrangers, si-tôt que Char-
s'en vit lui même le Maître; ils y
porterent l'abondance : les ravages
es gens de guerre furent reparés par
ndustrie des négocians, & l'on peut
re que les Dunois, les Richemonts,
les la Hires eussent été inutiles au
oi, sans les ressources inépuisables
ie Jacques Cœur sçut lui fournir.

Charle lui donna d'abord de gran-
es marques de sa reconnoissance, &
*i confia enfin la Charge & le gouver-
ment de ses Finances.** * Ce Prince eut — Richesses de J. Cœur.
autant moins de peine à honorer
icque Cœur de cette Charge im-
ortante, dont un si grand nombre
: personnes avoient abusé, que le
ouvel Argentier avoit plus de riches-
s que son Roi même. Ce que j'a-
nce ne paroîtra point exageré, si — Matth. de Couci.
on considere que Jacque Cœur en-
etenoit un commerce prodigieux,
on-seulement dans tous les Etats de

* Dans l'Arrêt rendu contre lui.

l'Europe ; mais encore juſque dans le fond de l'Aſie. Quelques-uns lui comptent juſqu'à 300 principaux Facteurs, qui réſidoient par ſon ordre dans les differens Ports de l'Orient, & chez les Nations voiſines de la France ; ils avoient à peu près les mêmes fonctions à remplir, que les Conſuls de notre tems. Il eſt même probable que cet établiſſement de Jacque Cœur eſt ce qui en a fourni la premiere idée. L'Océan & la Méditerrannée étoient couverts de ſes vaiſſeaux : des flottes entieres navigeoient ſous ſon nom célébre avec autant de ſureté, que ſi elles avoient été ſous la protection des plus puiſſans Potentats. Les Souverains d'Afrique, les Soudans d'Egypte, & les Turcs recevoient avec plaiſir ſes Agens dans leur Pays. Ceux-ci y portoient ce que l'Europe fourniſſoit de plus beau & de plus rare, & ils en recevoient en échange ce que l'Afri-
Idem. que & l'Aſie produiſoient de plus magnifique & de plus précieux. La Cour de Charle devint ſuperbe ; tout y brilloit d'or, de ſoye, de perles, de diamans : enfin Jacque Cœur,
Ibid. gagnoit plus *chacun an tout ſeul, que ne faiſoient enſemble tous les autres du Royaume.*

Depuis la retraite de la Trémoüille, les affaires du Roi prospéroient d'autant plus, que tous les Seigneurs du Royaume s'étoient réunis en sa faveur. Le Connétable de Richemond, satisfait de s'être vû sacrifier le plus grand de ses ennemis, & remarquant que le Roi commençoit à s'appliquer tout de bon à ses affaires, le connoissant aussi trop amoureux de la belle Agnès Sorel, pour avoir à craindre, que le cœur de ce Monarque se partageât désormais entre elle & son favori; le Connétable, dis-je, ne témoigna plus aucune inquiétude à ce sujet. Suivant en cela le conseil de Charle d'Anjou, en qui Charle VII. avoit mis sa confiance, il consentit au rappel de Tannegui du Chatel, le plus honnête homme du Royaume, & le plus attaché à son Souverain. Ainsi le Roi qui se voyoit de nouveau environné de ses anciens & de ses plus chers serviteurs, cessoit d'en vouloir au Connétable, & n'avoit alors d'autres chagrins, que ceux que lui causoit le Dauphin, qui regna depuis sous le nom de Loüis XI. Les démarches de ce jeune Prince, étoient les seules choses qui pouvoient corrompre la joye de ses succès, & il

Etat des affaires de la Cour.

est vrai de dire, qu'après les Anglois, le Dauphin fut le plus dangereux ennemi de Charle VII. Mais la sagesse de ce Monarque suspendit pour un tems l'exécution des mauvais desseins de son fils, & après avoir appaisé la premiere revolte de ce Prince, avoir écarté, ou regagné à son service les Seigneurs qui s'étoient ligués avec le Dauphin, Charle joüit de quelque repos, & ne songea durant cet intervalle, qu'à former de nouvelles entreprises contre les Anglois, ses irreconciliables ennemis.

Etat des troupes Françoises.

Les mêmes Capitaines, à qui Charle devoit la conquête de tant de Provinces, qu'il voyoit enfin sous ses loix, étoient encore à son service, & les mêmes soldats les suivoient. Avec autant de résolution & de bravoure, ils avoient acquis plus d'expérience & de capacité. Le besoin de subsister leur imposoit la nécessité de combattre; le métier de la guerre étoit alors lucratif, & la plûpart des soldats, même bien des Gentil'hommes, n'avoient pas d'autre ressource. Ainsi tout le Royaume fourmilloit de soldats errans, tantôt dans les Villes, plus souvent dans les campagnes, qu'ils

ſſoloient, ne demandant au reſte
ı'à ſe réunir contre l'ennemi com-
ın.
Les François d'ailleurs n'avoient
ıs à faire aux Vainqueurs de Poi-
rs, & d'Azincourt ; la même pré-
nption qui leur avoit fait perdre ces
ıx funeſtes batailles, & la terreur,
ı les avoient empêchés d'en réparer
perte, étoient paſſées ſucceſſive-
nt chez leurs ennemis. Les Anglois,
:oncertés de leurs défaites recen-
, ſe retiroient de Ville en Ville, &
paroiſſoient le plus ſouvent en cam-
;ne, que pour y être battus & mis
fuite ; s'ils réuſſiſſoient quelque-
ı, ils ne devoient leurs légers ſuc-
qu'à la ſurpriſe. De tant de Chefs
ommés, qui les avoient durant près
n ſiécle conduits de victoire en
:oire, il reſtoit encore aux Anglois
:élébre Talbot, l'honneur & la
ıe reſſource de leur Nation en Fran-
Ce grand Capitaine auroit con-
'é tous leurs avantages, ſi un ſeul
nme avoit pû ſe trouver à la fois à
ête de toutes les entrepriſes. Charle
. & ſon Conſeil comprenoient ai-
ent, qu'on ne pouvoit ſaiſir une
onſtance plus heureuſe, pour ache-

Etat des affaires des Anglois.

ver de pousser les Anglois. Le Roi les voyoit surtout avec inquiétude dans la Normandie; tous ses projets tendoient à les chasser de cette grande & riche Province, pour la rejoindre ensuite au domaine de la Couronne, dont elle forme un des plus beaux fleurons; mais Charle manquoit d'argent, & ce point seul l'arrêtoit.

Secours que J. Cœur fournit au Roi pour la conquête de la Normandie.

Jacques Cœur, que son vaste commerce rendoit d'une opulence excessive, non-seulemenr appuya l'avis de ceux qui conseilloient la guerre de Normandie; mais encore il donna au Roi le moyen de la faire, en lui prétant des sommes si considérables, qu'en même tems qu'elles satisfirent aux besoins de Charle & de son Etat, elles exciterent l'envie des plus considérables du Royaume. Ils attendirent à la faire éclatter, que le tems & leurs brigues secrettes eussent diminué dans l'esprit du Roi la reconnoissance qui étoit dûë à un si grand service. Charle muni de l'argent de Jacque Cœur, & bien certain que ce Sujet fidéle & généreux ne lui manqueroit pas au besoin, entreprit la guerre en Normandie, & la fit pousser avec vigueur par ses Généraux, en attendant que ses

faires lui permissent de se mettre
n personne à la tête de ses armées.
Ce n'étoit pas seulement sur la Fran- 1446.
e, que Charle avoit besoin d'avoir
ontinuellement les yeux; les peu-
les voisins imploroient souvent son
ecours contre leurs oppresseurs. Les
Genois voyant leur Ville déchirée par
eux factions contraires, eurent re-
ours au Roi, comme à une puis-
ance capable de terminer leurs dif-
erends, & d'appaiser au moins pour
n tems leurs querelles; mais ils
toient persuadés qu'un aussi grand
rince ne se chargeroit pas du titre
e Médiateur en cette occasion, &
ue si on vouloit le voir pacifier la
ille de Gennes, il falloit l'en rendre
Souverain. Les Dorias & les Fre-
ozes étoient à la tête d'une des fac-
ons. Vaincus par les Adornes, qui
ompofoient la seconde, plusieurs
'entr'eux s'embarquerent sur cinq
aisseaux bien armés, & étant arri-
és au Port de Marseille, ils députe-
ent au Roi, pour lui offrir la Seigneu-
e de Gennes & de tout le Pays, s'il
i plaisoit de l'accepter.

Les Genois veulent se donner au Roi.

Charle n'avoit point encore vu assés
d'exemples de l'inconstance de cette

Nation, pour en agir avec elle, comme fit Loüis XI. son fils & son Successeur en une pareille occasion : les députés des Genois lui ayant dit qu'ils se donnoient à lui ; *& moi je vous donne au diable*, répondit ce Prince, & il refusa à quelque prix que ce fût d'embrasser leur défense.

Jac. Cœur traite pour le Roi avec les Genois.

Charle au contraire, bien aise d'augmenter sa réputation chés les Etrangers, envoya des Ambassadeurs à Marseille, pour traiter avec les Dorias & les Fregozes, qui les y attendoient. Il

Matth. de Couci.

chargea de la conduite de cette affaire l'Archevêque de Reims, le Seigneur de Saint Vallier, Tannegui du Chatel Sénéchal de Provence, & *le Sire Jacques Cœur son Argentier*. Ils arriverent tous ensemble à Marseille, & s'avancerent de là jusqu'à Nice, s'approchant ainsi de Genes, dans l'intention d'y entrer aussi-tôt que cette Ville se seroit entierement soumise au Roi. Mais un accident imprévû y avoit changé toute la face des affaires.

Les Dorias & les Fregozes, en montant sur leurs Vaisseaux pour se rendre en France, avoient laissé Jean Fregoze sur les terres de Genes, ne se

défiant point qu'il pût leur être contraire, s'imaginant même qu'il les aideroit à faire entrer les François dans leur Capitale. Ils avoient d'autant plus lieu de le croire, que ce Jean Fregoze s'étoit déja emparé de plusieurs Places de la Republique au nom du Roi de France. Voyant que ce nom l'avoit déja rendu Maître des Villes les plus voisines de Genes, il resolut de s'en servir pour s'emparer de Genes même; il se rendit donc au Port de cette Ville avec une seule galere bien armée, & montée par trois cens hommes d'élite.

Il arbora au haut de sa galere le pavillon du Roi; & à ce signe, tout ce qu'il y avoit de Citoyens, qui désiroient la domination Françoise, vinrent se joindre à lui. Jean Fregoze entra avec eux dans la Ville, s'en rendit le Maître, chassa du Palais le Doge Barnabé Adorne, & prit lui-même ce Titre. Le Bâtard de Poitiers, qui avoit accompagné le Vainqueur dans cette expédition, le voyant paisible possesseur de Genes, le pressa de donner promptement au Roi des marques de sa soumission : mais Jean Fregoze n'étoit plus dans ce sentiment, &

pour toute reponse aux remontrances du Bâtard de Poitiers, il le fit mettre hors de la Ville.

Celui-ci vint rendre compte aux Ambassadeurs qui étoient à Nice, de ce qui venoit de se passer. Jacque Cœur, & ses Collegues s'embarquerent promptement au Port de Ville-Franche, & se rendirent au Port de Genes, d'où ils firent sommer le nouveau Duc, de remettre la Ville & ses dépendances entre les mains du Roi, suivant la convention qui venoit d'en être faite à Marseille. La reponse du Doge fut courte & précise : il fit dire aux Ambassadeurs, *que le Pays & la Ville, il l'avoit conquêté à l'épée, & à l'épée les garderoit contre tous.* Alors les Ambassadeurs de France quitterent le Port de Genes, & revinrent à Marseille, d'où ils allerent à Bourges rendre compte au Roi du mauvais succès de leur négociation.

Idem.

1447. Il se forme une ligue contre J. Cœur.

Jacque Cœur, qui s'étoit distingué en cette occasion autant par son zéle, que par la dépense qu'il avoit faite pour épargner l'argent du Roi, eut plus que jamais la confiance de son Maître. L'envie de ses ennemis augmenta à proportion de sa faveur, &

sous laquelle cet homme cé-
ıccomba, commença dèslors à
er. George de la Trémoüille,
ameux George de la Trémoüil-
nt nous avons parlé ci-devant,
lus redoutable des ennemis de
Cœur. Celui-ci avoit acheté
rs terres, sur lesquelles la Tré-
e croyoit avoir de justes pré-
s: il fit valoir ses droits; mais
ocès qu'il intenta à ce sujet,
point eu une issuë favorable;
ta ce mauvais succès aux intri-
au crédit du Sur-Intendant,
la contre lui, persuadé que s'il
t venir à bout de lui ôter les
graces de son Maître, il se-
é de le dépoüiller de ses biens.
n'y avoit aucune apparence
réussir dans ce projet, on ne
t au plus que le former.

n'étoit pas seulement Charle
ii se servoit avec utilité de l'ex-
e, des richesses, & de la capa-
Jacque Cœur: les Puissances
ıres étoient quelquefois obli-
avoir recours à lui; tels furent
emple les Chevaliers de Rho-
ıjourd'hui de Malte, Jean de
en étoit grand Maître; voyant

Services qu'il rend aux Chev. de Rhodes.

que toutes les ressources de l'Ordre étoient épuisées, par les guerres fréquentes qu'ils avoient eu à soutenir contre plusieurs ennemis, & surtout contre les Soudans d'Egypte, ce grand Maître crut qu'il étoit nécessaire de conclure une treve, pour avoir au moins le tems de respirer. Mais l'Egyptien irrité contre les Chevaliers de Rhodes, qu'il traitoit de pirates & de voleurs, ne paroissoit nullement disposé à écouter leurs propositions de paix, & les mêmes raisons qui leur faisoient souhaiter la fin de la guerre, determinoient le Soudan à la continuer. Il fallut donc avoir recours à Jacque Cœur, qui par le moyen de ses Agens ou Facteurs avoit entrée dans toutes les Cours de l'Orient; il étoit surtout en grand crédit auprès du Soudan d'Egypte; son grand commerce, & les présens qu'il sçavoit faire à propos aux Ministres de ce Prince, les lui avoit rendus favorables. Lastie crut donc ne pouvoir y faire paroître son Agent sous de meilleurs auspices. Jacque Cœur envoya un homme auquel il se fioit, & qui arriva à Rhodes avec des Galeres qui lui appartenoient en propre: sous prétexte d'aller

suivant sa coutume, porter des Marchandises à Aléxandrie,* il y débarqua l'Agent du grand Maître : celui-ci secondé par les amis de Jacque Cœur, eut audience du Soudan, & en obtint une treve, qui ne pouvoit venir plus à propos par rapport au désordre des affaires des Chevaliers de Rhodes.

Le Roi, sous le bon plaisir duquel Jacque Cœur s'étoit chargé de cette négociation, le reconnoissant capable de traiter des affaires les plus importantes, resolut de l'employer à rendre la paix à l'Eglise. Elle étoit divisée depuis long-tems par un schisme funeste, que l'ambition avoit fait naître, & que le désordre des guerres avoit continué. Amé, ou Amedée VIII. Duc de Savoye & Prince de Piémont, se croyant dégoûté pour jamais de la grandeur qui le fatiguoit alors, prit brusquement son parti, abandonna ses Etats & ses Sujets, & se retira en un endroit désert, nommé *Ripaille*, avec quelques compagnons que ce Prince s'étoit choisis. Ces compagnons étoient douze anciens Chevaliers, qui se jugeant hors de mode dans une Cour nouvelle, suivirent leur vieux

* Vertot. Hist. de Malte.

Maître. Il y véçut quelques tems dans une solitude profonde, ne s'occupant qu'à la priere & à la méditation ; mais bientôt rebuté d'une vie si peu conforme à ses premieres habitudes, il se répentit d'avoir quitté son premier état, & il éprouva qu'il est plus facile de gouverner un peuple nombreux, que de se suffire à soi-même. Sa solitude, qui lui avoit d'abord parû être le seul lieu de l'Univers où il pût goûter quelque repos, lui devint insuportable : le repentir & les inquiétudes l'y assiégerent. Il n'étoit pas étonnant, que le même homme qui s'étoit lassé du pouvoir Souverain, fût dégoûté d'un hermitage ; mais il n'y avoit aucune apparence de le pouvoir quitter : son Successeur n'étoit pas disposé à lui rendre sa place, & il n'y en avoit gueres d'autre qui lui convint alors. Il seroit mort sans doute de chagrin & d'ennui, lorsqu'un grand événement lui donna lieu de sortir avec gloire de sa retraite, pour occuper une des plus grandes places du monde.

Amedée de Savoye Antipape, en 1439.

Le Concile depuis long-tems assemblé à Bâle, s'occupoit tout de bon à remédier à divers abus, & surtout à

ceux qui s'étoient glissés dans la discipline Ecclésiastique : le Pape Eugene IV. dont on étoit mécontent, se plaignoit des Peres du Concile, & ménaçoit à chaque instant de le dissoudre. En effet, quelque tems après, il le transfera à Ferrare, à Florence, & puis à Rome ; mais les Peres, qui étoient à Bâle, refuserent de se soumettre aux ordres du Pape ; ils procéderent même contre lui ; & enfin ils le déposerent. Il fallut alors penser à lui donner un Successeur. Nul n'étoit plus propre à remplir cette place, qu'Amedée ; on le tira donc de sa retraite de Ripaille, & d'Anacorette, il devint tout à coup la premiere tête du monde Chrétien.

Les gens les plus généralement haïs ont toujours des ressources, lorsqu'ils ont occupé les premieres places. Eugene se vit soutenu de plusieurs Prélats ; & la plûpart des Souverains resterent sous son obédience. Amedée, qui après son élection avoit pris le nom de Félix V. attaqua son adversaire, par les censures & autres armes Ecclésiastiques ; on lui répondit sur le même ton ; l'un & l'autre Pontife se donnerent les titres les plus injurieux, &

procéderent avec une violence extrême. Comme toute l'Europe en fut scandalisée, les Princes s'entremirent pour faire cesser un désordre, dont il resultoit des inconveniens si dangereux à la Religion.

Election de Nicolas V.

Sur ces entrefaites Eugene mourut; mais sa mort n'éteignit point le schisme; les Prélats de son parti refuserent de confirmer l'élection des Peres du Concile de Bâle, & ils donnerent de leur côté un Successeur à Eugene, qui fut Nicolas V. Ils eurent soin d'observer, à l'égard de cette élection, toutes les formalités qui pouvoient la rendre canonique. Aussi les Cardinaux qui avoient élû ce Pape, obtinrent l'agrément des plus grands Potentats de l'Europe. Felix V. vit bien que son parti alloit décheoir, & que si le Roi de France se déclaroit pour son Concurrent, il seroit bien-tôt obligé d'abdiquer la Papauté, & de se retirer une seconde fois dans sa solitude de Ripaille. Loüis Duc de Savoye son fils écrivit en sa faveur à Charle VII. sinon pour l'engager à le maintenir dans la place de Souverain Pontife, du moins pour lui assurer un état proportionné à son ancienne fortune, & à sa situation présente.

Le Roi souhaitoit plus que personne la fin du schisme; il engagea les Souverains qui étoient dans son alliance, à envoyer leurs Ambassadeurs aux deux Papes: quelques-uns des siens allerent à Genéve, où Felix V. residoit alors, & ils y arriverent accompagnés des Ambassadeurs du Dauphin de France, & des Rois d'Angleterre & de Sicile. Tous ensemble, ils firent leurs propositions à Felix. Il donna les conditions ausquelles il pouvoit les accepter, & les Ambassadeurs revinrent trouver Charle pour lui en rendre compte. Ce Prince les renvoya aussitôt à Rome vers Nicolas V. Mais voulant rendre cette Ambassade la plus magnifique qu'il lui seroit possible, il voulut que Jacque Cœur fût de la partie, & il lui communiqua son dessein. Le Sur-Intendant lui répondit en cette occasion, comme il avoit déja fait par rapport à la guerre de Normandie, & lui dit: * *Sire sous ombre de vous, je cognois que j'ai de grands biens, profits & honneurs, & même dans les Pays des Infidéles; car pour votre honneur le Soudan a donné sauf conduit à mes galées & Facteurs étant sur la Marine, de pouvoir*

Jacq. Cœur envoyé au Pape Nicolas V.

* Matth. de Couci, pag. 692.

aller surement & retourner en ses Pays querir, & lever des marchandises, en payant trevage assés competant, par quoi j'y trouve de grands profits . . . . Sire ce que j'ai est vôtre.

Le Roi le remercia du zéle qu'il lui témoignoit, & parut extrêmement satisfait de sa générosité ; il lui commanda principalement de ne rien épargner pour rendre son Ambassade à Rome la plus brillante qu'il seroit possible. Le Roi le chargea en même tems de ravitailler la Ville & le Château de Final, situés sur les terres de la République de Genes, qui tenoient encore pour les François. Le Sur-Intendant se mettant en devoir d'obéir, partit avec Tannegui du Chatel, & chargea des vivres & des munitions de guerre sur plusieurs vaisseaux de differente grandeur, qui firent voile vers Final. Les Genois, que la garnison de cette place incommodoit extrêmement, l'assiégeoient alors, & se flattoient de l'emporter bientôt, lorsqu'ils apprirent que Jacque Cœur arrivoit à dessein de la ravitailler. Les Génois firent de leur mieux, pour lui fermer les avenuës de Final ; mais son adresse l'emporta sur leurs précau-

tions ; il fit entrer des vivres & des munitions dans la Ville, & se retira ensuite. Les Genois le poursuivirent avec plusieurs vaisseaux. Jacque Cœur, qui n'avoit avec lui que trois *Galeaces*, ne jugea pas à propos de les attendre ; satisfait d'ailleurs d'avoir exécuté si heureusement l'ordre de son Roi, il fit force de voiles, & malgré le nombre & les efforts des ennemis, il arriva sans accident au Port de *Civita Vecchia*. D'un autre côté le Duc d'Orléans, qui étoit alors en Italie à la tête d'une armée, instruit du succès de Jacque Cœur, vint subitement attaquer les Genois par terre. Ces Républicains céderent enfin, & retirant leurs troupes de devant Final, il attendirent un tems plus favorable pour soumettre cette place.

Jacq. Cœur & du Chatel Ambassadeurs à Rome.

Jacque Cœur & Tannegui du Chatel arrivés à *Civita Vecchia* rejoignirent les autres Ambassadeurs. Ils étoient venus en Italie par Mer, & quoiqu'ils eussent grands équipages, & qu'ils fussent accompagnés d'un grand nombre de personnes, soit de leur suite, soit de jeune gens de qualité, qui avoient voulu profiter de cette occasion, pour voyager avec plus de sureté & d'agré- J. Chartier.

ment, tous les vaiſſeaux qui furent employés en cette occaſion, appartenoient tous à Jacque Cœur. Cependant ſon commerce par mer n'en fut point interrompu: ce qui témoigne que l'Hiſtorien n'exagere point en diſant, que ce riche Particulier avoit des flottes entieres à ſes ordres.

Magnificence de J. Cœur. Les Ambaſſadeurs prirent enfin tous enſemble la route de Rome, & ils y arriverent le dix-neuviéme de

1448. Id. Juillet; *il n'y avoit homme pour lors vivant, qui oncques eut vû entrer à Rome ſi honorable Ambaſſade, ni en ſi grande magnificence, ni qui eut oui parler de pareille compagnée; ce qui tournoit au grand honneur du Roi & de ſon Royaume.* Jacque Cœur n'avoit rien épargné pour rendre cette entrée magnifique. Les Ambaſſadeurs de Sicile parurent être des gens de la ſuite des Ambaſſadeurs de France. Ils y trouverent ceux du Roi d'Angleterre, qui s'étoient rendus à Rome pour le même ſujet: ceux-ci inſtruiſirent les François de ce qu'ils avoient fait auprès de Nicolas, & leur apprirent qu'ayant préſenté à ce Pontiſe les propoſitions que Felix V. avoit faites à Genéve, il avoit répondu qu'elles ne méritoient pas ſeule-

d'être entenduës. Nicolas V. se
ıt soutenu de la plûpart des Puis-
s, & connoissant par la situation
nte des affaires, qu'il étoit de leur
:t de le maintenir contre son Con-
nt, soutenoit ses droits avec beau-
de hauteur. Cependant les Am-
leurs du Roi de France, du Roi
:ile, & de Monseigneur le Dau-
obtinrent audience du Pape. L'Ar-
:que de Reims, qui portoit la pa-
après avoir assuré le Pontife de
issance des Princes qui les avoient
yés, s'étendit sur la nécessité de
er la paix à l'Eglise. Le Pape lui
ıdit avec beaucoup de sagesse &
odération, & offrit d'accorder à
:ival les conditions les plus hon-
ɔles & les plus avantageuses, s'il
ɔit abdiquer un titre, qui lui con-
it d'autant moins, que toutes les
ɔns s'accordoient à le lui refuser.
: vrai que Felix V. n'étoit plus re-
é comme Pape, que dans le Pays
enéve, dans le Piémont & dans
voye.

Comment ils sont reçus de Nicolas V.

s Ambassadeurs de France, char-
le la réponse du Pape Nicolas,
rent de Rome, & allerent à Lau-
, où Felix V. étoit avec les Cardi-

Ils se rendent à Lauzane auprès de Félix V. Antipape.

naux & les autres Prélats de son parti. Ils lui rendirent compte de ce qu'ils avoient fait auprès de Nicolas, & le supplierent de donner enfin la paix à l'Eglise, en se demettant d'un titre qui devoit être unique, & que toute l'Europe couvenoit d'accorder au seul Nicolas V. Felix, comme je l'ai dit plus haut, voyoit bien qu'il ne pouvoit se soutenir; mais avant de consentir à céder la thiare, il vouloit s'assurer d'une composition avantageuse. Il dit donc aux Ambassadeurs, que son intention étoit de s'accorder promptement avec Nicolas; mais qu'il étoit juste de lui laisser ménager ses interêts dans une conjoncture si délicate. Il ajouta que le Duc de Savoye son fils, avec les plus sages de son Conseil, devoient arriver dans peu à Lausanne, & qu'il rendroit une réponse positive, aussi-tôt qu'il l'auroit concertée avec eux.

En effet, lorsque le Duc de Savoye eut déliberé avec son pere, Felix pria quelques-uns des Ambassadeurs de France de retourner vers Charle, pour lui proposer de nouvelles conditions. Ceux-ci, qui avoient ordre de ne rien négliger de tout ce qui

ui pourroit terminer promptement
n differend de cette importance, se
âterent d'aller rendre compte à Char-
s VII. de ce qui venoit de se décider
Lausane. Ce Prince ne perdit point
e tems, & voulant faire connoître
Felix, qu'il ne demandoit sa démissi-
on que pour le bien de l'Eglise, &
on par aucun motif d'éloignement
our sa personne, il voulut que le
Comte de Dunois même, alors l'hom-
ne le plus important du Royaume,
allât à Genève & se mit à la tête de
l'Ambassade. Enfin après avoir envoyé
une seconde fois à Rome, & toutes
es conditions de l'accommodement
étant signées, Felix renonça absolu- 1448.
nent aux droits qu'il avoit à la Papauté,
& reconnu Nicolas pour Souverain
Pontife. Mais en même tems il fut revê-
u du titre de Légat perpétuel dans tous
es Pays de l'obéïssance de son fils.
Les Prélats de son parti, qui étoient
alors à Lausane, furent conservés
dans toutes leurs dignités. Leur assem-
blée, à laquelle ils avoient donné le
nom de Concile Général, depuis la
translation de celui de Bâle, fut
rompuë, & tous promirent obéïssan-
ce au Pape Nicolas. Ainsi fut terminée

cette grande affaire. On en dut la conclusion au zéle de Charle, & à la capacité de ses Ambassadeurs, parmi lesquels Jacque Cœur eut l'avantage de se distinguer, par le zéle qu'il témoigna pour la gloire de son Maître.

1449. Hostilités des Anglois.

Cependant les Anglois, plus animés que jamais contre les François, violoient chaque jour ouvertement la treve que Charle VII. leur avoit accordée. Ceux d'entr'eux, qui occupoient encore les places de Mantes, de Verneüil & de Lagny, couroient les chemins d'Orléans & de Paris, pillant les maisons, vôlant & massacrant les Marchands & les Voyageurs. Plusieurs Gentil'hommes, même de la plus haute Noblesse, furent les victimes de la cruauté des Anglois. Ils forcerent leurs Châteaux, & après les avoir pillés, les massacrerent eux-mêmes jusque dans leurs lits; d'autres ne trouvant point un profit assés grand à courir les campagnes, surprirent des Villes, & y commirent des cruautés horribles. Les alliés du Roi éprouverent le même sort, que ses propres sujet; Fougeres, Ville opulente & bien peuplée, qui appartenoit au Duc de Bretagne, fut prise par les Anglois

qui l'escaladerent ; ils firent un butin immense, surtout dans le Château où l'on avoit mis en dépôt des meubles fort riches, & beaucoup de bijoux de differentes sortes. Le Duc de Bretagne ayant appris l'attentât des Anglois, & la perte qu'il venoit de faire de celle de ses Villes où il se plaisoit d'avantage, envoya au Roi pour lui demander du secours. Charle ne cherchoit que l'occasion de rompre avec les Anglois ; il étoit irrité de leurs ravages continuels, & des meurtres sans nombre qu'ils avoient commis ; cependans ne voulant rien précipiter, il pria le Duc de Bretagne d'attendre qu'il eût envoyé au Roi d'Angleterre, pour lui demander s'il avoüoit les Auteurs de tous les désordres, dont le Duc de Bretagne & lui se plaignoient.

Le Roi d'Angleterre, & le Duc de Sommerset, qui commandoit pour lui en Normandie, répondirent à Charle qu'ils désaprouvoient la conduite de ceux dont on avoit à se plaindre ; mais voyant que ni l'un ni l'autre ne se mettoient en peine de réparer les infractions qu'ils désavoüoient, Charle & le Duc de Bretagne lui déclarerent la guerre. Le Comte de Ri-

chemond étoit toujours Connétable de France : il ne quitta cette dignité qu'avec la vie ; c'étoit néanmoins le Comte de Dunois, que l'on voyoit à la tête de ses armées. Le Roi le chargea encore de commencer la guerre contre les Anglois, & lui donna ordre de les attaquer par la Normandie ; grande Province, que ces Insulaires regardoient comme un de leurs anciens domaines.

Jacq. Cœur détermine le Roi à la conq. de la Normandie

Il suivoit en cela le conseil de Jacque Cœur, dont l'avis avoit de tout tems été de chasser les Anglois d'un Païs, qui leur laissoit toujours des ressources certaines pour se répandre, quand ils le jugeoient à propos, dans tout le reste de la France : le Sur-Intendant étoit d'ailleurs mécontent de voir dissiper pour des Sujets moins importans les grandes sommes qu'il avoit avancées au Roi. Le Comte de Dunois pensoit comme lui, & son grand cœur ne pouvant goûter le genre de vie que mene d'ordinaire un grand Seigneur à la Cour, il fut charmé de se revoir à la tête d'une armée formidable, par le grand nombre d'excellentes troupes dont elle étoit composée, & d'être chargé du fardeau d'une

guerre aussi célébre, par la qualité des ennemis qu'on alloit attaquer, & par l'importance du sujet qui la faisoit naître.

Portrait du Comte de Dunois.

Le Comte de Dunois avec un grand courage avoit encore toutes les qualités qui constituent le grand homme & l'homme de bien; il se distinguoit surtout par sa sagesse & par sa prudence. Ses censeurs les plus severes trouverent peu de choses à reprendre dans sa conduite, surtout pour ce qui regarde la guerre. Les Seigneurs & les Principaux Chefs se faisoient une gloire de combattre sous ses ordres: ils l'aimoient & le respectoient en même tems; les soldats l'adoroient, & s'ils trouvoient quelque chose en lui, qui leur fût moins agréable, c'étoit un air extrêmement froid & reservé. Le Comte affectoit ces manieres, pour inspirer plus de respect; peut-être aussi n'étoit-ce qu'un effet de son temperamment: il est vrai de dire, que ce grand homme s'abandonnoit trop à la profondeur de ses refléxions, ce qui le rendoit sombre, reveur & mélancolique. Au reste, le Comte de Dunois passoit pour un des plus beaux parleurs du Royaume, & lorsqu'il étoit nécessaire

de haranguer, ou les ſoldats François, ou les Chefs des garniſons ennemies, c'étoit toujours au Comte de Dunois qu'on en confioit le ſoin : il *s'en acquitoit*, dit l'Hiſtorien Chartier, auſſi éloquemment, & *auſſi prudemment qu'eût quaſi ſçu faire un Docteur en Théologie.*

Succès de cette guerre.

Les armées Françoiſes ſous ſon commandement firent des progrès rapides : il s'empara de toutes les Villes bâties ſur les rivages de la Seine & de l'Eure, & s'approcha enfin de Roüen. Tout ce qu'il reſtoit aux Anglois de guerriers braves & expérimentés ſe renfermerent dans cette Ville, reſolus de la défendre juſqu'à la derniere extrêmité. Mais les Bourgeois n'étoient pas dans la même diſpoſition ; ils traiterent ſecrettement avec le Comte de Dunois, & après pluſieurs allées & venuës, ils le firent enfin entrer dans leur Ville.

Le Roi vient à Roüen accompagné de Jacq. Cœur.

Charle voulut venir lui-même prendre poſſeſſion d'une auſſi belle conquête ; il s'y rendit avec toute ſa Cour, & Jacque Cœur le ſuivit. Le Roi, qui reconnoiſſoit lui devoir une partie des ſuccès de cette guerre, voulut même qu'il parût en cette occaſion d'un façon diſtinguée ; en ſorte, que dans

trée publique que le Roi fit à ûen, on y vit Jacque Cœur, le mte de Dunois, & le Seigneur de /arenne Sénéchal de Poitou, tous is habillés de la même façon; *de quettes de velours violet, fourrées de rtres, & les houssures de leurs cheux toutes pareilles, bordées de fin or & oye*; la houssure du cheval du Surendant, étoit néanmoins differenen ce qu'elle étoit de satin cramoisi, ornée d'une croix blanche. Cette trée n'eut rien que de magnifique, haute Noblesse qui accompagnoit le oi, s'étant efforcée d'y paroître avec lat. Chartier.

Jacque Cœur suivit encore le Roi, ii alla assiéger Honfleur. Agnès So-l, si célébre sous le nom de la Belle gnès, s'appercevant que le Roi se roidissoit à son égard, & qu'il lui rloit rarement, lui demanda un entien secret, sous prétexte de lui réler un complot tramé contre sa pernne; mais en effet, elle ne vouloit i parler que pour tenter de regagner confiance de ce Prince, que la plûrt des Grands, & surtout le Dauin, s'efforçoient de lui enlever. Jacie Cœur, quoique lié avec Agnès, Jacq. Cœur condamne l'amour du Roi pour Agn. Sorel.

désapprouvoit l'attachement excessif du Roi pour cette belle fille. Il s'y montra trop contraire, & ce fut une des premieres causes de son malheur.

Il fournit des sommes considérables au Dauphin.

Le Dauphin, qui lui témoignoit de l'amitié, l'engageoit à y correspondre, & en tiroit quelquefois des sommes considérables, dont l'Emploi n'étoit pas toujours conforme aux interêts du Royaume. Le Roi, qui en fut informé, commença à se défier de son Sur-Intendant; il craignit que Jacque Cœur ne préferât celui qui alloit devenir son Maître, à celui qui alloit bientôt cesser de l'être; entouré d'ailleurs des ennemis du Sur-Intendant, il recevoit sans cesse de facheuses impressions contre lui.

Portrait d'Agnès Sorel.

Agnès au contraire, qui démêloit dans Jacque Cœur beaucoup de droiture & de désintéressement, s'attachoit à regagner son estime. Elle auroit réussi sans doute à lui inspirer tout autre sentiment. Rien n'étoit si beau que cette fille; la jalousie de celles de son sexe ne les empêchoit point d'avoüer qu'elle méritoit plus que personne, le titre de *Mademoiselle de Beauté*, que le public lui décerna; une

le haute, libre & dégagée, & des-
its parfaitement reguliers, n'étoient
; ce qui plaisoit le plus dans la bel-
Agnès : son visage étoit toujours
mé d'une douce gayeté qui en ins-
oit à tous ceux qui la voyoient : ses
ux brilloient d'un feu que la pu-
ur pouvoit avoüer : sa démarche
oit noble & aisée, & sa conversa-
n si fort au-dessus de la façon dont
femmes s'exprimoient alors, qu'on
regardoit à cet égard comme un
odige. Au reste, son enjoüement
oit quelque chose de si retenu & de
menagé, que les censeurs les plus
teres n'y trouverent jamais rien
contraire à la decence. Ajoûtés en-
e quelle étoit toujours ajustée avec
art, que nulle autre ne pouvoit imi-
. Sa propreté & son goût exquis sur-
soient sa magnificence. Enfin, pour
servir des propres paroles de l'His-
ien de Charle VII. * *Entre les belles,*
oit la plus belle & la plus jeune du
nde; car pour telle étoit-elle tenuë.
Au reste, sa façon de penser & d'a- 1440.
ne respondoit pas tout à fait aux
parences. Modeste & sage au-de-
rs, elle étoit voluptueuse & facile

* Jean Chartier.

dans le ſecret ; mais elle ſçavoit engager de telle ſorte les amans fortunés qui partageoient ſes faveurs, qu'elle joignit long-tems à la gloire d'une vertu extérieure les ſecretes délices d'un capricieux libertinage. A la fin on la démaſqua ; elle paſſa pour la Phryné de la France, & alors la Reine, à qui cette fille appartenoit, ne crut pas devoir la garder. Tout le beau ſexe de la Cour applaudit au deſſein de la Reine. Les galanteries d'Agnès n'étoient pas ſon plus grand crime à leurs yeux. C'étoient ſes charmes, qu'on ne pouvoit lui pardonner. Agnès fut donc obligée de ſe retirer, & elle ſe rendit à Jumiéges ; le chagrin la ſaiſit dans cette ſolitude, & ce qui l'augmenta, fut le peu de cas que le Roi fit d'une fille qu'elle avoit, diſoit-elle, eû de ce Monarque.. Son humeur naturellement douce vint à s'aigrir : elle ne parut plus que tranſportée de colere & de fureur : enfin elle tomba dangéreuſement malade. Comparant alors l'état où elle ſe trouvoit, avec la ſituation brillante où elle s'étoit vûë quelque tems auparavant, elle dit à quelques perſonnes qui ſe trouvoient auprès d'elle, *que c'étoit peu de choſe*,

Elle eſt diſgraciée.

Sa mort.

orde, & vile de notre fragilité. Elle ourut après avoir fait son Testament, & Jacque Cœur, entr'autres, t déclaré éxécuteur des Articles qu'il ontenoit. Chart.

Commencement de la disgrace de J. Cœur.

Quoiqu'on ait dit, pour justifier nnocence du commerce de Charle rec la belle Agnès, il est certain que Prince témoigna pour elle des sentimens plus vifs, que ceux de l'amié. La nouvelle de sa mort lui fut nere, & lorsqu'on accusa Jacque œur de l'avoir empoisonnée, pour rendre agréable au Dauphin, le Roi lopta aisément cette calomnie. oublia en un moment la fidélité, ue le Sur-Intendant lui avoit témoinée en tant d'occasions, les services ı'il lui avoit rendus, lui parurent aunt de piéges, pour gagner sa conance, & en abuser après. Si-tôt que s ennemis de Jacque Cœur reconurent que le Roi étoit prévenu de ette sorte contre le Sur-Intendant, s se rassemblerent, & l'attaquerent ous à la fois.

George II. de la Trémoüille, fils de elui dont j'ai parlé ci-dessus, & le eigneur de Chabanes, parurent les lus animés, & se rendirent person-

re le sien avoit souvent servi aux besoins de son Maître; que pour ce qui étoit de l'esclave renvoyé au Soudan, les gens qu'il entretenoit en ce Païs-là, venant rarement en France, ils pouvoient faire en son absence bien des choses, qui ne parvenoient pas jusqu'à lui, & dont par conséquent il n'étoit pas juste de le rendre responsable. Il répondit à l'égard du *Harnois*

Idem. envoyé au Soudan, *qu'il se trouva une fois en un lieu secret, où il n'y avoit que le Roi & lui, & où ils besoignoient privément de choses plaisantes au Roi.... & voyant que le Roi lui montroit grand signe d'amour, alors il s'enhardit à lui demander congé, afin de pouvoir envoyer audit Soudan un harnois complet, à la façon & à l'usage des marches de France, ce que le Roi lui octroya aussitôt: & sur cette permission, il envoya le Harnois au nom du Roi audit Soudan; lequel le reçut bien, & en fut fort joyeux, tellement qu'il fit de beaux dons au Porteur, en robes de draps d'or, & joyaux: même il en écrivit Lettre de remerciment au Roi, avec plusieurs riches présents, qu'il lui envoya à ce sujet; de sorte qu'il ne tenoit pas en cette partie avoir rien mépris.*

orſqu'on rapporta au Roi, ces ré- ēes de Jacque Cœur, il les écouta attention ; mais ayant l'eſprit prévenu que jamais contre le Sur- ndant, il dit qu'il ne ſe ſouvenoit it d'avoir donné aucune permiſſion cque Cœur, qui regardât le Sou- d'Egypte, & il donna ordre n achevât *de lui faire ſon Procès ſur ut*. On obéït en ce point trop fa- nent au Roi, & les Commiſſaires ımés pour le juger s'étant rendus ›urges, lieu de ſa principale reſi- ;e, ils le déclarerent atteint & vainçu des faits dont on le char- it, & tous ſes biens conſiſtans en ɜs Maiſons, dans les premieres ɜs du Royaumes, en terres, *en- res, Galleaſſes, Galions & Navi-* * tous ſes biens, dis-je, qui aſ- ıt au-delà de ce qu'on peut dire, nt confiſqués au profit du Roi. A ırd de la perſonne de Jacque ɹr, après l'avoir condamné à ɜr quatre cens mille écus au Roi, ui ordonna de ſortir du Royau- d'où il fut banni à perpétuité.

Il eſt con- damné.

'ependant le Dauphin faiſoit tous

* Ces termes ſont contenus dans l'Arrêt de la

ſes efforts ſecrettement, pour ſauver un homme, qui en effet l'avoit ſouvent obligé, & dont il reconnoiſſoit l'innocence. Pluſieurs Puiſſances étrangeres intervinrent en ſa faveur. Le Pape même, qui avoit une grande conſidération pour ce Miniſtre, fit prier Charle VII. d'avoir égard aux grands ſervices que Jacque Cœur lui avoit rendus, & de ſe défier de la malice de ſes ennemis. Le Roi, qui vouloit ſa perte, n'écouta que ſes calomniateurs, & ne ſuivit que ſes propres préventions. Il voulut abſolumenr chaſſer de ſon Royaume celui de tous ſes ſujets qui lui avoit le plus aidé à le recouvrer.

Il ſort du Royaume.

Jacque Cœur dépoüillé de tous ſes biens, perſécuté par ſon Roi, abondonné de cette foule de courtiſans qui l'environnoit durant ſa proſpérité, ſe prépara donc à ſortir du Royaume. Il étoit alors dénué de tout, & celui qui avoit fait la fortune de tant d'autres, étoit réduit à la derniere miſere. Mais il éprouva que la vertu proſcrite trouve toujours des cœurs ſenſibles, & qu'en général les bienfaits ne ſont jamais perdus. Soixante de ſes Commis, enrichis par les emplois dans leſquels ils les avoit occu-

pés, accoururent au secours d'un si bon Maître, & lui apporterent chacun mille écus, somme considérable en ce tems-là, se plaignant de ne pouvoir faire davantage, pour un homme à qui ils devoient leur fortune.

Jacque Cœur s'embarqua avec cette somme, & aborda dans l'Isle de Chypre; il trouva autant de générosité dans ses Commis d'Orient, qu'il en avoit rencontré dans ceux de France; & cette générosité sçut, par le moyen du commerce, rendre sa fortune plus brillante que jamais. Il se retire dans l'Isle de Chypre.

Une Dame de Chypre, nommée *Théodore*, d'une Maison aussi riche que qualifiée dans l'Isle, consentit à l'épouser, & il en eut deux filles. On peut juger des biens, que son nouveau commerce lui avoit procurés, par la dote qu'il leur laissa. Elle fut de cent cinquante mille écus pour chacune. Il crut aussi devoir aux pauvres une partie des biens que la Providence lui avoit rendus. Il bâtit à Famagouste un Hôpital pour les Pélerins de la Palestine, & un Convent magnifique pour les Carmes de cette Ville chez qui il voulut être inhumé.

On ne fut pas long-tems en Fran-

Son innocence est reconnuë.

ce sans reconnoître l'innocence de Jacque Cœur ; même durant qu'il étoit encore en ce Royaume, on avoit arrêté la Demoiselle de Mortagne, une de ses principales accusatrices, & elle avoit été condamnée, comme calomniatrice, à subir la même peine, qu'auroit souffert l'accusé s'il avoit été convaincu. Chabannes fut universellement méprise : on lui reprochoit sans cesse les grands biens dont ils joüissoit, & qui étoient la récompense de ses intrigues & de ses calomnies contre Jacque Cœur.

Déclaration de Loüis XI. en faveur de Géoffroi Cœur.

Loüis XI. dans la suite, étant parvenu à la Couronne, rendit, à la sollicitation de Géoffroi Cœur son Echanson, fils du Sur-Intendant, une Déclaration, par laquelle il rétablit ce Géoffroi Cœur dans tous les biens de son pere. Cette Déclaration, qui en flétrissant la mémoire d'Antoine de Chabannes, rendoit justice à celle de Jacque Cœur, fut accordée à Paris au mois d'Août 1463. & enregistrée au Parlement le 7e. du mois de Septembre de la même année. Loüis XI. dans ces Lettres *, s'exprime sur le compte de Jacque Cœur avec la mê-

* Déclarations du Roi Loüis XI.

orce, que si son innocence avoit orté à sa propre réputation, il , *que des haîneux & des mal ans, tendant à le dépoüiller, & s'enrichir de ses biens, & entre es, Antoine de Chabannes, l'a- it fait constituer prisonnier..... & de Chabannes auroit joüi de toutes erres confisquées sur Jacque Cœur, u'à ce qu'icelles terres & Seigneuries été regies, & gouvernées sous notre , pour & à cause de certains grands es & délits pour lesquels ledit de bannes a été déclaré criminel de leze- jesté, & ses biens à nous confisqués.*

Et depuis notre très-cher & bien Géoffroi Cœur, notre échanson, fils héritier dudit feu Jacque Cœur, nous t remontré, que ledit de Chabannes oit nul droit, ni titre valable de ses es.... ayant en mémoire les bons & bles services à nous faits par ledit feu que Cœur, vrai Seigneur, & joüis- desdites terres & Seigneuries, au dudit empêchement.... avons de e spéciale... donné, transporté & issé....- restitué & rétabli, resti- s & rétablissons audit Géoffroi r icelles terres & Seigneuries avec s jouissances & dépendances, &c.

On ne peut imaginer une justification plus complette de l'innocence de Jacque Cœur. Ses ennemis, qui croyoient n'en avoir plus rien à craindre, se virent tout à coup poursuivis & convaincus par son fils Géoffroi Cœur, qui joüit en effet sous le regne de Loüis XI. de tous les biens que son pere avoit possedés.

Jacque Cœur eut pour premiere femme, Macée de Léodepard, fille de Lempard de Léodepard, dont il eut Jean Cœur, Archevêque & Abbé de Saint Sulpice de Bourges, Géoffroi Cœur, dont nous venons de parler, qui est enterré en la Chapelle dite des Bons Enfans à Paris près le Cloître Saint Honoré. La maison qu'il habitoit a depuis été appellée l'Hôtel d'Estrées. Outre ses enfans, dont le sang s'est mêlé depuis avec celui des plus illustres Maisons, Jacque Cœur avoit un frere, qui fut Evêque de Luçon, & une sœur mariée à Jean Bochetel, dont les descendans ont été long-tems Sécrétaires d'Etat. Jacque Cœur n'avoit profité de sa faveur auprès du Roi, que pour avancer sa famille dans les emplois, que chacun de ceux qui la composoient, pou-

ent remplir dignement ; il ne té-
igna jamais à cet égard, ni un
orgüeil, ni une folle ambition.
ec les grandes qualités qu'il posse-
t, j'ai oublié de dire, qu'il étoit
si fort versé dans les Belles-Let-
s.* Plusieurs même ont crû, tant
cause de sa grande capacité, que
ses prodigieuses richesses, qu'il avoit
uvé le secret de la pierre Philoso-
ale ; & que les piéces d'argent nom-
es de son nom, & appellés vulgai-
nent des Jacque Cœur, avoient été
tes & fabriquées par son invention.
Mais sans adopter ces idées mépri-
les d'un peuple ignorant & crédule,
st vrai de dire, qu'il fut Auteur
n Livre intitulé : *le Calcul ou Dé-
brement de la valeur & du revenu du
aume de France.* Il laissa aussi plu-
irs *Mémoires & Instructions pour poli-
l'Etat & la Maison du Roi, & ensem-
tout le Royaume.* Matthieu de Couci
avoir vû ces Ouvrages, qui n'exis-
it plus.

* François de la Croix du Maine. *Bibl. des
eurs François.*



JEAN DE LA BALUE,

Evêque d'Evreux, Cardinal & principal Ministre d'Etat, sous le regne de Loüis XI.

Fortune de la Baluë.

LOüis XI. presque dès le commencement de son regne, accorda toute sa confiance, & donna la principale administration de ses affaires à Jean de la Baluë Evêque d'Evreux, fils d'un Meunier, & selon quelques autres, d'un Cordonnier de Verdun, ou d'un Tailleur. La Baluë ayant assés bien fait ses études, se donna à Jean Juvenal des Ursins Evêque de Poitiers, & depuis à Jean de Beauveau Evêque d'Angers, qui le fit son Grand Vicaire. Devenu l'ami de Jean de Melun, favori du Roi, celui-ci le présenta à son Maître, qui goûta son esprit & le fit son Aumônier. *

* Belleforêt dit qu'il fut Trésorier de l'Eglise d'Angers, & qu'il avoit été *petit Compagnon & simple serviteur* de cet Evêque : qu'il étoit *de mauvaise conscience, quoique de gentil esprit & de fort gran*

onformité de caractere, fut ce qui
a à la Baluë l'affection & la pré-
:e que lui accorda le Roi son
e. Jamais deux hommes ne s'é-
: si parfaitement ressemblés, par
ort à la façon de penser & d'agir.
; XI. étoit généralement reconnu
le plus artificieux de tous les hom-
Sombre, fin, soupçonneux, dis-
é, vindicatif, intéressé, il ne croyoit
robité ni de droiture en aucun
ne. Telle est l'idée de tous les
ans qui ont de l'esprit. Ils jugent
ellement des autres par eux-mê-
& s'ils accordent aux hommes
que vertu, ce n'est qu'aux sots.
que la Baluë fût son Ministre, il
eoit seul les affaires de son Etat.
: son but étoit d'en imposer à
oisins, & de ne se laisser péné-
par aucun d'eux.

tres. Il ajoute que ce Prélat *le voyant homme de services, & si remuant & chatouilleux, ouvoit l'estimer propre pour la suite du Roi, t un présent, & le recommanda des bonnes par- u'il sçavoit être en lui; & par la recommanda- ce Prélat le Roi en fit compte, & l'avança C.nseil, & depuis le fit Evêque d'Evreux. & tiqua le Chapeau de Cardinal*, du titre de Sain- anne. *Que le Roi lui donna puissance sur les vacantes du Collége Royal de Navarre, & sur el-Dieu, aumoneries, malad.ries, étant en la ion du Roi; & de tous autres Bénéfices vacans ignation ou permutation pourvû qu'ils fussent en jesté d'en disposer.* L. S.

Idée générale de Loüis XI. & de la Baluë.

Sa conduite étoit toujours contraire à sa pensée ; avare à l'excès, sa politique le rendoit quelquefois prodigue ; mais il ne donnoit que pour surprendre, & ne promettoit que pour séduire. Il ne connoissoit & ne pratiquoit de la Réligion, que ce qui la dégrade, que ce qui impose au peuple crédule & ignorant ; il portoit toujours attachée à son bonnet, comme chacun le sçait, une petite Vierge de plomb ou d'étain ; & la plûpart du tems il avoit dans ses poches une partie du bras d'ún Saint ; qu'il prétendoit être une des Reliques plus particulierement revérées par Charlemagne. C'étoit sur elle qu'il prononçoit la plûpart de ses sermens : à peine en fit-il plus, qu'il n'en viola.

La Baluë avoit aussi parfaitement que son Maître l'esprit de détour & d'artifice ; toutes ses actions étoient des subterfuges ; jamais la vérité ne sortit de sa bouche, que quand elle put lui procurer plus d'avantage que le mensonge ; il sçavoit souffrir la mauvaise fortune, & se prévaloir de la bonne, fier, haut, & ne pardonnant point, quoiqu'il ne parût jamais s'offenser de rien. Ambitieux sans mésure, & passionné

sionné pour la faveur ; il se donna les plus grandes peines pour y parvenir, & risqua tout pour la conserver. La perfidie le plongea dans une prison ; une feinte heureuse l'en tira : lorsque toute l'Europe le croyoit perdu sans ressource, il reparut sur la Scene avec plus d'éclat que jamais, & ne pouvant plus tromper le Roi son Maître, il sçut en imposer au Souverain Pontife, qu'il gouverna, non avec plus de droiture & de franchise, mais avec plus d'autorité & de succès.

La France soumise à un Roi si clairvoyant, & gouvernée par un Ministre si raffiné, paroissoit n'avoir à craindre, ni intrigues, ni complots ; & si l'on avoit quelque chose à appréhender, ce ne pouvoit être que de la part des ennemis du dehors. Il en arriva tout autrement. Nos voisins redouterent la profonde politique & les ressorts secrets de Loüis XI. & le repos de ce Prince se vit troublé par ses propres sujets, par ses grands Vassaux, par sa famille même. Trop attentif à démêler ce qui se passoit dans les Cours étrangeres, il ne s'informa point assés de ce qu'on tramoit dans la sienne & sous ses yeux. Son Ministre même, ce Jean de la

Baluë, le seul homme à qui il eût jamais accordé le moindre dégré de confiance, le trahit long-tems, sans qu'il s'en apperçût. Quelquefois sa dissimulation, poussée à l'excès, devint la dupe de la franchise naturelle de ceux qu'il vouloit surprendre, & il se vit plus d'une fois retenu dans les piéges mêmes qu'il avoit dressés à ses ennemis.

Loüis XI. monte sur le Trône.

Loüis XI. encore Dauphin, aussi mécontent de son pere Charle VII. que ce Monarque l'étoit de lui, s'étoit retiré d'abord dans le Dauphiné, & ensuite chez le Duc de Bourgogne. Ce Prince l'avoit parfaitement bien reçu, & il l'entretint jusqu'à la mort du Roi Charle, que le Dauphin apprit lorsqu'il étoit dans le Brabant. Il ne put cacher la joye qu'il ressentoit de se voir sur le Trône; les plus grands Seigneurs sortirent de leurs terres, pour aller faire leur Cour à leur nouveau Souverain, qui s'étoit rendu à Avenne, petit Ville du Hainaut, On s'empressa si fort de venir rendre hommage à Loüis XI. qu'à peine pensa-t'on aux obséques de Charle. Cependant Tannegui du Châtel, que ce Prince avoit comblé de bienfaits,

témoigna sa reconnoissance & la bonté de son cœur ; il dépensa cinquante mille livres, somme alors très-considérable, à la pompe funébre de son Maître. Peu de tems après, comblé des éloges de toute la France, ce Seigneur vertueux se retira auprès du Duc de Bretagne, dont il étoit né sujet, dédaignant de rester à la Cour d'un Roi, dont le caractere annonçoit un triste regne.

Conduite du nouveau Roi.

Le Duc de Bourgogne rendit à Loüis, devenu son Seigneur, les plus grands honneurs ; il vint avec lui à Paris, & tâcha par ses sages conseils de lui inspirer de la modération, surtout à l'égard de Charle son frere, contre qui il étoit indisposé, parce que le Roi leur pere, indigné de la conduite du Dauphin, avoit voulu faire passer la Couronne sur la tête de son second fils. A la recommandation du Duc de Bourgogne, Loüis feignit de rendre ses bonnes graces à son frere ; mais il ne pardonna à aucun des serviteurs du feu Roi ; il les emprisonna, ou les exila ; & tira au contraire de prison tous ceux que ce sage Monarque y avoit fait mettre. Quant à son frere, il ne lui donna pour tout appa-

nage que le Duché de Berri.

Souleve-ment des Grands.

Le mécontentement de ce Prince, joint à celui des plus grands Vassaux de la Couronne, produisit une ligue redoutable, dont le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, le Duc de Bretagne & le Duc de Berri se firent les Chefs. Ces Princes leverent des troupes, entrerent dans l'Isle de France & ménacerent Paris. Loüis XI. qui en étoit éloigné, avoüa qu'il ne comptoit que pour peu de chose le reste de ses Etats, s'il conservoit Paris, mais que tout étoit perdu, s'il perdoit cette Capitale.

1465.

La Baluë exhorte les Parisiens à demeurer fidéles.

Il y envoya promptement Charle de Melun, & Jean de la Baluë, nommé Evêque d'Evreux, Prevôt, Sécretaire & Notaire du Roi. Les fonctions qu'exigeoient ces trois qualités, étoient les mêmes que remplissent aujourd'hui les Sécretaires d'Etat. Charle de Melun & la Baluë assemblerent les Bourgeois dans la Maison de Ville; ils leur représenterent la fidélité qui étoit dûë au Roi, & les exhorterent à la lui conserver. Les Parisiens promirent de faire leur devoir, & de sacrifier tout ce qui dépendroit d'eux au service de leur Souverain. En même tems les

chaînes furent tenduës dans les ruës ; on fit murer une partie des portes, & la garde se fit avec beaucoup d'exactitude. Quelques prisonniers s'échaperent néanmoins de la Bastille, & entr'autres Chabane, excellent Officier, & d'autant plus redoutable, qu'il étoit extrêmement irrité contre le Roi.

Le Roi marche contre le Duc de Bourbon.

Ce Prince étoit à la tête d'un armée de vingt-quatre mille hommes, capablesd'en battre cent mille de troupes ramassées, comme étoient celles des confederés. La premiere démarche de Loüis XI. fut de se jetter dans le Bourbonnois, pour réduire le Duc de Bourbon, qui s'étoit revolté. Ce Prince avoit avec lui le Duc de Nemours, le Comte d'Armagnac, Alain d'Albret, le Seigneur de Beaujeu, & un grand nombre d'autres. Malgré les troupes, que chacun d'eux lui avoit amenées, il ne se trouva point en état de tenir la campagne ; & le Roi ayant refusé l'accommodement qu'il lui fit proposer, le Duc fut contraint de se jetter dans Riom, avec tous les Seigneurs de son parti. Le Roi alla aussitôt les assiéger, & leur perte étoit assurée, si les nouvelles des progrès du Comte de Charolois dans la Picardie

n'avoient pressé le Roi de s'y porter avec son armée. Il entra alors en négociation avec la Duchesse de Bourbon : il consentit d'abandonner le siége de Riom, à condition que les Ducs de Bourbon & de Nemours, les Comtes d'Armagnac & d'Albret, avec les autres Seigneurs enfermés dans la Place, mettroient bas les armes, & qu'ils feroient tout leur possible pour engager le reste des rebelles à se soûmettre.

Conduite du Comte de Charolois.

Après ce traité, qui dissipoit la ligue dans le Bourbonnois, le Roi prit le chemin de Paris. La Baluë en arrivant dans cette Capitale, avoit promis aux habitans qu'ils reverroient bientôt leur Souverain à la tête d'un puissant secours; cette espérance les soutenoit contre la crainte de voir bientôt leur Ville assiégée par le Comte de Charolois. Il étoit déja Maître de presque toutes les places de la Somme ; à mésure que ses troupes approchoient de Paris, ce Prince publioit, que lui & ses confédérés n'avoient armé, que pour le soulagement des peuples, & la reformation des abus qui s'étoient glissés dans l'Etat. Par son ordre on brûla publiquement tous les Registres des im-

its ; le grenier à sel fut ouvert, &
sel vendu aux particuliers à un prix
odique. Une telle conduite, déja
ivie par un Duc de Bourgogne ayeul
ı Comte, lui gagna l'affection des
:uples. L'ardeur qu'on a pour les re-
ılutions dans le gouvernement, ne
.ît pas toujours de l'inconstance des
:uples, mais de l'espoir d'y trouver
ıelques avantages. Elles en ont quel-
ıefois procuré, & il est naturel d'at-
ndre les mêmes effets de la même
use. Le génie dur de Loüis XI. ne
'omettoit qu'un facheux avenir ; &
s François, du moins la multitude,
:siroient qu'en diminuant sa puissan-
:, on lui ôtat celle de leur nuire.
usieurs donc se rangerent du parti
: Charle de Bourgogne ; mais ceux,
›nt nulle circonstance ne peut dé-
nger l'attachement à leur devoir,
sterent fidéles au Roi. Tels furent
Maréchal de Gamache & un grand
›mbre d'autres. Celui-ci voyant le
omte de Charolois Maître de La-
ıy, & prêt à investir Paris, se jetta
.ns cette Capitale avec des troupes,
fortifia par sa présence la courageu-
résolution que les Parisiens avoient
ise, de se défendre jusqu'à l'extrê-

mité ; résolution qui leur avoit été principalement inspirée par la Baluë.

Les Généraux du Comte de Charolois, ne s'étonnerent point de l'arrivée de Gamache à Paris, & ils conseillerent à leur Maître de tenter de surprendre cette Ville par un assaut. Mais le Comte de Charolois aima mieux d'abord employer la ruse. Ses troupes avoient observé durant leur marche la plus exacte discipline, payant la juste valeur de tout ce qu'on leur apportoit ; en sorte que les Provinces n'en avoient reçû aucun dommage. Voulant profiter de la réputation, que cette conduite lui avoit faite, il envoya demander aux Parisiens des vivres pour son armée, en payant, & le passage au travers de leur Ville ; quatre Hérauts d'armes chargés de ces propositions les vinrent faire aux Officiers, qui commandoient à la porte de Saint Denis.

1464. Le Comte s'approche de Paris.

Le Comte de Charolois marchoit sur leur pas, à la tête de son armée. Arrivé à Saint Lazare, ce Prince détacha promptement quelques soldats, pour insulter la barriere, pendant que ses Hérauts continuoient de parler aux Officiers de la Ville. La garde

Bourgeoiſe, qui ne s'attendoit point à être attaquée, plia d'abord; mais ſe remettant enſuite, elle ſe défendit avec beaucoup de valeur, & donna le tems au Maréchal de Gamache de venir à ſon ſecours. Les Bourguignons, maltraités d'ailleurs par l'artillerie des murailles, ſe retirerent avec perte. Le Comte de Charolois s'en conſola en prenant Saint Cloud. Il campa enſuite auprès de Montl'heri; & ce fut là que Loüis XI. lui livra ce combat ſi honteux aux deux partis. Ni l'un, ni l'autre Prince ne vouloit combattre; leurs Officiers Généraux les engagerent malgré eux; on ſe battit ſans ordre, & ſans diſcipline. Loüis XI. n'étoit rien moins que brave, & l'autre n'étoit que fougueux & téméraire. Le premier étoit plus capable de tromper toute l'Europe dans ſon cabinet, que de conduire avec ſuccès une ſeule compagnie d'Infanterie; & ſon ennemi toujours livré à l'emportement & à la fureur, loin d'être un bon Général, n'étoit pas même un bon ſoldat.

Les troupes des deux partis ſe mêlerent de telle ſorte, que leurs Chefs purent à peine les reconnoître, & les 1465. Combat de Montl'héri.

abandonnerent, pour ainsi dire, à leur destinée ; cependant il se forma peu à peu un gros auprès du Roi, & un autre auprès du Comte de Charolois ; mais ils n'avoient pas envie de recommencer le combat ; au contraire ces deux Princes rentrerent dans leur camp. Loüis XI. assembla son Conseil, & le Comte de Charolois le sien. Tous deux, quoique dans des lieux differens, délibérerent sur le même sujet, qui fut de sçavoir s'ils se retireroient, ou s'ils demeureroient. Le Roi décampa le premier, & son ennemi qui l'ignoroit, lui laissa faire sa retraite en liberté : le Comte étoit resté, mais il avoit dessein de se retirer lui-même, & le Champ de Bataille ne lui demeura, que parce que le Roi eut la foiblesse de l'abandonner sans nécessité. Cependant plusieurs Officiers de distinction perdirent la vie dans l'une & dans l'autre armée, & la perdirent sans gloire.

Le Roi rentre dans Paris.

Le Duc de Berri, frere du Roi & Chef de la ligue des Princes, se voyant soutenu des troupes du Duc de Bretagne & de celles du Comte de Charolois, prit la qualité de Régent du Royaume, & envoya des Lettres

à Paris, adressées au Parlement, au Clergé, à l'Université, & aux Bourgeois de cette Ville. Chacun des corps reçut les Lettres ; mais l'arrivée du Roi en arrêta l'effet. Ce Prince témoigna une grande joye de se voir dans sa Capitale ; il dit en confidence à un de ses favoris, que s'il avoit perdu Paris, son dessein étoit pris de se retirer en Suisse, ou chez François Sforce, Duc de Milan, qu'il regardoit comme son meilleur ami.

Cependant le Comte de Charolois, qui se comptoit vainqueur, parce qu'il n'avoit point été vaincu à Montl'héri, ayant reçu un renfort de six mille chevaux, vint camper dans les plaines de Charenton, d'où il envoyoit chaque jour des détachemens pour escarmoucher contre les troupes du Roi ; ce qu'il fit long-tems sans en tirer d'autre avantage, que celui de tenir ce Prince dans l'inquiétude. Enfin ils en vinrent à un traité ; & le Comte y gagna toutes les places de la Somme : les autres confédérés furent imdemnisés en partie des frais de cette expédition. Leur troupes se retirerent, & Loüis auroit pû joüir d'un profond repos, s'il ne s'étoit re- Traité entre le Roi & le Comte.

plongé dans le trouble par ses propres intrigues.

Le Roi excite les Flamands à la revolte.

En traitant avec le Comte, il ne lui avoit point pardonné de l'avoir reduit à acheter la paix, par la cession de plusieurs places considérables, par un plus grand appanage qu'il avoit été contraint de donner à son frere, & par de grandes sommes, que les confédérés avoient reçues de lui. Il sollicita sous main les Gantois, & les Liégeois de se revolter, avec promesse de leur fournir tous les secours dont ils auroient besoin pour se maintenir. Les habitans de Dinan, sollicités comme les autres par le Roi, avoient un peu auparavant le traité fait toutes sortes d'outrages au Comte de Charolois. On leur avoit apporté la fausse nouvelle de la mort de ce Prince à Montl'héri. Ils s'emporterent aux derniers excès, traînerent son effigie, & la pendirent à un Gibet près de Bouvines, en criant aux habitans de cette place : *Voilà le faux traître, le Comte de Charolois, que le Roi de France à fait ou fera pendre, ainsi comme il est ici pendu.* Après cette brutale & indigne conduite, ils ravagerent les environs de Bouvines. Le Comte de

Charolois leur fit voir peu de tems après, ainsi qu'aux Liégeois, qu'il n'avoit pas eu le sort qu'ils pensoient. Il entra dans leur Pays à la tête d'une armée formidable, & ces sujets insolens ne durent leur salut qu'à la miséricorde de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, pere du Comte, & à six cens mille florins, qu'ils convinrent de lui payer.

Ce péril étoit à peine éloigné de leurs têtes, que les Liégeois se rengagerent dans les intrigues de Loüis XI. & prirent de concert des mésures, pour n'être pas opprimés, comme ils venoient de l'être. Le Roi de France ne paroissoit occupé de rien moins que des Liégeois; on lui auroit plûtôt soupçonné des vûës contre son frere le Duc de Berri, dépoüillé du Duché de Normandie qu'il avoit reçu en appanage, & retiré à Vannes auprès du Duc de Bretagne. Cependant il ne se déclaroit point; mais on voyoit bien que le Roi étoit dans le dessein de faire la guerre. Pendant son séjour à Paris, il voulut sçavoir combien le peuple de cette grande Ville pouroit lui fournir de troupes en cas de besoin. On partagea les

La Baluë fait la revuë des Bourgeois de Paris capables de porter les armes.

Bourgeois en brigades, qui eurent des Officiers & des drapeaux. On en fit la revûë dans la campagne du côté de Saint Antoine; il s'y trouva près de quatre-vingt mille hommes en état de servir, dont trente mille étoient armés comme les meilleurs milices. La Baluë fût chargé de faire cette revûë. Cette Ville aujourd'hui, plus grande & plus peuplée, pourroit fournir au moins 200 mille hommes capables de porter les armes.

Chabane, comme tous les autres courtisans, voyoit avec dépit le grand crédit que ce Prélat avoit sur l'esprit du Roi. Il saisit cette occasion de le mortifier, & s'avançant vers Loüis XI. il lui demanda permission d'aller à Evreux faire l'examen des Ecclésiastiques du Diocèse, & de leur donner les Ordres. Le Roi ne comprenant pas d'abord sa pensée, lui demanda ce qu'il vouloit dire. « *Hé quoi Sire*, » répondit Chabanes, *est-ce qu'il ne* » *me convient pas autant d'ordonner des* » *Prêtres, qu'à l'Evêque d'Evreux de* » *faire la revuë d'une armée?* Loüis XI. qui ne rioit jamais, ne put s'empêcher de rire de cette plaisanterie, qui lui faisoit connoître combien les

1467. Crédit de la Baluë.

Seigneurs de sa Cour étoient jaloux de la Baluë. Chabanes n'étoit pas le seul qui en vouloit à ce Prélat. Jean de Melun, qui avoit été avant lui dans la faveur du Prince, se plaignoit hautement de l'ingratitude d'un homme, qui lui devoit toute sa fortune. La Baluë ne répondit à ce reproche d'ingratitude, que par de noires calomnies, qu'il débita à Loüis XI. sur le compte de son bienfaiteur. Ce Prince défiant eut plus d'attention que jamais sur les démarches de Jean de Melun; & celui-ci se conduisant plus suivant le ressentiment que lui causoit la perte de son crédit, que selon son devoir, le Roi lui fit couper la tête à Loches.

Loüis XI. veut abolir la Pragmatique.

Dans le tems des revuës des Bourgeois de Paris, Loüis XI. se voyant un grand nombre d'ennemis sur les bras, voulut mériter l'amitié du Pape, par l'abolition de la pragmatique-Sanction. La chose étoit faite à son égard; il ne s'agissoit plus que de faire enregistrer l'Acte au Parlement. Loüis XI. chargea l'Evêque d'Evreux de cette affaire: le Prélat ne voulut pas d'abord s'adresser au Parlement; il commença par le Châtelet, & y fit lire

les Lettres, que le Cardinal d'Albi Jean Joffredi, auparavant Evêque d'Arras, avoit apportées en France, de la part de Paul II. par lesquelles ce Pontife abolissoit la *Pragmatique.* Ce bas Tribunal reçut les Lettres avec soumission, & elles furent honteusement enregistrées & publiées au Châtelet sans aucune opposition.

Jean de S. Romain Proc. Gén. résiste à la Baluë.

L'Evêque d'Evreux les présenta au Parlement, dans le tems des vacations, supposant que par l'éloignement des principaux membres de ce Corps intégre, toujours zelé pour le bien public & pour la conservation des usages de la Nation, il auroit moins de difficultés à surmonter. Il en trouva d'invincibles dans la fermeté de Jean de S. Romain * Procureur Général. Ce Magistrat s'opposa fortement à l'enregistrement d'un Acte,

* La Baluë (dit Belleforêt) *trouva un plus homme de bien de Procureur Général qu'il n'étoit d'Evêque, qui lui résista en face. C'étoit Jean de Saint Romain. Il protesta que tant qu'il y en seroit en état, il se montreroit être non-seulement le Procureur du Roi, ains du Royaume & Couronne de France.... Il n'y aura, disoit-il, si petit Bénéfice qui ne tombe sous grace, & ne soit cause de faire & homme & argent à Rome. Il ajouta que dans espace de trois ans, que la Pragmatique-Sanction avoit été abolie, il avoit été porté à Rome à la concurrence de plus de 2 millions d'or.* L. S.

contraire à l'interêt du Roi & de l'Etat: & sur ce que la Baluë sembloit le ménacer de la disgrace du Prince, il répondit, qu'on pouvoit lui ôter sa Charge, mais que tant qu'il en seroit revêtu, on ne lui verroit rien faire contre son devoir & contre le bien du Royaume. L'Université seconda le zéle du Procureur Général; le Recteur, alors personnage de considération, alla lui-même trouver le Cardinal d'Alby, & appella de l'effet des Lettres du Pape au futur Concile. Cet Appel fut enregistré au Châtelet. Alors l'Evêque d'Evreux, voyant bien que ses efforts ne feroient qu'animer la resistance, & augmenter l'éloignement qu'on avoit pour l'enregistrement d'un Acte que les Pontifes sollicitoient avec tant d'ardeur, conseilla prudemment au Roi d'attendre des circonstances plus favorables, & de ne point compromettre son autorité dans un tems où elle étoit encore mal affermie.

Sur ces entrefaites, Philippe le Bon Duc de Bourgogne vint à mourir, & laissa un des plus riches Etats de l'Europe à son fils unique, Charle Comte de Charolois, Prince aussi emporté & 1467. LeC. de Ch. devient Duc de Bourgogne.

aussi fougeux, que son pere avoit été doux & moderé. Philippe, quoique courageux, & aimant la gloire, avoit toujours préferé la paix à la guerre, & on ne l'avoit vû que malgré lui à des siéges & dans des batailles. Aussi ses sujets vivoient-ils dans l'abondance, & il n'étoit point de Cour en Europe aussi galante & aussi magnifique que la sienne. Le Comte de Charolois, devenu Duc de Bourgogne, changea bientôt la situation de ses sujets. Au plus profond repos, & à l'heureuse opulence succéderent la guerre, les combats, & la misere qui en est une suite inévitable. Charle, qui pouvoit vivre dans ses Etats le plus heureux des Souverains, se condamna lui-même, & sans aucune nécessité, à troubler en même tems & son repos & celui de ses voisins; & à employer les Bourguignons & les Flamands ses sujets, tantôt contre les François, tantôt contre les Liégeois, les Lorrains, & les Suisses. Son humeur dure & farouche ne laissoit dans son ame aucune place à la pitié & à l'humanité. Il sacrifioit tout à son ressentiment, & il lui immoloit ce qu'il avoit de plus cher. Jamais il ne fit la

Son caractére.

guerre par interêt d'Etat, mais par passion, par haine, par emportement. Aussi jamais ses voisins ne l'estimerent, & ses sujets, si constamment attachés au Duc son pere, n'eurent pour lui que de la crainte & de l'aversion. La bonne fortune l'avoit rendu présomptueux, intraitable & incapable de recevoir aucuns conseils : la mauvaise, loin de le corriger de ces défauts, y joignit les plus grands vices, & son indifference pour les autres hommes, dégénera en cruauté. Il périt enfin, & sa mort, qui dans l'Europe n'excita aucuns regrets, fut regardée comme une satisfaction, que la Providence équitable accorde tôt ou tard aux malheureux sujets des méchans Princes. Au reste, il n'étoit point sans vertus: ferme, courageux, appliqué aux affaires, il avoit l'esprit vif & pénétrant ; sa magnificence égaloit au moins celle de son pere, & ses bienfaits souvent répandus au hazard venoient aussi quelquefois recompenser le mérite.

Loüis XI. ayant appris la mort du Duc de Bourgogne, songea aux mésures qu'il devoit prendre pour se garantir des efforts ou des piéges de son Successeur. Les deux Princes avoient

Haine entre Loüis & Charle.

parmi les Souverains de l'Eu
démonstrations d'amitié,
rien diminué de leur dessei
nuire l'un à l'autre, & de s
s'ils pouvoient. La difference
avoit entre ces deux Princes
le Roi sçavoit dissimuler sa h
que le Duc n'étoit pas le maî
voiler.

Loüis le prévint, & dans l
tems qu'il sollicitoit sous mair
geois de lui faire la guerre,
voya une Ambassade. Il ne
choisir deux Ambassadeurs
pects, & moins agréables au
Duc de Bourgogne, que Je
Baluë, & Loüis de Lux
Connétable de Saint Pol.
connoissoit le premier pour d

:table ; ce Seigneur possedoit de
andes terres en Picardie & dans les
ays-Bas ; elles dépendoient en par-
: du Duc de Bourgogne. Tant
ie Philippe le Bon avoit vêçu, Saint
ol avoit paru sincérement attaché à
: Prince. Mais la mort de Philippe
le caractere de son fils, ne lui per-
ettant pas de douter qu'il n'y eût
entôt une rupture entre les deux
ouverains, il s'étoit jetté dans le
ırti du Roi, où il resta tant que ses
ıterêts l'exigerent. Dans le fond,
ersonne n'étoit plus que lui en état
e juger de ce qui pouvoit lui conve-
ir : ses petits Etats situés entre les ter-
s de deux puissans Souverains le
rçoient à de grands ménagemens,
: l'exposoient à tenir une conduite à
ur égard, qui aboutit enfin à les
iéner de lui l'un & l'autre. Il ne pou-
oit se donner à l'un, sans s'attirer les
'mes de son ennemi, & il lui étoit
ıpossible de les servir à la fois tous
eux. Etant d'ailleurs grand homme
e guerre, & d'un génie élevé, il
'oyoit pouvoir se faire un sort plus
eureux que celui d'un sujet ; & puis,
ı changeant souvent de Maître, il
acqueroit une espéce d'indépendan-

Caractere & conduite du Connétable de S. Pol.

ce. Au reste, il égaloit la Baluë dans l'art de la dissimulation; tous deux sçavoient également tromper, fausser une promesse, violer un traité; en sorte que lorsqu'ils arriverent à la Cour du Duc de Bourgogne, ce Prince pouvoit se vanter de posseder les deux plus grands fourbes de l'Europe.

La Baluë & le Connétable Ambassad. en Flandre.

Ils se rendirent au camp de Louvain, où étoit alors Charle; car les menées de Loüis XI. avoient déja fait leur effet, & les Liégeois s'étant soulevés, le Duc de Bourgogne avoit assemblé une forte armée, pour marcher contr'eux. Dès que les Ambassadeurs furent arrivés auprès de ce Prince, ils lui dirent que le Roi les envoyoit pour le faire souvenir que les Liégeois étant ses alliés, & que comme tels étant compris dans plusieurs traités qu'il avoit fait avec lui, il le prioit de ne les point attaquer, ou bien qu'il l'obligeroit à se déclarer contre lui, & à embrasser leur défence. Charle répondit qu'il n'auroit point attaqué les Liégeois, s'ils n'avoient les premiers rompu la treve; mais que l'ayant fait, personne ne pouvoit l'empêcher de les punir. Alors la Baluë & le Connétable lui proposerent une

ondition, qui fut que le Roi le laisseoit le Maître de sa vengeance à l'égard des Liégeois, s'il vouloit lui promettre d'abandonner le Duc de Bretagne. Charle dit qu'il tiendroit à parole au Duc, & qu'il ne laisseoit pas de faire la guerre aux Liégeois ; en effet, il partit le lendemain, pour cette expédition. Les Ambassadeurs avant de le quitter, l'accompagnerent quelques lieuës. Comme ils s'en alloient, ce Prince leur cria : *Je vous prie de dire au Roi, que je le supplie de ne rien entreprendre contre le Duc de Bretagne.* Le Connétable lui repliqua ; *Monseigneur, on vous a laissé le choix, si vous attaqués nos amis, nous attaquerons les vôtres. Hé bien*, reprit-il, *les Liégeois sont assemblés, & je n'attends d'avoir la bataille avant qu'il soit trois jours. Si je la perds, je crois bien que vous en ferés à votre guise ; mais aussi si je la gagne, vous laisserés en paix les Brétons.*

Réponse du Duc de Bourgogne.

La Baluë & le Connétable rapporterent cette réponse au Roi, qui envoya aussi-tôt ordre à Chabanes de se mettre à la tête de quelques troupes, & de marcher au secours des Liégeois ; ce Général obéït ; mais il

arriva trop tard ; le Duc de Bourgogne leur avoit déja livré bataille ; ils l'avoient perduë avec neuf mille hommes de leurs meilleurs soldats. Le vainqueur marcha aussi-tôt vers Liége sans dessein de l'assiéger, la saison étant trop rude & trop avancée. Les malheureux Liégeois implorerent alors sa clémence, & ils se soumirent, à condition que leur Ville ne seroit ni pillée ni brûlée ; le Duc entra dans la place par une brêche qu'on fit à la muraille, imposa une forte contribution aux habitans, enleva leurs armes, prit leur artillerie, & abattit les fortifications de la place. Chabanes n'ayant aucun moyen de rien faire pour les Liégeois, rentra avec ses troupes en France.

Le Duc châtie les Liégeois.

La fierté du Duc de Bourgogne fut encore augmentée par ce succès ; & ayant appris que le Duc de Normandie, mécontent de son frere, s'étoit retiré auprès du Duc de Brétagne, il envoya aussi des troupes dans cette Province pour s'opposer à celles du Roi, qui s'étoient déja emparées de plusieurs places ; le Duc de Bretagne, occupé de son amour pour Antoinette de Maignelais, ne voulut point

point de guerre ; il fit prier le Roi d'arrêter les progrès de son armée. Loüis envoya une seconde fois la Baluë, alors Cardinal, au Duc de Bourgogne, qui étoit à la tête de son armée auprès de Peronne, pour lui dire que le Duc de Bretagne vouloit s'accommoder, & que s'il vouloit s'opiniâtrer à donner du secours à un Prince qui n'en n'avoit aucun besoin, toutes les forces de l'Etat alloient fondre sur lui. Le Duc de Bourgogne répondit cette fois avec une modération, qui ne lui étoit pas ordinaire ; il dit que son armée n'étoit pas destinée à faire la guerre au Roi son Seigneur, mais seulement à empêcher qu'on n'opprimât ses alliés.

La Baluë retourne vers le Duc de Bourg.

D'un autre côté, le Roi pressoit le Breton de conclure, ménaçant, s'il differoit davantage, de mettre son Pays à feu & à sang. Le Duc épouvanté, & craignant de voir ses Etats devenir le Théâtre d'une guerre sanglante, conclut son traité, par lequel il se désistoit de son alliance avec les Ducs de Bourgogne & de Normandie. Le premier ne se mettoit pas beaucoup en peine de cet abandon ; mais le Duc de Normandie se vit obligé par-là de

Le Duc de Bretagne fait sa paix.

consentir à se contenter de soixante mille livres de rente, jusqu'à ce que le Duc de Calabre & le Connétable de S. Pol, choisis pour arbitres entre le Roi & lui, eussent reglé l'appanage qu'il étoit convenable de lui donner. Cette discussion dura long-tems : elle étoit entretenuë par les intrigues du Connétable, & plus encore par celles du Cardinal de la Baluë. L'un & l'autre devenoient plus nécessaires à mésure que les affaires se broüilloient, & personne n'étoit plus en état de les broüiller que le Ministre. Il en avoit le secret; le Duc de Bourgogne instruit par son canal des desseins du Roi les prévenoit tous : la trahison du Cardinal de la Baluë lui tenoit lieu de prévoyance & de politique.

Intrigues de la Baluë en faveur du frere du Roi.

Son armée continuoit d'inquiéter le Roi, qui lui fit offrir six vingt-mille écus d'or pour le dédommager des frais de son armement, s'il vouloit licencier ses troupes ; ce que le Duc de Bourgogne accepta. Ce Prince envoya même à la Cour un de ses valets de Chambre nommé Vobrisset, pour assurer le Roi, qu'il ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que l'honneur de ses bonnes graces. Ce Vobrisset étoit un

confidens du Duc. Loüis XI. lui
qu'il étoit dans le dessein d'avoir
entrevuë avec son maître.
l envoya aussi-tôt à ce Prince le
dinal de la Baluë, & Tannegui du
itel; celui-ci, un des hommes les
estimables de son tems, avoit
tendrement aimé du Roi Charle
, qui l'avoit comblé de bienfaits;
connoissance, comme je l'ai dit,
oit glorieusement manifestée dans
nagnifiques obseques qu'il fit fai-
ce Prince, lorsque toute la Cour
bloit l'avoir oublié. Après cette ac-
, Tannegui s'étoit retiré en Bre-
ie, & y avoit porté ce qui ne peut
iis être long-tems agréable dans
Cours, de la droiture & de la sin-
:é. L'innocence de ses mœurs ne Portrait de
simpatiser avec les vices de la Cour Tannegui.
3retagne: le commerce illégitime
Duc avec la Veuve d'un Gentil-
ime de ses Etats lui parut un é-
ple dangereux & contraire à la
:e de son Maître, & son zéle ne lui
iit pas de cacher ses sentimens.
partisan de la vertu ne pouvoit s'ac-
moder des maximes lâches & per-
iuses des esclaves de la fortune,
canonisent toujours le crime dans

ceux qui peuvent le commettre impunément. La franchise de Tannegui déplût au Duc de Bretagne, & Loüis XI. ayant appris que ce Seigneur ne pouvoit plus avoir que du désagrément auprès de ce Prince, lui fit proposer de revenir à sa Cour, & l'envoya ensuite avec la Baluë en Ambassade vers le Duc de Bourgogne.

La Baluë & lui vont trouver le Duc de Bourgogne.

Ils réussirent tous deux à persuader à ce Prince, qu'il devoit vivre en bonne intelligence avec le Roi, & que le moyen de conserver cette intelligence, étoit de se voir l'un l'autre, pour s'expliquer mutuellement, & resoudre tout d'un coup ce qui pouvoit l'altérer. Le Duc de Bourgogne ne voyant rien que d'honorable pour lui dans cette démarche, où un Roi son Souverain venoit lui-même le trouver, consentit à le recevoir à Peronne.

Le Roi va trouver le Duc à Peronne.

Ce Monarque s'y rendit avec le Duc de Bourbon, le Cardinal de Bourbon, le Connétable de Saint Pol, le Cardinal de la Baluë, & Tannegui du Chatel. Charle le reçut avec toute sorte d'honneurs ; mais Loüis eut bientôt lieu de se repentir d'y être venu. A peine fut-il entré dans la Ville, qu'il y vit arriver un corps de trou-

pes, commandé par Philippe de Savoye, fils du Duc de ce nom, & le meme qu'il avoit autrefois fait arrêter Prisonnier au Château de Loches, malgré le saufconduit qu'il lui avoit donné. Comme tous les Seigneurs qui accompagnoient Philippe de Savoye, étoient ennemis personnels de Loüis, ce Prince ne douta point qu'ils ne fissent leur possible pour lui susciter de nouvelles affaires auprès du Duc de Bourgogne. Il demanda alors à Charle de loger dans le Château du Péronne, ne se croyant pas en sureté dans une Ville, où il y avoit un si grand nombre de ses ennemis. Charle lui accorda volontiers une grace, qui le mettoit, pour ainsi dire, en prison. Loüis alla donc se loger au Château, dans l'intention de sortir de Peronne, aussi-tôt qu'il le pourroit, sans donner d'ombrage au Duc de Bourgogne. Il en fut quitte pour l'inquiétude que lui avoit causée l'arrivée de Philippe de Savoye, & des autres Seigneurs ses ennemis.

Mais les Liégeois s'étant tout à coup soulevés, & ayant exercé contre les sujets du Duc de Bourgogne toutes sortes de cruautés, le Duc ne douta

point que ce ne fut l'ouvrage du Roi, & il en fut convaincu, lorsqu'on l'assura que deux envoyés de la Cour de France avoient parû avec les Liégeois à la prise de Tongres, & à toutes les cruautés qu'ils avoient exercées. Sur cette nouvelle il entra en fureur, & s'emporta sans ménagement contre le Roi, l'accusant hautement de trahison & de perfidie ; sur le champ il fit fermer toutes les portes de la Ville, & même celles du Château ; il ne voulut cependant pas faire connoître à Loüis qu'il en vouloit à sa personne, & fit courir le bruit au contraire qu'il en usoit ainsi, pour recouvrer une cassette qu'il avoit perduë. La colere le dominant, il congédia sa Cour, & ne garda auprès de lui que Philippe de Comines, & un de ses Valets de Chambre. Se voyant libre avec eux, il éclata en ménaces contre le Roi, & pour peu que ces deux confidans l'eussent déterminé à la violence, Loüis étoit perdu sans ressource. Mais il lui conseillerent au contraire de ne rien précipiter dans une occasion si délicate, qui pouvoit avoir des suites si dangereuses.

Loüis XI. pendant ce tems-là étoit

dans la situation d'esprit la plus cruelle, il ne voyoit personne qui put l'éclaircir de son sort; ce Prince se doutoit seulement qu'une nouvelle incursion des Liégeois occasionnoit le mauvais traitement qu'il recevoit du Duc, & connoissant, comme il faisoit, le caractere fougueux de ce Prince, il craignoit extrêmement pour sa vie. Une ancienne Tour du Château, voisine de l'appartement qu'il occupoit, & ou Hébert Comte de Vermandois avoit fait autrefois enfermer Charle le Simple qui y étoit mort, sembloit lui présager une fin aussi funeste. Trois jours se passerent à faire ces tristes réfléxions; le peu de François à qui on accordoit la permission de l'approcher, reçurent ordre de lui, de gagner les Conseillers du Duc de Bourgogne à force d'argent. L'inquiétude de Loüis étoit à peine égale à l'agitation de Charle, que son ressentiment poussoit à se venger d'une maniere éclatante; mais outre qu'il eût abusé par-là du droit d'hospitalité, pour lequel on avoit, même en ce tems-là, quelque égard, la Nation Françoise jalouse de la Majesté de ses Rois, & toujours ardente à les venger, pouvoit se réunir

Inquiétude du Roi.

& fondre sur les Pays-bas. Le Duc de Normandie frere de Loüis, & le premier qui auroit dû embrasser sa défense, étoit alors très-irrité contre ce Prince, qui le laissoit sans appanage, après lui avoir ôté le Duché de Normandie; mais l'espoir d'être plus recompensé, à mésure qu'il auroit témoigné plus de grandeur d'ame & de générosité, pouvoit le déterminer en faveur du Roi. Le Duc de Brétagne, à la vérité le plus puissant des Vassaux de la Couronne après le Duc de Bourgogne, étoit alors son ami & son allié; mais l'incident le moins prévû pouvoit en un moment changer toutes ces dispositions, & mettre sur les bras du Duc de Bourgogne tous ceux qui paroissoient alors les plus inplacables ennemis du Roi de France.

1468. Emportement du Duc; ce qu'il exige du Roi.

Ces refléxions differentes excitoient une émotion si grande dans l'ame du Duc Charle, qu'il se jèttoit sur son lit, se relevoit ensuite, se promenoit à grands pas dans sa chambre, & donnoit toutes les marques d'un homme qui ne pouvoit se calmer, & qui trouvoit de facheux inconveniens dans tout ce qui s'offroit à son idée. Enfin il se détermina à exiger du Roi qu'il

approuvât tous les traités faits par le Duc de Bourgogne avec le Roi d'Angleterre, & qu'en accordant la Champagne & la Brie pour appanage à son frere, il accompagneroit le Duc de Bourgogne dans son expédition contre les Liégeois. Loüis fut obligé de faire ce facheux voyage, n'ayant avec lui que les troupes qui composoient sa garde : il fut témoin de la défaite des Liégeois ses Alliés, & ce qui dut l'humilier davantage, il se vit contraint de combattre lui-même contre eux.

Ces peuples, qui n'avoient d'espérance que dans les secours de ce Prince, avoüerent qu'ils étoient perdus, lorsqu'ils le sçurent dans l'armée des Bourguignons ; leur résolution fut néanmoins de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité, & de vendre cherement leur vie ; celles du Duc de Bourgogne, & du Roi même, penserent être les victimes de leur désespoir ; six cens Liégeois des plus déterminés, instruits de l'endroit ou logeoient les deux Princes, s'avancerent de ce côté-là durant une nuit fort obscure ; heureusement le Duc de Bourgogne avoit placé trois cens Gens-

Combat du Duc contre les Liégeois

d'armes dans une grange, située entre la maison qu'occupoit le Roi de France, & celle où il étoit. Les Gens-d'armes, que les Liégeois attaquerent, se défendirent avec vigueur. Au bruit du combat les Bourguignons, & les François accoururent, les uns criant, *vive le Roi*, les autres *vive Bourgogne*; & quelques-uns ajoutant *tués*, Loüis crut être attaqué par Charle, & celui-ci par Loüis; le dernier fit promptement allumer des torches, & on distingua à la lueur les Liégeois, qu'on n'avoit pû connoître; on remarqua en même tems qu'ils donnoient l'assaut, à la maison où le Roi étoit logé; sa Garde Ecossoise fit des prodiges de valeur, & renversa à coups de fléches tous les ennemis qui se présenterent; les Bourguignons le défendirent eux-mêmes, & il n'échapa que fort peu de Liégeois.

Retour du Roi. Enfin après la prise de cette Ville, qui fut saccagée & presque réduite en cendres, le Roi eut la permission de retourner en France. Voulant se montrer exact observateur du traité fait à Peronne, il assembla le Parlement à Compiegne, pour le faire enregistrer, & le confirma une seconde fois à Am-

boiſe. Il ne ſongea plus alors qu'à donner en effet la Champagne & la Brie en appanage à ſon frere, ſi ce Prince le vouloit abſolument ; lui offrant néanmoins, à la place de ces deux Provinces, le Duché de Guyénne, avec le gouvernement de la Rochelle. Rien n'étoit plus avantageux qu'un pareil échange ; le revenu de la Guïenne étant infiniment au-deſſus de ce que pouvoient rapporter la Champagne & la Brie ; mais le Duc de Bourgogne trouvoit plus d'avantage à avoir le frere du Roi dans des Provinces voiſines de ſes Etats ; & il lui conſeilla de rejetter toute autre propoſition.

Non-ſeulement Charle donnoit ce conſeil au Duc de Normandie ; mais le Cardinal de la Baluë même, dont l'intérêt étoit d'entretenir la diſcorde entre les deux freres, faiſoit dire ſous main au Duc de Normandie, de refuſer toute autre propoſition que celle qui lui donnoit la Champagne & la Brie : il lui écrivit ſouvent ſur le même ton, & ce fut ce qui le perdit. * Guillaume d'Haraucourt

La Baluë est arrêté.

* Belleforêt dit que *Voyant que* Monſieur *enclinoit à prêter l'oreille au Roi, ſur l'acceptation du Duché de Guyenne pour ſon appanage, il lui manda par un*

Evêque de Verdun étoit de concert avec le Cardinal, dans l'espérance de le devenir. Ce Prélat étoit Chef du Conseil de Jean de Calabre Duc de Lorraine. Leurs Lettres aïant été interceptées, le Roi découvrit tout le mystere & les fit arrêter l'un & l'autre, par le Seigneur de Torcy, Messire Jean d'Estouteville, Prévôt de Paris, & grand Maître des Arbaletriers de France, qui conduisit la Baluë au Château de Montbason en Touraine.

sien confident & secret, que sur tout autant qu'il aimoit sa vie, il se gardât de ce faire, & qu'il n'acceptât d'autre condition, que celle qui lui avoit été accordée par l'accord de Peronne, & pour le moins qu'il ne fist rien, sans l'accord & consentement de son cousin de Bourgogne. Au Bourguignon aussi il écrivit de détourner Monsieur, *de prendre autre parti que celui de Champagne . . . De telles & autres sollicitations usoit ce Cardinal fort traitreusement à l'endroit du Bourguignon contre le service du Roi son Maitre, qui se fioit en lui plus qu'en homme du monde . . . Le Roi ayant fait emprisonner son grand Mignon, & le plus cruel ennemi qu'il eust en ce monde, se mit à penser & à discourir sur les trahisons d'icelui, & remit devant ses yeux que ce fut par le conseil de ce Ministre de trahison, qu'il étoit allé à peu de compagnie à Peronne, où il se vit en danger que chacun sçait. . . considera aussi avec quelle gayeté de cœur ce Cardinal le sollicitoit d'accorder tout, & faire à peu près amande honorable au Bourguignon, & avec quelle diligence il hâta la besogne, pour faire publier cette paix si préjudiciable, en dépit des Seigneurs de Parlement. Réduit aussi en mémoire, que ce fut ce Cardinal qui lui conseilla d'aller à Liége . . . Consideroit encore la collusion, qui étoit entre ce vénérable Baluë & le Légat du Pape, &c.* Livre 5.

d'Haraucourt fut près de 15 ans à la Bastille.

On fut bien surpris de l'ingratitude de ce Ministre, qui tenoit des libéralités du Roi les Evêchés d'Evreux & d'Angers, les Abbayes de Fecamp, de Saint Jean d'Angeli & de S. Thierri. Le Roi nomma sur le champ des Juges aux deux coupables: le Cardinal ayant subi l'interrogatoire, avoüa qu'il étoit en effet l'auteur des Lettres interceptées; que le dépit de voir son crédit diminuer, & l'espérance de se rétablir par de nouvelles broüilleries, l'avoient porté à trahir le Roi & l'Etat, en entretenant la discorde entre le Roi & son frere, & en instruisant le Duc de Bourgogne de tout ce qui se passoit de plus secret dans le Conseil. Il se confessa aussi coupable de la prison du Roi à Peronne, ayant lui-même conseillé à Charle de le retenir en cette Ville, & de le mener avec lui dans son expédition contre les Liégeois. Une telle trahison méritoit la mort; mais la pourpre respectable, dont la Baluë étoit revêtu, le sauva du supplice. Le Pape intervint dans cette affaire, & embrassa la défense du coupable; il contesta sur la formalité, des

1469. Sa pourpre lui sauve la vie.

procédures qu'on employeroit en cette affaire. La Baluë fut donc retenu en prison : le Roi résolut de la rendre perpétuelle, & elle dura en effet onze ans : terme durant lequel la Baluë souffrit sans doute plus d'une mort, n'y ayant rien de si terrible que la prison d'Etat, par l'incertitude cruelle où l'on est de ce qui se passe à notre sujet, & de la durée de la captivité. Le Cardinal de Retz, prisonnier à Vincennes sous le regne de Loüis XIV. avoüe dans ses Mémoires, qu'on ne peut souffrir une telle situation, sans une résignation parfaite à la volonté Divine; ressource qui manquoit peut-être à un homme tel que la Baluë. Bussi Rabutin ajoute encore à ce que dit le Cardinal de Retz, en soutenant que la prison d'Etat est la seule chose qui puisse excuser un honnête homme de devenir foible & même lâche pour en sortir. *Encore*, dit-il, *eussai-je pris patience, si j'eusse sçu le tems que j'y devois demeurer. Quand on en voit le bout, chaque jour passé est une diminution à votre peine; mais quand on est incertain, chaque jour n'est qu'autant de rabatu sur la vie.* Si ceux qui gouvernent, & qui ont ordinairement de la justice, de la

bonté, de l'humanité, faisoient ces réfléxions, ils priveroient peut-être moins de personnes de leur liberté pour de légers sujets; ils rendroient au moins leur captivité moins dure, ou ils abrégeroient une triste solitude, qui plonge dans une dangereuse mélancolie, & conduit au désespoir. Il seroit possible d'allier la politique & la justice coërcitive avec la compassion naturelle & la charité Chrétienne.

Comme personne n'avoit aimé le Cardinal, personne ne fut sensible à son malheur; plusieurs mêmes s'en réjoüirent; enfin il parut entiérement oublié jusqu'à l'arrivée de Julien de la Rovere, Cardinal de Saint Pierre aux Liens, envoyé en France avec le titre de Légat, par le Pape Sixte IV. Ce Pontife vouloit rétablir la paix dans l'Europe, s'il lui étoit possible, & détourner le Roi du dessein où il feignoit d'être, de rétablir en France le Pragmatique-Sanction. Le Légat s'étant assuré sur cet important Article, se rendit à Peronne, où il traita avec les députés de l'Archi-Duc Maximilien, devenu l'époux de Marie, fille & héritiere de Charle Duc de Bourgogne, tué quelque tems

auparavent à la bataille de Nanci. Tout ce que le Cardinal de la Rovere pût obtenir des Flamands, fut la prolongation de la treve, qu'ils vinrent demander au Roi pour un an. Le Légat gagna encore, mais avec beaucoup de peine, la liberté du Cardinal de
1480. laBaluë à condition que le Cardinal se
Le Cardinal est mis en liberté. retireroit à Rome. Cette retraite fut très-avantageuse à ce Prélat, qui se fit aimer des Papes. Sixte IV. l'en-
1484. voya même Légat en France, comme s'il avoit voulu braver le Roi. La Baluë ne se mit point en peine d'obtenir l'agrément du Roi, ni de présenter au Parlement les Lettres de sa Légation ; ce qui lui attira de la part de Loüis une défense d'en prendre les marques, ni d'en exercer aucune fonction ; cependant, cette difficulté fut levée quelque tems après. Mais la mort de Sixte IV. étant survenuë, il se hâta de sortir du Royaume, craignant toujours le ressentiment de son premier Maître. Le Pape Successeur de Sixte accorda aussi sa faveur à la Baluë, & le revêtit des plus riches Bénéfices d'Italie. On dit que ce Prélat fut protecteur de l'Ordre de
Sa mort. Malthe. Il mourut Légat à Ancone,

ois d'Octobre 1491.

oique la mémoire du Cardinal Baluë soit à jamais flétrie, & on nom reveille l'idée d'un Mi- prévaricateur & infidéle, & être d'un scélérat, il me semble noins qu'on pouroit tenter avec que succès de rétablir une partie réputation. Les Ministres disgra- pour quelque faute réelle sont airement en butte à la calomnie, ndus plus coupables qu'ils ne le Le peuple aveugle ne manque is de leur imputer bassement des es imaginaires, & d'insulter à leur eur. Si Enguerrand de Marigny, nous avons parlé, n'avoit pas été ié par son oppresseur même, & si émoire n'avoit pas été réhabilitée es ordres de la Cour, peut-être roit-il aujourd'hui pour un Con- onnaire puni. Il en est de même malheureux Jacque de Semblan- lont nous parlerons dans la suite. lûpart des Historiens contempo- suivent les idées communes du ire, & à plus forte raison les oriens postérieurs, qui se reglent urs sur la tradition, quelle qu'elle Le Cardinal de la Baluë, hom-

Jugement sur ce Ministre.

me fier & dur, n'eut point le talent de se faire aimer, talent nécessaire à tout Ministre. Il eut peut-être des intentions droites, en soutenant secrettement les droits du frere unique du Roi, & en ménageant habilement les intérêts d'un Prince qui pouvoit devenir son Maître. Ses liaisons avec le Duc de Bourgogne étoient peut-être le seul moyen de maintenir la liberté Françoise, ménacée par un Prince qui ne gouvernoit point son Royaume comme ses Prédecesseurs, & qui vouloit établir dans ses Etats un despotisme tyrannique, & écraser la haute Noblesse. Quoiqu'il en soit, l'estime où la Baluë fut à la Cour de Rome au sortir de sa prison, l'amitié de plusieurs Papes qu'il sçut se concilier, la confiance dont ils l'honorerent, la dignité de Légat en France dont il fut revêtu: tout cela peut au moins affoiblir une partie des couleurs, dont on s'est efforcé de le noircir.

[G]UILLAUME [B]RIÇONNET,

[Evê]que de Saint Malo, puis de [N]ismes; ensuite Archevêque de [R]eims, puis de Narbonne; Car[di]nal & Ministre, sous le regne [de] Charle VIII.

[G]Uillaume Briçonnet, étoit fils [de] Jean Briçonnet, Sieur de Va[renn]e, Sécretaire du Roi & Receveur [gené]ral des Finances en 1468, qui [de so]n mariage avec Jeanne Berthe[lot, eu]t six garçons. Tous se rendirent [reco]mmandables. L'aîné, nommé [Guill]aume, épousa Jeanne Brinon, [d'un]e très-noble famille du Parle[ment] de Normandie, & de lui sont [desce]ndus dix ou douze Conseillers [au P]arlement de Paris, des Maîtres [des C]omptes & des Requêtes, & des [Inten]dans de Justice en diverses Pro[vince]s du Royaume. Le second des

Origine de Guill. Briçonnet.

enfans de Jean Briçonnet, fut le Cardinal Guillaume, dont il s'agit dans cet Article. Les autres furent Robert Archevêque de Reims & Chancellier de France; Jean Sécretaire du Roi Loüis XI. Martin Docteur de Paris, Grand Archidiacre de Reims, & Pierre. La famille de Briçonnet est originaire de Touraine, & a pour tige Bertrand Briçonnet, Maître des Requêtes de l'Hôtel, sous le regne de Charle V. ayeul de Jean Briçonnet de Varenne, pere du Cardinal Guillaume Briçonnet.

Il est fait Généralde des Finances de Languedoc.

Outre un Sur-Intendant ou Argentier, les Finances étoient alors gouvernées par quatre Directeurs, qu'on nommoit *Généraux de Charge*; on voit dans la vie de Jacque Cœur qu'un de ses Commis parvint à cet emploi: les quatre Généralités étoient, de France, de Languedoc, de Normandie, & d'Outre-Seine. Guillaume Briçonnet fut Commis à la Généralité de Languedoc, sous le regne de Loüis XI. & il s'acquitta de cet emploi avec tant d'exactitude, que dans la suite, sous le regne de Charle VIII. il fut fait Sur-Intendant des Finances.

On ne lui donne pas ordinairement

ce titre. Cependant Paul Jove le qualifie *Ærarii præfectum, & Quæstorum omnium Magistrum.* Guicciardin dit aussi : *On donna à Briçonnet la Charge du revenu Royal, qu'on appelle en France, la Sur-Intendance des Finances* : & ailleurs, *Guillaume Briçonnet avoit entre les mains le maniement de tous les deniers, & le gouvernement de l'Etat.*

Loüis XI. avoit à sa Cour Angelo Cattho, né au Royaume de Naples, qu'il avoit élevé à la dignité d'Archevêque de Vienne, parce que cet homme lui avoit annoncé d'avance la mort du dernier Duc de Bourgogne, qu'il avoit aparamment devinée au hazard, étant éloigné de plus de cent lieuës de l'endroit où ce Prince perdit la vie. Le Prélat Astrologue passoit pour infaillible dans ses prédictions, & il n'y avoit personne à la Cour qui ne l'interrogeât sur sa destinée; Guillaume Briçonnet, apparemment moins crédule que les autres, avoit dédaigné de le consulter. Angelo le prevint, & l'avertit de ne jamais se mettre sur l'eau, l'assurant qu'il étoit ménacé d'y périr. Il est vrai-semblable qu'un homme d'esprit, tel que Briçonnet, fit peu de cas de l'avis de ce bon homme.

Prédictions faites à Briçonnet.

Cependant Loüis XI. fit écrire à Briçonnet qui étoit en Languedoc, de le venir trouver au Plessis-les-Tours, où ce Prince étoit alors ; les eaux de la Loire étoient débordées, & leur violence ayant entraîné le Pont Sainte-Anne, il n'y avoit pour y suppléer qu'un mauvais batteau, peu propre à resister à la force des vagues. L'Archevêque de Vienne ayant appris que Briçonnet, qui étoit arrivé à Tours, s'apprêtoit à se rendre au Plessis, alla le trouver & le pressa de differer, lui repétant encore que son étoile le ménaçoit de mourir sur l'eau. Soit que Briçonnet fît peu de cas de la vaine science du Prélat, ou que l'amour de son devoir l'emportât sur la crainte que l'avis pouvoit lui inspirer, il partit. Arrivé près des débris du Pont Sainte Anne, il se mit dans le petit batteau destiné au passage. A peine est-il embarqué, qu'une vague impétueuse, que le Batelier ne put éviter, renverse & submerge la voiture. Briçonnet plongé dans l'eau ne perd point la tête ; il saisit les branches d'un saule, contre lequel les flots l'avoient jetté, & s'y tenant fortement attaché, il donna le tems de venir à son secours,

Durant le cours de la maladie que cet accident lui causa, l'Archevêque de Vienne le visita souvent ; & ne doutant point qu'il n'ajoutât à l'avenir plus de créance à ses prédictions, il lui en fit de nouvelles. Il l'assura, quoique sa femme fut encore vivante & qu'il en eût plusieurs enfans, qu'il deviendroit Cardinal, & se verroit même bien près d'être Pape. Briçonnet avoit épousé Raoullette de Beaune, fille de Jean de Beaune, bisayeul de Jacque de Beaune, Sur-Intendant des Finances sous François I. Cette femme entendant que l'Archevêque de Vienne promettoit à son mari les plus hautes dignités de l'Eglise, *n'en fut trop contente* (dit un vieil Auteur Anonyme) *car c'étoit à dire, qu'elle s'en iroit la premiere, ce que les femmes n'aiment volontiers.* Le Financier Briçonnet, qui ne se sentoit vrai-semblablement aucune disposition à l'Etat Ecclésiastique, & qui se voyoit d'ailleurs lié par son mariage, reçut la prédiction comme une de ces choses vaines qu'on peut écouter, & qu'on doit oublier ; & sans s'inquiéter sur son état futur, il ne songea qu'à bien remplir les devoirs de son état présent.

Loüis XI. mourut, & Charle VIII. son fils lui succéda, Loüis avoit recommandé à Charle durant sa maladie, de se servir de Briçonnet, comme d'un sujet capable, & sincérement attaché à ses Maîtres. Le nouveau Roi, indépendamment de la capacité & de la droiture qu'il reconnoissoit en Briçonnet, avoit une inclination naturelle pour sa personne. Ce Prince, sous une figure petite & basse, avoit une ame grande & noble. Si son inclination le rendit prodigue, le besoin d'argent où il se trouva, le força dans la suite d'être œconome. Il sacrifia tout au désir de se signaler à la guerre par de grands exploits. Passionné pour la gloire des armes (parce qu'il étoit né courageux, comme on naît Poëte) il partagea toujours les dangers, ausquels son ardeur exposa ses troupes. Ses ennemis le virent souvent l'épée à la main, charger avec la plus grande résolution, & égaler le plus intrépide Grenadier. S'il n'âquit pas la réputation de grand Capitaine, il fut au moins le meilleur Soldat de son Royaume.

Portrait de Charle VIII.

Goût de Briçonnet.

Briçonnet, avec une ame en apparance douce & pacifique, aimoit extrêment

trêmement la guerre. Vif & actif, le mouvement des affaires l'agitoit agréablement. Selon lui il n'étoit question, pour assurer aux François des triomphes certains, que de les bien conduire. Il étoit persuadé aussi que cette Nation polie, mais ardente & peut-être plus belliqueuse que les peuples les plus féroces, demandoit à être souvent menée aux combats. Une longue paix lui sembloit contraire au repos de l'Etat; elle engendroit selon lui des troubles domestiques, ou énervoit les courages. Enfin la guerre lui paroissoit une transpiration nécessaire, pour l'évacuation des humeurs de tout corps politique. Ce fut donc avec la plus sensible satisfaction qu'il vit Charle VIII. disposé à passer en Italie, pour recouvrer le Royaume de Naples, & il se hâta d'assembler l'argent nécessaire pour une expédition qui étoit si fort de son goût.

Sans entrer ici dans la discussion des droits de Charle VIII. sur le Royaume de Naples, je dirai que le Roi trouva de grands obstacles, lorsqu'il proposa ce projet à son Conseil. Outre les raisons, que le zéle put suggérer à quelques-uns de ceux qui le composoient, il y en eut d'autres

Il est fait Sur-Intendant des Finances.

qui, jaloux de la part que Briçonnet auroit désormais dans le gouvernement, si l'on suivoit un dessein dont il étoit pour ainsi dire l'auteur, s'y opposerent ouvertement. Le Roi remarquant en lui plus d'attachement à sa personne, à mésure qu'il l'avançoit davantage, lui avoit accordé une place dans son Conseil, *où depuis il ne parla que par sa bouche, n'entreprit que par son conseil, & ne gouverna que par sa conduite.** En effet, Charle malgré le grand nombre d'ennemis, qui tenterent de le traverser, l'honora de la la dignité de Sur-Intendant des Finances, *& lui donna le premier lieu d'authorité, pour le gouvernement du Royaume.* Briçonnet revêtu de ce nouvel emploi, ne tarda pas à ramener à son avis tous ceux qui y avoient paru le plus contraires; *Monseigneur d'Orléans*, qui fut depuis Loüis XII. surtout, *le trouva bon; car le plus grand plaisir qu'il eut au monde, étoit de suivre les armes, comme celui qui en aimoit le métier; aussi faisoit* Briçonnet, *lequel pour le tems avoit plus grand crédit que nul autre à l'entour du Roi.* Tout le monde applaudit enfin à la guerre

Paul Jove.

Guicciardin.

* Hist. Générale de la Maison de Briçonnet.

l'Italie, & tout sembla concourir à en assurer le succès.

Ludovic Sforce, usurpateur du Duché de Milan sur Jean Galeas son neveu, se voyant ménacé par Alphonse Duc de Calabre, fils aîné de Ferdinand Roi de Naples, & beau-pere de Galeas, avoit crû devoir recourir à la protection de Charle VIII. Instruit de la résolution où étoit ce Prince de passer en Italie, il lui envoya des Ambassadeurs, pour le presser de commencer la guerre, en l'assurant qu'il le seconderoit de toutes ses forces, s'il vouloit à son tour le maintenir dans la possession du Duché de Milan. Briçonnet étoit présent à l'audience, que les Ambassadeurs de Ludovic eurent du Roi; il comprit d'abord tout l'avantage que son Maître en pouvoit tirer, & sans entrer dans l'examen de l'injuste procédé de Ludovic, il résolut de déterminer le Roi à se liguer avec lui; sauf à l'abandonner si-tôt que son secours seroit devenu inutile. Briçonnet pensoit ainsi, parce qu'il étoit persuadé que Ludovic n'avoit recours à Charle que pour son interêt particulier, & qu'il se seroit adressé à tout autre, s'il avoit

crû y trouver plus d'avantage.

D'un autre côté les Ambassadeurs de Ludovic, ayant remarqué l'extrême confiance que le Roi avoit en Briçonnet, lui firent exactement leur Cour, & le suplierent de représenter à Charle, avec combien d'empressement il devoit profiter d'une occasion aussi favorable, pour pénétrer jusqu'aux frontieres du Royaume de Naples, sans avoir presque d'ennemis à à combattre. Le Ministre parut entrer dans leurs raisons, feignit de croire qu'en effet Ludovic ne désiroit que la gloire des armes du Roi, & engagea son Maître à signer un traité, par lequel il convint d'entrer en Italie à la tête d'un armée, *à condition que le Duc de Milan lui donneroit passage par ses Etats, & l'aideroit de vaisseaux, de troupes & d'argent; moyennant quoi le Roi lui donneroit la Principauté de Tarente.* Ce traité fut fait & signé à l'insçu de toute la Cour, le Roi l'ayant confié seulement à Briçonnet & au Sénéchal de Beaucaire. Toute l'Italie effrayée du projet que Charle avoit formé d'y porter la guerre, commença à prendre ses mésures, ou pour l'éloigner de ce dessein, ou pour le faire succom-

Jean de Serre vie de Charle VIII.

Traité avec Lud. Sforce pour la guerre d'Italie.

ber, si rien n'étoit capable de le retenir.

Aléxandre VI. qui occupoit pour lors le siége de Rome, craignit surtout l'arrivée du Roi en Italie; rien ne pouvoit être plus contraire aux arrangemens qu'il avoit pris, pour l'élevation de sa famille. Il prévoyoit que Charle ne seroit pas d'humeur à céder ce que les autres auroient envahi, & ce Pontife se trouvoit dans le cas d'avoir bien des restitutions à faire. Aléxandre, pour parer le coup qui le ménaçoit, crut qu'il étoit nécessaire d'envoyer un Agent à Briçonnet, pour l'engager à retenir son Maître, moyennant quoi il l'assuroit d'un Chapeau de Cardinal. Par-là on voit que ce Ministre étoit déja veuf, & qu'il avoit embrassé l'Etat Ecclésiastique; en effet il fut fait Evêque de Saint Malo, environ l'an 1490. Une offre aussi avantageuse auroit tenté tout autre; mais ce Ministre fidéle, reconnoissant de plus en plus combien il seroit aisé au Roi de triompher de l'Italie, où la terreur de son nom avoit déja subjugué les peuples, remercia l'Agent du Pape, en s'excusant sur la nécessité où il se trouvoit, de ne conseiller à son

Maître, que ce qui étoit conforme à ses intérêts.

Malgré les soins du Sur-Intendant, & malgré les ordres que le Roi avoit donnés pour l'expédition d'Italie, il n'y avoit encore aucun fond d'assigné pour la subsistance des armées. Quelques courtisans, instruits de la démarche du Pape auprès de Briçonnet, ne manquerent pas de dire que le Ministre avoit menagé cette cause de retardement, pour dégoûter le Roi de la guerre d'Italie; mais d'autres lui rendirent plus de justice. Cependant picqué du reproche injuste de ses ennemis, Briçonnet se donna tant de mouvemens, & agit avec tant d'ardeur, qu'il se trouva en peu de tems en état de subvenir aux frais de deux armées, l'une de mer, & l'autre de terre, qui devoient en même tems attaquer l'Italie.

Le Roi part pour la guerre d'Italie.

Toutes les choses étant disposées, le Roi partit à la tête d'une armée, moins redoutable par le nombre, que par la qualité de ceux qui la composoient.

Charle montra un Maître à l'Italie consternée. Les Villes les mieux fortifiées, se firent un devoir de prévenir ses sommations; differens Souve-

rains briguerent l'honneur de ſon alliance, comme s'ils avoient craint que ce Monarque n'eût point aſſés tôt aſſervi leur patrie ; les contributions qu'il tira, ſuffirent preſque ſeules pour la ſubſiſtance de ſon armée, où l'abondance groſſiſſoit chaque jour le nombre des ſoldats.

Lorſque le Roi fut arrivé ſur les frontieres de l'Etat de Florence, la Seigneurie ſe mit en devoir de lui députer Pierre de Médicis, fils du célebre Laurent de Médicis, pour lui demander ſon amitié & ſa protection, & le ſupplier de ne faire entrer aucunes troupes ſur ſes terres. Pierre de Médicis ſe conformant à la ſituation préſente des affaires, & voulant d'ailleurs mériter les bonnes graces du Roi, qu'il ſçavoit irrité contre lui à cauſe de ſes liaiſons avec le Pape & le Roi de Naples, lui accorda pour l'appaiſer les forteresses de Sérezane, de Serazenelle, & de Pietra-Santa, celles de Piſe & de Livourne; & promit au nom de la République de prêter au Roi la ſomme de deux cens mille ducats. Pierre de Médicis, en s'avançant de cette ſorte, paſſoit de beaucoup

ses pouvoirs, & rendoit le Roi Maître de l'Etat de Florence : aussi la Seigneurie mécontente de la protection que le Roi avoit accordée aux Pisans, & de la liberté qu'il leur avoit renduë, déclara Pierre de Médicis, à son retour, perturbateur du repos public, ennemi de la liberté, & de la Patrie : ses biens furent confisqués, les riches meubles de ses Palais furent pillés, ou mis à l'encan ; & lui-même, pour sauver sa vie, se vit contraint de sortir secrettement de la Ville, où il couroit risque d'être déchiré par le peuple.

Conduite de Briçonnet en Italie.

Ce Seigneur écrivit à Briçonnet, lui manda son malheur, & le pria de faire en sorte que le Roi s'intéressât dans sa cause ; le Ministre toujours zélé pour les malheureux, surtout pour ceux qui l'étoient injustement, ne perdit aucun moment, & embrassant avec chaleur les intérêts de Pierre de Médicis, il peignit si vivement à son Maître l'ingratitude des Florentins, que Charle transporté de colere leur ordonna de casser tout ce qu'ils avoient fait contre ce Citoyen, de le rétablir dans ses biens, & de lui rendre tout ce qu'on lui avoit enlevé. La Seigneurie, craignant d'attirer sur elle les

Guicciardin.

armes du Monarque, se hâta d'envoïer un sauf-conduit à Pierre de Médicis, pour qu'il pût revenir dans leur Ville. L'Evêque Briçonnet, qui se défioit de la mauvaise foi de ces Républicains, voulut le reconduire lui-même, & se fit accompagner de ce qui se trouva de plus grands Seigneurs à l'armée. Sa qualité de Ministre d'un grand Roi, inspira du respect aux Florentins ; ils en eurent plus d'égards pour Pierre de Médicis ; & celui-ci se voyant si puissamment soutenu, commença à jetter les fondemens de cette grandeur où sa maison s'est dépuis élevée.* Charle, qui avoit ses desseins sur la Seigneurie de Florence, résolut d'y faire son entrée ; mais afin de ne compromettre en rien la Majesté Roïale, il envoya Briconnet & le Maréchal de Gié, pour recevoir le serment des Gouverneurs de la République ; ce serment regardoit non-seulement la sureté de sa personne, mais encore la fidélité qu'ils lui devoient, se décla-

* Le P. Daniel dit au contraire, que l'Evêque de Saint Malo s'opposa au retour de Pierre de Médicis à Florence, & que ce Seigneur s'étant retiré à Venise, *on ne se mit plus en peine de lui.* Tome V. pag. 99. Je crois qu'il se trompe.

Q *

rant ainsi sujets de la Couronne de France.

1494 Pendant que les Florentins se soumettoient à un nouveau joug, ils faisoient tous leurs efforts pour en imposer un très-rude aux Pisans, qu'ils avoient asservis depuis peu. Ceux-ci fatigués d'un servitude illégitime & dure, avoient eu recours à la protection du Roi pour s'en délivrer. Ils lui avoient représenté que les Florentins, si jaloux de leur liberté, leur avoient ravi contre toutes sortes de droits celle dont ils joüissoient, & que reconnoissant l'injustice de leur procédé, il ne cessoient de les accabler, pour les mettre hors d'état de rompre jamais leurs chaînes. Ils appellerent Charle le Libérateur de l'Italie, & le conjurerent d'être le leur. Il y en eut même, qui se jettant à ses génoux, lui déclarerent en versant des larmes, que sans la considération de leurs femmes & de leurs enfans, qui resteroient exposés à la fureur de ces Maîtres impitoyables, ils auroient depuis longtems abandonné leur malheureuse Patrie, & se seroient plûtôt exposés à vivre sous la domination des Barbares, que sous la tyrannie des Florentins.

Charle fût touché : tous les Grands de la Cour, & sur tout Loüis de Luxembourg, Seigneur de Ligny, cousin germain du Roi par sa mere, le prierent de secourir un peuple opprimé, & de se déclarer ouvertement contre de superbes Républicains, qui avoient osé condamner presque en sa présence, un de leurs principaux Citoyens, pour avoir cédé, par respect pour la Majesté Royale, ce qu'il auroit emporté en un mois avec tout le reste de leur Etat, s'il avoit daigné l'attaquer. Le Sénéchal de Beaucaire, * à qui les Pisans avoient envoyé de grandes sommes, embrassa surtout leur parti, & représenta au Roi qu'il étoit de sa générosité & de sa grandeur de soulager des malheureux, qui imploroient sa protection contre d'injustes oppresseurs.

L'Evêque de Saint Malo étoit d'un sentiment contraire. Il prétendoit que le Roi, venu seulement en Italie pour conquérir le Royaume de Na-

* Ce Sénechal se nommoit de Vers, natif de Languedoc : il fut d'abord valet de Chambre de Charle ; & l'amitié de ce Prince, à qui de Vers sçut faire sa Cour, l'éleva à la dignité de Sénéchal de Beaucaire, & de Chambellan ; il partageoit la faveur du Roi avec Briçonnet.

ples, ne devoit point perdre un tems précieux à venger les torts, & à pacifier les querelles de petits peuples, qu'on devoit regarder comme des querelles de particuliers; qu'il importoit peu au repos de l'Europe, & aux desseins du Roi, que les Pisans fussent bien ou mal traités par les Florentins; qu'à l'égard de la générosité qu'il y auroit à secourir les Pisans, sans autre motif que celui de les voir libres, le Roi devoit la sacrifier au bésoin où il se trouvoit d'achever promptement sa conquête, & à la nécessité de ne point irriter les Florentins, dont les secours pouvoient dans peu lui devenir nécessaires.

Briçonnet parloit ainsi, parce que se trouvant plus près des objets, il étoit plus à portée de connoître les inconveniens. En effet la guerre d'Italie, qui lui avoit paru si avantageuse en France, commençoit à lui devenir suspecte; il craignoit qu'elle n'eût une issuë aussi facheuse, que celle que les Prédécesseurs de Charle avoient entreprise depuis près de deux siécles, & qu'on ne lui reprochât de n'avoir ramené les François en Italie, que pour y retracer le souvenir de leurs anciennes pertes, & leur

en causer de nouvelles. Les avantages que son Maître avoit d'abord remportés, ne l'éblouïssoient point ; un moment pouvoit détruire ces premiers succès ; Ludovic Sforce, qui avoit appellé les armes Françoises, lui sembloit avec raison un traître habile, tout prêt à se déclarer contre le Roi, si-tôt que le moindre intérêt exigeroit de lui cette perfidie. Ludovic connoissoit toutes les vertus, & sçavoit souvent en masquer ses vices ; jamais il ne fut vrai que par crainte, & se piquant seulement d'être politique, il sacrifia tout à ses pernicieuses maximes. De ce caractere double, que Briçonnet reconnut bientôt en Ludovic, nâquit souvent entre eux des differends, qui lui firent encore mieux connoître la mauvaise foi de l'Usurpateur. Cependant presque tous les Princes, qui regnoient en Italie, étoient à peu près du caractere de Ludovic ; ils avoient comme lui de grandes parties pour le gouvernement ; mais ils ne se soutenoient tous que par la fourberie ; & si leur ennemis avoient quelque chose à appréhender de leur part, ceux qu'ils feignoient de regarder comme des amis, en avoient encore plus à craindre. La bonne foi, la 1495.

probité, le droit des gens, n'étoient plus connus en ce Pays-là, surtout parmi les Princes : on ne pouvoit subsister chez eux que par une longue étude de leurs intrigues, que la candeur Françoise ne leur permettoit pas de démêler.

Suite des affaires d'Italie.

Voilà ce que redoutoit l'Evêque de Saint Malo, & pourquoi il désiroit que son Maître, s'assurant au plûtôt du Royaume de Naples, n'augmentât pas le penchant naturel que les Italiens avoient de se déclarer contre lui, en paroissant vouloir gouverner en quelque sorte leur gouvernement. Ce sentiment de Briçonnet fut sur le point de l'emporter, & les Pisans manquerent de se voir abandonnés ; mais l'entrée du Roi dans leur Ville leur ayant rehaussé le courage, ils se soutinrent quelque tems par leur propres forces, jusqu'à ce que le départ des François les remit de nouveau sous le joug des Florentins.

Le Roi, après avoir eu dessein de maltraiter ces Républicains, & de laisser une forte garnison dans leur Ville, aima mieux s'allier avec eux, & sortit de Florence, à dessein de marcher droit à Rome ; cependant il

s'arrêta à Sienne, République, à peu de chose près, aussi puissante que l'autre, & que celle-ci tentoit depuis longtems d'asservir. Les Siennois, loin de témoigner au Roi la moindre défiance, firent dépendre les portes de leur Ville, & abattirent quelques toises de leurs murailles pour lui en rendre l'entrée plus facile, c'est-à-dire, pour lui faire plus d'honneur. Le Roi trouva dans toutes les ruës des inscriptions à sa loüange, entr'autres, celle-ci. *Charle VIII. envoyé de Dieu, très-Chrétien Roi des François, le bras droit de l'Italie, le libérateur de l'Eglise Romaine, & le propagateur de notre Sainte-foi.* *

Tous ces titres paroissoient peu convenir à un Prince, qui loin de vouloir secourir l'Italie, étoit venu à dessein d'en assujettir une partie, & de disputer ensuite le reste; Charle ne témoignoit pas non plus un grand zéle pour l'Eglise Romaine, au moins par rapport à ce que les Siennois entendoient. Leurs loüanges avoient pour objet immédiat la liberté qu'il paroissoit vouloir rendre alors aux Pisans, & aux Siennois, & son projet de faire la guerre à Bajazet II. Em-

* La Vigne, Journal de Charle VIII.

pereur des Turcs. Quoiqu'il en soit, Charle fut très-satisfait de la reception des Siennois, qui crioyent sans cesse dans leurs ruës. *Vive le Roi.*

Vive celui qui par sa grand'bonté
Maintiendra Sienne en vraye liberté.

Cependant Charle, qui se défioit généralement de tous les Italiens, & qui avoit surtout à craindre de l'ancien attachement des Siennois pour la Maison d'Autriche, y laissa en partant une bonne garnison.

De Sienne, le Roi continua sa route, & s'avança pour gagner la Campagne de Rome. Il reçut en chemin une partie de ses équipages & de sa grosse artillerie, dont il auroit eu besoin plûtôt, si le Duc de Calabre, Général des troupes d'Alphonse & du Pape, n'eut été rappellé d'abord à Rome, & ensuite dans le Royaume de Naples. Charle n'ayant plus d'ennemis en tête, étendit ses quartiers, refit son armée, & entra ensuite dans Rome.

Charle entre dans Rome.

Aléxandre VI. après avoir soutenu long-tems les intérêts d'Alphonse, Successeur de Ferdinand au Royaume de Naples, avoit enfin cédé à la né-

cessité du tems, & s'étoit accommodé avec le Roi. Mais craignant de rencontrer dans ce Prince un vengeur de tous ses torts, bien instruit d'ailleurs que Briçonnet son Ministre, quelque envie qu'il eût de se voir Cardinal, étoit néanmoins trop honnête homme, pour embrasser les intérêts d'un Pape tel que lui, Aléxandre, dis-je, craignant de se voir prisonnier entre les mains de Charle, & ensuite déposé par les Cardinaux dont aucun ne pouvoit le souffrir, se retira au Château-Saint-Ange, avec ceux d'entre les Prélats, qui ayant eu plus de part à ses mauvaises actions, avoient le même intérêt de fuir la punition. *

Cependant Charle entra dans Rome, comme il auroit fait dans une Ville conquise; il y fit son entrée le soir aux flambeaux, par la porte Flaminienne, les Lanciers ayant la lance en arrêt sur la cuisse, & les Archers leur arc à la main, les Suisses armés de hallebardes, de haches, & autres armes. Charle traversa de cette sorte la Ville de Rome, jusqu'au Palais de Saint Marc, où il devoit loger: ce fut-là qu'il apprit la retraite du Pape

* De la Vigne, Journal de Charle VIII.

au Château-Saint-Ange. Alors plusieurs Cardinaux lui conseillerent de lui faire faire son Procès, & de le faire déposer.

1495. Le Roi ne voulant point suivre un conseil si violent, fit proposer à Aléxandre les conditions les plus honorables. Sur le refus de ce Pontife, deux fois il fit préparer son artillerie pour battre le Château-Saint-Ange, & deux fois prenant un parti plus doux, il envoya avertir le Pontife du péril qui le ménaçoit. Aléxandre sollicité par ceux qui l'accompagnoient, & qui craignoient d'être exposés au ressentiment de Charle, s'ils poussoient sa patience à bout, se rendit enfin, & vint trouver le Roi, après être convenu néanmoins du cérémonial qui devoit s'observer dans l'entrevûë, se montrant plus fier à mésure qu'il craignoit davantage, & croyant par-là en imposer aux François, & leur faire croire qu'il lui restoit de grandes ressources.

Portrait d'Aléxandre VI. Le Pape avoit d'autant plus lieu de craindre, qu'il avoit scandalisé le monde entier, & qu'il étoit en horreur même parmi les Turcs. Personne ne fut jamais si décrié pour sa perfidie ;

rien n'étoit ſacré pour ce Pontiſe, & ceux même qui ont témoigné plus de vénération pour ce grand titre, les Italiens même, n'ont pas crû devoir épargner dans leurs écrits un homme ſi peu digne d'en être revêtu : s'il fit paroître quelque choſe d'humain dans le cours de ſa vie, ce ne fut que pour ſes enfans, fruits des galanteries de ſa jeuneſſe. Céſar Borgia, celui pour qui ce Pape avoit plus de penchant, eut des mœurs dignes de ſa naiſſance, & de celui dont il la tenoit. Leur ambition, leur cruauté furent égales : tous leurs vices ſe trouverent conformes ; & l'on eut beſoin, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, de voir Céſar Borgia, pour croire qu'Aléxandre pouvoit avoir ſon ſemblable. Au reſte, le vice peut être aſſis ſur la Chaire du commandement, ſans que l'autorité perde rien de ſes droits ſacrés ; il n'y a que des hommes pervers, des eſprits foibles, des Chrétiens ſans principes, qui puiſſent faire réjaillir ſur la Réligion la honte de ſes Miniſtres.

Un caractere tel que celui de ce Pape étoit d'autant plus dangereux, qu'à ſes défauts énormes il joignoit de grandes qualités. Nul ne connut

mieux que lui les differens intérêts des Princes, & surtout les siens : habile négociateur, engageant, persuasif, il étoit d'une sagacité extraordinaire, & d'une adresse incomparable pour pénétrer les secrets des autres, & ne laisser jamais soupçonner les siens. Son avidité l'ayant rendu d'une richesse immense, il employa ses trésors à gagner par ses présens ceux qu'il ne put séduire d'un autre maniere; ce Pontife, qui avoit acheté la thiare, sçut se rembourser avec usure, en vendant sans reserve toutes les faveurs qui en dépendent. Chapeaux, Abbayes, Evêchés, selon tous les Historiens, furent à sa Cour l'objet d'un trafic ouvert.

Charle étoit scandalisé, comme toute l'Europe, d'un conduite si opposée à l'esprit de la Réligion Chrétienne. Mais suivant en cela le conseil de Briçonnet, il remit à un autre tems à faire éclatter son indignation, & s'accommoda avec Aléxandre. Le Pape rassuré par une députation solemnelle, qu'il reçut de la part du Roi, & par une visite que ce Prince lui rendit, parut se féliciter de sa réconciliation avec lui. En l'abordant, Charle, après quel-

ques révérences, l'embrassa, & le pria de lui accorder un Chapeau de Cardinal pour Briçonnet; le Pape lui répondit que c'étoit son intention, & s'étant allé placer sur son ThrôneConsistorial, il prit le Roi par la main, & l'obligea de s'asseoir, avant de s'asseoir lui-même. * Là, en présence d'un grand cercle de Cardinaux, & d'une assemblée nombreuse, Aléxandre déclara l'Evêque de S. Malo Cardinal. Le Prélat étant entré en même tems, baisa le Pape aux pieds & sur la bouche, & reçut le Chapeau de ses mains. Il voulut remercier le Pape; mais le Pape le renvoyant au Roi, Briçonnet alla se jetter à ses pieds. La cérémonie étant achevée, le Roi & le Pape, qui se génoient reciproquement, se séparerent, & allerent chacun dans leur appartement. Le Pontife presque seul, & Charle accompagné de tout le sacré Collége. Je crois devoir dire ici qu'Aléxandre voulant flatter le Roi, dont il connoissoit l'ardeur pour la gloire & pour tout ce qui avoit apparence de domination, voulut durant son séjour à Rome que la Justi-

Briçonnet est fait Cardinal.

* Extrait du Journal d'un Maître des Cérémonies de la Cour de Rome.

ce s'administrât en son nom, & par ses Officiers, sans que les siens y prissent aucune part. Par son ordre on éleva deux potences, l'une au champ de Flore, & la seconde dans la ruë des Juifs, destinées seulement pour les criminels jugés par la Justice du Roi. Mais ce Prince, satisfait de toutes ces marques d'honneur, ne fit aucun usage du pouvoir qu'Aléxandre lui avoit cédé.

Le Roi va à Naples.

Charle quittant enfin le séjour de Rome se montra au Royaume de Naple, & le soumit: on ne peut exprimer que de cette façon la promptitude avec laquelle ce Monarque s'en rendit le Maître. Mais pendant qu'il triomphoit dans la Capitale de cet Etat, & que sa Cour se livroit à toutes sortes de plaisirs, le Duc de Milan, la République de Venise, & le Pape même, levoient des troupes pour s'opposer à son retour en France, où ce Prince s'apprêtoit à revenir couvert de gloire. En effet ayant laissé de braves Officiers, pour commander en son absence dans le Royaume de Naples, il sortit de cet Etat, & arriva aux environs de Florence. On agita alors dans son Conseil, si

'endroit, ou si l'on retiendroit
un tems, les places que la Sei-
rie avoit consenti de laisser en se-
:re entre les mains du Roi, jus-
;e que ce Prince eut entierement
is le Royaume de Naples; les
:ntins offroient pour les recou-
les conditions les plus avantageu-
Outre trente mille ducats, dont la
ıeurie étoit redevable envers le
, elle consentoit à lui en prêter
nte & dix mille, & à lui former
orps considérable de leurs meil-
s troupes.

Briçonnet conseille au Roi des'accommoder avec les Florentins.

: Cardinal Briçonnet, toujours fa-
ble aux Florentins, pressoit le
d'accepter & l'argent & le se-
s, lui représentant que la conser-
n des places, que Florence re-
oit, n'assuroit en aucune façon sa
'elle conquête, & qu'il tireroit
ıvantage bien plus grand de l'é-
ge qu'on lui proposoit. Les Flo-
ins d'un autre côté ménaçoient
dement de se joindre à la ligue,
: tenter de recouvrer leurs places
a force, s'ils ne les pouvoient ob-
: par la négociation. En sorte que
oi craignant de s'attirer de nou-
ıx ennemis sur les bras, penchoit

à un accomodemment, lorsque le Comte de Ligny, qui se montroit toujours contraire aux sentimens de Briçonnet, conseilla au Roi de rejetter les offres des Florentins, de garder leurs places, & de faire connoître ainsi à l'Italie qu'il se promettoit d'y revenir bientôt à la tête d'une nouvelle armée.

Démarche des Pisans.

En même tems les Pisans, qui s'étoient mis sous la protection du Roi, craignant de retomber sous la domination des Florentins, si ce Prince restituoit les Villes de la Seigneurie, implorerent une seconde fois l'appui de Sa Majesté ; & voyant que pressé par Briçonnet, il persistoit à vouloir traiter avec les Florentins, les Dames les plus considérables de la Ville de Pise, vinrent en troupe, habillées de deuil, les piés nuds, & tenant leurs petits enfans par la main ; elles traverserent en cet état toute l'armée, repandant des larmes, & excitant la pitié de tous les spectateurs. Elles se jetterent aux pieds du Roi, & le conjurerent d'avoir compassion d'un Peuple, qui lui exprimoit la dureté du gouvernement des Florentins, par ce qu'elles entreprenoient pour s'en délivrer

Comines.

ver. Tout ce qui se trouva de courtisans auprès du Roi, attendris par un spectacle si touchant, joignirent leurs prieres à celles des Dames de Pise. Charle se laissa fléchir; sa générosité l'emporta sur la politique de Briçonnet, & d'Entragues resta à Pise pour gouverner cette Ville au nom du Roi. Briçonnet, qui sentoit l'inconvenient d'une pareille démarche, s'obtinant à faire changer la résolution du Roi, s'attira les reproches de toute la Cour. Toute l'armée le traita d'homme dur, insensible & impitoyable : on cessa d'avoir pour lui le respect dû à son caractere & à sa dignité; jusque-là qu'un simple soldat ôsa le ménacer, & qu'il courut risque de sa vie. Le Maréchal 1495.
de Gié, & le Président Gannai, s'étant montrés du même avis, se virent contraints de se sauver, & de découcher pendant trois jours, pour éviter la furie du soldat.

Retour du Roi.

Pendant que Charle, par une imprudente générosité, affoiblissoit son armée, en laissant de nombreuses garnisons dans les Villes que ses favoris l'engageoient à protéger, les Souverains d'Italie, ligués sous prétexte de vouloir conserver la liberté de leur

Pays, augmentoient le nombre de
Comines. leurs troupes. Elles grossirent en si peu de tems, que les alliés ne douterent plus de la défaite entiere du Roi, ayant en effet sept à huit hommes contre un. Enfin les François, après avoir passé par des chemins presque impraticables, & avoir été obligés de faire porter leur artillerie sur les épaules des Suisses, arriverent auprès du Village de Fournoüe. Le Maréchal de Gié, à la tête de quelque Cavalerie, s'étoit avancé, pour frayer le passage au reste de l'armée, & par une manœuvre digne de sa haute réputation, il étoit venu à bout de conserver un poste avantageux malgré tous les efforts des Conféderés. Enfin le Roi l'ayant joint avec le reste de ses forces, il délibéra sur ce qu'il avoit à faire dans un occasion où le danger étoit si manifeste.

Embarras du Roi. La pluralité des voix fut pour l'accommodement, s'il étoit possible de le ménager, avec des ennemis si fiers de leur supériorité. Comines surtout, mieux instruit que tout le reste des François du nombre des ennemis, qui, selon lui, avoient jusqu'à trente cinq mille hommes, étoit d'avis qu'on ac-

cordât tout, plûtôt que de combattre, persuadé que non-seulement on seroit vaincu, mais encore que de toute l'armée défaite dans un Pays étranger, & si éloignée de tous les lieux où l'on pût faire retraite, il ne se sauveroit pas un seul homme, & que le Roi même, où périroit, ou seroit fait prisonnier. Il écrivit donc par l'ordre du Roi au Marquis de Mantoüe, & aux deux Provéditeurs qui commandoient l'armée Vénitienne, & leur manda qu'ayant été longtems Ambassadeur de France à Venise, il suivoit les mouvemens de l'affection qu'il avoit conçuë pour la République, en leur conseillant de préferer un accommodement, dont les avantages étoient certains, aux inconveniens d'un combat, dont l'issuë seroit douteuse. Il ajouta que la supériorité des ennemis ne devoit point leur faire rejetter ses propositions; que le courage des François étoit assés connu pour laisser espérer qu'il supléeroit au nombre, l'armée étant sur tout commandée par un Roi courageux, & par les plus habiles Généraux de l'Europe. Comines entendoit par-là

le Maréchal de Gié, & Loüis de la Trémoüille.

Lettre de Briçonnet aux Généraux ennemis.

Le Cardinal Briçonnet écrivit de son côté aux Généraux des troupes ennemies, & leur manda que son caractere l'autorisant à ménager autant qu'il lui seroit possible le sang des Chrétiens, il leur conseilloit de ne point s'exposer à un combat, qui ne pouvoit être que très-sanglant entre des troupes également animées, les unes par leur nombre, & les autres par la nécessité de vaincre, & par le désespoir de se sauver autrement. Le Cardinal ajouta, que les confédérés avoient d'autant plus de tort de s'opposer au retour du Roi, que ce Prince, loin de vouloir commettre aucune hostilité en Italie, ne pensoit qu'à regagner la France; & que les Vénitiens en se joignant aux autres confédérés, avoient déclaré hautement qu'ils n'attaqueroient point les François, si eux-mêmes n'en étoient attaqués.

Le Marquis de Mantoüe & les deux Provéditeurs ayant lû ces Lettres, renvoyerent le Trompette du Roi, avec un autre de leur part, pour assurer Sa Majesté qu'ils étoient résolus de traiter avec elle, pourvû que

l'on cessât de tirer sur eux ; ce qu'on avoit déja commencé de faire avec succès. Briçonnet & Comines s'applaudissoient déja d'avoir sauvé Charle & son armée d'un péril si évident, lorsque l'artillerie des Alliés foudroyant tout à coup les troupes Françoises, leur apprit que les ennemis avoient changé de résolution, & qu'ils vouloient le combat. Le Roi s'y prépara aussi-tôt. Loin d'être allarmé à la vûë d'un si grand danger, ce Prince ne témoigna jamais tant de confiance. Ses yeux brilloient d'un feu guerrier. Ses soldats, animés par la vûë d'un Monarque belliqueux & heureux, souhaitoient la bataille avec autant d'ardeur, que si l'avantage du nombre avoit été de leur côté.

Charle se montra en cette occasion Capitaine & Soldat : il ordonna, & combattit. Son arriere garde, vivement pressée par le Marquis de Mantoüe, après avoir fait des efforts prodigieux pour résister à l'ennemi, reculoit & alloit être culbutée : le Roi accourut lui-même à son secours, & se mêla si avant parmi les ennemis, qu'il se trouva quelques momens seul au milieu de leurs escadrons. Les plus

Bataille de Fornoüe.

braves s'efforcerent de le faire prisonnier ; Charle les écarta à coups d'épée : son cheval même se battit avec une fureur surprenante ; aucun Cavalier n'osa l'approcher ; il secondoit son Maître des pieds & des dents ; enfin il le sauva : le Duc de Savoye avoit fait présent au Roi de ce Cheval guerrier. Loüis de la Trémoüille & Frameselles, à la tête de quelques Lanciers, accoururent & le dégagerent. Les cent Archers Ecossois de la Garde arriverent en même tems, & taillerent en piéces tout ce qui osa approcher du Roi.

Victoire des François.

Rodolphe de Mantoüe venoit d'être tué. Ses escadrons, mis en désordre par les troupes que Charle conduisoit, prirent la fuite, & allerent porter l'effroi dans tout le reste de leur armée. Mais ce qui sauva celle de Charle, fut un de ces événemens heureux, aussi difficiles à prévoir d'une part, qu'à éviter de l'autre. Les Stradiots avoient eu ordre de s'emparer du bagage des François ; ils obéirent, & commençoient à emmener des chevaux, des mulets, & tout le reste des équipages ; lorsque d'autres Stradiots, destinés à soutenir la Gendar-

merie du Marquis de Mantoüe, oublierent ce devoir, & se jetterent comme leurs compagnons sur le bagage; alors les Gendarmes abandonnés par la Cavalerie légere, n'ayant pû se réunir, furent taillés en piéces par les François. Le Bâtard d'Urbin, qui commandoit une partie de l'armée des alliés, ne recevant point d'ordre de Rodolphe de Gonsague, dont il ignoroit la mort, se tint dans son poste, & voyant tout le reste des troupes en fuite, se retira en bon ordre.

Charle ne profita de sa victoire que pour se retirer lui-même, & il arriva enfin sans aucune perte à Ast, Ville appartenant au Duc d'Orléans. Ce Prince étoit assiégé dans Novarre, par une armée de Ludovic Sforce: sa désobéïssance aux ordres du Roi l'avoit réduit dans cette triste situation. Il avoit besoin de secours, & le Roi 1495. satisfait de s'être ouvert si glorieusement le passage au travers de toutes les forces de l'Italie, ne jugeoit pas qu'il fût prudent d'aller s'exposer à une seconde bataille, contre des ennemis bien retranchés. Il fallut donc en venir à un accommodement, & Comines se chargea de la négociation.

Briçonnet conseille au Roi d'aller secourir le Duc d'Orléans.

Briçonnet au contraire, & George d'Amboise Archevêque de Roüen, fort zélés l'un & l'autre pour le Duc d'Orléans, & touchés du péril que couroit ce premier Prince du Sang, conseilloient au Roi de hazarder l'attaque des retranchemens, lui représentant que tout étoit possible au Vainqueur de Fournouë. Comines soutint toujours l'avis contraire ; & voyant que le Cardinal Briçonnet, dont il n'étoit point aimé, s'obstinoit à jetter le Roi dans ce nouveau péril, il lui parla avec tant de force, & lui demontra si évidemment l'impossibilité de forcer avec des troupes délabrées une armée fraiche, nombreuse, & bien retranchée, que ce Prince n'osa rien décider, quoique Briçonnet alléguât de contraire à ce qu'avoit dit Comines. * Les principales raisons qu'alléguoit le Ministre, étoient qu'un Roi de France victorieux ne devoit point, surtout dans la conjoncture présente,

* On pretend que le Cardinal Briçonnet, qui avoit été marié, avant d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique, (comme l'on sçait) s'étoit laissé éblouïr par la proposition que le Duc d'Orléans & d'Amboise lui avoient faite d'assurer à un de ses fils une terre dans le Milanez; terre titrée, & de dix mille ducats de rente, si le Duc pouvoit devenir le Maître de ce Duché. *Philippe de Comines*. Balearius L. 7. N. 3.

proposer le premier un traité de paix. Comines ne manqua pas de replique sur un pareil scrupule, & représenta la conjoncture même, comme une raison pour passer sur cette fausse délicatesse. La Trémoüille & le Prince d'Orange, qui étoient fort avant dans les bonnes graces du Roi, se joignirent à Comines, contre Briçonnet & George d'Amboise, & pour le malheur de la France, comme on le verra dans la suite, leur avis prévalut.

Son avis est rejetté.

On convint donc de conférer avec le Marquis de Mantouë, Général de l'Armée des Puissances liguées; le lieu des conférences fut assigné entre Bolgari & Camarien, à distance à peu près égale des deux camps; & dès le lendemain à deux heures après midi, elles furent commencées entre le Cardinal Briçonnet, le Prince d'Orange, Comines, &c. de la part du Roi; le Marquis de Mantouë, Bernardin Contarini, pour les Vénitiens, & François Bernardin Viscomti, au nom du Duc de Milan. Enfin le Duc d'Orléans, qui manquoit de vivres & de munitions pour se défendre, eut permission de sortir de la place, & quel-

1495.

ques jours après il en tira cinq mille cinq cens hommes, qui restoient de la garnison.

Le Roi revient en France.

Cette affaire étant terminée, le Roi revint en France, avec ce qui lui restoit de troupes, bien résolu d'assembler une nouvelle armée & de se montrer une seconde fois en Italie, aussi-tôt que ses Finances seroient reparées. Il croyoit sa gloire d'autant plus intéressée à ce retour, que ses premiers succès l'avoient fait regarder comme un Héros, & qu'il lui sembloit honteux de ne les avoir pas mieux soutenus. Dans ce dessein, qui n'eut cependant aucune suite, Charle avoit renvoyé Comines en qualité d'Ambassadeur à Venise, pour tacher d'engager cette puissante République dans ses intérêts; ou du moins pour la détacher du parti de ses ennemis. Comines a crû que les projets du Roi auroient eu des suites avantageuses, sans l'intelligence secrette que quelqu'un entretenoit avec le Pape.

Comines.

Il perd toutes ses conquêtes en Italie.

Quoiqu'il en soit, le Roi perdit tout ce qu'il possedoit en Italie, & presque en aussi peu de tems qu'il l'avoit conquis: quoique les troupes

combattissent avec beaucoup de courage, & souvent avec succès, elles se virent reduites d'abord à céder peu à peu le terrain, & bientôt à l'abandonner tout à fait. Ce n'est pas que le Comte de Montpensier, à qui le Roi avoit confié le Souverain commandement dans le Royaume de Naples, n'eût fait tous ses efforts pour conserver ce beau Pays à son Maître. Même pendant un tems on avoit crû que les conquêtes d'Italie alloient être plus assurées que jamais, & que l'on viendroit à bout de recouvrer tout ce qui étoit retourné sous la domination de Ferdinand.

Les plus grands Seigneurs du Roïaume de Naples, le Duc de Ferrare, le Marquis de Mantoüe même, quoiqu'à la tête de la Ligue, souhaitoient le retour des François en Italie ; les Suisses offroient de donner autant d'hommes qu'on le voudroit pour de l'argent : ainsi la guerre fut résoluë ; le Duc d'Orléans & Trivulce furent nommés pour Généraux. L'Equipage du Duc étoit déja en chemin : mais ce Prince, *qui étoit de quelqu'un conseillé & fuyoit son partement*, délivra le Duc de Milan de la crainte qu'il avoit con- Comines. 1497

çûë; & sollicité par Briçonnet, il pria le Roi de délibérer une seconde fois dans son Conseil, s'il etoit réellement avantageux à la France de tenter cette expédition, & s'il étoit nécessaire de lui donner le commandement de l'armée, en cas qu'on se résolût de l'entreprendre. Le Cardinal Briçonnet venoit d'être élû Archevêque de Reims, après la mort de son frere Robert, Chancellier de France, qui avoit occupé ce Siége : cette nouvelle dignité ne fut pas une des moindres raisons, qui détournerent Briçonnet de rien hazarder à l'avenir. La froideur du Duc d'Orléans, pour une entreprise qui le regardoit plus que personne, dégouta le Roi; & Briçonnet lui ayant parlé des obstacles invincibles qu'il trouvoit à amasser les fonds nécessaires, on abandonna ce dessein, & les troupes furent licentiées; ce qui acheva de ruiner les affaires des François en Italie.

L'indifference du Duc d'Orléans n'avoit pas été le seul motif de l'inconstance du Roi, à l'égard de ses projets sur le Royaume de Naples. Ce Prince se trouvant attaqué de differentes sortes de maux, & étant d'ail-

leurs d'une complexion très-foible, avoit d'autant plus volontiers suivi les conseils de son Ministre, qu'il reconnoissoit lui-même avoir besoin de repos. Il se dissipoit autant qu'il lui étoit possible, par differentes sortes d'exercices, & s'amusoit à joüer, ou à voir joüer à la longue Paume. Un jour qu'il avoit prié la Reine de venir voir une partie de ce jeu qui se devoit faire dans les fossés du Château d'Amboise, il se heurta le front contre la porte d'une vieille Gallerie, qu'il s'étoit proposé de faire abattre dans peu; le coup, quoique violent, ne l'empêcha pas d'aller au jeu de paume; mais en repassant par la même Gallerie, il tomba à la renverse frappé d'apoplexie. Il fut long-tems sans parler, & après avoir recouvré jusqu'à trois fois l'usage de la voix, il expira à onze heures du soir, neuf heures après sa chute. Mort de CharleVIII.

On ne peut exprimer la douleur que ressentit Anne de Bretagne sa femme, qu'on peut regarder comme la plus digne Reine qui ait jamais été assise sur le Trône François. Elle gémit, soupira, pleura, & refusa pendant plusieurs jours de prendre aucu-

ne nourriture. Le Duc d'Orléans, qui succéda à Charle VIII. sous le nom de Loüis XII. & qui avoit de grandes vûës sur cette Princesse, s'intéressant à sa douleur, ordonna au Cardinal Briçonnet de se rendre auprès d'elle pour la consoler. Briçonnet obéït; mais la vûë de ce Prélat, qui lui rappelloit plus vivement que tout autre le souvenir du feu Roi, dont il étoit le confident, loin d'apporter aucun remede à son affliction, ne fit que l'augmenter. Briçonnet lui-même ne put se contenir; il répandit tant de larmes devant la Reine, que Jean de la Mare Evêque de Condom, qu'il avoit amené avec lui, fut contraint de le faire sortir de l'appartement de cette Princesse, ne pouvant modérer la vivacité de sa douleur. Anne de Bretagne voulant témoigner combien elle étoit sensible à la perte quelle venoit de faire, s'habilla de noir, contre la coutume des Reines de France, qui portent le deüil en blanc.

Le Ferron.

Douleur de la Reine & du Cardinal.

1498.

Loüis XII. succéda à Charle VIII. avec toutes les qualités d'un vrai Roi. L'âge avoit rallenti cette ardeur ambitieuse qui l'avoit quelquefois rendu Sujet coupable: les mauvais succès, tou-

Loüis XII. monte sur le Trône.

Son portrait.

jours instructifs, l'avoient convaincu & corrigé de ses défauts. Devenu Souverain, il eut encore d'autres lumieres. Ce Prince avoit éprouvé combien l'indolence & l'inapplication d'un Roi peuvent occasionner de mécontentemens & de malheurs; il avoit pû remarquer aussi de quelle importance il étoit à un Monarque, d'avoir pour le seconder un Ministre d'un génie supérieur, qui joignît à la capacité nécessaire, un esprit doux, impartial & désintéressé, appliqué, attentif, qui sçut les moyens de faire la guerre avec succès; & ceux de l'éviter, sans qu'il en coutât rien à la gloire. Enfin la vie privée sembloit n'avoir été pour ce Prince qu'un apprentissage de l'art de regner. De mauvais Citoyen, il devint Roi parfait, & en montant sur le Trône, il n'y porta que des vertus. Jamais le Royaume ne fut plus riche & plus tranquille que sous son regne: s'il fit la guerre, ses voisins seuls essuyerent les calamités qui en sont inséparables; la licence Militaire fut toujours réprimée, & le Soldat François ne fut redoutable qu'à l'ennemi.

Le bon ordre, que ce sage Roi

sçut mettre dans ses Finances, lui donna moyen d'entretenir des troupes nombreuses, sans être réduit à la nécessité de charger son peuple de nouveaux impôts. Il est vrai que ce Prince aliéna son domaine, & rendit les Charges vénales. On le loüe d'avoir fait la paix, aussi-tôt qu'il se vit prêt à manquer des fonds nécessaires pour continuer la guerre ; mais il auroit été bien plus digne d'éloge, s'il eût conclu cette paix, avant d'avoir fait usage d'une ressource telle que la vénalité des Charges. L'intention qu'eut Loüis XII. d'abolir cet abus, ne l'excuse pas de l'avoir introduit. On lui reprocha aussi d'avoir beaucoup aimé l'argent : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne l'aimoit que pour le dépenser à propos. Il ne sçut point ôter le nécessaire à des millions d'hommes, pour augmenter le superflu d'un petit nombre. Ses Officiers & ses Soldats furent toujours bien payés, & ses Généraux ne s'enrichirent point aux dépens des peuples foulés, & des troupes mal entretenuës. Le bon ordre fut constamment conservé tant qu'il porta la Couronne, & ce Prince secondé

par le Cardinal d'Amboise, fit regner avec lui la justice & la paix.

Il préfera d'Amboise à Briçonnet, autant à cause de ses intimes liaisons avec ce Prélat dès sa plus tendre jeunesse, que parce qu'il le connoissoit, sinon plus zélé pour le bien du Roïaume, du moins plus capable de bien choisir les moyens de parvenir à ce bien même. Briçonnet se voyant donc déchu du Ministere, se retira à Rome, où il resta long-tems. Ce ne fut pourtant qu'après avoir été pourvû par ce Prince de la riche Abbaye de Saint Germain des Prèz, comme on le voit par le serment ordinaire que fit ce Prélat, de conserver les droits & privileges de son Eglise, le 10 de Mars 1504. Ce serment est dans les Archives de l'Abbaye.

Si Loüis XII. sçut conserver la paix dans ses Etats, ce n'est pas qu'il n'eût au-dehors un grand nombre d'ennemis. L'Empereur, les Rois d'Espagne & d'Angleterre, les Vénitiens, le furent tour à tour; & souvent plusieurs d'entr'eux se réünirent pour l'attaquer; mais le plus redoutable de tous ceux qui se déclarerent contre lui, fut Jule II. Souverain Pontife, le

Briçonnet va à Rome.

même qui s'étoit ligué avec lui, pour accabler les Vénitiens, quelques années auparavant, & que la reconnoissance devoit tenir étroitement attaché aux intérêts de ce Prince.

Caractere de Jule II. Jule plus propre à conduire une armée, qu'à gouverner l'Eglise, ne respiroit que le trouble, la guerre & les combats ; son génie inquiet & turbulant ne lui permit jamais de goûter aucun repos, & il sçut en priver non-seulement tous ses voisins, mais encore les peuples les plus éloignés. On le vit à la tête de ses armées exciter le Soldat à répandre le sang Chrétien, dont il devoit se montrer le conservateur. Lui-même voulut entrer par la brêche dans l'enceinte des Villes
1510. qu'il avoit conquises ; jamais il ne s'accommoda avec un ennemi, qu'il ne s'en fût assuré d'un autre. Après avoir long-tems balancé entre l'Empereur & le Roi de France, il les mécontenta tous deux. Sa fierté extraordinaire lui faisant croire qu'il se défendroit sans peine, contre les forces réunies de ces deux puissans potentats, il leva des troupes, chercha des alliés, se mit en campagne, livra des combats, força des Villes, soûtenant à la fois le poids

de la Papauté, & les fatigues de Mars.

Le Cardinal d'Amboise, qui avoit été la dupe de ce Pontife, étoit mort ; mais il avoit laissé à Loüis XII. une partie de son ressentiment, & ce Prince piqué de sa mauvaise foi de Jule à l'égard de son Ministre, ne fut pas fâché d'abord d'avoir occasion de le venger, en rabaissant autant qu'il lui étoit possible l'excessif orgueil du Pontife. L'Empereur Maximilien, aussi mécontent de Jule que le Roi de France, se déclara en même tems contre lui : ne voïant aucun autre moïen de le réduire, ils prirent la résolution de faire convoquer un Concile à Pise, où le Pape seroit cité, pour venir dans cette auguste assemblée rendre compte de sa conduite.

L'Empereur Maximilien étoit celui de tous les Princes, qui formoit les plus brillans & les plus hardis projets; mais jamais politique ne montra tant d'incapacité, & de lenteur dans l'éxecution ; la moindre résistance le rebutoit : volant sans cesse d'idées en idées, il essayoit à la fois plusieurs entreprises, sans en exécuter aucune. Son courage étoit une espéce de fu-

Caractere de l'Emp. Maximilien.

reur ; il vouloit exterminer ſon ennemi, & à peine oſoit-il l'attaquer. Ce Prince ne ſçut jamais former aucun plan regulier, ni s'attacher à ſuivre exactement ceux qu'un eſprit plus profond lui préſenta ; il ne connut, ni les hommes, ni par conſéquent les moyens de les réduire. Général ſans capacité, Soldat ſans diſcipline, Monarque ſans talens & ſans autorité, il ſe rendit mépriſable à la tête de ſes armées & dans ſon cabinet. Le caractere défectueux de ſon eſprit, en le rendant peu digne du rang qu'il occupoit, le rendit auſſi plus à charge à ſes Alliés & à ſes Sujets, qu'à ſes ennemis même. Un Empereur tel que Maximilien, ne pouvoit être d'aucun ſecours à Loüis ; mais par rapport à la conduite que ce dernier ſe préparoit à avoir avec le Pape, le nom de l'Empereur lui étoit important. Maximilien applaudit au deſſein de convoquer un Concile à Piſe ; il promit d'y envoyer tous les Evêques de ſes Etats : & Loüis XII. s'appliqua à gagner des Cardinaux.

Conduite de Briçonnet à Rome.

Briçonnet, qui étoit alors à Rome, lui offrit ſes ſervices ; il étoit ſcandaliſé, comme tout le reſte de l'Europe,

de la conduite violente de Jule II. Il auroit voulu voir le vaisseau de l'Eglise confié aux soins d'un pilote moins téméraire ; & il assura le Roi, que non-seulement il lui étoit entierement dévoüé, mais encore qu'il feroit ses efforts pour inspirer ses sentimens à quelques autres membres du sacré Collége. Ainsi Loüis n'attendit pour éclatter, que la réponse que rendroit le Pape à l'Evêque de Gurk, Ambassadeur de l'Empereur.

Caractere de l'Evêque de Gurk.

Si Jule étoit opiniâtre & superbe, personne n'égala l'Evêque de Gurk en hauteur & en fierté : la conjoncture présente augmentoit encore son humeur altiere ; il joignoit à la vivacité Françoise la dureté Allemande, & reconnoissant des honneurs que lui avoit rendus Loüis XII. lorsque ce Prélat étoit venu dans ses Etats, il ne demandoit pas mieux, en soutenant la dignité de son Maître, que de ménager les intérêts du Roi de France. Ces intérêts, selon le Ministre de l'Empereur, demandoient que les deux Potentats se hâtassent d'unir leurs armes, pour soumettre le Pape par la force. Il parut donc à la Cour de Rome, du même air que s'il y fût venu à la tête

re, Antoine d'Andréa Protonotaire Apoſtolique, & Jacque Galand de Loches, Archiprêtre de Tours, avec pouvoir de faire l'ouverture du Concile; ils exécuterent leur commiſſion, firent célébrer une Meſſe du Saint-Eſprit, & rendirent compte dans un Sermon des raiſons qui avoient obligé l'Empereur & le Roi de France, d'aſſemblerent le Concile Général, déclarant qu'il commençoit dès cette heure même. On ne vit à la Meſſe & au Sermon d'autres Eccléſiaſtiques, que ceux qui avoient été envoyés par les cinq Cardinaux, ce qui commença à rendre cette aſſemblée un peu mépriſable aux yeux du peuple.

Le Pape ayant appris l'ouverture du Concile, jetta l'interdit ſur Piſe, & ſur la Ville de Florence, & excommunia en même tems tous ceux qui adhéreroient au Concile. Les Florentins parurent peu allarmez des foudres du Pape; ils appellerent de ſa Sentence au Concile Général, & firent célébrer le Service Divin de même qu'avant l'interdit; Jule continua, & prononça enfin une Sentence de dépoſition contre les ſix Cardinaux. Le Cardinal d'Albret, comme

Guicciard.

je l'ai dit plus haut, s'étoit joint aux cinq premiers.

Briçonnet *, quoique vieux & caſſé, avoit conſervé toute la vigueur de ſon eſprit, & les autres ne ſe conduiſoient que par ſes Conſeils. Ils publierent une Apologie de la conduite qu'ils avoient tenuë ; pluſieurs Juriſconſultes, entr'autres, Philippe Déce, écrivirent en leur faveur ; d'autres ſoutinrent les droits du Pape : bientôt la Chrétienté fut inondée de décrets, & l'on ſe traîta poliment de Schiſmatiques & d'Hérétiques même, de part & d'autre. Les amateurs du trouble & des nouveautés ſe réjoüirent de ce commencement de diſcorde : les gens de bien au contraire gémirent ſur les maux qui ménaçoient les peuples.

Conduite du Pape.

Le Pape ſeul y parut inſenſible ; il regarda d'un œil ſec tout le ſang que ſon orgüeil alloit répandre ; & loin d'être touché des peines préſentes, il continua de ſe gouverner de telle ſorte, qu'elles ne pouvoient qu'augmenter à l'avenir. Après avoir lancé ſes foudres ſur les Cardinaux rébelles, il les prépara contre la France. Le terrible

* Hiſtoire Génèal. de la Maiſon de Briçonnet.

Pontife alloit les lancer sur la personne de Loüis XII. même, si les Cardinaux de son parti n'avoient modéré son ressentiment, & calmé sa fureur par leurs humbles supplications, & leurs sages avis.

Conduite du Président du Concile.

D'un autre côté, le Cardinal de Carvajal, élû Président du Concile dans la premiere session, monta en chaire après la session, & déclara nul, au nom du Concile, tout ce que le Pape avoit fait, soit contre les six Cardinaux, soit contre les Pisans; il leur donna l'absolution des censures lancées contr'eux, & fit un grand éloge de l'Empereur & du Roi de France, dont le zèle les avoit assemblés pour remédier aux désordres qui s'étoient glissés dans le gouvernement de l'Eglise. Le Cardinal de Carvajal fit une critique sanglante du caractere du Pape, & de ceux qui applaudissoient à ses violences; il s'étendit beaucoup sur tout ce qui s'étoit passé depuis quelques années, par rapport à l'administration des affaires Ecclésiastiques, & s'appliqua à faire remarquer ce qu'il y avoit de plus répréhensible. Mais la haute idée que les Italiens ont eu de tous tems des Souverains Pontifes & de

leur puiſſance, leurs prejugés à l'égard de ſes droits, & l'intérêt qu'ils ont à augmenter ſon autorité, firent que le diſcours du Cardinal de Carvajal n'eut qu'un petit nombre d'approbateurs : le reſte ſe ſcandaliſa de ſa liberté. On commença à ſe défier mutuellement les uns des autres; la ſuperſtition Italienne fit voir l'enfer ouvert à la plûpart des habitans de Piſe. Ceux même qui commettoient ſans ſcrupule les plus grands crimes, tremblerent à la vûë des cenſures du Pape. Les troupes Françoiſes, qui environnoient Piſe, augmenterent l'inquiétude des eſprits; on commença par ſe quereller, on ſe battit enſuite.

Le Concile eſt transferé à Milan, puis à Lion.

Les Cardinaux ne ſe croyant point en ſureté, transfererent le Concile à Milan, où durant quelque tems ils ſe trouverent les plus forts. Les Evêques de France, du moins un grand nombre, s'y rendirent, & on n'attendoit plus que les Prélats d'Allemagne. L'Empereur faiſoit tous ſes efforts pour les obliger à partir; mais loin d'y conſentir, ils déclarerent que croyant ce Concile aſſemblé contre toutes les regles, ils ne ſe pouvoient reſoudre à

que ni l'Empereur, ni le Roi de
ce, & que tous les Prélats de la
tienté ne préféraſſent le Conci
Rome, à celui de Piſe. En
dans Milan même on comme
mépriſer l'autorité des Cardin
pluſieurs reçurent ſous leurs yeux
ſolution des cenſures du Pape:
voyant le peu de cas que l'on
d'eux en Italie, ils ſe réſolurent
ſeconde tranſlation, & ſe rendir
Lion en France.

1512. Concile de Latran. L'interdit du Pape les y ſuivi
l'Empereur prévoyant bien
Concile obligé de changer ſi ſo
de lieu ne pouvoit long-tems ſe
tenir, adhéra à celui de Latran
ſorte que Loüis XII. reſta ſeul
tecteur du Concile de Lion

noître le Concile de Lion, les Cardinaux & les Evêques qui le composoient, perdirent entierement courage, & furent sur la point de se retirer. Jule triomphoit : le Concile de Lion rejetté de tous les Souverains de la Chrétienté, à l'exception du Roi de France, ne lui paroissoit plus qu'un vain phantôme, dont le tems efaceroit jusqu'aux traces. L'Empereur & le Roi d'Espagne étoient devenus les ennemis déclarés & du Concile de Lion, & de Loüis XII. Le Roi d'Angleterre même s'apprêtoit à fondre sur la Picardie à la tête d'un armée formidable. Le Pape lui avoit promis de transporter à lui & à ses Successeurs le titre de Roi très-Chrétien, & de prononcer la Sentence de déposition contre Loüis, pour lui faciliter la conquête de ses Etats ; mais dans le tems qu'il rouloit dans sa tête de si vastes projets, & qu'il s'applaudissoit déja de la perte du Roi de France, la mort le surprit, & termina sa vie agitée, la dixiéme année de son Pontificat. Jean-Cardinal de Médicis lui succéda, sous le nom de Léon X.

Mort de Jule.

Si le premier s'étoit fait appeller Jule, pour opposer ce nom du plus

Election de Léon X. grand des Romains à celui d'Aléxandre, qu'avoit porté Borgia son prédécesseur & son ennemi, Jean de Médicis en prit un plus commun parmi les Papes, & plus convenable à leur état, en se faisant appeller Léon X. Né avec une humeur aussi douce, que Jule l'avoit eu violente & emportée, ce nouveau Pontife s'appliquà à réparer les désordres que ses Prédécesseurs avoient causés. Mais le tonnerre, que Jule II. avoit allumé durant sa vie, gronda encore long-tems après sa mort; les esprits aigris de part & d'au-
1513. tre ne purent se remettre si-tôt dans leur assiette naturelle. Cependant le Concile de Lion fut dissous, & il ne fut plus question que de faire reconnoître celui de Latran par les Prélats, qui avoient composé le premier.

Quelques-uns des Cardinaux se rendirent de Lion en Italie, où ils furent assés bien reçus. Mais Briçonnet resta en France, & se retira dans son Archevêché de Narbonne, qu'il avoit eu à la place de celui de Reims; là il s'appliqua tout entier à son devoir d'Evêque, & fit plusieurs décrets pour le bien de son Diocèse. Léon X, qui vouloit éteindre jusqu'aux moin-

dres traces du schisme qui avoit déchiré l'Eglise, l'avoit absous des censures fulminées contre lui par son Prédécesseur. Le Cardinal vêçut depuis dans une parfaite soumission au Saint Siége, dont il ne s'étoit éloigné qu'à cause de la conduite du Pontife ennemi de son Maître : quoique Briçonnet n'eut point été élû Président du Concile de Pise, il y eut cependant la principale autorité : * ce fut en son Palais situé à Milan, dans la Paroisse de S. George du Palais, que s'en fit la convocation, comme on le voit par le Décret de cette convocation même, qu'on fit tenir au Pape. ** Le Cardinal Briçonnet fut aussi chargé par l'assemblée de licentier les Prélats, qui pour cause légitime voudroient s'absenter du Concile. C'étoit principalement sur ce Prélat, que Loüis XII. fondoit toutes ses espérances à cet égard ; & ce fut sans doute pour le récompenser de son zéle, qu'il lui donna l'Abbaye de Saint Germain des

Paul Jove.

* Hist. Généal. de la Maison de Briçonnet.

** *Acta sunt hac in domibus moderna residentia, Reverendissimi Domini Domini Guillelmi Briçonnetti, Episcopi Pranestini, sitis in porta Ticinensi parochia Sancti Georgij de Palatio, anno Domini* 1511. *die* 16. *Maij.*

Prés, & en même tems le gouvernement de la Province du Languedoc.

Monument du Card. Briçonnet.

La Ville de Paris lui est redevable du Bureau de l'Hôtel Dieu de cette Ville : * par reconnoissance, on grava ces mots sur une petite Tourelle qui regarde l'Eglise de Saint Christophe : *C'est des biens de feu Monseigneur le Cardinal & Archevêque de Narbonne.* On couvrit aussi de plomb par son ordre le chapiteau du porche de l'Hôtel-Dieu, & ses armes ont été longtems sur plusieurs fenêtres de cet Hôpital, ** auquel le Cardinal, & quelques autres personnes de sa famille, ont donné de grands biens. Il y a aussi au Collége de Navarre, sur une des vitres de la Salle de Théologie, un monument de sa libéralité & de sa reconnoissance ; c'est une grande vitre, au bas de laquelle on voit ses armes accompagnées de cette dévise, que ce Prélat avoit adoptée depuis long-tems. *Ditat servata fides.*

La Ville de Tours, qui fut le lieu de sa naissance, se ressentit aussi de ses bienfaits ; cette Ville lui est redevable de la Tour de Saint Saturnin. Plu-

* Hist. Généal. de la Maison de Briçonnet.
** J'ignore si elles y sont encore.

sieurs Eglises, surtout celle qu'il gouverna, furent enrichies de ses présens. Cependant ses revenus n'étoient pas fort considérables : il ne posseda jamais qu'un Evêché à la fois, & il avoit cédé la meilleure partie de son Patrimoine à sa famille, pour laquelle ce Prélat témoigna toujours beaucoup de tendresse. On ne l'accusa pas non plus d'avoir abusé des revenus du Roi durant le cours de son Ministere. Outre que les Finances de Charle VIII. suffisoient à peine aux frais de ses expéditions, ce Prince étoit exactement informé du produit des impôts, & les ennemis de Briçonnet étoient autant de surveillans, dont le témoignage pouvoit suppléer aux distractions du Prince à ce sujet. Briçonnet n'eut donc que le revenu de ses Bénéfices ; mais la sagesse de sa conduite & son œconomie lui fournirent des ressources, que ne donnent point des biens immenses dispensés par des mains prodigues.

Piété du Cardinal.

A la libéralité & à la magnificence Briçonnet joignit une grande piété ; il la rendit en quelque sorte héréditaire dans sa famille, & les peuples édifiés le virent souvent Officier, ses

deux fils lui ſervant, l'aîné de Diacre, & le cadet de Sous-Diacre ; tous deux étoient Evêques, l'un de Meaux, & l'autre de Lodeve. Il avoit auſſi pour freres un Archevêque de Reims & un Evêque de Saint Malo. Le premier s'appelloit Robert Briçonnet, & les Chanoines de Reims après ſa mort, élurent à ſa place le Cardinal Briçonnet ſon frere ; c'eſt ce qui a donné lieu à l'erreur de pluſieurs Hiſtoriens, qui ont donné au Cardinal avec le titre de Miniſtre, celui de Chancelier de France ; dignité, que ſon frere Robert poſſeda ſous le regne de Charle VIII. Le nombre & la qualité des Auteurs qui avancent ce fait, ſembleroit devoir les garantir de toute contradiction ; cependant il eſt vrai de dire que le Cardinal Briçonnet n'a jamais été Chancelier ; ce qui prouve qu'un Hiſtorien exact ne doit jamais s'en rapporter totalement aux contemporains mêmes ; qu'il lui eſt important de les confronter, & de les examiner avec la même attention & la même défiance, que s'il les ſoupçonnoit de vouloir le tromper. Par une exacte combinaiſon des tems & des circonſtances, on vient ſure-

Le Card. Briçonnet n'a jamais été Chancelier.

ment à bout de distinguer le vrai ; on va le voir par cet exemple.

En ces jours, dit l'Auteur de la Chronique d'Anjou, *le bon Roi Charle VIII. pour la fiance & grande affection qu'il avoit à Révérend Pere Monseigneur le Cardinal Briçonnet, il le fit son Chancelier.* Il est bon d'ajouter que ce premier semble avoir été trompé par l'additionnaire de Guaguin, qu'il cite faussement. L'Auteur de la Chronique de Saint Germain des Prés donne aussi le titre de Chancelier au Cardinal de Briçonnet : du Tillet, George Colvenere, en son Catalogue des Archevêques de Reims, Miraulmont en ses Mémoires des Chanceliers de France, tous s'accordent à lui donner la dignité de Chancelier. Mais il est hors de doute, que si ce Prélat avoit en effet été revêtu de cette premier Charge de la Magistrature, on n'auroit pas manqué de l'ajouter à ses autres qualités dans les monumens qu'il laissa ; ceux de Saint Jean en Gréve & de Sainte Croix, où l'on voit ses titres de Cardinal, d'Evêque, d'Archevêque, &c. ne font aucune mention de celui de Chancelier. Si l'on en excepte Miraulmont,

aucun des Auteurs qui ont écrit au sujet des Chanceliers de France, ne font nulle mention du Cardinal Briçonnet, mais seulement de Robert son frere Archevêque de Reims, qui fut pourvû de cet Office par Charle VIII. au retour de son voyage de Naples. Les Historiens qui placent le Cardinal Briçonnet au nombre des Chanceliers de France, se servent de la même époque; ce qui prouve d'autant mieux leur erreur, & qu'ils ont confondu les deux freres, parce qu'ils ont été l'un & l'autre Archevêques de Reims. Nicole Gilles, du Verger, les Mémoires & Généalogies de la Maison de Briçonnet, les Archives de la Chambre des Comptes, où Robert se trouve cité comme Chancelier, ne font aucune mention de Guillaume. Il est certain aussi que ce dernier devenu Archevêque de Reims ne succéda point à son frere en la dignité de Chancelier. On trouve immédiatement après Robert Briçonnet, Gui de Rochefort. Belleforêt s'exprime ainsi en cette occasion *; *les écoliers*, dit-il, *semerent des Libelles Diffamatoires, contre le Chancelier*,

* Belleforêt, page 1342.

Messire Gui de Rochefort (remis en son état, parce que Messire Robert Briçonnet, étant Cardinal & Archevêque de Reims, ne pouvoit y vacquer.)

Robert Briçonnet ne fut jamais Cardinal; ainsi Belleforêt prend encore un frere pour l'autre. On voit, comme je l'ai dit plus haut, dans les Lettres d'Office de Gui de Rochefort, qu'il succéda à Robert Briçonnet, & non qu'il rentra en possession d'une Charge, dont il avoit déja été revêtu; ce que l'on peut tirer d'éclaircissement du discours de Belleforêt, c'est que cet Annaliste s'étant seulement trompé de nom, le Cardinal Briçonnet exerça peut-être les fonctions de Chancelier sans en avoir le titre, pendant le cours de quelque disgrace arrivée à Gui de Rochefort; ce que j'avance ici n'est qu'une simple conjecture, n'ayant rien trouvé nulle part qui ne refute les Auteurs qui font le Cardinal Briçonnet Chancelier de France; la vraisemblance même étant absolument contr'eux. Rob. Briçonnet son frere ne fut jamais Cardinal.

Après avoir, autant qu'il a été en moi, éclairci un point important à l'Histoire du Cardinal Briçonnet, & Mort du Cardinal.

même à celle de France, il me reste à dire, que ce sage Prélat, après avoir long-tems éprouvé la douceur & l'inconstance de la faveur des Rois, & ne se souciant plus que de mériter leur estime, après avoir gouverné les differens Diocèses, où la Providence l'appella, avec toute la régularité & le zéle qu'un état aussi saint l'exige, mourut dans les sentimens de la plus profonde piété, à Narbonne, au milieu de ses oüailles, le 14 de Décem-
1514. bre 1514, dans un âge fort avancé. On lui donna la sépulture dans l'Eglise de Notre-Dame, où l'on voit encore un superbe Tombeau de marbre blanc & noir, qu'il s'étoit fait élever lui-même. Briçonnet durant son Ministere fut le protecteur des Gens de Lettres : ils ont eu soin aussi de transmettre sa mémoire à la postérité, & de rechercher avec soin ce qui pouvoit lui être le plus avantageux.* Il

* Un plat Ecrivain Moderne * l'a maltraité fort injustement dans son Histoire du Cardinal d'Amboise. Après avoir dit qu'il étoit fils d'un Bourgeois de Tours, il ajoute qu'Etienne de Vers, Valet de Chambre du Roi & Guillaume Briçonnet, avoient seuls sa confiance : Gens (dit-il mal à propos par rapport à Briçonnet) d'un mérite aussi médiocre que leur naissance.

* L'Abbé le Gendre.

travailla lui-même, mais dans le genre qui convenoit le plus à son état, & ce Prélat fut Auteur d'un petit Manuel de prieres Latines *, qu'il dédia à Charle VIII.

* Histoire Généal. de la Maison de Briçonnet.



FLORIMOND ROBERTET,

Sécretaire d'Etat & des Finances sous Charle VIII, Loüis XII. & François I.

Et quelques autres Sécretaires d'Etat de ce tems-là.

FLorimond Robertet nâquit à Montbrison en Forêts. Il fut d'abord Conseiller à la Chambre des Comptes de Forêts, Province qui appartenoit à titre de Comté à Pierre Sire de Beaujeu, beau-frere de Charle VIII. & qui fut depuis Duc de Bourbon par la mort de son frere aîné. Ce Prince, qui connut le mérite de Robertet, frere d'un de ses Sécretaires, le produisit à la Cour, & lui procura la Charge de Général, puis de Sécretaire des Finances. Il suivit en cette derniere qualité le Roi Charle VIII. dans son expédition de Naples,

Commencement de la fortune de Robertet.

& il y fut chargé des plus importantes négociations. Ce fut lui qui conclut le Traité avec les Néapolitains, avec le Pape Aléxandre VI. avec Ludovic Sforce, & avec les autres Princes d'Italie, après la victoire de Fornouë en 1495. Il est inutile d'entrer ici dans le détail de ces négociations, qui se trouvent dans l'Histoire Générale. Je remarquerai seulement que Philippe de Comines témoigne la considération où Robertet étoit sous le regne de Charle VIII. lorsqu'il en parle en ces termes : *Monseigneur Robertet, un Sécretaire que le Roi y avoit, de qui il se fioit, &c.* * Est-ce au rang, au crédit, ou au mérite personnel de Robertet, que Comines prodigue un titre, qu'il ne donne dans ses Mémoires qu'aux Princes & aux plus grands Seigneurs ? Cependant il dit ailleurs : *Vint avec moi un appellé Robertet, Sécretaire du Roi* * ; ainsi ce titre de Monseigneur ne prouve rien.

Après la mort de Charle VIII. il fut continué dans l'exercice de sa Charge auprès de LoüisXII. son Successeur, avec Robert Gédoyn, qui

* Liv. 8. Ch. 6.
** Liv. 8. Ch. 7.

étoit Sécretaire de ce Prince avant ſon avénement à la Couronne. Il devint ſi puiſſant ſous ce regne, qu'un Auteur contemporain (& cet Auteur eſt un Prince Souverain *) en parle ainſi dans l'Hiſtoire Manuſcrite des choſes mémorables arrivées de ſon tems. *Ce tems pendant*, dit-il, *que ces menées ſe menoient, Monſieur d'Angoulême en menoit une autre ; car il vouloit que le mariage de lui, & de Madame Claude, fille du Roi Loüis, fut achevé, laquelle choſe fut accordée par bon moyen par ledit Sieur Roi, & ce mariage faiſant, il lui bailloit la Duché de Bretagne, pour en joüir préſentement : mais ce ne fut pas ſans beaucoup d'affaires, car le Roi qui étoit un peu chatoüilleux, ſçavoit bien comme il avoit fait au feu Roi, & craignoit que ledit Sieur d'Angoulême lui en voulſiſt faire autant : toutes fois la choſe ſe fit, & y fut ledit Sieur d'Angoulême merveilleuſement bien ſervi, ſpécialement par Monſieur de Boiſy, Grand Maître de France, & par le TRESORIER ROBERTET, QUI POUR LORS GOUVERNOIT TOUT LE ROYAUME ; car depuis*

* Robert de la Mark, Seigneur de Fleurange, Prince de Sedan, Maréchal de France.

que Monsieur le Légat d'Amboise mourut, c'étoit l'homme le plus approché de son Maître, qui sçavoit & avoit beaucoup vû, tant du tems du Roi Charle, que du Roi Loüis ; & sans point de faute, c'étoit l'homme le mieux entendu que je pense gueres avoir vû, & du meilleur esprit, & qui s'est mêlé des affaires de France, & qui en a eu la totale Charge, & a eu cette heur, qu'il s'y est toujours merveilleusement bien porté.

Florimond Robertet, eut, comme l'on voit, beaucoup de crédit & d'autorité au commencement du regne de François I. sous lequel il mourut. Il fut toujours Maître de tout le Sécretariat, & presque de toutes les autres grandes affaires. Son fils & son cousin germain, qu'il avoit formés, furent revêtus de la même Charge de Sécretaire des Finances. Ceux-ci laisserent chacun un fils, nommés aussi Florimond l'un & l'autre, qui furent Sécretaires d'Etat sous Henri II. François II. & Charle IX. L'un surnommé du Frêne, fils de Jean Robertet de la Motte, qui étoit fils de François, oncle de Florimond premier, ayant épousé la fille de Côme Clausse de Marchaumont Sécretaire d'Etat, suc- Du Toc.

céda à son beau-pere en 1557. Il se trouva à l'assemblée de Fontainebleau en 1560, & aux Etats d'Orléans; où il eut ordre d'aller faire reconnoître un Procès-Verbal au Prince de Condé alors prisonnier; ce qu'il exécuta sans blesser ni son devoir, ni le respect dû à la personne du Prince. Après la conference que la Reine Catherine de Médicis eut l'an 1562. à Thoury, avec le même Prince de Condé, déclaré Chef des Protestans de France, l'Evêque de Valence & Robertet furent chargés de l'aller assurer que le Connétable, le Duc de Guise, & le Maréchal de Saint André, qu'on nommoit le Triumvirat, quitteroient l'armée & la Cour, s'il vouloit y venir. Ils se conduisirent si adroitement dans cette négociation, que le Prince s'engagea par écrit à faire ce qu'on souhaittoit. Robertet du Frêne mourut sans postérité au mois d'Octobre 1567.

Second Florimond Robertet.

L'autre Florimond Robertet, surnommé le Baron d'Alluye, petit fils de Florimond I. & fils de Claude Thrésorier Général de France, Maître d'Hôtel du Roi, & d'Anne Briçonnet, fut fait Sécretaire d'Etat,

comme ſon grand pere en 1559. ſous le regne de François II. à la recommandation du Duc de Guiſe. Il fut envoyé en Piémont en 1562. pour la reſtitution de Turin & des autres places, qui furent renduës au Duc de Savoye; & l'année ſuivante il alla en Angleterre, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. Ce fut lui qui accompagna Catherine de Médicis en 1568. à la conférence qu'elle eut à Chaillot avec le Cardinal de Chatillon. Il en dreſſa le Procès, & réfuta avec beaucoup de force & de ſolidité les raiſons alléguées par le Cardinal en faveur des Proteſtans. Le Baron d'Alluye mourut l'année ſuivante à l'âge de 36 ans, ſans laiſſer d'enfans. Ainſi s'éteignit dans l'eſpace de deux années, & dans la perſonne de deux Sécretaires d'Etat, une famille où le mérite étoit héréditaire.

Mais revenons au premier Florimond Robertet, qui fait le ſujet de cet Article. Outre les hommes de mérite qui ſortirent de ſon ſang, il en ſortit encore de ſon cabinet & de ſes bureaux, qui ſervirent utilement l'Etat dans la même Charge que lui. Tels furent Bayard de la Font, Bre-

ton de Villandri, Burgensis *, Bochetel, Neuville, l'Aubespine, qui furent Sécretaires des Finances, & eurent une grande autorité dans le Conseil d'Etat sous le regne de François I.

Qu'il me soit permis de rapporter ici en peu de mots, par une espéce d'anticipation, une circonstance qui concerne en général ces six Sécretaires d'Etat, employez sous les regnes suivans. En 1542, le Roi François I. étant à Montpellier, le mauvais succès du Siége de Perpignan, qu'il fut obligé de lever, le mit de si mauvaise humeur, qu'il les disgracia tous, & les chassa de sa Cour; parce qu'on lui fit entendre qu'ils lui cachoient les dépêches qui venoient de l'armée, de peur de déplaire au Dauphin, qui avoit entrepris ce Siége, & au Maréchal d'Annebaut, qui en avoit la conduite. Cependant le Roi retint l'Aubespine, & fit expédier à Guillaume Prud'homme une Commission, pour signer toutes les expéditions des Finances en leur absence. Mais par une révolution qui n'est pas rare, & qui en certaines circonstances est salutaire & même nécessaire, par la di-

* Il étoit fils d'un premier Médecin du Roi.

ſette des ſujets, ils furent rappellés & rétablis, & ils continuérent de ſervir comme auparavant, juſqu'à la mort de ce Prince arrivée le dernier jour de Mars 1547.

Le Connétable de Montmorenci & la Ducheſſe de Valentinois, qui avoient un pouvoir abſolu ſur l'eſprit de Henri II. ſon fils & ſon Succeſſeur, changerent entierement l'ordre & la face des affaires, & pour ſe rendre Maîtres du Cabinet & du Conſeil, ils en éloignerent tous ceux qui leur étoient ſuſpects. Bayard de la Font Sécretaire des Finances fut mis en priſon, parce qu'il avoit fait quelques railleries ſur la Ducheſſe de Valentinois. Jean du Thier Receveur du Domaine de Sens, Sécretaire & créature du Connétable, fut fait Sécretaire des Finances, avec Côme Clauſſe Sieur de Marchaumont, ci-devant Sécretaire des commandemens de Henri II. lorſqu'il n'étoit que Dauphin. Le Roi, par un Réglement du 3 Avril 1547, congédia tous les Sécretaires des Finances, à la réſerve de Bochetel & de l'Aubeſpine, qui avec les deux nouveaux, ſçavoir du Thier & Marchaumont,

furent chargés d'expédier toutes les affaires d'Etat & de Finances, ſelon le département porté par ce Réglement, en forme de Lettres Patentes. Ces changemens de l'état de la Cour ſont ſi bien repréſentés dans une Lettre que Bochetel écrivit ſur ce ſujet à l'Aubeſpine ſon gendre, que nous croyons que le Lecteur ſera bien aiſe de la trouver ici en original, telle qu'elle eſt rapportée par du Toc.

MON FILS,

« J'Ai préſentement reçû la Lettre, » que m'aviez écrite par ce Porteur, » vous adviſant que un jour ou deux » avant le trépas du Roi notre Maî- » tre, je vous fis ſçavoir par la poſte » l'extrêmité de ſa maladie, par où » vous pouviez bien conjecturer qu'il » n'y avoit pas grande eſpérance en » ſon affaire. Maître Jacque Bourdin » * vous a depuis écrit par Alicourt; » tant y a que le dernier de l'autre » mois, entre deux ou trois heures » après dîner, il rendit l'ame à Dieu,

* Il étoit ſon Commis en ce tems-là, quoiqu'il fut fils aîné du Procureur Général du Roi au Parlement de Paris.

&

& vous advise qu'il y a cent ans qu'il ne mourut Prince avec si grande contrition ni répentence, & en si grande connoissance de Dieu qu'il a fait. Le jour même qu'il mourut, nous demandâmes, Monsieur le Général Bayard * & moi, au Roi qui est à présent, ce qu'il lui plairoit que nous fissions, d'autant que nous avions plusieurs Lettres & Paquets à quoi n'avoit été répondu. Il nous fit réponse que le suivissions, ce que nous avons fait: Messieurs les Cardinal de Tournon & Admiral *, sont demeurez avec le corps en ce lieu; & le jour même que le Roi y arriva, y arriva pareillement Monsieur le Connétable, qui incontinent a embrassé tout le faix des affaires. Je me suis présenté à lui, & vous advise qu'il m'a fait bonne chere, me disant qu'il étoit mon ami, & qu'il me le donneroit à connoître. Marchaumont & le Receveur de Sens **, ont été créés Secretaires des Finances; & j'ai mis peine à sentir, comme nous en étions vous & moi; m'ayant assuré que le Roi en avoit

* Il étoit Général des Finances.

** Jean du Thier, sieur de Beauregard.

» bonne opinion, & se vouloit servir
» de nous. J'ai recommandé vos affai-
» res & les miennes par un même
» moyen à Monsieur le Connétable,
» qui m'a confirmé ce que dessus, &
» m'a dit que les matieres d'Etat se
» dépêcheroient par Marchaumont:
» vous, moi, & ledit Receveur de
» Sens. Il lui a plû prendre mon fils,
» pour le suivre, & écrire sous les Se-
» cretaires. Marchaumont s'avance
» tant qu'il peut, & je me retire;
» néanmoins je continuë à dépêcher
» tout ce que j'ai accoutumé, & trou-
» ve que l'on me fait bonne chere;
» vous assure que j'ai trouvé plus d'a-
» mis que je ne pensois en une telle &
» si soudaine mutation. Le pauvre
» Monsieur le Général Bayard, a eu
» congé assez étrangement, comme
» je vous dirai; & vous assure que
» quelque mal que j'aie reçû de lui,
» j'en eu pitié. Venez-vous-en, quand
» vous voudrez, car on vous fera
» bonne chere. Il y a beaucoup de
» mutations, dont je ne vous écrirai
» pour cette heure. Quant à mon Sei-
» gneur l'Admiral, le Roi n'en parle
» que fort honnêtement; de son trai-
» tement, je ne sçai, quel il sera;

» mais je pense, que les Etats lui de-
» meureront. On dit que Monsieur le
» Cardinal de Tournon se veut reti-
» rer : Voilà ce que j'ai à vous écrire
» pour cette heure, me recomman-
» dant à vous, & priant Dieu vous
» donner ce que vous désirez. »

De S. Germain en Laye le 4 Avril 1547. Votre bon Pere BOCHETEL.

La suscription est, *A mon fils, Monsieur de l'Aubespine, Conseiller du Roi, & Secretaire de ses Finances.*

Nous parlerons plus au long dans le Volume suivant de ces quatre Secretaires d'Etat : Sçavoir Bochetel, l'Aubespine, Clausse de Marchaumont & du Thier ; mais nous n'en ferons qu'un seul Article, rélatif au Ministere sous lequel ils ont été employés, & nous en userons ainsi dans la suite à l'égard de quelques autres Secretaires d'Etat qui se sont le plus distingués dans leur Charge.

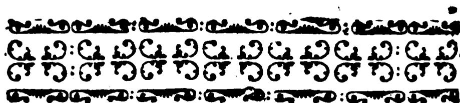


TABLE ALPHABETIQUE.

Des Matieres contenuës dans ce premier Volume.

A

B

C

R

Fin de la Table du premier Volume.

De l'Imprimerie de JOSEPH BULLOT.



CATALOGUE

Des Livres qui se vendent à Paris chez THEODORE LE GRAS, Libraire au troisiéme Pilier de la grande Salle du Palais, à l'L couronnée.

Livres d'Histoires, de Voyages, de Belles Lettres, & autres, &c.

LEs HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent, 6 vol. *in*-12.

NOUVELLE DESCRIPTION DE LA FRANCE, dans laquelle on voit le Gouvernement général de ce Royaume, celui de chaque Province en particulier, avec la Description des Villes, Maisons Royales, Châteaux & Monumens les plus remarquables, 8 vol. *in*-12. enrichis d'un grand nombre de figures en taille douce.

DESCRIPTION de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de Saint-Cloud, de Fontainebleau, & de toutes les autres Maisons & Châteaux des environs de Paris, avec une recherche exacte des antiquitez & des curiositez qui s'y trouvent, 2 vol. *in*-12. enrichis de figures en taille douce.

NOUVEAU VOÏAGE DE FRANCE: avec un Itineraire & des Cartes faites exprès, qui marquent exactement les rou-

tes qu'il faut suivre pour voyager dans toutes les Provinces de ce Royaume ; Ouvrage également utile aux François & aux Etrangers : 2 vol. *in*-12.

HISTOIRE GENERALE d'Espagne depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent, tirée de Mariana, enrichie d'un grand nombre de figures en taille douce, 9 vol. *in*-12.

Nouveaux Elémens de l'Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à Louis XV, avec la Vie des Reines, 1 vol. *in*-12.

Les Mémoires & avantures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde, 8 vol. *in*-12.

La Géographie universelle, historique & chronologique, ancienne & moderne, par *M. Noblot*, 6 vol. *in*-12.

La Bibliotheque des Gens de Cour, contenant les bons mots de Henri IV, de Louis XIV, de plusieurs Princes & Seigneurs de la Cour, & autres personnes illustres, avec un choix de Traits naïfs, Gascons & Comiques, plusieurs petites Piéces de Poësies & de Pensées ingenieuses propres à orner l'esprit, & à le remplir d'idées vives & riantes ; dédiée à Monseigneur le Chevalier d'Orléans, par *M. Gayot de Pitaval*, 5 vol. *in*-12.

Le Nouveau Secretaire de la Cour, contenant des Lettres familieres sur toutes sortes de sujets ; avec des Réponses. Une Instruction pour se former dans le stile Epistolaire. Le Cérémonial & les Régles de Bienséance qu'il faut observer dans les Lettres qu'on écrit à différentes personnes, avec

les titres dont on qualifie les Rois, les Princes, les Princesses & les autres grands Seigneurs, 1 vol. *in* 12.

Le nouveau Secretaire du Cabinet, contenant des Lettres sur différens sujets, les Complimens de la Langue Françoise, les maximes & conseils pour plaire & se conduire dans le monde, 1 vol. *in*-12.

Histoire Générale de Portugal.

Mémoires du Maréchal de Berwic, 2 vol. *in* 12.

Mémoires du Maréchal de Villars, 3 vol *in* 12.

Oeuvres de Moliere, 8 volumes.

— de Racine, 2 volumes.

Les Oeuvres de Saint Evremont, 7 vol *in*-12.

Le nouveau Télémaque de M. l'Archevêque de Cambray, 2 vol. *in*-12.

Métamorphoses d'Ovide, traduites par du M. Ryer, *in*-12, avec figures, 4 vol.

Oeuvres de Sarrazin, 2 volumes.

Oeuvres de Boileau, 4 volumes.

Fables choisies en Vers par la Fontaine, 5 volumes avec figures, & en un volume sans figures.

Dom Guichotte, 6 volumes.

Hipolyte Comte de Duglas, 2 vol. *in*-12.

Les Avantures de Rozelli, 2 vol. *in*-12.

Académie Universelle des Jeux, contenant les Régles des Jeux du Trictrac, des Echets, du Quadrille, du Quintille, de l'Ombre à trois, du Piquet, du Reversis & de tous les autres Jeux, 1 vol. *in*-12.

Les Lettres historiques & galantes de Madame du Noyer, 6 vol. *in* 12, augmentées.

La suite de Mezeray, contenant les Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. avec la Vie de l'Auteur.

L'Etat de la France, 6 vol. *in-12.*

Nouvelle Histoire Poëtique du Pere Gautruche pour l'explication des Fables, & l'intelligence des Poëtes, 1 vol. *in-12.*

L'Histoire d'Angleterre, par *M. P. de Rapin Thoyras*, 13 vol. *in-4.*

Essais de Michel Seigneur de Montaigne, &c. 3 vol. *in 4.* & 5 vol. *in 12.*

Introduction à l'Histoire de l'Europe, par Puffendorf, 6 vol. *in-12.*

Histoire des Révolutions d'Angleterre, par le Pere d'Orleans, 4 vol. *in-12.*

Le Droit de la Guerre & de la Paix, de Grotius, traduit par Barbeyrac, 1 vol. *in-4.*

L'Histoire du Concile de Trente, de Frapolo, traduite par M. Amelot de la Houssaye, *in-4.*

La Géographie Universelle de M. le Coq, 2 vol. *in 12*, avec figures.

Nouvelle Arithmetique, par le Sieur Monier de Claircombe, 1 vol. *in-12.*

La Méthode du Blazon, du P. Menetrier, 1 vol. *in-12.*

La Vie de l'Empereur Charles-Quint, 4 vol. *in-12.*

La Vie de Cromvel, 3 vol. *in-12.*

La Vie de la Reine Elisabeth, 2 vol. *in-12.*

L'Histoire de Louis XIV. par Larrey, 9 vol. *in-12.*

Instruction pour un jeune Seigneur, &c. 1 vol. *in-12.*

L'Office de la Semaine Sainte, Latin-François, à l'usage de Rome & de Paris, *in-12.*

Traité des Sacremens, par le Brun, *in-fol.*

